JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 625,121

22me ANNEE—No 274 MONTREAL, MARDI 25 SEPTEMBRE 1906 14 PAGES—UN CEN

Bibliothèque, Ed Paradis 103 Séminaire

LES DELEGUES DU GOUVERNEMENT CANADIEN A MILAN ET A ROME

Intéressante entrevue d'un journaliste Milanais avec M. C. H. Catelli, président de la Chambre de Commerce de Montréal. --- Comment on apprécie aujourd'hui le Canada dans la vieille Europe.

De la vieille Egypte au Canada moderne. — Fermeté et foi. — Au Vatican, chez le ministre de l'agriculture, au commissariat de l'Emigration. — Un traité de commerce. — Importations et exportations pour le Canada.—Les émigrants.

Un des plus importants journaux de Milan, Italie, "Il Corriere della Sera", publie sous la signature de M. Antonio de Cesare, un très intéressant "interview", avec M. C.H. Catelli, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, Commissaire Canadien à l'Exposition de Milan, ainsi qu'avec M. Brodie, l'un de ses collègues.

Cet interview important par lui-même, l'est encore davantage par les commentaires flatteurs du journaliste à l'égard du Canada qui se révèle davantage à la vieille Europe, grâce aux hommes d'affaires zélés qui, comme M. Catelli, s'efforcent, par tous les moyens légitimes, de répandre partout à l'étranger, les connaissances sur notre pays.

Voici l'article du "Il Carriere della Sera" qui a été spécialement traduit pour la "Presse" :

"Merveilleux, par la nouveauté et l'exubérance de sa vie joyeuse entre tous les pays représentés à notre grande exposition internationale de Milan; tel est le Canada. Etant le pays le plus septentrionale de l'Amérique du Nord, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et jusqu'aux terres arctiques, il a voulu et il a su donner une preuve admirable de son activité commerciale, de la richesse de ses terres et du travail intense de ses habitants. Cela ne paraît pas possible, mais pourtant, à visiter à l'exposition de Milan le pavillon canadien, on reste étonné de l'activité laborieuse, de la stupéfiante énergie productive que montre ce jeune et beau pays, merveilleusement boisé et arrosé par de superbes voies fluviales, de ses villes neuves, bâties en peu d'années et déjà pleines de travail infatigable, de sa population affairée; merveilleux pays qui, de la domination française et de la domination anglaise, — joignant l'audace de l'une aux qualités pratiques de l'autre, — a su tirer sa force, profitant en peu d'années de toutes les énergies et marchant à grands pas à l'une des premières places parmi les pays civilisés. Le Canada est par-dessus tout fertile et beau par ses terres à blé, par ses fleuves et par ses forêts, d'une fertilité qui nous fait penser nous, du vieux continent, à l'ancienne Egypte, arrosée par le vieux Nil qui baignait mollement les champs fertiles des Pharaons et des Ptolémées.

"Il n'y a naturellement

RIEN D'ANTIQUE

au Canada. Tout y est essentiellement moderne! Modernes, les méthodes d'agriculture dans les campagnes, avec des grandes écoles et des collèges; modernes, les méthodes d'exploitation des fabriques; rationnelle, l'exploitation des mines riches en charbon, en fer, en or, en nickel, en amiante, en mica; très moderne l'industrie de la pêche sur la mer et sur les lacs, industrie dans laquelle sont engagés 26 millions de livres sterlings, qui donne du travail à 60,000 hommes et dont on retire chaque année 40 millions de livres de produits. "La vigueur du pays se double d'immenses forces hydrauliques parmi lesquelles les plus grandes chutes du monde, du Niagara à la cataracte des Chaudières; la terre multiplie sa valeur par ses moyens de navigation maritime, par ses lacs, ses fleuves, ses moyens de transport par terre. Cette terre promise, — grande comme toute l'Europe, et deux fois plus vaste que l'Inde — peut être considérée comme le chemin qui relie l'Europe à l'Asie, à l'Australie. Aujourd'hui ses habitants sont au nombre de 6 millions, mais on peut encore y loger plus de 100,00,000 d'habitants dans les fertiles provinces encore vierges du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie, jusqu'aux points les plus reculés du Nord-Ouest.

MM. CATELLI ET BRODIE

"Les Etats-Unis, me disait ce matin M. James Brodie, haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture au Canada et commissaire général du gouvernement canadien à l'Exposition de Milan, à qui je demandais un entretien avec M. Catelli, président de la Chambre de Commerce, de Montréal,—les Etats-Unis étaient le Pays du XIXe siècle, le Canada sera celui du XXe siècle.

"Quelle confiance dans son propre avenir, et quelle volonté ferme dans cette phrase, prononcée avec le phlegme du nord, mais aussi avec un accent de ferme conviction, par M. Brodie, un grand jeune homme, aux yeux très clairs, pleins de bonté, au visage expressif, plein de la fierté d'un peuple jeune et fort!

"M. Brodie m'a tout de suite présenté à M. Catelli, un beau vieillard encore vert et robuste, malgré ses cheveux très blancs, d'origine italienne et même lombarde, un des industriels les plus distingués de la province de Québec.

"Je voulais le questionner sur la conversation qu'il avait eue la veille avec le ministre de l'agriculture, avec le président de la Commission de l'émigration et avec les autres autorités italiennes, sur le but de sa visite à Rome.

"M. Catelli, comme M. Brodie, revenait en ce moment

DU VATICAN

où ils avaient été reçus par le Pape, excellent sujet pour entrer en conversation!

—"Un bel homme, le Pape! au visage ouvert et franc, aux manières libres et bonnes! Il nous a parlé des sentiments religieux de notre pays. Au Canada, il n'y a pas de religion d'Etat; toutes les religions sont légalement reconnues et jouissent de la plus grande liberté. Les Canadiens d'origine française sont presque tous catholiques, ce qui fait que la religion catholique compte un plus grand nombre d'églises que toutes les autres religions ensemble.

M. C. H. Catelli.

"Seulement, au Manitiba et dans la Colombie, les presbytériens dépassent de quelques milliers les catholiques, à cause du grand nombre de colons écossais. Le Délégué apostolique est très aimé et très estimé.

"Nous avons trouvé le Pape en bonne santé, étant donnés son âge et sa réclusion. On nous avait dit qu'il était malade, qu'il souffrait du spleen; cela n'y paraît pas!"

"J'ai demandé aujourd'hui à M. Catelli ses impressions sur sa visite au

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

et il m'a répondu que l'honorable M. Cocco-Ortu a reçu les délégués canadiens avec beaucoup de cordialité et qu'il leur a promis de les revoir avec plaisir à sa prochaine visite au pavillon du Canada.

—"Le ministre, m'a dit M. Catelli, m'a exposé la nécessité de bien faire connaître le Canada aux Italiens, et aux Canadiens l'Italie nouvelle, industrielle et commerciale. Les deux pays ont besoin de faire de grands échanges commerciaux, à la faveur d'une entente qui mettrait l'Italie sur un pied d'égalité avec la France et aussi avec le Japon, lequel a, tout récemment, conclu un traité de commerce avec le Canada et qui a invité son ambassadeur à Londres à visiter le jeune pays."

—Et qu'a dit le ministre?

—Le ministre m'a répondu qu'une entente était facile, à son avis, parce que les deux pays n'ont aucune opposition d'intérêts; que, de son côté, il favoriserait par tous les moyens l'entente sur les traités, entre le Canada et l'Italie, pour la conclusion d'un traité de commerce; que déjà le délégué commercial italien, le marquis Lamba Doria, dans ses rapports, insisterait sur la conclusion d'un traité.

—Quels sont

LES PRODUITS

que l'Italie pourrait expédier avec succès au Canada?

—Les vins communs de table, type toscan; l'huile d'olive pure; les fruits secs comme les noix, les figues, etc., les fruits confits, les soies, les cotons à bon prix, la lingerie blanche et les habits confectionnés pour les ouvriers, les produits agricoles, les gants et une grande quantité de petits produits de la nouvelle industrie du Nord de l'Italie.

—Et quels produits pourrait échanger le Canada?

—Très nombreux. Surtout si l'on établissait une ligne directe de navigation entre Montréal Gênes, Livourne et Naples. Il semble que le gouvernement canadien est disposé à subventionner une ligne directe de navigation entre le Canada et l'Italie. Déjà, même, une grande quantité de produits canadiens vont en Italie sous la marque de commerce des Etats-Unis, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le Canada peut exporter en Italie le blé, la farine de première qualité, la bonne avoine, les bois de divers qualités (entre autres le fameux érable, dont la pulpe sert à la fabrication du papier) le fer, l'acier, l'argent, le nickel, le cobalt, la houille, les travaux en caoutchouc, les bestiaux.

—L'agriculture est-elle rationnelle? ai-je demandé.

—Il y a, au Canada, les zones vierges où se trouve une espèce d'humus d'une profondeur d'un mètre, où il suffit de herser le terrain et de semer les graines pour avoir

UNE RECOLTE ABONDANTE.

Il y a les zones cultivées depuis quelque temps, où se fait une agriculture rationnelle, très fortement encouragée par le Ministre de l'Agriculture. La fructiculture est très largement faite dans les parties tempérées, et le gouvernement a établi dans divers endroits des magasins frigorifiques, et subventionne très largement le transport des fruits frais dans les wagons frigorifiques. L'industrie laitière est la plus importante : le Canada fournit le beurre et le fromage (type Chester) aux Etats-Unis d'Amérique, à l'Angleterre, à la Belgique et à la France, et les produits de cette industrie sont véritablement supérieurs comme l'a déjà écrit mon ami le chevalier Ranieri-Pini, tout récemment, dans l'"Italia Moderna".

—Est-il vrai que le Canada soit un pays bien froid?

—Certainement; à cause de son étendue, il y a des régions plus ou moins froides. En général le froid est très aigu, mais aussi très sain; la longévité des habitants, la grande récolte des fruits, et les bestiaux qui vivent à même les prairies, le démontrent.

—Croyez-vous qu'une émigration considérable d'Italiens au Canada serait facile?

(Nos lecteurs se rappelleront, il y a dix ans ou plus, le douloureux incident de la centaine d'Italiens qui furent attirés au Canada par voie des Etats-Unis, par l'entremise de marchands de chair humaine.)

—Cet incident malheureux d'alors ne nous est pas imputable, mais bien à la soif du gain de quelques entrepreneurs de travail. Le gouvernement canadien a donné d'amples explications de cet incident regrettable et ces choses ne se répéteront plus. Aujourd'hui, on favorise la venue des familles de bons colons italiens et plusieurs, déjà, y sont établies et jouissent d'une fortune relative. Mais l'émigration est une chose passablement épineuse qui me commande une certaine réserve.

J'ai rendu visite, au Commissariat de l'Emigration, au commissaire Rossi, que j'avais déjà connu au Canada, lorsqu'il était venu visiter notre pays, en 1902, et qu'il avait fondé l'"Italian Immigration Aid Society". Il m'a revu avec grand plaisir, et m'a reçu avec amabilité; nous avons aussi causé de l'avenir du Canada. Il voulut que le commissaire Malnate et M. Rebecca, un employé du Commissariat, qui a très bien connu le Canada, pour l'avoir traversé en long et en large en 1901, fussent présents à notre conversation.

"J'ai demandé à M. Catelli si, comme président d'une

IMPORTANTE CHAMBRE DE COMMERCE

de l'Amérique, il avait visité notre chambre de commerce. Il m'a répondu affirmativement, se disant heureux et reconnaissant de l'accueil bienveillant qu'il reçut de la part de messieurs les conseillers Caretti et Cravanzola.

"Les délégués canadiens, qui ont visité cette Chambre de Commerce à Milan, et l'Université Bocconi, ont rapporté une excellente impression des beautés de la ville, de la Chambre de Commerce de Rome et des édifices de la Bourse.

"J'ai demandé à M. Brodie son impression sur Rome et sur les fonctionnaires du gouvernement italien avec lesquels il a été en relations pendant son séjour dans la Ville Eternelle. La réponse du commissaire a été à la louange des Italiens. Et il me fait plaisir de signaler son grand enthousiasme sur les connaissances de ces fonctionnaires en fait de choses commerciales et industrielles, et spécialement sur les connaissances que possède le commissaire Belloc, du ministère de l'Agriculture, sur les études canadiennes en fait d'électricité, commissaire avec lequel il s'est entretenu de préférence, et qui présenta les délégués du Canada au ministre."

ANTONIO di CESARE.

UN MANIAQUE DANGEREUX

Il a choisi le nord de la ville comme champ de ses exploits.

DEPUIS SAMEDI

Quatre jeunes écolières de l'académie St Basile ont été poursuivies et insultées.

L'APATHIE PUBLIQUE

Le nord de la ville semble être un lieu prédestiné pour les manifestations de tous les genres de folie qui se rencontrent chez les névrosés. On signala l'homme au couteau, il y a quelques mois; sa barbe grisonnante, ses cheveux poivre et sel battant sur des tempes amaigries, revivent encore dans le souvenir de fillettes qu'il épeura après les heures de classe, ou des femmes qu'il poursuivit lorsqu'il faisait sombre. D'autres ont été chassés des ruelles, des cours, des passages obscurs où ils attendaient l'occasion d'attentats nouveaux. Malgré les plaintes, ces êtres dangereux n'en continuent pas moins à courir les rues en toute liberté, leurs familles ne se souciant pas le moins du monde de ce qui peut arriver à ces dépravés, une fois la lueur intermittente de raison disparue et remplacée par l'exaltation de la névrose.

Ces malades ne sont pas excessivement dangereux pour les adultes, les rebuffades réussissant presque toujours à les mettre en fuite; mais c'est surtout contre les enfants qu'ils dressent leurs pièges. Saint-Henri, le Boulevard Saint-Paul, Maisonneuve, à vrai dire tous les quartiers de la ville ont déjà eu assez de crimes commis par ces pseudo-irresponsables pour que les citoyens

A suivre sur la page 8

L'EXPLOITATION DES IMMIGRANTS

Comment certains agents de placement vivent aux dépens d'ignorants.

UNE ARRESTATION

Deux Polonais se font escroquer une somme de vingt dollars et portent plainte devant le juge.

AS-TU VU CRACOVIE?...

Malgré de sévères punitions, par malheur trop rares, l'exploitation des immigrants étrangers par des agents sans scrupule continue comme de plus belle.

Ces agents qui se nomment agents de placement ou de navigation, ont un système organisé d'escroquerie, qui fonctionne avec la régularité d'une banque.

Voici de quelle façon ce genre d'escroquerie s'opère: On sait que beaucoup d'immigrants, partis au Nord-Ouest pour y faire une très problématique fortune, se voient obligés de retourner au pays natal pour une raison ou pour une autre.

Mais le voyage de Winnipeg à Montréal puis en Europe, coûte cher et la modeste bourse de l'immigrant n'y suffit pas. Souvent il a été la victime d'un bureau de placement qui l'a fait travailler à la construction d'un chemin de fer sans daigner le payer une fois l'ouvrage terminé. Mais un autre bureau de placement vient au secours du malheureux.

—"Vous voulez retourner en Europe? Rien de plus simple, dit le suave agent. Donez-moi

DIX DOLLARS

et je vous envoie à Montréal, là, vous irez voir M. X... qui vous fera partir pour l'Europe".

Notre pauvre diable donne dix dollars et on le fait monter sur un train de bestiaux. L'agent qui lui a extorqué $10.00, est payé par les expéditeurs pour fournir les hommes, et la compagnie de chemin de fer lui donne son voyage gratuitement.

Le $10.00 est donc un profit clair et net pour l'agent.

Mais notre immigrant arrive à Montréal. Là, il s'empresse d'aller à l'adresse indiquée où on lui demande un autre $10.00 pour l'embarquer sur le steamer. Comme à Winnipeg, l'agent qui fait ces engagements et spécule sur la crédulité des pauvres étrangers, est payé par les expéditeurs. Crone, Ironside, Delorme, etc., etc., payent

UNE COMMISSION

pour avoir des hommes qu'on débarque n'importe où en leur donnant la magnifique somme de cinq shillings, ($1.25), pour dix ou douze jours de travail très dur.

M. Alexander Grau Wandmeyer, secrétaire général du Consulat Austro-Hongrois a décidé de faire la guerre à ces exploiteurs.

Hier encore, il amenait au bureau de police deux pauvres victimes qui se sont laissé plumer de $20.00 chacune. Ce sont André Andrusenko et Ignatz Hetzner à qui un agent de la rue Saint-Jacques du nom de David L... avait fait donner $10.00 pour les faire aller à Cracovie!

"Il aurait pu leur promettre Constantinople ou les Indes, nous dit M. Wandmeyer. La carte qu'il leur avait donnée les envoyait

A BORD D'UN NAVIRE

en partance pour Bristol et d'ailleurs, on n'a pas voulu les admettre à bord.

Deux mandats pour escroquerie ont été signés hier par le juge Lafontaine et l'agent devra expliquer comment il allait s'y prendre pour envoyer les hommes à Cracovie.

L'agent incriminé a déjà eu maille à partir avec la police et a subi une condamnation pour une offense du même genre. M. Wandmeyer nous dit qu'il est bien décidé à faire une guerre sans trêve à tous les soi-disant agents et bureaux de placements qui ne placent rien sauf les revenus qu'ils extorquent.

L'HON. R. LEMIEUX OPTE POUR GASPE

Son Honneur F.-S. Tourigny, maire de Trois-ivières, briguera les suffrages dans Nicolet.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, Qué., 25 — C'est un fait admis aujourd'hui que l'hon. M Lemieux, député de Nicolet et de Gaspé aux Communes, opte pour le comté de Gaspé.

Un certain nombre d'amis de M. F. S. Tourigny, maire de Trois-Rivières, qui, aux dernières élections, avait cédé la place à M. Lemieux, viennent de prier notre premier magistrat de se laisser porter candidat à la représentation du comté de Nicolet aux Communes, et M. Tourigny a accepté.

CONFIRMATION

Ottawa, 25 — L'hon. M. Lemieux n'est pas à Ottawa aujourd'hui, mais un de ses amis affirme qu'il vient de recevoir la nouvelle que le ministre des postes va immédiatement remettre son mandat pour Nicolet et opter pour Gaspé.

INSPECTEUR VETERINAIRE

Ottawa, 25 — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Albert Dauth, M.D., au poste d'inspecteur vétérinaire pour la province de Québec.

Le titulaire est le frère de M. le chanoine Dauth, de Montréal, vice-recteur de l'Université Laval.

Le choix du Dr Albert Dauth a été fait par le Dr Rutherford, vétérinaire en chef du Canada, et ratifiée par l'honorable M. Fisher. M. Dauth, depuis plusieurs années, est professeur au McGill, et sa nouvelle position ne l'empêchera pas de continuer ses cours. Ses quartiers généraux seront à Ottawa.

GRANDE CONVENTION NATIONALE DES CANADIENS A WOONSOCKETT

C'est aujourd'hui que commencent les délibérations du grand congrès de tous nos compatriotes aux Etats-Unis, organisé sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Un superbe programme a été préparé pour la convention qui sera une des plus importantes qui aient jamais été tenues chez nos compatriotes.—Les séances sont tenues dans la grande salle du Gymnase Sainte-Anne.

(De notre envoyé spécial de LA PRESSE)

Woonsocket, R.I., 25 — Le quatrième congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique s'ouvre aujourd'hui, à Woonsocket. On se croirait aux beaux jours de notre fête nationale, si brillamment célébrée dans la province de Québec, à la fin de juin. Dès samedi, les décorateurs ne suffisaient plus à répondre aux demandes qui leur étaient faites de toutes parts. Les grands magasins de la rue Principale sont pavoisés de drapeaux étoilés et tricolores. Dans le district de Social, où se tiendront les séances de la convention, l'oeil ne voit qu'un fouillis de banderolles flottant gaiment au gré de la brise.

Les fêtes s'annoncent d'une manière splendide. Une foule de délégués sont arrivés dans l'avant-midi; on en attend encore plus aujourd'hui. Comme nous sommes ici au centre d'un groupe serré de Canadiens-français, l'on entend sur la rue, dans les hôtels, que le doux parler si cher au coeur de tout bon patriote. Je voudrais bien qu'il fut ici, celui qui écrivait dans un journal de Québec, il y a quelques semaines, que la langue française est destinée à la perdition, dans les centres de la Nouvelle-Angleterre; je voudrais que tous ceux qui, dans la presse ou à la tribune, ont une mission à remplir, assistent

Le palais de justice de Woonsocket, R. I.

à ce concert sacré, auquel participent de si bons amis, de si chers compatriotes, qui s'élève depuis quelques heures de l'âme de tous les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. On est plus patriote ici que dans la province de Québec, parce qu'ici la lutte quotidienne, pour la conservation de notre langue, stimule l'ardeur de tous. C'est pourquoi nous devons considérer comme criminelle la tentative de certains journalistes québécois de faire croire à leurs lecteurs que les Canadiens-français fixés dans la Nouvelle-Angleterre perdent lentement leur plus précieux héritage: la langue française.

Le congrès qui s'ouvre demain me donnera sans nul doute l'occasion de revenir sur ce sujet. En attendant, voici les grandes lignes du congrès:

PROGRAMME

Mardi, 25 septembre, 2 heures p.m.—Ouverture du Congrès au Gymnase Ste-Anne, rue Cumberland. — Vérification des lettres de créance.—Election des officiers du Congrès.—Souhaits de bienvenue par Son Honneur le maire Archambault.—Rapports des officiers de l'Union.—Nomination des comités.

8 heures p.m.—Réunion des comités dans les salons du Gymnase.

Réception aux délégués par les quatre conseils d'hommes de Woonsocket au rez-de-chaussée du Gymnase.

Chant par les amateurs; chansons comiques, etc.

10 heures p.m.—Au même endroit, réunion des délégués sous la présidence de Son Honneur le maire Archambault; discours de circonstance; rafraîchissements; concert, etc.

Pendant tout le temps du Congrès les délégués seront les bienvenus au comptoir des conseils au rez-de-chaussé du Gymnase, les cigares et les rafraîchissements leur seront distribués gratuitement.

Mercredi, 26 septembre, 8.30 heures a. m.—Réunion de tous les délégués à l'hôtel Monument, pour permettre de prendre une photographie des délégués.

9 heures a. m.—Séance du Congrès au Gymnase.

2 heures p. m.—Séance du Congrès au Gymnase. Réception des dames étrangères par les trois conseils de femmes de l'Union dans les salons du Gymnase: concert pour les dames seulement.

8 heures p. m.—Installation et concert à l'Opéra.

Souhaits de bienvenue par le président du Congrès; musique; discours par M. D. Lavigne, avocat, de Worcester; grand choeur, "Les martyrs aux Arènes"; installation des officiers; musique; discours, par le Rév. M. C. Dauray, de Woonsocket, et par M. Granger, avocat, de Kankakee, Ill., musique.

Jeudi, 27 septembre, à 9.30 heures a. m.

MESSE SOLENNELLE

sur le terrain vacant de l'église Sainte-Anne. Le R. P. Ls. Lalande, C. J., fera le sermon. Messe royale, chant grégorien, exécutée par un choeur de 250 voix, formé des choeurs franco-américains du Rhode-Island, avec accompagnement par l'Harmonie Ste Anne.

11 heures a. m. — Parade des conseils de l'Union. M. Paul St Jacques, maréchal en chef. Formation sur les rues Cumberland et Clinton, passant par les rues Third, Social, Main, Court, Carrington, Greene, Contremarch, Court, Main, South Main, South, Center, Sayles, Arnold, Railroad, Harris avenue au parc Cold Spring.

LA RUE PRINCIPALE DE WOONSOCKET, R. I.

Midi—Dîner champêtre au parc Cold Spring; jeux variés; concert par l'Harmonie Ste Anne; chant par les amateurs de Woonsocket; chansons comiques; souque à la corde; courses de toutes sortes.

Le menu du dîner promet d'être très satisfaisant: Potage aux moules; Potage aux huîtres; Huîtres fraîches; Tartines; Café, Pâtés de toutes sortes; fruits, crème glacée; gâteaux, bonbons, sodas; liqueurs douces.

2 heures p. m.—Congrès de la Société Franco-Américaine du Denier de Saint-Pierre à la grande salle du Cercle National.

4 heures p. m.—Réunion des représentants des gardes militaires affiliées à quelque conseil de l'Union, dans les salles de la Société St Jean-Baptiste, 23 rue Main, sous la présidence de M. Félix Gatineau.

7.30 heures p. m.—Salut solennel à l'église du Précieux-Sang; grande illumination de l'église; bénédiction de la bannière et des drapeaux gagnés au concours de l'Union.

8 heures p. m.—Grand banquet au soubassement de l'église du Précieux-Sang au bénéfice du Denier de Saint-Pierre.

Maîtres des cérémonies, Rév. M. Chs Dauray.

Orateurs:

Son Honneur le maire Adélard Archambault, maire de Woonsocket.

M. Henri Bourassa, député du comté de Labelle, au parlement canadien.

L'abbé Eugène Roy, ancien curé de Hartford, curé de Jacques-Cartier de Québec.

M. Elie Vézina, de Chicago, 1er vice-président de l'Union St Jean-Baptiste d'Amérique.

M. J. L. K. Laflamme, rédacteur en chef de la "Tribune."

Les séances seront tenues dans la grande salle du

GYMNASE SAINTE-ANNE,

mise à la disposition du congrès par le curé de la paroisse.

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, fondée en 1900, compte près de 13,000 membres et a un actif de $100,000, bien qu'elle ait payé autant aux héritiers des membres défunts.

La société a eu des débuts modestes et assez difficiles; mais sa marche a été constante; c'est un arbre planté dans un sol fertile, qui grandit plein de sève et de force.

Dans tous les congrès des Franco-Américains, nos compatriotes ont sans cesse proclamé la nécessité de fédérer nos sociétés. En 1897, la

"LIGUE DES PATRIOTES,"

de Fall River, établit une succursale à New Bedford en vue d'essayer un système de fédération.

En 1898, la société Saint-Jean-Baptiste de Holyoke convoqua en congrès les sociétés franco-américaines afin de discuter la situation et de prendre les moyens pratiques pour donner une vie nouvelle aux sociétés qui déjà souffraient d'anémie et voyaient la jeunesse franco-américaine s'enrôler par centaines et par milliers dans les sociétés de langue anglaise au détriment de notre nationalité. Ce congrès eut lieu dans la salle de la société Saint-Jean-Baptiste à Holyoke, le 26 février 1899. Un bon nombre de sociétés avaient répondu à cet appel; tout le monde admettait que le mouvement était opportun, mais quels moyens prendre, quel plan adopter pour concilier les intérêts particuliers de chacune de ces sociétés, pour faire disparaître l'esprit de clocher, les vieux préjugés, les jalousies qui nous divisaient et paralysaient nos plus nobles efforts?

A ce congrès, un comité fut chargé de préparer un plan de fédération qui serait soumis aux sociétés. Ce comité se mit sérieusement à l'oeuvre, quelques-uns des membres surtout firent preuve d'un dévouement sans bornes, le comité n'avait aucun revenu à sa disposition, les membres payèrent de leurs

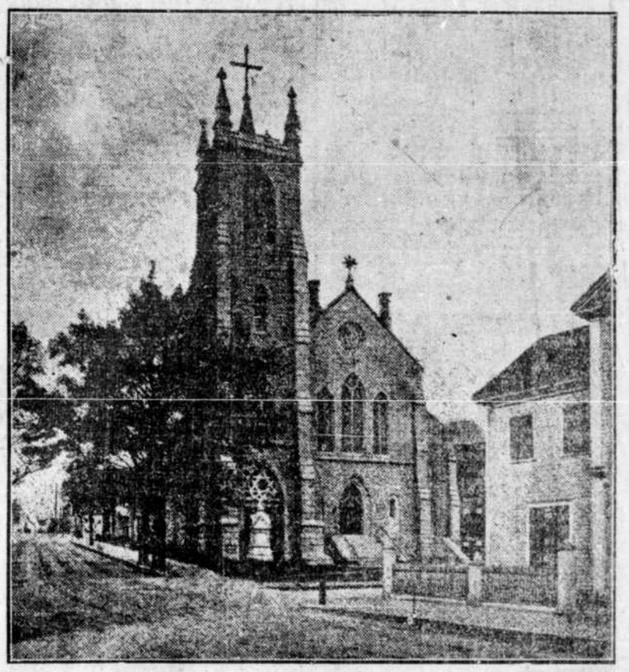

L'EGLISE SAINT-CHARLES DE WOONSOCKET, R. I.

bourses, y mirent leur travail et toute leur énergie; MM. E. Cadieux, de Holyoke, C. E. Boisvert, de Fall River; Ph. Boucher, de Woonsocket, président, secrétaire et trésorier de ce comité, méritent une mention spéciale. Le premier congrès fut convoqué un an après que le comité eut recueilli tous les renseignements nécessaires.

L'école Saint-Charles de Woonsocket, R. I.

Dix-huit sociétés seulement se rendirent à l'invitation; le congrès eut lieu le 27 mars 1900, à Woonsocket. Le bureau de direction qui fut alors choisi se composait comme suit:

Directeur spirituel, le Rév. M. N. Leclerc, de Woonsocket, R.I.; président, E. Cadieux, de Holyoke, Mass.; vice-président, E. M. Potevin, de Boston; secrétaire, J. A. Caron, de New-Bedford, Mass.; trésorier, l'hon. M. P. Boucher, de Woonsocket; médecin, Dr J. H. Boucher.

Les directeurs se mirent résolument à la besogne, préparèrent des règlements et, le 31 octobre 1900, on enrôlait les premiers membres en fédérant la société St-Jean-Baptiste et l'Institut Canadien-Français de Woonsocket. Un mois plus tard, la société St-Jean-Bap-

A suivre sur la page 8

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $5.00 par année. $2.00 pour 3 mois. $1.00 pour 1 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE, (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
22 SEPTEMBRE

LUNDI	91,950
MARDI	91,896
MERCREDI	91,905
JEUDI	91,963
VENDREDI	91,986
SAMEDI	115,564
TOTAL	575,264
HEBDOMADAIRE	49,857
	625,121

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

95,877

LES GAIETES DU VOYAGE

Un Canadien-français se fait tuer dans un accident de chemin de fer, au Minnesota.

Minneapolis, 25—Cinq personnes ont été tuées et quinze blessées dans une collision entre un convoi de passagers et une locomotive, sur le chemin de fer "Minneapolis et St-Louis", à North Prague, Minn., hier.

Parmi les morts se trouve un Canadien-français, M. D. D. Demarais, agent de commerce, de Minneapolis.

Toutes les victimes se trouvaient dans le wagon à fumer.

LA CAGNOTTE

Les témoignages donnés au cours du procès des Chinois, accusés de conspiration pour subornation de parjure, démontrent bien que leurs méthodes de jeux sont, à peu près semblables à celles des joueurs Canadiens.

Ainsi, pour faire une partie de Fan-Tan, il faut un brasseur, (celui qui tient le bâton), un caissier, (celui qui tient la banque) et un, ou plusieurs joueurs, parmi lesquels se recrutent les victimes. La différence entre les joueurs Canadiens et les joueurs Chinois est le moyen de percevoir "la cagnotte". Le propriétaire d'une maison de jeu, ici, la perçoit lui-même ou par son employé, tandis que le propriétaire chinois se fie à l'honnêteté du brasseur, du caissier et des joueurs ! Voilà toute la différence.

GRAVE ACUSATION

Vergennes, Vt., 25 — Thimothy Duggan, un homme d'environ 40 ans, a été arrêté dimanche soir par M. F. I. Lajoie, officier de police, et logé en prison. Duggan est accusé d'avoir enlevé une fillette de 8 ans, Bessie, enfant de M. Louis Fortier. Deux hommes l'ont vu prendre le bois avec l'enfant. Ils l'ont poursuivi et l'ont arrêté dans son oeuvre de bandit.

Pour Rhumes de Famille

Un vrai remède pour le rhume et la toux de vrait toujours être dans la maison, prêt à être employé dès les premiers symptômes.

Il est toujours plus facile d'enrayer un rhume dès son commencement ; meilleur marché et plus satisfaisant.

C'est aussi plus sûr.

Shiloh's Consumption Cure, le Tonique pour les Poumons, a été éprouvée pendant trente-trois ans, et des dizaines de milliers de ménages au Canada et aux Etats-Unis ne s'en passent jamais.

Un marchand écrit :—"Shiloh's Consumption Cure est sans aucun doute le meilleur remède pour la Toux et les Rhumes qu'il y ait sur le marché. Une fois essayée, mes clients n'en auront pas d'autre.—L. Elsley, Nassagaweya, Ont."

Si elle n'était que ce qu'il y a de meilleur cela serait-il le cas? Essayez-la dans votre propre famille. Si elle ne guérit pas, on vous remet tout votre argent. Nous prenons tout le risque. Ni vous, ni votre marchand ne peut y perdre. N'est-ce pas juste? 25c. est le prix. Tous les marchands de médecine vendent 503F

SHILOH

yyww

CHRONIQUE

MODES MASCULINES

La question du costume masculin préoccupe vivement les esprits sérieux en Europe, notamment en France et en Angleterre.

Un grand journal parisien a été consulter à ce sujet des couturiers, des artistes, des peintres et des élégants dont l'opinion fait loi en la matière. Il a recueilli autant d'avis qu'il a consulté d'arbitres, mais il n'a pas le moins du monde résolu le problème.

La question demeure toujours ouverte, toujours angoisante: Les hommes doivent-ils lever l'étendard de la révolte et se libérer de la monotonie de leur costume ?

Un des plus grands tailleurs de Paris affirme hardiment des idées révolutionnaires, ou plutôt réactionnaires. Il veut que l'on retourne aux culottes courtes, aux jabots de dentelles, aux chapeaux mous à larges bords avec la plume d'autruche. Même la toge romaine ne lui déplairait pas. Ses plis amples et purs remplaceraient avec avantage, à ce qu'il affirme, les vestons étriqués et les pantalons collants. Voilà une vision héroïque.

Tous ceux qu'a consultés notre confrère s'accordent à dire que le costume masculin actuel est "odieux", et ils ne songent qu'à rénover les modes de jadis, même celles du Directoire, les plus laides et les plus ridicules que l'on connaisse dans l'histoire de l'humanité.

Un seul n'est pas de cet avis, c'est M. de La Gandara, le peintre des élégances subtiles.

Selon lui, chaque époque a son caractère particulier. Il suffit d'en concevoir le charme. Les habits sont adéquats aux moeurs, et il ne trouve rien dans le costume actuel qui soit choquant. Quant à l'habit noir, il le trouve parfait à cause de sa ligne sobre et correcte, qui met si merveilleusement en valeur la fantaisie du costume des femmes.

J'accepterais assez volontiers l'opinion de M. de La Gandara, si je parvenais à m'expliquer pourquoi, puisqu'il trouve le costume masculin si irréprochable, il était vêtu, au moment où il exposait si bellement ses raisons au journaliste parisien, d'un pourpoint de velours garni de riches dentelles, qu'il portait, paraît-il, avec une grâce délicate.

Il n'est pas jusqu'aux tribunaux qui n'aient à s'occuper de ces questions somptuaires. C'est ainsi que le "smoking" vient de donner lieu, à Paris, à un palpitant débat judiciaire.

Le smoking doit être parfait. Le smoking n'a pas le droit d'aller mal. La perfection s'impose à qui le porte et, par conséquent au tailleur qui le coupe. Les arbitres de l'élégance ont posé le principe ; les juges de la septième chambre de Paris ont tiré la conséquence.

Le smoking litigieux, porté 190 francs sur la facture (838) n'allait pas "mal" et le tailleur en réclamait le prix, en dépit des protestations du client, lequel trouvait que sans aller mal il n'allait pas comme il devait aller.

Le smoking, soutenait ce client difficile, doit même aller mieux que très bien.

Les trois juges, perplexes, se décidèrent à tenter une épreuve décisive et ils envoyèrent chercher, aux fins d'essayage, ce vêtement qui faisait l'objet du débat.

Et l'antique scène de Phryné se renouvela, avec cette seule différence que ce fut tout le contraire.

Lorsque le réclamant eut endossé le smoking, le tailleur, triomphant, s'écria :

—Voyons, messieurs de la Cour, cette pièce n'est-elle pas irréprochable ?

Les juges paraissaient être de l'avis du fournisseur.

Mais l'avocat du client intervint :

—Non, cette pièce n'est pas irréprochable. Les manches "dégueulent", si j'ose m'exprimer ainsi, c'est-à-dire que l'emmanchure est basse. De plus, le collet bâille. Voyez.

Et s'emparant d'un couteau à papier sur la table du greffier, il le fit glisser sans efforts sous le collet, derrière la nuque.

Cette opération impressionna les juges.

—Le smoking, continua l'avocat, doit être parfait. La redingote a peut-être le droit d'être inélégante et même elle en abuse. Mais le smoking a d'autres devoirs. Ce n'est peut-être qu'un veston, mais c'est un veston parvenu. Il se doit à sa fonction.

C'est le vêtement des flirts. Il est fait pour la joie de la plage et des villes d'eaux, pour tous les lieux de jeunesse, de plaisirs ou d'amour, pour Oxford, pour Nice, pour Venise, pour la ville et pour la campagne. Il doit être parfait ; un smoking imparfait, c'est un sonnet médiocre.

La cause tournait mal pour le tailleur, mais son avocat tenta une défense :

—La perfection n'est pas de ce monde, dit-il avec beaucoup d'à propos. Un smoking ne saurait y prétendre plus que la redingote ou la jaquette. D'ailleurs, celui que je vous offre approche de la perfection autant qu'il est possible ici-bas. C'est le moment d'en prendre livraison puisque vous vous proposez de prendre vos vacances, puisque vous êtes à la veille d'aborder la plage ou la montagne, pour les conquêtes que vous vous promettez. J'affirme que ce n'est pas ce smoking qui prolongera votre célibat,... Du reste, je m'en rapporte à la sagacité du tribunal.

Après une courte délibération mimée, le tribunal a montré que rien de ce qui touche à l'élégance ne lui est étranger, et il a donné gain de cause au client sans accabler le tailleur. Il a réduit la facture de 30 francs ($5.00) "à titre d'indication," diraient les parlementaires.

N'est-ce pas un heureux pays celui où l'on consacre une audience à de pareilles causes ?

LAURENT BART.

LITIGES REGLES PAR ARBITRAGE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 25 — Les deux causes de Pierre Guérin, de Saint-Edouard de Napierville, cultivateur, indemnitaire et la compagnie du chemin de fer de Jonction de Napierville, requérante en expropriation, ont été réglées à l'amiable samedi dernier. L'indemnitaire qui réclamait en tout et partout $3,500, a eu $1,350 d'indemnité. Les arbitres en ces deux causes étaient M. Chas. Arpin, de St-Jean, courtier, arbitre de la compagnie expropriante, Mtre D. Monet, de Montréal, P.C.S., arbitre du propriétaire, et Mtre A. Morin, de Saint-Jean, tiers-arbitre: Mtre J. P. Demers, de Saint-Jean, notaire, greffier du tribunal des arbitres; Mtres Geoffrion et Beauchamp, de Montréal, avôcats, du propriétaire; Mtre Emile Mérizzi, de Napierville, avocat de la compagnie; Mtre P. A. Chassé, de St-Jean, C.R., Conseil.

La compagnie de chemin de fer Jonction de Napierville va certainement être d'un avantage important pour la plus grande partie de la région qui sera desservie par cette voie ferrée, c'est-à-dire, de Rouses Point à Saint-Constant. Considérant les dispositions de l'Acte des Chemins de Fer de la province de Québec, le règlement obtenu par M. Guérin est très raisonnable au dire des connaisseurs.

Dans la cause d'Alarie Girard, de Lacolle, indemnitaire, et la susdite compagnie expropriante, les arbitres, M. Chas. Arpin et Mtre J. B. Demers, se sont entendus sur le choix d'un tiers-arbitre qui est M. L. N. McQueen, de Napierville, maire. Les arbitres se sont rencontrés à Lacolle la semaine dernière pour procéder à l'examen des lieux. Ils commenceront à entendre la preuve, ces jours-ci. Mtre P. H. Roy, C.R., est l'avocat de l'indemnitaire, et Mtre P. A. Chassé, C.R., l'avocat de la compagnie.

A LA RECHERCHE D'UN PLUS GRAND LOCAL

Avantages offerts à la Slater Shoe Company par d'autres municipalités.

(Du "Montreal Witness")

L'annonce que la Slater Shoe Company allait, sous peu, chercher un plus grand local pour sa manufacture, afin de pouvoir faire face à ses affaires toujours croissantes au Canada et à l'étranger, nous a apporté une quantité considérable de lettres venant de cités et villes en dehors de Montréal.

La meilleure manufacture de chaussures du Canada est une acquisition commerciale qui n'est pas à dédaigner. Dans toutes les grandes villes du Canada on nomme des agents industriels qui sont toujours à l'affût de nouvelles industries. Une ville d'Ontario, Hamilton, offre de splendides avantages, et une demi-douzaine de citoyens de Québec et d'employés civils ont invité M. Slater à aller se rendre compte par lui-même. "Nous pouvons vous promettre plusieurs avantages", écrivait un autre monsieur.

La Slater Shoe Company est la manufacture de chaussures la mieux outillée du Canada. Le procédé de couture à trépointes Goodyear est arrivé à l'état de perfection à sa manufacture où l'on emploie environ 400 ouvriers.

Bien que nous préférions Montréal ou quelques uns de ses faubourgs environnants", disait le président Slater, "les facilités de travail et les avantages qui en découlent seront les principales choses que nous prendrons en considération."

DURA LEX SED LEX

New-York, 25 — William H. Newman, président du New-York Central, a été arrêté hier à la demande du Département d'Hygiène de cette ville; il est accusé d'avoir permis que l'on se serve de charbon mou pour ses locomotives. M. Newman proteste de son innocence.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ les CAPSULES CRESOBENE

Malades qui souffrez d'une bronchite ancienne, d'une toux rebelle, d'une laryngite, d'un asthme, d'une pleurésie, prenez les CAPSULES CRESOBENE. Ce précieux médicament, balasmique et antiseptique, calmera l'inflammation de vos bronches, décongestionnera vos poumons, apaisera votre toux, rendra votre respiration douce et régulière, vous donnera del'appétit et des forces, augmentera votre résistance vitale. LA CAPSULE CRESOBENE est par excellence le régénérateur des poumons.

En vente partout, 50c le flacon. (2)

ASSEMBLEE LIBERALE

L'honorable Rodolphe Roy, secrétaire provincial, et M. Ernest Lapointe, M. P., adressent la parole à leurs électeurs de Rivière-Ouelle.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Rivière-Ouelle, 25. — L'honorable Rodolphe Roy, et M. Ernest Lapointe ont passé le dimanche avec nous. Après la grand'messe, MM. Roy et Lapointe, accompagnés des électeurs de cette paroisse, se rendirent à la salle publique, où M. Roy prit le premier la parole.

L'honorable ministre explique à ses amis que durant les vacances de 1905 il n'a pu faire la visite du comté, ayant eu à diriger à part le sien le département des Terres, en l'absence de l'honorable M. Turgeon. Il rend hommage au comté de Kamouraska, à qui revient tout l'honneur d'avoir presque continuellement des ministres de la Couronne pour représentants. M. Roy résume le programme du gouvernement libéral depuis 1897. Il fait voir les progrès de la province dont la population a augmenté, sans emprunt, sans taxes sur la classe pauvre et la classe agricole. Le gouvernement a, au contraire, taxé les riches, les opérations de bourse, les banques, et a ainsi augmenté de $302,882 les revenus de la Province. Et le gouvernement emploie cet argent à encourager l'agriculture, la colonisation et l'instruction publique en particulier. Le gouvernement libéral a augmenté les octrois à la grande oeuvre de la colonisation qui est si importante pour le développement de notre grande et belle province.

M. Roy est vivement applaudi, et est de suite remplacé sur l'estrade par M. Lapointe le représentant du comté aux communes. M. Lapointe fait un court résumé de la politique du gouvernement libéral durant les dix dernières années. Les promesses faite par Sir Wilfrid Laurier en 1896 ont été exécutées largement. On criait à tous les vents que le parti libéral ne sachant pas gouverner ne pouvait que détruire ne resterait pas longtemps au pouvoir, les statistiques démontrent avec éclat comment les libéraux ont su construire et gouverner dans la paix.

Les exportations faites par le Canada ont augmenté de sept millions de piastres de 1903 à 1904. Les voies de transport ont été multipliées sur terre et sur mer, et l'éminent homme d'état qu'est Sir Wilfrid Laurier a voulu couronner sa carrière par le vaste projet du Transcontinental.

M. Lapointe fut religieusement écouté, et fort applaudi. M. Louis Letellier, maire de cette paroisse, appelé à dire quelques mots, quoique pris à l'improviste, s'exprima avec beaucoup de facilité en ces termes :

"L'honorable M. Roy, et M. le député au Fédéral,

Je suis certain d'être aujourd'hui le fidèle interprète des sentiments des citoyens de cette paroisse en vous offrant, M. le Ministre, non seulement la plus cordiale bienvenue au milieu de nous, mais aussi nos plus sincères félicitations à l'occasion de votre élévation au poste honorable de membre du Cabinet de la Législature de Québec. S'il y a eu des circonstances dans la vie où le vrai mérite a été reconnu et récompensé, c'est bien, M. le Ministre, lorsqu'on vous a prié d'accepter le portefeuille de secrétaire de la Province. Nous avons donc l'espoir, ou plutôt nous sommes certain que par ce nouveau prestige vous réussirez à délier les cordons du trésor provincial et vous distribuerez à pleines mains les bienfaits de la politique libérale dans le comté de Kamouraska, mais surtout à la Rivière-Ouelle, dans cette paroisse qui, dans les beaux comme dans les mauvais jours, n'a jamais cessé d'être fidèle au parti dont vous avez toujours été le vigoureux défenseur. Tout récemment encore, nous avons connu quelques-uns des bienfaits de cette politique libérale lorsque vous nous accordiez un montant fort respectable pour venir en aide à notre voirie municipale. Permettez-moi de vous dire, au nom du conseil municipal de cette paroisse dont j'ai l'honneur d'être l'un des membres, merci M. le Ministre.

M. Roy et M. Lapointe, escortés d'un groupe d'amis se rendirent à l'hôtel Chamberland, où la plus franche gaieté n'a cessée de régner durant la réunion.

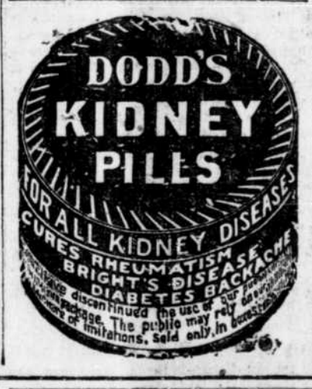

LE "CANADIAN NORTHERN"

Les travaux ont été poussés activement cet été.

M. D. D. Mann, de la Société McKenzie et Mann, dit que les travaux sur la voie du "Canadian Northern" ont été poussés de l'avant cet été.

"A peu près cinq cents milles de voie ferrée," a-t-il dit, "représenteront notre travail de cette saison. Sur ce chiffre, à peu près deux cents milles sont sur la prairie à l'ouest de Winnipeg, et quatre-vingt-dix milles dans la direction de la Baie d'Hudson. Ajoutez à cela à peu près de cent milles dans la province d'Ontario, autant dans les Provinces Maritimes, et une cinquantaine de milles dans la province de Québec".

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale tenue chez les étudiants en médecine de Laval, des résolutions de condoléances ont été votées aux camarades Drouin, Brossard, E. Lamoureux et Langelier, qui ont eu la douleur de perdre récemment les trois premiers leur père, et le dernier une soeur. On a aussi résolu de transmettre à leurs familles et aux journaux copies de ces résolutions.

(Signé). GASTON LAPIERRE,
Secrétaire des étud. en médecine.

LES GENS SOIGNEUX AIMENT

Le **THE BLUE RIBBON** parce qu'il est mis en paquets de plomb hermétiquement **SCELLES** et n'est pas exposé en toutes sortes d'endroits comme les thés ordinaires à la livre. Le **THE BLUE RIBBON** est l'objet d'une attention scrupuleuse depuis la plantation jusqu'à la maison et il plaît à tous.

UN SEUL THE SUPERIEUR

Blue Ribbon

ESSAYEZ NOTRE ETIQUETTE ROUGE. [2] x

Ross's Sloe Gin

FABRIQUE EN IRLANDE

"Supérieur à Tous Autres"

A vendre dans tous les Principaux Magasins du Canada. 274-3

LECTEURS DE LA PRESSE

Souffrez-vous d'anémie, de débilité, de consomption, d'impuretés du sang ? Perdez-vous vos forces vitales ? Vous sentez-vous partis à la dérive ? Ou quelqu'un de votre famille ? Avez-vous cinquante, soixante années et plus ? Voulez-vous en moins de trois mois refaire de vous ce que vous étiez à trente années ? Demandez mon livre sur les Mystères de l'Existence, le plus belle et le plus utile oeuvre qui ait jamais été écrite et offerte à la société, pour supprimer à jamais toutes les afflictions qui tuent les générations actuelles, livre avec lequel, et en vengeur, je me présente à la société, en opposition aux montagnes de drogues qui ont pu faire des fortunes colossales aux intelligents qui savent les présenter au bout de ficelles dorées, mais n'ont réussi qu'à faire et continuent de faire verser des fleuves de larmes, en brisant des millions d'existences. Et c'est pour faire disparaître ces monstruosités, ces horreurs, cette ignoble exploitation de l'ignorance, jetés à pleines pelles sur la fosse funèbre dans laquelle était sombrée l'intelligence humaine et sur laquelle fut semée l'ignorance de laquelle sont nées toutes les afflictions qui rongent les générations actuelles, que j'ai écrit mon livre pour le donner gratuitement à toute l'humanité entière, indignement exploitée par la mystification.

Adressez vos lettres à J. Lordet, 26 Sainte-Elysabeth, Montréal.

NOTES POLITIQUES

Aylmer, 25 — A une assemblée de l'Association de Réforme, on a décidé d'accepter le retrait de M. W. Hepburn et après quelques débats conventionnels M. Granville Haight, fermier de Yarmouth, est choisi comme porte-étendard du parti libéral dans Elgin Est pour la lutte qui aura lieu le 4 octobre prochain.

Les motifs du retrait de M. Hepburn sont contenus dans une harangue qu'il adressait récemment aux électeurs du comté et dans laquelle il dit qu'il est victime d'une conspiration.

NOCES D'OR A CHAMBLY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chambly, 25 — Mercredi prochain aura lieu une cérémonie des plus imposantes à l'occasion des noces d'or de M. et de Mme Brunel. Une centaine de parents y assisteront. Il y aura messe solennelle. Deux choeurs de chant seront à l'orgue pour exécuter une messe en musique. Après l'office religieux, les jubilaires se rendront au vieux logis des aïeux de Mme Brunel. Une tente de 60 pieds sera érigée pour le banquet auquel prendront part une centaine de parents. Les petits-enfants prendront part par des chants, compliments et adresses à cette fête. Le tout se terminera par un feu d'artifice. La fête promet d'être magnifique. Les citoyens ont été priés d'assister à la cérémonie religieuse, dimanche dernier. M. Brunel est le père de M. Alphonse Brunel, maire de la paroisse.

PIANO ET PIANISTE AUTOMATIQUE

Le piano et le mécanisme du pianiste automatique forment ensemble l'instrument automatique le plus complet et le plus joli qui soit aujourd'hui sur le marché. Nous les vendons. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine ouest (près de la rue Peel). 274-2

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'enthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une loyauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès quelle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 159-n

LA CODILINE

du Dentiste Jos. Versailles

Contre la Névralgie et le Mal de Dents.

En vente partout à 25c.

—LA— **Codiline**

Pour l'Extraction des Dents sans Douleurs.

Dr Jos. VERSAILLES,
Chirurgien-Dentiste,
926 RUE ST DENIS
Quelques portes plus bas que la rue Rachel. 251-msn

Napoléon Giroux

LIBRAIRE IMPORTATEUR, Montréal

Nouvelle Adresse :

29 RUE NOTRE-DAME OUEST

Toujours en magasin les célèbres chapelets bénits des RR. PP. Croisiers. 25.28

Composé à la racine de cotonnier de Cook

Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00 ; No 2, 10 degrés plus forte $3.00 ; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit Adresse :

The Cook Medicine Co., — Toronto, Ont [1] x

NOUVELLE COMPAGNIE

Winnipeg, 25 — Les circulaires prospectus de la "Canada Flour Exporting Co'y, Lmtd", au capital-actions de $100,000, viennent d'être publiées.

La compagnie fera l'exportation ou l'emmagasinage en entrepôts de la farine et des grains.

Nouveau Feuilleton

Dans une dizaine de jours, le feuilleton en cours de publication dans nos colonnes sera fini.

Nouveau Feuilleton

Celui qui fera suite restera dans les annales du journalisme comme un pur chef-d'œuvre.

Nouveau Feuilleton

Inutile d'ajouter que ce nouveau feuilleton est absolument inédit.

Feuilleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

90 Suite

"Bernard est fort habile; n'empêche qu'il s'est laissé rouler dans les grands prix. Le soi-disant officier retraité, ou plutôt Grapat, car on ne m'ôtera pas de l'idée que nous avons affaire à lui, se dirigea tranquillement vers un hôtel, entra par une porte, en ressortit par une autre, et quand Bernard s'aperçut qu'il était refait l'oiseau avit déjà pris sa volée.

—Cela est fâcheux, monsieur Janvier, très fâcheux, en vérité!

—J'en conviens humblement, monsieur le marquis, par bonheur je vous apporte d'autres nouvelles qui, je le répète, me paraissent de nature à atténuer l'effet de celle-ci.

—Voyons ces nouvelles ?

—Entre autres missions que vous aviez bien voulu me confier, figuraient des recherches concernant un jeune homme du nom de Jean Robert....

—Eh bien ?

—Eh bien, je l'ai retrouvé.

—Lui?... Jean? Jean Robert. Vous ne faites pas erreur ?....

—Non, ce jeune homme a bien nom Jean Robert.

—Alors, ces messieurs sont satisfaits ?

—Certes, oui, fit Corentin avec élan, vous ne vous trompiez pas, mon cher monsieur Janvier, en supposant que votre succès d'aujourd'hui nous ferait oublier votre déconvenue d'hier; il la compense amplement, et vous avez droit à toute notre reconaissance et à toutes nos félicitations. Maintenant, apprenez-nous bien vite où nous trouverons ce cher enfant.

Monsieur Janvier tira de son portefeuille une carte sur laquelle était notée une adresse. Corntin y jeta les yeux.

—Rue des Martyrs, à dix minutes d'ici.

Consultant la pendule.

—Neuf heures moins vingt, nous ne pouvons guère recevoir avant dix heures don Pedro ou son message, nous avons donc le temps de nous rendre là-bas... Est-ce votre avis, Eusebio?

—Je n'osais vous en prier, mon cher Ramon.

Coretin pressa un bouton électrique. José se montra aussitôt.

—Le coupé immédiatement.

—Bien, senor.

Corentin se tourna vers le policier.

—Mon cher monsieur Janvier, excusez-nous de prendre congé de vous. Mais veuillez, à titre d'honoraires supplémentaires, accepter ceci, avec l'expression renouvelée de notre reconnaissance. Voici en outre une gratification à répartir entre vos hommes; leur zèle mérite d'être récompensé.

"A propos, comment ont-ils réussi à découvrir Jean ?

—Le plus simplement du monde : ils ont ordre, n'est-ce pas, de filer tout ce qui appartient à l'entourage et aux relations de nos coquins ?...

—Oui.

—Eh bien ! l'un d'eux a filé mademoiselle du Maine et mademoiselle du Maine l'a conduit chez M. Robert.

—Mais quel genre de rapports peut-il y avoir entre elle et lui ?

—Quels rapports ? C'est très curieux : il paraîtrait que la petite Grapat, — une charmante enfant, par parenthèse, il y a unanimité parmi les domestiques sur ce point, — éprouverait un fort béguin pour M. Robert.

—Un béguin ?

—Oui, monsieur le marquis.

—La fille de Grapat aimerait Jean?

—On le dit, et tout le donne à supposer, car, d'après les renseignements recueillis par un de nos hommes rue des Martys et avenue Henri-Martin, mademoiselle Gabrielle se rend fréquemment chez lui en compagnie de sa gouvernante.

Corentin frissonna.

Cela était-il Dieu possible !...

Il balbutia.

—Et lui ?... L'aimerait-il ?

—Non, son coeur serait pris ailleurs.

Corentin et Brunet respirèrent.

—Alors ?...

—Il y a là encore toute une histoire assez mystérieuse que je m'occuperai d'éclaircir, car...

José reparut annonçant :

—Senores, la voiture est prête...

—Nous vous quittons, monsieur Janvier, mais nous reprendrons cette conversation ; en attendant vous savez ce que vous avez à faire?

—Oui, je retourne avenue Henri-Martin, il est impossible que le renard n'éprouv pas le besoin de revenir à son terrier... Là, sous quelque déguisement qu'il se présente, il est topé, et, dussé-je le suivre au diable, je ne lâch plus...

—Bien !... alors, à demain matin, ou avant, si besoin était, vous me trouverez toujours ici... au revoir, monsieur Janvier !...

La porte de l'hôtel d'Aguilar venait de se refermer derrière la voiture du marquis, au moment où arrivait le fiacre de Grapat.

Sans s'en douter le moins du monde de part et d'autre, les Mexicains et leur ennemi avaient opéré un chassé-croisé.

PERTE DE L'APPETIT ET DE L'ENERGIE

Une de ces pertes seule est un ennui; combinée elle devient un fardeau qui signifie qu'elle a été beaucoup trop grande pour permettre à la seule force du corps de pouvoir réagir. Ce qu'il faut d'abord, c'est de reconstituer le sang, le rendre bon et parer à la défectuosité des vaisseaux sanguins. Ferrozone améliore la digestion, fait du sang, qui nourrit et reconstitue. Le système nerveux répond promptement à la nouvelle force fournit par la Nerviline. L'énergie revient; l'ambition se réveille; la vigueur et l'endurance donnent au système tout ce qu'il faut pour conserver la santé. Pas de meilleur tonique que Ferrozne, 50c la boîte, chez tous les marchands. (18) w

Ils étaient là, arrêtés sur le palier, le coeur battant à se rompre, à l'idée de revoir leur petit ami Jean.

Enfin, Corentin se décida à tirer le pied de biche : une sonnerie grêle retentit dans le vestibule, et, au bout de quelques secondes, une femme d'une quarantaine d'années entrebâilla la porte.

Brunet laissa échapper un cri de joyeuse surprise.

—Joséphine !...

La brave fille demeurait muette, stupéfaite de s'entendre appeler par son nom.

Brunet reprit.

—Vous ne reconnaissez pas votre ancien maître ?...

Elle le dévisagea attentivement, et, soudain, les bras lui tombèrent le long du corps, de saisissement.

—Mon Dieu !... est-ce possible !... Seriez-vous Monsieur Pierre ?...

—Lui-même, ma bonne Joséphine, en personne !

—Non certes, je ne vous aurais pas reconnu, car vous avez bien changé, et nous vous croyions bien mort, Jean et moi !

—Où est-il, Jean ?

—Il est sorti. Mais, quand il rentrera, vous parlez que ça va être une joie pou lui !...

Elle ajouta tristement.

—Si ça pouvait seulement le remonter un peu, dans son chagrin !

Corentin demanda.

—Jean a des chagrins ? — Pourquoi?

—Ah ! c'est toute une histoire ! Figurez-vous qu'il allait se marier, et que, à quelques jours de la noce, on lui a enlevé sa fiancée, — une jolie enfant dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler, dans le temps, monsieur Pierre, car il fut question d'elle, rue Notre-Dame-des-Champs, vous savez bien, cette petite qui disparut, une nuit dans la neige...

—Geneviève ?... se récria Brunet.

Et Corentin.

—Ma fille !...

Joséphine le regarda, ouvrant des yeux énormes, et, naïvement :

—Votre fille ?... Geneviève, votre fille ?... Ah ça, voyons, ça n'est pas Dieu possible, puisque vous êtes mort !

—On vous expliquera plus tard ce qui doit, en effet, vous paraître inexplicable. Qu'il vous suffise de mon affirmation que je suis le père de cette enfant...

—Monsieur Le Floch ?

—Le Floch, — répéta Corentin, si bouleversé qu'il ne songea pas à s'étonner de la question, — vite, oh ! vite, je vous en supplie, dites-moi tout ce que vous savez sur ma fille, que j'ai tant cherchée, tant pleurée !

(A suivre)

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

LE CHOEUR DE WESTMINSTER

Cette célèbre organisation est venue nous visiter. Elle est repartie et fait remarquable à noter, elle a suivi l'exemple de la plupart des meilleures organisations venues en ce pays, en n'employant exclusivement que le piano Heintzman and Co. dans toute sa tournée triomphale. Seuls agents C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine ouest, (près Peel). 274-2

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main-2818. 2

DI LUCCI VICTORIEUX DE O'MALLEY

CULTURE PHYSIQUE

CULTURE PHYSIQUE

DIETE AUX FRUITS

Rien de meilleur pour la santé que de varier la nourriture. L'estomac semble reprendre un regain d'activité à chaque changement convenable.

A cette saison où les fruits sont si abondants et si savoureux, la diète de fruits est la diète idéale que tous devraient essayer. Comme l'estomac serait reconnaissant si on lui donnait quelques jours de congé où libre de graisses et de diète animale, facile à putrifier, on lui offrait ces fruits savoureux muris au haut des arbres, hors de la portée de toute souillure, cuits par les rayons du soleil, et tout prêts à être digérés sans effort. C'est la diète idéale, la diète du paradis terrestre, celle qui nourrissait les premières générations de l'humanité dans ces âges reculés où l'homme vivait pendant des siècles.

Hélas ! il est peut-être inutile de prêcher à nos Canadiens devenus trop carnassiers, d'adopter la diète parfaite du paradis terrestre, mais enfin, il y aurait déjà un grand progrès, si on pouvait leur persuader de mieux varier leur régime, si on pouvait leur faire comprendre qu'ils mangent trop de viande et pas assez de légumes et de fruits.

DEJEUNER AVEC DES FRUITS

Au lieu d'avaler un bifteck le matin avec forces épices, moutarde, poivre, le tout accompagné de café, voulez-vous essayer de faire le repas du matin avec des fruits ? Votre estomac vous prouvera sa reconnaissance en digérant mieux le repas du midi. Au lieu de s'enfiévrer par ces viandes et ces stimulants qui lui sont à charge, toute la matinée, elle sera nettoyée, rafraichie, et toute préparée pour bien accomplir la digestion suivante.

CURE DE FRUITS

Les fruits ne sont pas seulement utiles pour nettoyer l'estomac, mais ils balayent également l'intestin, et purifient le sang, quand on en fait une diète exclusive.

Avec une diète animale, des milliards de microbes habitent constamment l'intestin grêle et le gros intestin. D'où les putréfactions et toutes les maladies qui en découlent, rhumatisme, maladies du foie, du rein etc. Avec la diète aux fruits, le nombre des microbes intestinaux diminue d'une façon extraordinaire.

Cette diminution des putréfactions intestinales a une portée immense sur le cours de toutes les maladies causées par l'auto-intoxication, et voilà ce qui fait la vogue de la "cure de fruits".

Les Allemands ont mis à la mode les "cures de raisin" contre le rhumatisme ; la "cure de citron" contre le rhumatisme également ; un médecin anglais a préconisé avec grand succès la "cure à l'ananas" dans les affections de la gorge.

Sans préciser autant, nous croyons que le plus court moyen de couper court aux maladies fébriles, est de cesser toute autre nourriture pendant huit jours, pour ne prendre que des fruits et de l'eau.

Cette diète sévère, mais nullement désagréable, amène un changement considérable dans toute l'économie. L'intestin se corrige de ses putréfactions dangereuses, et le sang cesse de se remplir de toxines. La fièvre tombe bientôt complètement, pour ne plus reprendre si on ne commet pas l'imprudence de recommencer trop vite le régime des bêtes fauves.

Dr J. P. GADBOIS.

LUTTE

TREMBLAY ET ACKERMAN VENDREDI

ACKERMAN LE MIEUX MUSCLE DES ADVERSAIRES DE TREMBLAY, PRATIQUE DES TOURS VIOLENTS

POIDS EXTRA-LEGERS

QUI EST LE CHAMPION A 125 LIVRES ?

UNE OFFRE DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

STEURS EN ROUTE POUR L'AMERIQUE

La lutte pour le titre de champion du monde à la lutte libre, qui sera disputée vendredi au Parc Sohmer, entre Eugène Tremblay, l'invincible Canadien, et Ackerman, vainqueur de Bothner, soulève un intérêt immense des deux côtés de la frontière.

Dans toute la province de Québec, on attend cette rencontre avec une impatience fébrile ; le nom de Tremblay est sur toutes les lèvres, et chacun lui prédit la victoire. A New-York, cette rencontre est le sujet de toutes les conversations dans les centres sportifs.

Au gymnase d'Attila, chose curieuse, les sympathies sont pour le Canadien. On prédit sa victoire comme certaine, et l'on engage même quelques paris sur ses chances.

Au contraire, au gymnase de Brown, on prédit la chute finale de Tremblay. Pour eux, Ackerman est l'homme qui va faire taire les Canadiens pour toujours.

Chez Bothner, il n'y a qu'un résultat possible à la lutte : Tremblay sera écrasé. Bothner ne se contente pas de faire des prédictions, il voit lui-même à armer Ackerman de tous les moyens que sa science de la lutte peut lui fournir pour battre Tremblay ; il a étudié Tremblay à la perfection et prépare un plan de campagne invincible.

Harry Model, qui aspirait au championnat en succédant à Bothner, et qui se voit relégué au second plan par ce rival nouveau, se venge en avertissant Tremblay de ce qui se passe à New-York. Il ne serait pas fâché de rire d'Ackerman au lendemain de la lutte.

LE POIDS D'ACKERMAN

La question du poids d'Ackerman n'est pas encore réglée. Tremblay insiste pour que la lutte se fasse à 135, avec 3 livres de grâce, mais rien de plus.

Ackerman fait le sourd ; il est trop occupé à chercher le tour qui battra Tremblay vendredi. Mais celui-ci est bien décidé à ne pas céder. Ackerman est musclé comme un petit Sandow et fort à l'égal de Tremblay, sinon plus ; si Tremblay lui donne l'avantage d'entrer dans l'arène à 142 livres, il peut dire adieu au titre de champion. Ackerman est plus fort en muscles que Bothner, et beaucoup plus agressif ; armé par lui de tours nouveaux, il est certainement l'adversaire le plus dangereux que Tremblay ait jamais rencontré.

D'après la lettre de Harry Model, Ackerman pratique pour vendredi des tours qui conviennent à sa force.

Si Tremblay lutte avec la même violence qu'il a montré contre l'Indien Montour, les spectateurs seront témoins d'une lutte terrible. Car Ackerman a l'idée, que pour battre Tremblay il faut le battre par la force brutale. C'est l'opinion de Bothner qui a essayé par tous les moyens scientifiques, sans résultat.

La lutte de vendredi sera une lutte de force contre force, une lutte d'acharnement où le plus résistable remportera la bourse et le titre de champion du monde.

POIDS EXTRA LEGERS

Le Club Canadien offre un prix à celui qui pourra gagner le championnat à 125 livres, et le défendra contre tout venant pendant la saison.

Le prix sera d'une bonne valeur.

Les entrées devront être envoyées à "La Presse".

Il y aura également un prix de haute valeur pour le championnat à 180 livres.

BILLETS DE SAISON

Ceux qui veulent devenir membres du Club Athlétique Canadien, pour la saison 1906-1907, peuvent connaître toutes les conditions en s'adressant chez Lafleur, rue Sainte-Catherine, près Saint-Hubert.

Le club est en voie de former un club de course à pied pour la saison d'automne. D'autres sections suivront en temps et lieu.

Le club de lutte aura bientôt un gymnase à sa disposition.

STEURS EN ROUTE POUR L'AMERIQUE

Steurs, le fameux lutteur, est parti samedi pour sa tournée à travers le monde. Il s'est embarqué samedi à Anvers, pour New-York, et visitera les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique du Sud, l'Australie les Indes, la Turquie, l'Autriche, l'Allemagne et rentrera en France. Steurs prendra tous les lutteurs qui se présenteront, et se soumettra à n'importe quelle condition.

Au besoin, il s'engage de tomber une demi-douzaine d'adversaires le même soir.

LA LUTTE A LA SALLE CHARTRAND

La lutte d'hier soir, à la salle Chartrand, entre J. Beauchamp et J. Desroseilliers, a fourni un spectacle hautement intéressant. Beauchamp a triomphé, tombant son adversaire en 9 et 25 minutes. Le match de danse a été gagné par Millette.

L'assistance était nombreuse et fort enthousiaste.

True Wing, coté 15 à 1 et 4 contre, a gagné hier le Speculation Stakes, à Gravesend, faisant gagner $30,000 de paris à ses partisans.

Le club Joliette voudrait jouer dimanche avec le Balmoral Ind., et le Yale. Inf. 170 Lachine Locks.

Deux bonnes joutes de boxe hier soir au Parc Riverside. --- Kid Dufresne et A. Giroux signent ce matin le contrat pour un combat de 15 assauts.

UN PHÉNOMÈNE AU STADIUM. — COURSES AU TROT UN PEU PARTOUT.

LA BOXE

DEUX BONNES JOUTES DE BOXE AU PARC RIVERSIDE

L'ITALIEN DI LUCCI SE MONTRE FORT SUPERIEUR A O'MALLEY ET OBTIENT LA DECISION

UN ARBITRE INJUSTE ET PARTIAL

Le programme servi hier soir par le Club Athlétique Champlain aux amateurs de pugilat a été fort supérieur à ce qu'il nous a donné jusqu'ici. Les 1200 personnes présentes ont été témoins de deux superbes joutes de boxe et en ont eu pour leur argent. Il ne s'ensuit pas de là que tout ait été parfait, et nous protesterons hautement contre le sans gêne avec lequel la direction a fait grelotter le public pendant plus d'une demi-heure avant d'annoncer la rencontre principale, et ce apparemment dans le seul motif de donner "une petite chance" aux jeux de hasard et au bar. Cela est intolérable et ne devra pas se répéter si les organisateurs tiennent à obtenir l'encouragement du public.

Une autre chose que nous tenons à dénoncer est la partialité et l'injustice dont le referee a fait preuve.

L'arbitre était Billy Armstrong. Il connait parfaitement la boxe ; c'est pourquoi nous ne pouvons qu'attribuer au parti pris sa manière d'agir, hier soir. Armstrong protégea O'Malley trois fois plus qu'il n'était nécessaire. Il s'interposa fréquemment entre les deux combattants lorsqu'il n'y avait pas lieu de le faire ; il ordonna souvent et sans motif à Di Lucci de s'éloigner de son adversaire. L'Irlandais se penchait-il verse le plancher, effleurait-il le carreau de ses mains, souvent sans avoir reçu un coup, immédiatement Armstrong repoussait l'Italien en arrière, lui faisant perdre des chances précieuses. A maintes reprises, Armstrong se mit à compter, une, deux, trois, quatre secondes, alors que O'Malley était debout.

Les partisans les plus enthousiastes de O'Malley trouvaient eux-mêmes ridicules les procédés de Armstrong.

Si Di Lucci n'avait été tellement supérieur à son adversaire, le favoritisme outré du referee eut pu changer le résultat de la rencontre, et ce au détriment des parieurs et de la justice.

Le club Champlain se doit à lui-même, s'il veut faire des affaires à Montréal, d'avoir un arbitre juste, honnête et impartial.

La joute entre O'Malley et Di Lucci valait à elle seule plus que le prix d'admission. Chacun des deux hommes avait de nombreux partisans, et il fit des paris considérables sur le résultat. Il était près de 11 heures, exactement 10 heures 53 minutes, lorsque les deux pugilistes firent leur entrée dans l'arène. L'arbitre fit aux combattants et à leurs seconds un discours aussi long qu'une harangue électorale. Dès le début, Di Lucci se montra supérieur à son adversaire. Il porta à O'Malley de formidables coups sur le nez, à la machoire et dans la région du coeur. C'était des coups à démolir un géant, à assommer un boeuf. L'Italien frappa sur O'Malley comme un forgeron sur son enclume, sans parvenir à le mettre hors de combat.

L'Irlandais fit preuve d'une endurance phénoménale. Chancelant, la figure sanglante, il recevait sans pouvoir les rendre les coups de l'Italien, mais ce dernier ne pouvait le terrasser. Il y aurait probablement réussi cependant à la fin, si les seconds de l'Irlandais, voyant la lutte inutile et désespérée, n'eussent jeté l'éponge au treizième assaut.

L'Italien eut l'avantage dans chacun de ces assauts et s'il eut voulu profiter de ses chances, et si l'arbitre ne fut intervenu, il eût triomphé facilement. D'ordinaire, Di Lucci portait deux ou trois bons coups à O'Malley, l'acculant sur les câbles ou dans un coin, l'envoyant sur les genoux, puis au lieu de le finir, de lui porter le coup de grâce, il faisait des parades et lui laissait le temps de revenir à lui. Avec un autre adversaire, c'eut été un jeu dangereux. Il était évident cependant, hier soir, que l'Italien était sûr de lui. Ce fut ce manège de Di Lucci qui fit durer le combat aussi longtemps.

L'Irlandais ne porta pas une demi-douzaine de coups et l'Italien ne portait pas la moindre marque après la rencontre.

Lorsque les seconds de O'Malley eurent jeté l'éponge, déclarant par là qu'ils abandonnaient la partie, O'Malley entra dans une rage épouvantable. Il se précipita sur Di Lucci qu'on était en train de débarrasser de ses gants. Ses seconds intervinrent, et il fallut les efforts de trois hommes pour le retenir. Il pleurait comme un enfant et voulait continuer à se battre.

Le referee accorda la victoire à Di Lucci.

A trois ou quatre reprises le timbre sauva l'Irlandais, l'empêcha d'être mis hors de combat.

Une rencontre préliminaire d'un intérêt exceptionnel fut celle entre Billy Kearns et Billy Farley. Kearns mit son adversaire hors de combat en 4 assauts. Il se montra supérieur à son adversaire. Il est agile sur ses pieds, et d'un grand sang froid. Son attitude est absolument celle de Terry McGovern, mais il n'a pas le même style, car alors que ce dernier se lance en ouragan, l'autre au contraire est toujours très froid, très posé. Ce fut là un spectacle très intéressant.

Deux nègres donnèrent aussi une exhibition de boxe. Nous souhaiterions les voir se livrer à d'autres occupations plus dans leur rôle, comme jouer du banjo, cirer des chaussures, etc.

La première joute préliminaire fut entre Jack Brown et A. Cairo. Ce dernier obtint la décision.

Lundi prochain, Brière se battra avec le nègre Burton.

Pour le 8 octobre, on nous annonce un combat entre Louis Beansey et Fred. Routhier ou Dan. Wilson.

COMBAT ENTRE DUFRESNE ET GIROUX

Kid Dufresne, de Lewiston, Maine, et A. Giroux, de cette ville, ont signé ce matin, à "La Presse", un contrat par lequel ils s'engagent à se rencontrer dans une joute de boxe de 15 assauts. Le combat sera de de 15 assauts à 120 livres, et aura lieu à Montréal, le 15 octobre.

Dufresne s'entrainera à Québec chez M. Adolphe E. Gingras, son gérant. Dufresne et M. Gingras se retirent, pendant leur séjour à Montréal, chez M. Nazaire Gauthier, 244 rue Saint-Laurent.

LE PATIN

UN PRODIGE AU STADIUM

L'engagement de Frank Rawley, le patineur sans jambes, avait attiré une foule très considérable hier soir au Stadium. Il n'y a aucun doute que ce patineur phénoménal est une puissante attraction. Rawley se meut dans la salle sur une petite machine de son invention. C'est une espèce de voiture à trois roues, qu'on dirait être un être vivant merveilleux, tellement elle se confond et s'identifie avec celui qui la monte. Rawley circule au milieu des patineurs avec une vitesse étonnante. Il évolue avec une sûreté étonnante, fait tourner sa voiture sur une roue, et accomplit une série de tours qui rejettent loin dans l'ombre les exploits de Davidson.

Tout le monde voudra voir Frank Rawley.

LACROSSE

LES PROCHAINES PARTIES DE CROSSE

Les clubs Tecumsehs et Toronto joueront samedi à l'Ile Hanlon et le samedi suivant à Rosedale. Le plus grand nombre de points dans les deux joutes décidera de la victoire.

Après une discussion prolongée sur leurs mérites respectifs, le club de crosse Feuille d'Erable, de Valleyfield, et le Canadien, de Saint-Henri, en sont venus à une entente. Les deux directions ont décidé que les deux clubs se rencontreraient dimanche prochain, 30 septembre, sur le terrain du National. Le Canadien, pour la circonstance, mettra sur pied sa plus puissante équipe. Les joueurs du Canadien sont prêts à faire l'impossible pour vaincre leurs redoutables adversaires, qui se préparent eux aussi avec un soin tout particulier, car les Feuilles d'érables peuvent s'attendre à une chaude réception de la part du Canadien.

BASE BALL

LIGUE AMERICAINE

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.20001100x—	4	8	0
Boston	.000100000—	1	5	2

Batteries — Altrock et McFarland ; Tannehill, Glaze, Carrigan et Armbruster.

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit	.00010060x—	7	12	2
New-York	.000002002—	4	9	1

Batteries — Donovan et Payne ; Chesbro, Hughes et Kleinow.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000000000—	0	6	1
Washington	.000000011—	2	10	0

Batteries — Pelty et Rickey ; Patten et Warner.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.00000331x—	7	11	0
Philadelphie	.000000000—	0	6	4

Batteries — Rhoades et Clarke ; Schuman et Berry.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	85	55	607
Chicago	85	55	607
Cleveland	81	59	579
Philadelphie	75	63	543
Saint-Louis	70	69	504
Détroit	66	73	475
Washington	53	89	373
Boston	46	98	319

LIGUE NATIONALE

A New-York :
Première partie :

		R.	H.	E.
New-York	.010010000—	2	6	6
Chicago	.020300001—	6	12	0

Batteries — Wiltse et Bresnahan; Brown, Lundgren et Moran.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.20211400—	10	15	4
New-York	.02010101—	5	7	1

Batteries — Ruelbach et Moran ; Mathewson et Bresnahan.

A Brooklyn :
Première partie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.00230000000—	5	11	2
Brooklyn	.20101001001—	6	11	5

Batteries — Beebe et Noonan ; McIntyre et Ritter.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.0000010—	1	3	2
Brooklyn	.1000000—	1	0	0

Partie arrêtée ; obscurité.

Batteries — McGlynn et Marshall ; Scanlon et Bergen.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.310020100—	7	9	4
Philadelphie	.41040000x—	9	10	3

Batteries — Mason, Ewing et Schlei ; Lush et Dooin.

A Boston :
Première partie :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.400000200—	6	4	3
Boston	.100010030—	5	5	3

Batteries — Lieffeld et Phelps ; Lindaman et Needham.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.2011200—	6	9	2
Boston	.0000000—	0	5	4

Batteries — Philippi et Gibson ; Young et O'Neil.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	109	34	762
New-York	89	53	627
Pittsburg	87	54	617
Philadelphie	67	75	472
Cincinnati	63	82	434
Brooklyn	59	81	421
Saint-Louis	50	93	350
Boston	45	97	317

LES ARLINGTONS VICTORIEUX A TERREBONNE

Les Arlingtons ont battu le Terrebonne chez lui, dimanche, par un score de 9 à 3, dans une lutte inégale. Morin, pitcher des Arlingtons, retira 19 hommes au bâton sur 34 qui lui firent face. Score :

ARLINGTON

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Picard, c.f.	5	1	3	0	0	0
Verdon, 2b.	5	1	2	0	2	1
Labelle, 3b.	5	1	3	0	0	0
Perrier, c.	5	3	3	0	3	1
Rose, r.f.	4	1	3	0	0	0
Sasseville, s.s.	4	1	2	2	2	0
Lemieux, l.f.	4	0	1	0	0	0
Saint-Jean, 1b.	4	0	1	8	1	0
Morin, p.	4	1	3	20	2	0
Total	.40	4	21	30	10	2

TERREBONNE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Sasseville, c.	4	0	0	2	2	1
Jetté s.s.	4	0	1	1	2	1
Bouchard, 3b.	4	1	2	1	1	0
Lachapelle, r.f.	4	2	2	0	0	1
H. Chapleau, 2b.	4	0	1	1	1	0
Leroux, p.	4	0	1	5	1	0
Chapleau, 1b.	4	0	1	10	0	0
Bessette, l.f.	3	0	0	0	0	0
Bourassa, c.f.	3	0	0	0	0	0
Total	.34	3	8	21	7	3

Score par inning :

		R.	H.	E.
Arlingtons	.004003101—	9	8	2
Terrebonne	.010200000—	3	3	3

SOMMAIRE :

Buts volés, Arlingtons 13, Terrebonne 10. Coups bons pour deux buts, Labelle, Rose. Coups bons pour trois buts, Perrier, Bouchard. Double jeu, H. Chapleau. Buts sur quatre balles, par Morin 1, par Leroux 3. Frappé par le pitcher, Chapleau. Struck out par Morin 19, par Leroux 5. Passed ball, Sasseville 1. Laissés sur les buts, Arlingtons 5, Terrebonne 5. Temps, 1.40. Umpire, Carmel. Assistance, 500.

Dimanche prochain, le club Arlington jouera deux parties au terrain du National. A 1 heure, il jouera contre le Saint-Paul. Lespérance et Verdon composeront la batterie. A 3 heures, les Arlingtons en viendront aux prises avec le M. B. C., dans une partie pour un pari de $200. Morin et Perrier formeront alors la batterie.

Le club pratique depuis qu'il a été battu sur son terrain par le Saint-Paul, et promet deux victoires à ses partisans pour finir la saison.

CHEVAUX TROTTEURS

MATINEE DE COURSES POUR MERCREDI AU PARC DELORIMIER

Il y aura grande matinée, demain, le 26 septembre, au parc Delorimier, sous les auspices des hôteliers de Montréal.

Voici la liste des inscriptions et le programme :

Classe des hôteliers :
Sydenham Girl, J. Leroux.
Lizzie Muscovite, F. Saint-Vincent.
Geo. S., Félix Saint-Vincent.
Bell W., W. McDonald.
Antidee, H. Bonenfant.

Classe des bouchers :
Richmond Boy, H. Parthenais.
Georgette, U. Charette.
Butcher Boy, C. Desjardins.
Craig Boy, G. Berti.
Butcher Girl, Z. Bélanger.
St. Antoine Girl, G. B. Leroux.

Match :
Fred. R., F. Richard.
Belle Mack, E. P. Stevens.
Match 3 dans 5, en boghei, conduit par les propriétaires. Les autres classes, 3 dans 5, en sulky.

COURSES DU GRAND CIRCUIT

Cincinnati, O., 25 — Résultat des courses du Grand Circuit :

Classe de 2.13, amble, prix de $1,300. 3 épreuves :

Bystander, par Zolock Hall	1	1	1
Carrie B., Foote	10	2	2
Fred Miller, Stout	2	3	3
Angeline, Valentine	3	10	7
Country Boy, Cox	5	4	15
Karine, Snedeker	4	7	8
Queen of Clubs, Hopkins	17	8	4
Marie, Fleming	7	6	5
Miss Gay, Murphy	16	5	16
Golda Right, Taylor	9	14	6
Deceiver, Bowerman	6	12	11
Blue Grass Hambletonian Jr., Ecker	11	13	9
Jimmie O., McPherson	14	9	14
Abe J., Ross	13	11	10
High Seven, Stuart	12	15	12
Grace Direct, Ellison	15	17	13
Tertiman, Estes	8	16	r

Temps — 2.10, 2.08¼, 2.08.

Horse Review Futurity, trot, prix de $10,000, chevaux de 3 ans, 3 dans 5 :

Gov. Francis, par Arion, Foote	1	1	1
Ed. Custer, Chandler	2	2	2
Vera Prodigal, Childs	3	4	3
Laboudie, Sanders	8	3	4
Lightsome, Benyon	4	7	6
Sheeny, D. Thomas	5	5	5
Dafodil, Ames	7	6	7
Bessie Murr'n, Bowerman	d		
Marcopa, Nickols	d		

Temps — 2.11¾, 2.11½, 2.12¼.

Horse Review Division, poulains de 2 ans, trot, 2 dans 3 :

Blue Hill, par Bingen, Titer	1	1
Lucy Marlove, Childs	4	2
Bon Ami, Marvin	2	4
The Native, Benyon	3	3

Temps — 2.18¼, 2.15¾.

Course spéciale — Exhibition contre le temps 2.02 — Sweet Marie, A. P. McDonald. Temps 2.04¾.

COURSES A SAINT-LAURENT

Résultat des courses d'hier à Saint-Laurent :

Classe de 2.35 :

General Bank Jr.	1	1	1
Marion R.	2	3	3
Estatic	4	4	2
Moscow	8	2	4
Bentoben	3	6	7
Lady Golden	7	8	8
Chateauguay Boy	6	5	6
Santa Claus	5	7	5

Temps — 2.29¼, 2.29½, 2.30½.

Classe de 2.25 :

Honesty	1	4	1	1
Graham	2	1	2	2
Fire Fly	3	2	3	3
Bolton Boy	4	3	4	4

Temps — 2.26¼, 2.27¾, 2.28, 2.30½.

Juges — G. Dépatie, Cartierville ; S. Smith, Montréal ; A. Brodeur, Montréal.

Starter — Alphonse Gervais.

A LONGUEUIL

Il y a eu hier soir une intéressante séance du conseil de ville sous la présidence de M. le maire Normandin.

Les échevins Lasnier, Viger, Millette (Thos) Bourdon, Denicourt et Sabourin étaient à leur siège.

Il est lu au début de la séance une lettre de Mme veuve Michel Thivierge, se plaignant du service d'eau à sa propriété sise au No 2 chemin de Chambly et qu'elle dit être défectueux. Référée au comité de l'aqueduc.

Le mémoire de frais dans l'affaire du règlement des tramways est soumis au conseil, puis renvoyé à la commission des finances.

Il est pris connaissance d'une lettre de M. Jules Raymond de Saint-Hyacinthe, offrant à la ville de construire du trottoir en goudron. Ce trottoir coûterait parait-il 50 cents la verge carrée. Question referée au comité des chemins. Lu une lettre de M. J. Gear de Longueuil Ouest, stipulant au nom des citoyens de ce district qui veulent s'annexer à Longueuil, les conditions auxquelles ils seraient prêts à faire partie de la ville. Après étude plus approfondie de la question, une réponse leur sera communiquée.

Lu et adopté un rapport du comité général au sujet de l'enquête de l'aqueduc mentionnant que l'ingénieur Vincent a produit des certificats de 2ème et 3ème classe et l'ingénieur Brissette un certificat de 3ème classe. Après une longue discussion il est résolu de continuer l'enquête un jour de la semaine prochaine.

Sur motion des échevins Lasnier et Viger, un comité spécial composé de M. le maire et des échevins Lasnier, Bourdon et Viger, s'occupera de la refonte de la charte.

SOCIALISTES EN CONGRES

Ils accourent de toutes parts à la convention de Manheim, Allemagne.

Manheim, Allemagne, 25. — Le congrès annuel du parti socialiste allemand s'est ouvert ici dimanche soir. Des délégués sont accourus de toutes les parties de l'Europe.

Des agents de police russes sont ici, surveillant les congressistes.

LA CHASSE AUX NOIRS

Atlanta, Gie, 25 — Les autorités ont décidé de loger en prison un grand nombre des étudiants noirs de l'université de Clark, les tenant responsables des attentats commis hier sur la personne de quelques officiers de milice, à South-Atlanta.

Un détachement de 150 soldats est allé cerner les étudiants.

Les Résultats de la Faiblesse du Sang

FATIGUE CORPORELLE ET MENTALE LANGUEUR ET SENSATION D'EPUISEMENT.

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Au printemps le sang manque des globules rouges dans lesquels se trouvent les principes vivifiants que donnent la vigueur et l'énergie à l'organisme, rendant le corps actif et l'esprit vif.

Cette absence de globules rouges est cause que les poumons sont faibles, l'action du coeur peu active, l'estomac ne digère pas bien la nourriture, le foie, les reins et les intestins deviennent langoureux et indolents.

La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs guérit ces indispositions parce qu'elle contient les éléments mêmes de la nature qui augmentent le nombre des globules rougse dans le sang.

Ces ingrédients sont tellement combinés dans ce grand tonique qu'ils agissent délicatement et doucement sur l'organisme ; infusant une nouvelle vigueur et une nouvelle vitalité dans le sang et les nerfs, exerçant ainsi une influence bienfaisante sur chaque organe du corps.

Il est intéressant de remarquer l'augmentation de votre poids, chaque semaine, lorsque vous faites usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs; 50 cents la boîte, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Aux Etats-Unis la "Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs" est connue sous le nom de "Pilules du Dr Chase pour les nerfs" préparées et vendues exclusivement par le Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N. Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque boîte authentique. (1)

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

M. Alphonse Verville et l'action politique ouvrière, d'après un journal de Toronto — Pour les tailleurs de pierre demain soir —Une grève de mineurs à Firnie, C. A., dans le but de faire reconnaitre le principe de l'union — La grève de Winnipeg semble vouloir reprendre vigueur — Ce soir chez les plombiers, les ferblantiers-couvreurs, les charpentiers du port et au Conseil Conjoint No 17 de la B. S. W. U. — Une accusation de lèse-majesté en Allemagne, qui n'est pas entendue par le tribunal — Faits divers.

Dans un article intitulé : "Avec les chefs ouvriers,le "Tribune" de Toronto, dit dans son numéro du 22 septembre courant, en parlant du député de Maisonneuve : "M. Alphonse Verville qui vient de finir sa première session parlementaire et qui a passé la semaine à la Colombie Anglaise, retournera aussitôt à Montréal afin de participer à la victoire d'un autre candidat ouvrier. C'est un homme au jugement solide et possédant les opinions les plus modernes sur la politique, dans le mouvement ouvrier.

Le travail organisé doit avoir dans les parlements son propre parti et des hommes pris dans ses rangs, pour batailler dans son intérêt et travailler pour le peuple. Le parti ouvrier canadien aura à résoudre une foule de problèmes propres au pays et devra nécessairement s'en occuper sans suivre l'exemple des partis ouvriers des pays étrangers, ni se laisser guider par aucune influence en dehors des intérêts généraux de la classe ouvrière.

M. Verville est convaincu qu'avant peu, l'Ile de Montréal aura trois députés ouvriers au parlement fédéral et que ce sera ensuite le tour des autres districts. Il a pleine confiance de voir bientôt le parti ouvrier du Canada représenté à la Chambre d'Ottawa par une quinzaine de députés ouvriers et M. Verville est d'opinion que ce serait un groupe assez fort pour exercer une influence considérable dans le gouvernement des affaires."

× × ×

L'union des tailleurs de pierre convoque pour demain soir, une grande assemblée spéciale, pour l'étude de différents sujets très importants et aussi dans le but de s'occuper de la mise en nomination des officiers pour le prochain terme.

La présence de tous les membres est donc absolument requise à cette réunion qui s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Les mines de "Coal Creek", près de Fernie, C. A., les plus importantes des propriétés de la Crow's Nest Pass Coal Company, ont été fermées samedi, personne ne s'étant présenté pour y travailler.

Cette décision a été prise à la suite d'une assemblée de l'Union des Mineurs de Fernie et comme résultat de l'avis suivant affiché il y a quelques jours.

"Agissant d'après les instructions du président Mitchell, nous donnons avis par les présentes à tous les mineurs unionistes que sept jours après cette date nous cesserons de travailler avec des mineurs non unionistes".

Il y a trois cents hommes en grève et le quart environ des mineurs ne sont pas membres de l'union.

× × ×

Une dépêche de Winnipeg nous apprend ce matin que le différend entre patrons et ouvriers de la construction n'est pas encore entièrement réglé, étant donné qu'un certain nombre d'entrepreneurs ne veulent pas accepter l'arbitrage. Ceux des patrons qui favorisaient le plus un règlement étaient naturellement ceux qui avaient de gros contrats à exécuter, mais ils sont, dit-on, en minorité. Pour le moment il reste encore un grand nombre d'ouvriers qui chôment bien que beaucoup soient retournés au travail avec l'entente que tous les patrons accepteraient l'arbitrage. Les hostilités peuvent recommencer d'une minute à l'autre.

× × ×

Une dépêche de Berlin nous rapporte que, il y a quelque temps, dans une des allocutions qu'il adresse si souvent à ses soldats, Guillaume II leur disait que si l'ordre leur était donné de tirer sur leurs parents leur devoir serait d'obéir.

Dans une récente réunion socialiste, un orateur nommé Buechel, rappela ces paroles du souverain et il engagea ses auditeurs à élever leurs enfants de telle façon qu'une fois sous les drapeaux, ils refusent d'obéir à un ordre semblable. Buechel fut arrêté pour avoir prononcé des paroles contraires à la loi. Dans le procès qui a fait suite à cette arrestation, le tribunal a acquitté l'accusé en disant que ses paroles n'avaient rien de criminel.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph une importante assemblée régulière de l'union No 144 des plombiers, ainsi que pour les gens de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs.

Avis donc aux intéressés de ces deux syndicats d'être au poste à 8 heures précises.

× × ×

M. James M. Cumming, organisateur général de l'Association Internationale des poseurs d'appareils à eau chaude, est actuellement à Montréal dans le but de former en une union distincte tous les ouvriers de cette catégorie et de les séparer entièrement de l'union locale No 144, des plombiers à laquelle ils appartiennent depuis nombre d'années. Une assemblée aura lieu, dit-on, à cet effet demain soir au Monument National.

M. Cumming nous a fait parvenir une circulaire contenant une foule d'informations. Comme nous sommes informés à la dernière minute, cependant, que le mouvement qu'il entreprend est en opposition directe avec l'union internationale des plombiers et qu'il n'a pas l'approbation de la Fédération Américaine du Travail, la plus haute autorité en la matière, nous nous dispenserons pour le moment d'en parler plus longuement en attendant que nous puissions obtenir plus de renseignements et cela dans le but unique d'éviter les froissements.

× × ×

Le Conseil Conjoint No 17, de la B. S. W. U., tiendra ce soir à la salle Dionne, une assemblée de la plus haute importance pour toutes les unions affiliées. Tous les délégués sans exception se feront donc un devoir d'être présents.

× × ×

Il y aura ce soir une grande assemblée de l'union No 178 des charpentiers du port à son siège social, 568 rue Sainte-Catherine Est. Prière à tous les membres d'être présents et d'apporter leurs livrets de cotisations.

× × ×

Demain soir il y aura assemblée régulière du local 317 des tailleurs-couturiers au No 25 rue Saint-Jacques, (3e étage). Des questions très urgentes sont sur l'ordre du jour.

UN VRAI TONIQUE

RIEN NE VAUT LE VIN ST LEHON pour exciter graduellement, d'une façon salutaire, l'action organique des différents systèmes de l'économie humaine dont il AUGMENTE LA FORCE ET ASSURE LA RESISTANCE.

LE VIN ST LEHON est l'antagoniste des affaiblissements consécutifs aux fièvres; c'est l'agent à opposer aux hémorragies, au scorbut, à la scrofule, à la chlorose, au rhumatisme et à toutes les affections goutteuses causées par l'appauvrissement du sang.

Il accélère la circulation, dépure l'organisme et le délivre d'une quantité de sous-produits qui auraient paralysé la nutrition et ralenti l'assimilation.

Se prend avant ou après les repas.

En vente dans les pharmacies, les épiceries, les hotels et restaurants.

F. X. ST CHARLES & CIE, Montreal, AGENTS.

LA LUTTE CONTRE HEARST

Les démocrates ne semblent pas vouloir du fondateur de la Ligue de l'Indépendance.

Buffalo, New York, 25 — N'importe qui, pourvu que Hearst soit batu ; telle semble être la devise des chefs démocrates.

Le maire McClellan lui-même, qui ne voulait d'abord entendre parler que de l'avocat de district Jerome, est prêt à favoriser la nomination du juge Gaynor, s'il est démontré que celui-ci est le plus capable de battre le fondateur de la Ligue de l'Indépendance.

C'est toujours le chef de Tammany, Charles F. Murphy, qui tient la clef de la situation. S'il s'obstine à vouloir livrer à Hearst, les 105 votes de Tammany, c'est surtout pour se venger du maire McClellan, qui n'a pas consenti à lui confier la disposition du budget de la ville de New York, considéré comme l'apanage des chefs de Tammany.

M. Murphy garde le silence. Il est impossible de lui arracher son secret. Que fera-t-il aujourd'hui ? Nul que lui ne le sait. La faction Hearst le harcèle sans cesse, tandis que les chefs des démocrates "réguliers" le supplient de ne pas livrer le parti à ceux qui ne songent qu'à le détruire pour satisfaire leurs ambitions personnelles.

Il n'en est pas moins malheureux que le sort d'un parti dépende du caprice d'un politicien qui n'a aucun titre à la direction de ce parti.

LES RUES SERAIENT FERMEES

Il est question de demander au Conseil de ville la fermeture des rues Condé et Montmorency, à la rue Saint-Patrice, cette rue étant tout au plus un garage de chemin de fer depuis que le Pacifique a posé ses rails à côté de la voie du Grand-Tronc.

On demanderait aussi la fermeture d'autres rues. La rue des Seigneurs, cependant, resterait ouverte pour permettre aux pompiers de la caserne No 15 l'accès rapide dans ce centre manufacturier. La même raison s'applique à la rue Richmond. A moins que les petits propriétaires de la rue Saint-Patrice ne soient largement compensés pour la perte de leurs débouchés, ils combattront la fermeture de ces rues avec énergie.

FRASERVILLE

Jeudi dernier, à 9 heures, ont eu lieu, à Fraserville, les funérailles de Mme Marie Soucy, épouse de feu Jean Bérubé, rentier de cette ville, décédée lundi à 7 heures du soir, le 17 du courant. Elle était la mère de Soeur Marie de Sainte-Dosithée et de Soeur Marie de Nazareth, de la communauté du Bon Pasteur de Québec, et aussi de Dosithée Bérubé.

$15,000 EN FUMEE

La manufacture de moulins à battre de M. J.-B. Tardif, de Plessisville, est rasée par le feu — $2,000 d'assurance.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Plessisville, 25. — La manufacture de moulins à battre appartenant à M. J. B. Tardif, a été, dans la nuit de samedi à dimanche, rasée par le feu, et aujourd'hui il ne reste plus qu'un amas de cendres.

L'incendie fut découvert par MM. Gabriel Mercure, Omer Turcotte et Zéphirin Beaulieu. En apercevant les flammes, ces derniers coururent éveiller le propriétaire, puis parcoururent les rues de notre village en lançant ce cri sinistre "Au feu".

En quelques instants tout le monde était sur pied. Cependant le feu avait déjà fait de rapides progrès; quelques citoyens, n'écoutant que leur sang-froid sauvèrent des flammes neuf moulins et une batteuse.

C'est grâce au dévouement de nos braves citoyens de Plessisville que la maison de M. J. B. Tardif fut protégée contre le feu.

La pompe à bras de la municipalité fut employée pour combattre le feu, mais elle fonctionnait mal et ne put rendre des services efficaces.

L'origine du feu est inconnue, mais M. J. B. Tardif suppose que l'incendie est due aux étincelles d'une meule d'émeri.

Les pertes sont d'au moins $15,000 et M. Tardif ne compte que $2,000 d'assurance.

C'est la deuxième fois, depuis 25 ans que M. Tardif est ainsi éprouvé.

LE MYSTERE DE NEW-YORK

LA POLICE A FAIT HIER SOIR DEUX ARRESTATIONS.

New-York, 25 — Les premières arrestations en rapport avec la découverte d'une cadavre dépecé, dans une excavation, ont eu lieu hier soir. John Rodenas et Geo. Copenake ont été logés sous verrous comme personnages suspects.

On croit que la victime est un nommé "Jack" Mano, frère de S. K. Mano, dont le nom parait sur la toile qui enveloppait le tronc du malheureux assassiné.

LA BANQUE HOCHELAGA

Un quotidien du soir annonçait hier que la banque d'Hochelaga devait augmenter son dividende de 7 p.c. qu'il est actuellement à 8 p.c. Dans le même entrefilet on ajoutait que le capital-actions devait s'entler lui aussi d'un million de plus.

Informations prises auprès du président M. F. X. St Charles et du gérant-général, M. Prendergast, la nouvelle est prématurée.

"Ceci est une affaire qui regarde les actionnaires, et je ne puis en rien confirmer cete rumeur, a déclaré M. Prendergast au représentant de "La Presse".

McClary's

Le Poêle "Pandora" a un fourneau capacieux.

Pandora Range

London-Toronto-Montreal
Winnipeg-Vancouver-St.John N.B.

AGENTS POUR MONTREAL : Henry Morgan & Co., rue Ste Catherine Ouest; R. & W. Kerr, 326 et 330 rue Ste Catherine Ouest; L. N. & J. E. Noiseux, 3174 et 599 rue Notre-Dame Ouest; Vanier, Lesage & Cie Ltée, coin Boulevard St Laurent et Mont-Royal; A. Galarneau & Cie, 322 Ave Mont-Royal; J. & P. D'Avignon, 826 rue Ontario Est, et 1124 Boulevard St Laurent; L. Lafleur, 229a Centre; A. Tremblay, 1601 Ste Catherine Est; J. A. Paiement & Cie, 1225 Boulevard St Laurent.

LA PRESSE

MONTREAL, 25 SEPTEMBRE 1906

LES DIFFÉRENDS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

De temps en temps le télégraphe nous transmet, soit de Washington, soit de Londres, des nouvelles dans le genre de celle-ci :

" Londres, 25 — L'intérêt sans cesse croissant dans les affaires canadiennes ici est accompagné par un retour de discussions sur les négociations faites par Sir Mortimer Durand, ambassadeur anglais à Washington, pour le règlement des différentes questions en litige au sujet du Canada et de Terreneuve.

" Sir Mortimer s'est tenu en pourparlers avec les autorités canadiennes pendant les négociations, le Foreign Office trouvant cela préférable à la suggestion faite au commencement de l'année par le Canada, de nommer un représentant canadien à l'ambassade anglaise à Washington, pour aviser l'ambassadeur sur les affaires canadiennes. La Grande-Bretagne refusa de se rendre à cette suggestion. On crut qu'une telle nomination ne serait pas acceptable aux Etats-Unis, car quel que fut celui qui aurait été choisi, il aurait probablement été considéré comme l'avocat du Canada."

Il est assez difficile de dire si c'est le "red tape" britannique, la stratocratie officielle ou l'ambition américaine qui sont dans le chemin. N'oublions pas que la prétention de la bureaucratie anglaise, nous ne parlons pas des ministres qui voient plus haut et plus juste, est incommensurable, et que tout employé supérieur se croit lésé si, par un accident quelconque, un pouce de ses attributions passe dans une sphère qui lui échappe.

Notre impression personnelle, basée sur des renseignements assez sûrs, est que M. Roosevelt voulait avoir un représentant du Canada dans les conseils de l'ambassade anglaise à Washington. Nous ignorons pourquoi la chose n'a pas eu de suite. Les responsabilités s'établiront plus tard.

Mais, M. Roosevelt n'est pas seul dans la direction de l'immense rouage républicain. Nous serions prêt à comprendre le refus persistant des Etats-Unis à admettre l'intervention du Canada dans leurs négociations avec la Grande-Bretagne. Une pénible expérience de soixante années nous prouve que la diplomatie anglaise a toujours été la victime de la dextérité américaine. Qu'il nous suffise, pour le moment, de mentionner la récente affaire de l'Alaska.

Il est à peu près sûr que, cette fois, nos puissants voisins donnent des coups d'épée dans l'eau. Tout ce qui ne passera pas par le bon plaisir du Gouvernement et du Parlement canadien sera de peu de durée, et, nous savons, à n'en plus douter, que nos hommes d'Etat sont fatigués à mort des spoliations répétées dont le Canada est la victime.

En cela, les nôtres n'y mettent aucun entêtement. Ils se prétendent, tout simplement aussi éclairés que les Américains, et ils sont absolument disposés à transiger sur une base d'affaires. Quant au système de ne rien poser et de tout retenir si glorieusement pratiqué aux Etats-Unis, il a vu ses beaux jours. Transigeons en hommes éclairés et non pas en dupes.

Nous avons un exemple salutaire de ces nouvelles relations dans le fonctionnement de la commission dite des "waterways," c'est-à-dire des voies d'eau ! Le Congrès américain adopta en 1902 une politique d'étude pour mettre d'accord les intérêts des deux pays sur le long parcours de notre navigation internationale. C'est, peut-être, le Canada qui fut en faute en n'entrant en scène que durant l'année de 1905 ; mais, il y avait, pour ainsi dire, force majeure, puisque l'hon. M. Sutherland, notre ministre en charge, finit par succomber à une maladie mortelle. On a vu, depuis, les progrès de cette commission, qui, le 16 octobre prochain, aura un grand rôle à jouer à Chicago.

Tout le monde sait que, sous le prétexte d'expédier ses égouts, Chicago s'est fait un canal du Lac Michigan au Mississipi. Pour le moment, cette tranchée saigne le lac de 4166 pieds cubes par seconde. L'association des armateurs américains du Lac s'est opposée à un plus grand écoulement, afin que l'on ne détourne pas l'eau de notre plateau ; car, alors, nul ne pourrait dire jusqu'à quel point ces grandes voies de navigation deviendraient praticables. Tout de même, Chicago insiste pour obtenir un volume de 14,000 pieds cubes par seconde. La ville des vents s'appuie sur une clause qu'elle " peut utiliser les eaux du Lac Michigan pour tous les usages innocents " et que, du reste, ce lac est entièrement enclavé dans le territoire américain.

Il faut, d'abord, savoir si l'usage inoffensif de l'eau dépasse les besoins de la cuisine et des irrigations familiales. Si la question d'hygiène, soluble de plusieurs manières, comme dans toutes les grandes localités, menace la navigation même, alors on passe du terrain inoffensif au terrain menaçant. C'est ici que se montre l'opportunité d'avoir une commission mixte dont le côté impérial est purement canadien.

Il faudra, maintenant, que, dans toutes les autres questions territoriales entre le Canada et les Etats-Unis, nous puissions avoir la même participation personnelle.

A PROPOS DE L'AFFAIRE HAMEL

Le département en loi de la Cité a donné son opinion sur la légalité du vote acceptant la reconsidération de la décision prise par le Conseil, en avril ou mai dernier, rejetant un rapport de la Commission des Finances. Ce rapport proposait de régler la difficulté soulevée par le faux Hamel moyennant un paiement de $3,500 à la Banque de Montréal.

Le point d'ordre soulevé par les échevins L. A. Lapointe et Gadbois portait sur le nombre de voix exigé pour la reconsidération d'un vote et la majorité nécessaire à l'adoption d'une nouvelle motion.

Le département en loi a décidé que si la majorité absolue du Conseil est nécessaire pour permettre la reconsidération d'un vote, la majorité des membres présents est seule requise pour l'adoption d'une nouvelle motion.

En un mot, la majorité absolue des membres du Conseil doit être obtenue pour annuler le premier vote et remettre la question, la motion en possession du Conseil, mais que ce dernier ayant recouvré la liberté de disposer de cette motion peut en décider par une simple majorité.

Cette interprétation ne laisse place à aucune critique ; cependant elle ne résout pas la grave question de savoir si le Conseil peut amender un rapport de la Commission des Finances.

Le département en loi n'avait pas à se prononcer sur ce point qui ne lui avait pas été soumis.

La charte est formelle ;elle dit :

" 42. Nulle recommandation pour telle fin — l'examen de toute recommandation comportant dépenses d'argent — affectant de quelque manière que ce soit les finances de la cité, ne doit être adoptée, par le Conseil sans avoir, au préalable, été soumise au Comité des Finances et approuvé par celui-ci."

La charte étant au dessus des règlements, cet article de la Charte régit seul les recommandations de la Commission des Finances.

Pour légitimer l'adoption du rapport Hamel amendé, réduisant la somme à payer de $3,500 à $2,500, on a dit à tort : " qui peut le plus peut le moins."

Le Conseil ne peut faire que ce que la Charte lui permet ; elle dit qu'il ne pourra ordonner une dépense qu'après qu'elle aura été approuvée par la Commission des Finances et cette stipulation place les rapports des finances, sur tous les points spécifiés à l'article 42, en dehors des règlements.

Quand la Commission des Finances propose une dépense de $3,500, le Conseil doit adopter ce rapport ou le rejeter, mais ne peut l'amender en réduisant la dépense à $2,500.

Il est dans la position des Chambres Hautes pouvant rejeter les budgets votés par les Chambres Basses, mais n'ayant pas le pouvoir de les amender.

C'est aussi logique que prudent. Permettre au Conseil d'amender un rapport de la Commission des Finances, c'est enlever à cette dernière tout contrôle sur les dépenses de la ville.

Voici par exemple un rapport des Finances recommandant la construction d'un trottoir en asphalte au prix de $5,000. Prétendra-t-on en présence de l'article 42 de la Charte que le Conseil a le droit de décider, en amendement, que le trottoir sera en bois au coût de $1,000 ?

Ou bien prétendra-t-on, comme nous le disions l'autre jour que ce trottoir de $5,000 adjugé à X, contracteur honnête, pourra, toujours en amendement, être adjugé au prix de $4,000 à Z, contracteur dont la malhonnêteté est avérée ?

Enfin les transactions financières n'étant souvent que des compromis quelle autorité peut avoir le Conseil de déclarer qu'il ne donnera que tant, quand la transaction a été provisoirement acceptée à un prix plus élevé par la Commission des Finances ?

Nous maintenons que le Conseil de Ville ne peut qu'accepter ou refuser les rapports de la Commission des Finances mentionnés à l'article 42 de la Charte mais qu'il n'a pas le droit de les amender.

S'il en était autrement, le contrôle des dépenses de la ville échapperait complètement à la Commission des Finances, ce qui serait profondément regrettable

SUR LE TERRAIN DE LA SCIENCE

Le banquet offert hier soir au Dr Charles Monod par la profession médicale a réuni autour des tables, sans distinction ni de langue, ni de religion, ce que Montréal compte de plus distingués adeptes de l'art de guérir. Comme plusieurs l'ont heureusement fait remarquer, c'est sur le terrain de la science que se réalise le mieux l'entente cordiale.

C'est surtout quand il s'agit de guérir un pauvre être souffrant que tombent les préjugés, les rivalités et même les haines. Il ne reste plus qu'une rivalité, celle de mieux faire pour mieux soulager. Devant la souffrance, tout se tait, et nulle part, mieux que devant un lit de malade, ne s'oublie l'irritante politique, la diversité de langues, les luttes de croyances.

La confraternité médicale n'eut-elle déjà que ce résultat, l'entente parfaite des coeurs et des esprits, de la science et de l'expérience qu'elle devrait être admirée.

Mais elle fait plus. Dans toutes les branches de la science humaine, on crée, puis on se hâte de s'assurer, à coups de brevets, la propriété exclusive de son invention. En médecine, il n'y a pas de propriété exclusive, c'est le communisme de la science, la solidarité des efforts. Ce que l'esprit s'est fatigué, s'est torturé à chercher durant des années, penché sur les livres, la cornu, le microscope, les mains ouvertes le répandent dans le monde sans soucis du gain. On l'a dit souvent, et cette vérité ne deviendra jamais un lieu commun : La médecin est un sacerdoce. Après le prêtre, le médecin est le plus grand des hommes, et malheur à celui qui l'oublie pour n'être plus qu'un vulgaire mercanti.

CHOSES ET AUTRES

On sait que, par hommage pour la Suisse, l'emblème dit de la Convention de Genève a été formé par l'nterversion des armoiries fédérales qui consistent en une croix blanche sur fond rouge.

De nomoreux industriels ou commerçants ont cru pouvoir se servir du signe distinctif des services sanitaires des armées.

La nouvelle convention signée à Genève, le 6 juillet dernier, interdit formellement "l'emploi par des particuliers ou par des sociétés autres que celles y ayant droit en vertu de la présente convention, de l'emblème ou de la dénomination de Croix Rouge ou Croix de Genève, notamment dans un but commercial par le moyen de marques de fabrique ou de commerce."

Cette interdiction prendra son effet au plus tard cinq ans après la mise en vigueur de la convention.

× × ×

On exhibe en ce moment, à Londres, trois spécimens assez étranges de la race humaine. Ce sont trois êtres à tête minuscules (small heads), appartenant, dit-on, à une race de l'Amérique australe.

Ces trois individus sont du sexe féminin; ils peuvent avoir de seize à dix-huit ans. Leur hauteur varie de 3 pieds 6 pouces à 4 pieds. Leur intelligence est très pauvre, si réduite même, qu'ils n'ont pas l'usage de la parole. Ils semblent toujours sourire et ils manifestent leur joie par un caquètement analogue à celui de la poule. On estime le poids du cerveau de ces êtres à 8 onces environ tandis que le poids normal moyen est de 2 livres et demie.

Serions-nous en face du "pithecanthropus" tant cherché?

× × ×

Il y a des gens qui ne veulent pas nous laisser jouir tranquillement des plaisirs de ce monde.

Toujours en quête de dangers imaginaires, ils viennent de découvrir que les pépins de raisin peuvent donner l'appendicite !

C'est folie! Mais on est allé quand même prendre l'avis de M. Metchnikoff, lequel a déclaré que jamais il n'avait vu un seul pépin dans l'appendice. Toutefois, il estime que le raisin est un fruit malsain, et qu'il ne faut pas en manger.

Vous verrez que nous finirons par ne plus rien avaler !

Que nos pères étaient heureux! Ils mangeaient ce qu'ils voulaient, et n'avaient point toutes nos maladies — probablement parce qu'ils ne tremblaient pas devant des pépins de raisin!

$25,000.00

Comme garantie de la vérité absolue de l'histoire de Father John's Medicine, la somme de $25,000 sera donnée à une institution charitable quelconque sur preuve du contraire.

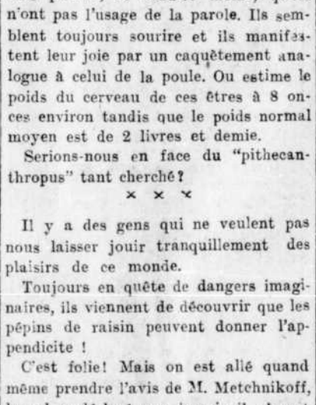

Il y a un demi-siècle lorsque le Père John O'Brien, de Lowell, Mass., recommandait à ses paroissiens et amis la prescription qui lui avait rendu la santé et la force, le peuple dénomma ce remède Father John's Medicine.

Ses vertus tonifiantes et reconstituantes expliquent pourquoi il guérit les rhumes et toutes affections de la gorge et des poumons.

Si votre pharmacien ne l'a pas, envoyez $1.00 pour une grande bouteille, frais d'express payés, à Father John's Medicine, Lowell, Mass. k

UNE GUERISON CERTAINE DE LA

Dyspepsie

La dyspepsie, l'indigestion et les gonflements après les repas, signifient faiblesse. Par l'action de ses muscles, l'estomac doit mélanger les aliments—changer les matières solides en liquides — les imprégner de suc gastrique avant de commencer la digestion.

Si l'estomac est faible — la nourriture ne sera pas convenablement désagrégée et suffisamment imprégnée de suc gastrique. Alors, vous souffrirez d'indigestion et par la suite de dyspepsie.

Fruit-a-tives

ou "Tablettes de Fruit pour le Foie", renforcissent l'estomac — tout comme l'extrait de boeuf, les oeufs et le lait renforcissent les muscles d'un malade relevant de fièvre typhoïde.

FRUIT-A-TIVES contiennent les éléments qui donnent une vigueur et une énergie nouvelle, aux membranes musculaires qui tapissent les parois de l'estomac, stimulent les glandes digestives et assurent une abondante sécrétion de suc gastrique pour chaque repas.

Bien plus, FRUIT-A-TIVES guérissent la constipation qui a généralement pour cause le mauvais fonctionnement de l'estomac — et grâce à leur action directe sur le foie et les reins, remettent le système entier en parfaite condition.

FRUIT-A-TIVES sont une combinaison judicieuse de jus de fruits et de toniques en grande renommée par tout le Canada pour leurs propriétés curatives dans toutes les maladies de l'estomac, du foie et des reins.

50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Envoyés sur réception du prix, si votre pharmacien ne les a pas.

FRUIT-A-TIVES LIMITED OTTAWA.

Que peut-il y avoir de plus délicieux que le

Chocolat au Lait Pur DE

COWAN

Des Croquettes, Pastilles, Médaillons, etc. Nous défions toute comparaison.

The Cowan Co. Ltd, Toronto

3 268-mn

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155-ned

Tel Bell Main 89.

LE PLACAGE

dans toutes ses diverses branches, sera exécuté avec le plus grand soin.

LYMBURNER & MATHEWS

(4) Coin Berri et des Commissaires.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS

Rayon des Manteaux

Vente d'Imperméables

POUR

DAMES, DEMOISELLES et ENFANTS

L'assortiment complet d'imperméables de dames, de demoiselles et d'enfants y compris les plus nouveaux styles, les plus nouveaux tissus et nuances,

MOINS 50 POUR CENT.

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

Le nouveau catalogue d'automne et d'hiver est maintenant prêt et nous l'enverrons gratuitement à tous ceux qui le demanderont.

Henry Morgan & Co. Ltd, Montreal

IVES BRASS BEDS

Parmi certaines couchettes en cuivre la laque s'enlève et le cuivre ternit.

Ceci n'arrive jamais aux couchettes en cuivre de Ives.

Les couchettes en cuivre de Ives non seulement paraissent bonnes—mais elles sont bonnes.

Le beau fini et le poli brillant avec lesquels ces couchettes quittent la manufacture ne leur sont pas donnés seulement pour les vendre—mais ils se conservent toujours.

Regardez l'étiquette.

68 Vendues chez tous les Marchands de meubles recommandables.

THE H. R. IVES CO., LIMITED. - MONTREAL.

REAL ESTATE RECORD

Pour le mois de Septembre

Contient la revue mensuelle, les transports enregistrés, de l'intéressante matière à lire et des annonces. Aussi une liste de propriétés à vendre.

VENEZ OU FAITES-EN VENIR UN EXEMPLAIRE.

The Cradock Simpson Company,

205 RUE ST JACQUES.

Plan de la Propriété appartenant à la ville d'Outremont

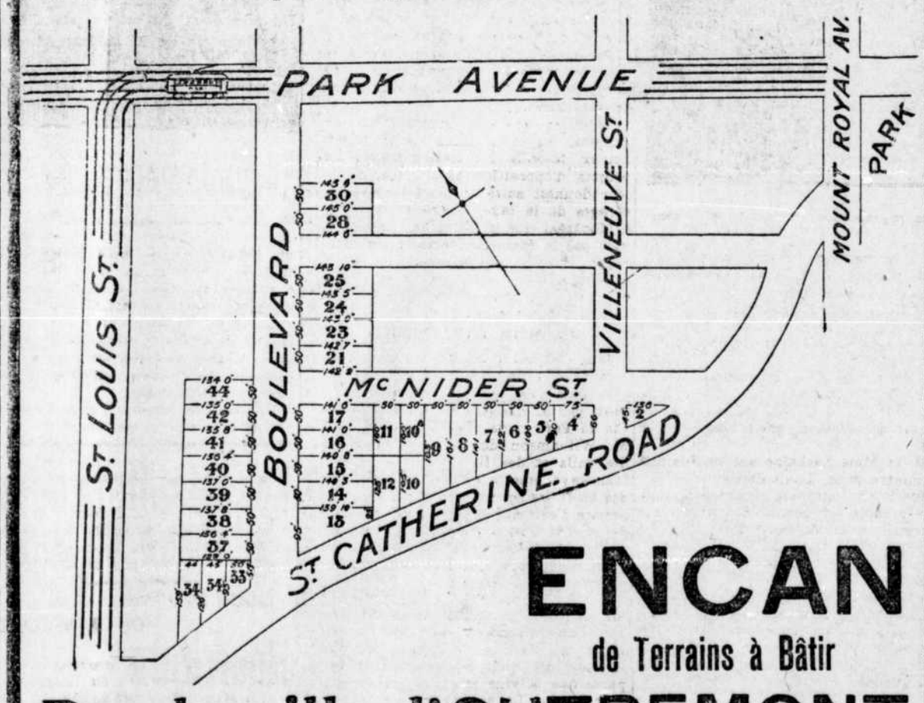

ENCAN

de Terrains à Bâtir

Par la ville d'OUTREMONT

Les Montréalais connaissent maintenant les avantages qu'offre **OUTREMONT** comme faubourg résidentiel. La ville possède les 31 terrains ci-dessus situés, tel qu'indiqué, à gauche de l'avenue du Parc, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Saint-Louis, à proximité des tramways d'Outremont et de l'avenue du Parc. Les terrains se trouvent au pied de la Montagne, dans un endroit élevé, sur le Chemin Sainte-Catherine, un des plus beaux boulevards de l'île, et sur une avenue de 88 pieds de large, nouvellement macadamisée et bordée d'arbres, tous ayant vue sur la ville. Le Conseil de Ville a acheté la ferme McNider dans le but d'élargir le chemin Sainte-Catherine et de diminuer son niveau. Tout cela est fait maintenant et on a divisé la ferme en lots de 50 pieds de large qui seront vendus exactement au prix coûtant.

On y trouve toutes les améliorations les plus modernes : gaz, électricité, eaux et canaux. De plus, les canaux ont été raccordés à chacun des terrains, ce qui équivaut à une économie de $100.00 pour tout acheteur. Nous avons déjà planté des arbres et des trottoirs en ciment seront posés l'an prochain. Outremont a toutes les commodités de la métropole, un service de tramways de ville aux prix de la ville, et est à quinze minutes de Montréal, avec tous les avantages de la campagne. On ne permet de construire que des villas isolées ou semi-isolées approuvées, tel que spécifié dans chaque contrat, ce qui est une protection pour chaque acheteur. Toutes les résidences érigées seront sujettes aux règlements de la ville d'Outremont concernant la construction. **N'oubliez pas ceci la prochaine fois que vous achèterez une propriété.**

Les terrains susmentionnés seront vendus à l'encan public, sur les terrains,

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE, 1906

A 2.30 P. M.

On exige un dépot de 10 p.c. du prix d'achat, et le reste est payable en 8 ans à 5 p.c. d'intérêt.

Pour plus de détails s'adresser à :

JULIUS KRUSE, Secrétaire-Trésorier, Hotel de Ville, Outremont,
Ou à M. Joseph Beaubien, édifice Liverpool, London & Globe, Montréal,
Ou à J. M. Arthur, 40 Chemin Sainte-Catherine, Outremont.

FRASER FRERES, Encanteurs.

AVIS PUBLIC

CONFEDERATION DU CANADA,
Province de Québec,
Cité de Montréal.

Attendu qu'un règlement intitulé "Règlement à l'effet d'annexer une partie du territoire de la Paroisse du Sault au Récollet à la Cité de Montréal", a été adopté en deuxième lecture à une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue lundi, le quatrième jour de juin, mil neuf cent six (1906) ;

Attendu que ledit règlement a été approuvé en la manière régulière par le conseil municipal de la Paroisse du Sault au Récollet, à une assemblée spéciale dudit conseil, tenue dans l'hôtel de ville de la dite paroisse du Sault au Récollet, le vingt-deuxième jour d'août, mil neuf cent six (1906), conformément à la loi ;

Attendu que ledit règlement doit être soumis à l'approbation ou la désapprobation des électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds dans la partie du territoire de la Paroisse du Sault au Récollet à être annexée à la Cité de Montréal ;

Et attendu que JEUDI, LE ONZIEME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, a été par moi fixé pour tenir l'assemblée publique desdits électeurs municipaux dans la partie du territoire de la paroisse du Sault au Récollet à être annexée à la Cité de Montréal, pour approuver ou désapprouver ledit règlement, je donne avis par les présentes, qu'une ASSEMBLEE PUBLIQUE des électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds dans la partie du territoire de la paroisse du Sault au Récollet à être annexée à la Cité de Montréal, ayant qualité pour voter sur ce règlement, est convoquée pour JEUDI, LE 11ème JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, dans la salle de l'école des Frères de Saint-Gabriel, en haut de la rue Amherst, et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs pour recevoir leur approbation ou leur désapprobation, selon la loi.

Donné sous mon seing et le sceau de la Cité de Montréal, ce 4ième jour de septembre mil neuf cent six (1906).

Signé, E. G. DAGENAIS,
Maire suppléant.
Contresigné, L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

REGLEMENT A L'EFFET D'ANNEXER UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA PAROISSE DU SAULT AU RECOLLET A LA CITE DE MONTREAL.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Cité de Montréal d'annexer à son territoire la partie du territoire de la paroisse du Sault au Récollet, connue et désignée sous les Nos 332, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488 et partie de 490, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, pour faire partie du quartier Saint-Denis, et que cette annexion ne peut que produire des avantages mutuels pour les deux municipalités, le Conseil de la Cité de Montréal décrète ce qui suit : —

Section 1. — Le territoire ci-après décrit fera partie du quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal à toutes fins municipales quelconques : —

"Ladite partie du territoire de la paroisse du Sault au Récollet, connue et désignée sous les Nos 332, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488 et partie de 490, et leurs subdivisions, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, est située sur la limite nord-ouest du quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal, et est bornée comme suit : — au nord-est par les lots du cadastre Nos 481 et 333 de la paroisse du Sault au Récollet ; au nord-ouest par les lots du cadastre Nos 186, 204, 213, 217, 224, 225, 226 et 228 de ladite paroisse du Sault au Récollet ; au sud-ouest par la paroisse de Saint-Laurent et par le quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal ; au sud-est par ledit quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal."

Section 2. — Par l'adoption du présent règlement, le territoire annexé est et sera incorporé à la Cité de Montréal, comme faisant partie du quartier Saint-Denis, et sera soumis à tous les règlements de ladite Cité de Montréal et à tous les devoirs et obligations prescrits par la Charte de ladite Cité de Montréal et les statuts qui l'amendent.

CONFEDERATION DU CANADA,
Province de Québec,
Cité de Montréal.

Je certifie que ce qui précède est une vraie copie du règlement qui a été adopté en deuxième lecture à une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue lundi, le quatrième jour de juin 1906, et qui sera pris en considération par ledit Conseil et présenté pour une troisième lecture après l'expiration de trente jours à dater de sa dernière publication, conformément à l'article 10 de la section V de la charte de la Cité de Montréal, 62 Vict., chap. 58.

Signé, L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 4 septembre 1906. 4.11.25

Service des Incendies

Aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, pour ouvrages en brique, en terra-cotta et en béton, au nouveau poste de pompiers No 5, rue Berthelet, seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDI MIDI, le 4 octobre prochain.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté payable à l'ordre de la Ville de Montréal, au montant de 10 pour cent, si le prix demandé excède $1,000, et 15 pour cent si le prix est de $1,000 ou moins.

Le tout conformément aux plans et devis qui pourront être examinés au bureau de M. A. F. Dunlop, architecte, 72 édifice Temple, rue Saint-Jacques.

La Commiss on ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

Bureau du Greffier de la Ville,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 24 septembre 1906.

Voitures de The Ledoux Carriage Company

Neuves et d'occasion pour la ville et la campagne, d'un style distingué et d'un fini élégant.

CORPS D'AUTOMOBILES,

Capotes d'automobiles, Vieilles capotes recouvertes, Soufflets, Porte-bagage, Pneus intermédiaires, Paravents.

The LEDOUX CARRIAGE Co. Ltd,
MONTREAL

AMUSEMENTS

STADIUM

PATINAGE A ROULETTES

Fanfare tous les soirs de 8 à 11 (dimanche compris), aussi le samedi et le dimanche après-midi, de 2 à 5.

Afin de faciliter la location des patins et éviter l'encombrement au vestiaire, le patinage commence une demi-heure plus tôt et finit une heure plus tard que la fanfare.

Ceux qui ne sont pas membres. — Admission, après-midi et soir 10c. Patins à roulettes, 15c de l'heure.

Commençants (dames et messieurs), membre ou non, enseignés gratis tous les jours, de 10 à 12 a.-m. Admission 15c y compris l'usage des patins.

TOUTE CETTE SEMAINE L'UNIQUE FRANK ROWLEY

LE SEUL PATINEUR SANS JAMBES AU MONDE. PATINERA AVEC VOUS A TOUTES LES SEANCES.

Pas d'intermission. Prix habituels d'admission 10c.

268—n

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
40 rue Ste Catherine. Tél. Bell Est 1776. Tél. 41 Marchands 320. Semaine du 24 Septembre : —
"LE FRISSON DE L'AIGLE"
Prix, Matinées 10c, 15c, 20c, 25c et 30c. Prix, Soirées 10c, 20c, 35c, 40c et 50c. Semaine prochaine: LE CADET DE GASCOGNE. 272—6

THEATRE DES NOUVEAUTES — Comédie Française. Tél. Bell Est 1395.
Semaine du 24 septembre "Le Député de Bombignac"
Comédie en 3 actes, par A. Bisson. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine: RUY BLAS 272-6

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 24 Sept. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 50c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 273-6

KENETOSCOPE COIN VISITATION ET ONTARIO.
Vues Animées. Admission : Matinée 5c, 10c. Soirée : 10c, 15c. 273-6

MONUMENT NATIONAL
LUNDI SOIR, 1er Oct.
CONCERT
Plamondon
Billets: $2.00, $1.50, $1.00.
SHAW, 370 Ste Catherine Ouest.
ARCHAMBAULT, 312 Ste Catherine E.
274—5 E

HIS MAJESTY'S
"M ROBERT MANTELL"
dans ses productions Shakespeariennes. Changement de programme tous les soirs. 273-6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinée: Mercredi et Samedi.
THE ARRIVAL OF KITTY 273-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs. Cette semaine The Master Workman. Prix : 10, 20, 30, 35 et 50 c. Semaine prochaine, Ruled off the Turf. 273-6

ROYAL — Toute cette semaine. Mat. tous les jours. BROADWAY GAIETY GIRLS. Semaine proch. : Troupe de Sam Devere. 273-6

ORDRES DU LIEUT. COL. MACKAY COMMANDANT

Il y aura parade du 65ème régiment C. M. R. Mercredi, le du 26 courant à 8 hrs p.m. en vue des exercise préparatoires aux manœuvres du jour d'Actions de Grâces. Uniforme : Petite Tenue.

Par Ordre,
Louis H. Archambault, Capitaine.
Adjudant pro. Tem. 65ème Regt.
269—mM n

UNE FAMILLE DE CINQ GENERATIONS

La famille de Mme veuve Amable Cazelais, de la rue Aqueduc, qui compte cinq générations.

Il n'y a pas qu'à la campagne où l'on voit des vieillards vivre assez longtemps pour voir grandir des enfants de la quatrième génération.

On trouve même dans nos villes de ces heureux compatriotes qui font honneur à la nationalité à laquelle ils appartiennent en donnant l'exemple d'une vie longue et prospère, d'une vie dépensée en probité et en sobriété.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un groupe représentant cinq générations, dont la première se trouve Mme veuve Amable Cazelais, de la rue Aqueduc.

Mme Cazelais porte allertement ses 85 ans et elle est la dernière dans sa famille à songer qu'un jour, elle devra quitter, pour un séjour meilleur, ce foyer où elle vieillit heureuse, entourée de l'amour et de la délicate sollicitude de ses enfants et petits-enfants.

Mme Cazelais a sept enfants vivants, dont l'aîné, Emélie, épouse de Napoléon Payette, est âgée de 64 ans.

Les autres enfants sont Adéline, Caroline, Alphonse et Amable. Paul Cazelais, et Delphine, épouse de M. Paul Desjardins, agent d'assurances.

Anna, fille de M. et Mme Napoléon Payette, et mariée à M. Joseph Lenoir, dit Roland.

Vient ensuite la quatrième génération dans la personne de Mme Emile Lachaine, de son nom de fille, Anna Lenoir dit Rolland, qui est âgée de 19 ans.

M. et Mme Lachaine ont un fils âgé de quatre mois, Louis-Emile.

Sur la photographie ci-contre on voit la vénérable octogénaire tenant sur ses genoux son arrière-petit-fils.

L'heureuse trisaïeule compte aujourd'hui quinze petits-enfants.

Malgré son vieil âge, la vénérable aïeule encore est vigoureux.

Dans les petites veillées de famille, elle sait prendre part aux divertissements et trouve encore quelque bonne histoire à raconter aux petits et même aux grands.

LA PEINTURE SOUS-MARINE

M. Walter H. M. Pritchard, un artiste distingué, qui fait une spécialité de peindre sous l'eau, est à opérer en ce moment dans les eaux de la Californie.

Il prétend qu'il est impossible de rendre les couleurs ou ce qu'il appelle la scène de l'atmosphère sous-marin en demeurant au-dessus de la surface des eaux.

Cet artiste peintre d'un nouveau genre s'enfonce sous l'eau dans un accoutrement de scaphandrier muni de lunettes très fortes. Il se sert d'un chevalet et d'une palette faits de fer. Il peint sur du canevas préparé à l'huile et d'après un procédé spécial et qui lui donne la résistance du cuir. Ses pinceaux sont enduits d'huile et recouverts d'étuis en fer. Il peint environ vingt minutes et revient à la surface pour respirer pendant dix minutes.

Les rochers et récifs vus à distance sont, paraît-il, d'un effet inconcevable.

M. Pritchard a vu venir vers lui des bancs de poissons immenses et l'entourer avec une curieuse avidité, puis s'enfuir précipitamment au premier mouvement. Il affirme qu'il se passe au fond de l'eau des scènes d'une beauté indescriptible.

M. Walter H. M. Pritchard, le fameux peintre sous-marin.

$755 POUR DEUX DOIGTS

L'hon. juge Curran a condamné la compagnie du Grand-Tronc à payer à M. Skatekan la somme de $755 de dommages-intérêts pour la perte de deux doigts de la main droite. Le demandeur manoeuvrait une grue qui a été jugée en mauvais ordre par la Cour; la Cour tient pour ce fait la Compagnie responsable de l'accident.

ACCIDENT OU CRIME

Ste-Catherine, Ont., 25. — Le coroner Harod de Thoroid a ouvert une enquête sur la mort d'un jeune garçon de 12 ans, Clifford Liddicoat, trouvé mort dans le Bois de Wilson, vendredi dernier. La mort avait été occasionnée par une arme à feu.

Malgré les recherches de la police aucun indice, permettant de connaître le coupable, n'a pu être découvert.

LE TRAMWAY ET N. D. DES NEIGES

Si la ville convient d'élargir le chemin de la Côte des Neiges, qu'adviendra-t-il?

UN RACCORDEMENT

Reliera le terminus de la rue Guy à la voie du Park & Island dans la ville voisine

LA FRANCHISE PROMISE

La fameuse question des amendements à la charte de la Ville de Notre-Dame des Neiges est encore remise à lundi prochain. On s'est contenté hier d'étudier ces amendements, de prendre des notes, de retrancher quelques articles inutiles du projet d'amendement, et de remettre le tout à la séance du premier octobre.

Le conseil municipal de la ville Notre-Dame des Neiges a siégé, hier soir, dans le but de discuter les amendements à la charte de la ville. Le maire Brunet présidait.

Etaient présents : MM. les échevins Provost, McKenna, Lacombe, Sarrasin et Higguebotham.

Le rapport de la commission spéciale, re la propriété Lacombe, relativement à l'achat de cette propriété, est accepté à l'unanimité. Il s'agissait d'acheter la propriété pour construire le nouveau système d'égouts et la ferme d'épuration.

LES TRAMWAYS

M. l'échevin McKenna fait rapport au sujet de l'entente avec la Cie des Chars Urbains sur les taux nouveaux du service entre Montréal et la ville Notre-Dame des Neiges.

M. Duncan McDonald a déclaré, dit l'échevin McKenna, que si le chemin de la Côte des Neiges était élargi, la compagnie construirait un raccordement à partir du terminus de la rue Guy jusqu'à la ligne du Parc et de l'Ile. Alors on pourra accorder les taux de la ville et une correspondance pour le raccordement susdit, en échange de la franchise et de l'exemption de taxes pour trente ans offertes par le conseil à la Cie des chars Urbains. Les plans d'élargissement ont été examinés par MM. McKenna et Duncan McDonald, gérant de la Cie des Tramways, hier matin à l'hôtel de ville de Montréal, et un projet de règlement sera soumis au conseil de Notre-Dame des Neiges, à la prochaine réunion régulière mensuelle du conseil.

LA PROPRIETE SHAKESPEARE

M. Robb, trésorier de la ville de Montréal, au cours d'une entrevue avec le maire Brunet et l'échevin McKenna, de Notre-Dame des Neiges, a fait l'étrange découverte suivante, d'après le maire Brunet, qui en a fait part au conseil : Depuis 1885, la ville de Montréal paye inutilement, à Notre-Dame des Neiges, une quinzaine de dollars de taxes par année pour cette propriété, laquelle appartient à Montréal pour les fins du Parc de la Montagne. M. Robb croyait que Montréal était redevable à Notre-Dame des Neiges pour les taxes de cette propriété alors que la ville n'est pas imposable.

Ceci a paru surprendre tout le monde, y compris les représentants de Notre Dame des Neiges, qui se trouvent à devoir une somme approximative de trois cents dollars pour ces taxes à la ville de Montréal, l'argent ayant été perçu pour une taxe qui n'aurait pas dû être imposée.

Lors des projets de construction de l'hôpital ou camp volant pour tuberculeux, la ville des Neiges frappa les projets d'opposition et menaça, si on leur donnait suite de percevoir les arrérages de la taxe. On répondit alors, à Montréal, que la Ville des Neiges n'avait pas le droit de réclamer ces arrérages, attendu que la propriété ne lui appartenait pas, mais qu'elle était inscrite sur les rôles d'immeubles de la Cité de Montréal.

LA RUE BOULEVARD

MM. Williamson offre la rue Boulevard au Conseil à condition que la ville paie $300 pour la longueur de 66 pieds par 33 maintenant utilisée par la Cie du Parc et de l'Ile en permettant à M. Williamson de poser des poteaux des rails et des fils pour la Cie des tramways; que la rue soit nivelée; que des trottoirs soient construits, et qu'un service d'eau soit accordé aux résidents de la dite rue sans qu'il en coûte un sou à M. Williamson, même pour les frais de notaire etc., lors de la passation du contrat de cession.

Le Conseil trouve que la proposition est un peu à l'avantage de M. Williamson. Cette somme de $300 est dûe par la Cie du Parc et de l'Ile et M. Williamson dit qu'il ne peut l'encaisser parce que la ville est trop pressée d'avoir la rue. La somme est dûe depuis treize ans, dit l'échevin Provost.

LES MAISONS DE RAPPORT

M. Loynachan, un simple citoyen, s'oppose à la construction de maisons de rapport sur cette rue du Boulevard, attendu que ces maisons réduisent la valeur de la propriété.

M. Loynachan dit au représentant de "La Presse" que les contribuables ont acheté leurs propriétés, ici, dans le but de construire des villas ou des hôtels privés, avec jardins où ils pourront jouir de l'air frais et de la tranquillité qu'on ne pourrait jamais trouver dans un endroit où les maisons de rapport existent.

Un comité formé de MM. le maire Brunet et l'échevin McKenna, aura une entrevue avec la Cie du Parc et de l'Ile au sujet de cette rue.

Quelques citoyens assistaient à l'assemblée. Plusieurs de leurs suggestions ont été acceptées quant aux amendements projetés de la charte.

LA COMPAGNIE DE L'EXPOSITION DE MONTREAL EN LIQUIDATION

Messieurs Paul Galibert, Peter Lyall, George W. Sadler, Hector Prévost, William Ewing, Thomas Gauthier, J. C. Stevenson et T. H. Trenholme ont donné avis qu'à la dernière assemblée de la Compagnie d'Exposition de Montréal, tenue le 16 août dernier, on a adopté une résolution pour mettre la compagnie en liquidation volontaire. Les liquidateurs réaliseront l'actif de la compagnie et distribueront le surplus entre les actionnaires.

MR. OZIAL ROUNDS.

Un Citoyen de Welland trouve du Soulagement dans Pe-ru-na

IL SOUFFRIT PENDANT 15 ANS

M. Ozial Rounds, Welland, Ont., un marchand de bois retiré et demeurant à Welland depuis un demi-siècle, écrit:

"Pendant les quinze années antérieures à 1900, j'ai souffert de l'asthme des foins et de diarrhée chronique. Je devins faible et émacié et j'étais torturé par l'insomnie.

"Plusieurs médecins éminents me traitèrent, mais malgré leurs soins, j'étais plus mal que jamais. De fait, j'étais dans la plus misérable condition qu'un homme puisse être.

"Cependant, après avoir essayé Peruna, je m'aperçus d'une amélioration. Cela m'encouragea, j'en continuai l'usage et après plusieurs bouteilles de votre précieux Peruna je revins complètement à la santé à mon grand étonnement et à celui de mes amis.

"Si, vu mon âge avancé, 83 ans, j'ai retiré de si grands bénéfices de l'usage de Peruna, après de si longues années de souffrances inutiles, il ne saurait y avoir de doute sur l'efficacité de son emploi par des personnes plus jeunes."

NOCES D'OR DE M. ET Mme BERNIER

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Weedon, 25. — La paroisse de Saint-Janvier de Weedon, ces jours derniers, a assisté à de touchantes fêtes jubilaires en l'honneur de Monsieur et Madame Louis Bernier, qui célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage, entourés de leurs nombreux descendants.

M. et Mme Louis Bernier, qui viennent de célébrer leurs noces d'or à Saint-Janvier de Weedon.

M. Louis Bernier est né à Sainte-Rosalie, comté de Bagot, en 1836, et Madame Bernier, née Labonté (Rose Delima), est originaire du même lieu où elle est née en 1835. Ils eurent 13 enfants dont 11 sont vivants, 60 petits-enfants, dont 47 vivent encore.

Il était imposant de voir cette grande famille Canadienne-française unie au pied du Saint-autel pour remercier Dieu de ses faveurs passées.

M. l'abbé Jos Lefebvre, curé de la paroisse, présidait la cérémonie.

Madame Adolphe Tanguay, a bien voulu prêter son concours en présidant à l'orgue, ainsi que les Dames et Messieurs du choeur de chant, qui ont bien voulu rehausser cette belle cérémonie par des cantiques appropriés à la fête.

La fête profane chez les époux a été des plus gaies et des plus entraînantes.

LA COUR D'APPEL DU MANITOBA

Winnipeg, 25 — La nouvelle Cour d'Appel du Manitoba a été inaugurée hier. La cérémonie a été solennelle. Le Banc, le Barreau et les notables de la ville de Winnipeg étaient présents.

Le juge en chef Howell, les juges Richard, Perdue et Puppen étaient sur le Banc. Sur l'invitation du juge en chef, l'hon. A. C. Killam, commissaire des chemins de fer, et ancien juge de la province du Manitoba, a pris place auprès des juges.

M. J. A. M. Aikins, C.R., président du Barreau du Manitoba, a souhaité la bienvenue aux honorables magistrats.

L'hon. juge Howell a répondu en termes choisis, et la Cour s'est de suite mise à la besogne.

COMTE DE L'ASSOMPTION

L'Assomption, 24 septembre. — La convention libérale du Comté de l'Assomption aura lieu d'ici à 10 jours, et tout le comté est déjà en ébullition. Du côté libéral, plusieurs candidats poussent déjà de l'avant, et l'on cite particulièrement Messieurs Philippe Papin, Pol Lachapelle et Joseph Archambault.

Si l'un de ces trois candidats est choisi par la convention, les conservateurs ont décidé de lui opposer Monsieur Marion.

DEUX OBLATS A ST JANVIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Janvier, 25 — Les RR. Pères Joseph et Alfred Chaumont, missionnaires du Manitoba, et natifs de Sainte-Anne des Plaines, sont à Saint-Janvier, en visite chez leurs nombreux parents et amis. Dimanche de la semaine dernière, le Rév. Père Joseph a célébré la messe et son frère a prononcé le sermon de circonstance.

NAVIGATION

VAPEURS TRANSATLANTIQUES
Du Chemin de Fer Pacifique Canadien
ROYAL MAIL SERVICE
LES PLUS JOLIS, LES PLUS RAPIDES
"EMPRESSES"

MONTREAL, QUEBEC ET LIVERPOOL
29 septembre, samedi . . . . . Lake Erie
5 octobre, vendredi . . Empress of Iceland
13 octobre, samedi. . . . . Lake Manitoba
Et service hebdomadaire par la suite.
MONTREAL A LONDRES DIRECT.
Et de là à Anvers.
30 sept. Montrose, (2ième classe) . . . $40.00
*7 octobre. . . . . Montréal
*14 octobre. . . . . Montezuma
*16 octobre . . . . . Mount Royal.
MONTREAL A BRISTOL.
(Quai Avonmouth).
*22 septembre . . . . . Monmouth
*6 octobre. . . . . Montcalm
LES S.S. LAKE CHAMPLAIN ET LAKE ERIE ne transportent que des passagers de 2ième classe, qui sont logés dans la meilleure partie du vapeur. à $42.50 et $45.00 : 3ième $26.50.
Lake Manitoba, 1ère, $65.00 en montant; 2ème, $40.00; 3ème, $26.50.
Empresses — 1ère, $80.00 à $500.00 : 2ième $45.00 et $47.50 ; 3ième, $28.75.
*Les steamers ainsi marqués ne portent pas de passagers. 144-mjs-n

LIGNE DOMINION

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.
S.S. Canada. . . { 1re cabine..... $75.00 / 2me cabine..... $42.50
S.S. Dominion. . . { 1re cabine..... $70.00 / 2me cabine..... $40.00
S.S. Ottawa, une seule classe. . . . $45.00
S. S. Kensington, une seule classe. $42.50
S. S. Southwark, une seule classe... $42.50
Pour plus de renseignements s'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.
*LA SAVOIE. . . . . septembre 27
*LA PROVENCE . . . . . octobre 4
*LA LORRAINE . . . . . octobre 11
*LA TOURAINE . . . . . octobre 18
*LA SAVOIE. . . . . octobre 25
*LA PROVENCE. . . . . novembre 1er
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

OTTAWA RIVER NAV. CO.
A OTTAWA, . . $2.50
EXCURSION A CARILLON, $1.00
Prenez le train de 8 a.m. pour Lachine.
RAPIDES LACHINE
Prenez le train de 4.21 p.m. du G. T. R. pour Lachine.
Dernier voyage de la saison
Mercredi, 26 Septembre.
266—n

R & D Richelieu & Ontario Nav. Co.
Voyages Superbes sur l'Eau
Sante, Repos et Distraction
LIGNE MONTREAL - TORONTO — Via Mille Iles et Rochester, N.Y., lundis, mercredis et samedis à 2.15 p.m.
LIGNE MONTREAL - TORONTO - HAMILTON, via Mille Iles et Baie de Quinté, lundis, mercredis et vendredis à 2.30 p.m.
LIGNE MONTREAL - QUEBEC. — Tous les jours à 7 p.m.
LIGNE DU SAGUENAY. — De Québec, mardis et samedis à 8.30 a.m.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177—n

DISTINGUE VISITEUR DE LA VIEILLE FRANCE

M. Richard Waddington, industriel, sénateur, président de la Chambre de Commerce de Rouen et membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de cette même ville, est actuellement en voyage au Canada et sera de passage à Montréal dans quelques jours.

Ainsi que l'indiquent ses nombreux titres, Monsieur Richard Waddington est un homme de talent supérieur et d'une activité rare.

Chef d'un très important établissement industriel, se livrant en sa qualité d'homme public à de très laborieux travaux parlementaires, Monsieur Waddington est aussi un écrivain distingué et un orateur éloquent.

Le sénateur Richard Waddington, de France, qui viendra prochainement visiter Montréal.

Son discours de réception à l'Académie de Rouen avait trait à une époque importante de l'histoire du Canada et fut particulièrement remarqué.

Il s'est, en cette occasion, révélé un admirateur sincère des pionniers de cette terre autrefois française de l'Amérique.

Admirateur non moins sincère du Canada d'aujourd'hui, il est venu à plusieurs reprises constater de visu sa marche rapide vers le progrès et son voyage actuel a encore le même but.

La santé dépend du sang pur. Salsepareille de Hood donne les deux. (10)

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Excursions à Bon Marché
Boston, Mass. $10.00
Springfield, Mass. 9.50
Worcester, Mass. 9.85
Billets bons pour aller le 2 et le 3 octobre. Valables pour le retour jusqu'au 22 octobre 1906.

MONTREAL BOSTON
et points intermédiaires dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Deux trains dans chaque direction tous les jours. Départ de Montréal: 9.01 a.m.; 8.40 p.m. Arrivée à Boston: 6.55 p.m.; 8.05 a.m.
Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagons-lits et chars directs sur les convois de nuit.

TAUX REDUITS
JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.
Billets de colons de seconde classe de Montréal à
SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND. . . $48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. . . . $45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO. $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES. $49.00
VILLE DE MEXICO. $48.00
Taux bas pour plusieurs autres endroits.

CHARS-DORTOIRS POUR TOURISTES
Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.
POUR LE CONFORT VOYAGEZ par le CHEMIN de FER du GRAND TRONC.

MONTREAL-PORTLAND
Des wagons-lits Pullman circulent maintenant entre Montréal et Portland attachés aux trains partant de Montréal à 8.01 p.m., tous les jours, et de Portland à 8.30 p.m., tous les jours.
Les wagons-restaurants palais quittent Montréal à 8 a.m., tous les jours pour Portland et de Portland à 8.15 a.m., tous les jours pour Montréal.

SERVICE DE TRAIN AMELIORE MONTREAL—OTTAWA
4 Trains par jour, dans les deux directions
QUITTENT MONTREAL à † 8.00 a.m. * 9.40 a.m., † 4.10 p.m., et * 7.30 p.m.
ARRIVENT A OTTAWA à † 11.00 a.m., * 12.40 p.m., † 7.10 p.m., et * 10.30 p.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

ECHOS DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 25. — Jeudi et vendredi dernier, le corps de musique italien "Sbraccia" a donné des concerts à Saint-Jean. Il y a eu chant; orchestre, mandoline, et surtout de la fanfare dont l'instrumentation et la façon d'interpréter étaient supérieures.

Il y a eu salle comble.

—Il y a eu, jeudi dernier, à l'Ile-aux-Noix, une excursion de personnes venues de Lacolle, Clarenceville, Saint-Georges, Saint-Sébastien, Sabrevois, Saint-Paul, et Saint-Valentin.

La fanfare de Lacolle accompagnait l'excursion.

Il y a eu partie de "base-ball", et, dans l'après-midi, on improvisa une tribune, et, sous la présidence de M. Noel, maire de la paroisse de Saint-Paul, MM. J. F. Saint-Cyr, Jacques-Cartier, avocats, et T. Brassard, notaire, de Saint-Jean, adressèrent la parole, au sujet de la lutte politique qui a commencé.

—M. Pierre Trahan, entrepreneur de cette ville, vient de commencer les travaux du nouvel hôtel que Madame A.N. Sabourin va substituer à l'hôtel St-James.

Cet hôtel sera construit à l'encoignure des rues St-Jacques et Allan.

Il mesurera 45 x 50 et aura trois étages. Il sera en pierre et en briques, et sera pourvu des améliorations les plus modernes.

—M. Edouard Lortie, commerçant bien connu, de cette ville, quittera Saint-Jean définitivement le premier octobre et s'en ira s'établir à Montréal. Sa maison est louée à M. Alphonse Bourassa, de Saint-Luc.

—Les chevaliers de Colomb, de cette ville, ont fait, avec la Société Permanente de construction du district d'Iberville, des arrangements en vertu desquels, ils auront d'ici le mois de mai 1907, le droit d'habitation de l'ancienne propriété MacDonald, et ce moyennant simplement le chauffage et l'entretien de la propriété.

On dit que les Chevaliers de Colomb ont l'intention d'y fonder un club, comprenant salles de lecture, salle de musique, gymnase etc., pour les Chevaliers exclusivement.

Les Chevaliers de Colomb sont actuellement une trentaine, à Saint-Jean.

LE TSAR SE PROTEGE

UNE FLOTTE PUISSANTE L'ESCORTE DANS SON VOYAGE EN FINLANDE.

Londres, 25 — On mande de Copenhague au "Morning Leader" que le tsar, dans son excursion en Finlande, est escorté de toute une flotte puissante. Les journaux comparent cette dernière à l'Armada de Rojestvensky.

Le yacht impérial est entouré chaque nuit d'un grand nombre de torpilleurs.

MENACE DE MORT

Paris, 25 — Le bruit court à Paris que l'empereur Nicolas II aurait quitté définitivement le territoire russe et que ce départ équivaudrait à une abdication. Aucune information digne de foi ne confirme cette rumeur, qui doit probablement son origine aux menaces de mort proférées contre le tzar par les terroristes russes, à la suite de l'exécution de Zénaïde Konoplianikovo.

Nicolas II est actuellement, avec sa femme et ses enfants, dans les eaux du golfe de Finlande, à bord de son yacht. Il n'a pas quitté le territoire russe. Son départ remonte au 13 septembre ; il est antérieur à l'exécution de la jeune femme condamnée à mort pour avoir assassiné le général Min. Les nouvellistes supposent que le tzar s'est réfugié à bord de son yacht pour échapper aux assassins. Mais sur quoi repose cette supposition ? S'il était vrai comme on le raconte, que Nicolas II eût été menacé par les terroristes jusque dans son palais de Péterhof, on ne voit pas pourquoi il serait plus en sûreté sur son yacht. Il est notoire que les idées révolutionnaires ont de nombreux adeptes parmi les marins de la flotte russe ; l'équipage du yacht impérial pourrait bien en compter dans ses rangs. Le pauvre tzar, s'il était vraiment aussi menacé qu'on nous le dit, aurait peu de chance d'échapper à la mort, même en se réfugiant dans les eaux finlandaises.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Excursions à Bon Marché
DE MONTREAL
Boston et retour. . . . $10.06
Worcester et retour. . . . 9.85
Springfield et retour. . . . 9.50
Billets bons pour aller les 2 et 3 octobre. Limite de retour jusqu'au 13 octobre 1906.

EXPOSITION D'HALIFAX
MONTREAL A HALIFAX ET RETOUR
Sept. 28 . . . . . $12.50
Sept. 23, 25, 30, Oct. 1er. . $18.50
Limite de retour, 9 octobre 1906.

LES CONVOIS D'OTTAWA
7—trains par jour dans chaque sens—7
QUITTENT LA GARE WINDSOR
†8.45 a.m. *9.40 a.m. *10.00 a.m
†4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.15 p.m.
Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.
QUITTENT LA GARE VIGER
†8.25 a.m., †5.45 p.m.
*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. ‡Le dimanche seulement.

$48.90
..POUR..
Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland
Jusqu'au 31 Oct. 1906
Seconde classe de Montréal.
Prix réduits pour plusieurs autres points.
Bureaux des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

CHEMIN de FER RUTLAND
Excursion à la Ville de NEW-YORK
JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1906
Aller et Retour au Prix d'un Billet Simple $10.65
Limite de retour, lundi, 8 octobre.
Pour détails complets, confort de wagons-palais et wagons-lits, s'adresser au bureau des billets de la ville, 130 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 458 et 4456.
H. J. HEBERT, Agent des billets de la ville. F. E. BARBOUR, Agent général. 266-11

CHEMIN de FER RUTLAND
EXCURSION A
Boston, $10.00 ; Worcester, $9.85 ; Springfield, $9.50.
Les 2 et 3 OCTOBRE 1906.
Limite du retour, le 13 octobre 1906.
Pour détails complets s'adresser au bureau des billets en ville, 130 rue Saint-Jacques.
Téléphone Main 4456 et Main 158.
F. E. BARBOUR, Agent général. H. J. HEBERT, Agent des billets en ville. 272—9

Chemin de Fer Vermont Central
Excursion d'automne à Boston, Worcester, Springfield, Mass. Billets bons pour aller les 2 et 3 octobre; bons pour revenir jusqu'au 13 octobre 1906. Prix pour Boston et retour, $10 ; prix pour Worcester et retour, $9.85 , prix pour Springfield et retour, $9.50.
Compartiments, chars-palais et wagons-lits jusqu'à Boston et Springfield, sans changement.
L'express de jour quitte la gare du Grand Tronc à Montréal à 9.01 a.m. Arrive à Boston à 6.55 p.m. à Springfield à 6.05 p.m., à Worcester, à 7.45 p.m.
L'express de nuit quitte Montréal à 8.40 p.m., arrive à Boston à 8.05 a.m. à Springfield, à 7.10 a.m. et à Worcester, à 8.59 a.m.
Pour billets, wagons-lits et chars-palais, s'adresser au bureau de la compagnie, 134 rue Saint-Jacques, ou aux bureaux des billets du Grand Tronc.
272—9 A. C. STONEGRAVE, Agent.

ORONHYATHEKA ET FOSTER

Leurs témoignages à l'enquête sur les opérations de l'O. I. F.

Toronto, 25 — Oronhyathéka, chef suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, a terminé, hier, son témoignage devant la commission spéciale des assurances.

La séance a été occupée par une enquête sérieuse sur les spéculations immobilières faites par les officiers de l'Ordre, sur les opérations de la Compagnie Great West Land. Le Dr Oronhyatheka admit, en transquestion serrée, que l'honorable George Eulas Foster avait comme directeur de la Union Trust Co., fait des placements sans l'autorisation des directeurs. Plusieurs députés fédéraux, des officiers supérieurs de l'Ordre, des financiers étaient intéressés dans ces placements. En 1902 l'Ordre avait $2,000,000 de placements sur 400,000 acres de terre dans l'Ouest.

Un des détails intéressants de cette dernière est la déclaration du Dr Oronhyatheka à propos de la Great West Land Company. Les 100 actions de cette compagnie offertes au Dr Oronhyateka ont été transférées par lui au syndicat et non à l'ordre comme on l'avait cru d'après ses déclarations précédentes.

Les avances faites par l'I. O. F. au syndicat foncier se sont élevées à $958,000.

L'honorable George Eulas Foster, député au Parlement, au cours de son témoignage a déclaré que la commission Royale, comme toute autre commission était restreinte à certaines règles, ce qui n'a pas paru plaire à Mtre Stevens.

TORPILLEUR AERIEN

Le ministre de la guerre de France présidera à l'essai du nouvel engin de guerre.

Paris, 25. — Le "Petit Parisien" dit qu'un ingénieur français, nommé Roudy, a inventé un torpilleur aérien qui peut rester dans l'atmosphère, durant plusieurs jours, en dehors de la portée des projectiles. L'inventeur prétend que son torpilleur peut monter, descendre et marcher contre le vent avec une aisance parfaite. Il peut porter des bombes et des grenades en temps de guerre.

Le ministre de la guerre fera faire l'essai du torpilleur de Roudy.

AMEUBLEMENTS DE SALON, SALLE A MANGER ET CHAMBRE A COUCHER

Aussi, Tapis, Prélarts, Rideaux, Cadres, Miroirs, Poêles, Matelas, Sommiers, oreillers en plume, etc., etc., et si vous voulez du beau, du bon, durable, et à meilleur marché que partout ailleurs, visitez notre établissement de meubles et tapis. Nous vendons sur un seul prix à 20 pour cent argent comptant et 15 pour cent à 30 jours. Venez nous voir nous sommes à votre service. F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine-Est angle Montcalm. Ouverte jusqu'à 9 heures le soir.

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moirs, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOUCHER — Un bon garçon boucher, d'Europe, connaissant l'abattage, charcuterie, ainsi que la boucherie d'hôtel, demande emploi. S'adresser 117 et 119 rue Windsor. A. Ducret. 273—3

CONTREMAITRE général, sobre et actif, connaissant très bien les plans et tracés de toutes descriptions, 10 ans dans le métier, bons certificats. C. D., 147 rue Bleury. 272—3

FEMME — On trouvera, au No 31 Vitré Est, une femme prenant des lavages à faire chez elle. 274—3

GARDE-MALADE — Delle Couvrette, garde-malade, $1.50. 458 Drolet. 274—1

HOMME, 26 ans, parle et écrit l'anglais, l'allemand et le français, sobre, énergique, demande position quelconque. Les plus hautes références. C. G. 234 Saint-Hubert. 273—3

HOMME connaissant les deux langues demande emploi chez un dentiste, pouvant prendre charge du laboratoire ou bien comme expéditeur dans une manufacture, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre, 17 avenue Aird, Maisonneuve. 274—2

JEUNE HOMME, 20 ans, diplôme d'instituteur de Fredericton, parle anglais, français avec facilité, demande emploi quelconque dans magasin à la ville ou ailleurs, connait aussi tenue des livres, gradué au High School, ne fait pas usage de boisson et tabac. Aucune offre d'emploi raisonnable ne sera refusée. Ecrire à Cam., 409 "La Presse." 271—5

JEUNE HOMME possédant les deux langues et très bien recommandé demande position de collecteur dans magasin de gros. Ecrire S. S., 441 "La Presse." 273—3

JEUNE HOMME diplômé, connaissant plusieurs langues, désire trouver n'importe quel emploi. Bonnes références et garanties. Ecrire V. V., 458 "La Presse". 274—3

JEUNE HOMME, 29 ans, expérience du commerce, possédant très bonnes références, demande emploi quelconque, prétentions modestes. Ecrire B., 452 "La Presse." 274—3

JEUNE homme désire une position, comme collecteur, donnera de bonnes références. Ecrire à C. C., 450 "La Presse." 274—3

JEUNE FILLE demandé place comme caissière, connaissant la tenue des livres, ou comme première vendeuse dans un magasin de modes, a trois ans d'expérience, peut fournir de bonnes références. Ecrire M., 657 "La Presse." 274—1

JEUNE fille parlant anglais, français, désire place comme commis ou répondre au téléphone. S'adresser après 7 heures p. m., 338 Frontenac. 274—3

LAVEUSES et repasseuses à la semaine, au No 274 rue Logan, ou au No 93 rue Dorchester Est. 274—1

MENAGERE demande emploi dans presbytère ou tenir la maison d'une personne seule. Meilleures références, garde-malade. S'adresser 72 Eléonore. 271—5

MODISTE demande emploi pour faire le plissage soleil des jupes. Prix raisonnable. S'adresser 84 Sainte-Catherine Ouest. 274—3

VOYAGEUR — Jeune homme marié, sobre et travailleur, parlant l'anglais, désire position comme voyageur dans la ville, pouvant fournir de bonnes références. Ecrire à M. N., 451 "La Presse." 274—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue St Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège (Belgique). 256—24

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon, 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 256—24

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande, de Bavière, donnerait leçons d'allemand. Adresse: A. W., 36A Drummond. 272—6

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Prononciation. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. grès rapides et prononciation correcte garantis. 22.25.27

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie, la seule qui permette d'écrire 120 mots par minute dans les deux langues, après 20 leçons. Comptabilité moderne. Cours préparatoire, comprenant grammaire, composition française, anglaise, arithmétique et spécialement conversation anglaise. Bas prix. Institut Sténographique Elie, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 22.25.27

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ; Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 80 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans 3 mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous pouvons vous placer dans 8 mois. Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 269—6

ELEVES DEMANDES — Leçons de mathématiques, physique et chimie. Professeur Flahault, licencié ès-Sciences, agrégé de l'Université Laval. 138 rue Saint-Denis. 273—3

ELEVES DEMANDES

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 261—24

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI boulanger demandé. S'adresser à J. H. Berthelet, Sault au Récollet. 270—6

APPRENTI bijoutier demandé, chez H. Senécal, 599 Sainte-Catherine Est. 274—1

AVANTAGE POUR UN NOTAIRE — Un jeune notaire, pouvant disposer d'un certain montant, pourra se procurer une position avantageuse, en s'adressant à L. Bédard, notaire, No 267 rue Ontario Est, Montréal. 272—3

BARBIER — On demande immédiatement un barbier. S'adresser au No 387 Centre. 273—2

BARBIER de première classe demandé, et un autre d'une couple d'années d'expérience. S'adresser à Beauchemin et Frère, 61 Saint-Gabriel. 274—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser O. Robitaille, 68 Est Notre-Dame, Montréal. 274—1

BARBIERS — On demande quelques bons barbiers d'expérience. Aussi, quelques jeunes compagnons, unionistes ou non seront les bienvenus. S'adreser chez le président de l'union, 366 Duluth. 274—1

BARBIER — On demande un bon barbier. Place permanente. S'adresser 975 Saint-Laurent, M. J. Labelle. 274—1

BOUCHER — On demande un bon boucher, avec références. S'adresser à W. Robidoux, 58 Turgeon. 273—6

BOUCHER — On demande un garçon comme boucher, deux ou trois ans d'expérience, parlant les deux langues. S'adresser coin Bourbonnière et Sainte-Catherine, Maisonneuve. 274—2

BOUCHER — On demande un boucher au No 2 Marquette, en face du parc Lafontaine. 274—2

BOUCHER — On demande un bbucher d'expérience, pour voiture et en dedans de l'étal. 745 Saint-André. Nap. Gendron. 274—1

BONS briqueteurs demandés. William Grace Company, Sainte-Anne de Bellevue. 273—6

COUTURIER-COUTURIERE demandés immédiatement, jeune couturier d'une couple d'années d'expérience, aussi bonne couturière sachant faire les boutonnières, bons gages, emploi permanent. Chs. Chabot 904 Ontario Est. 269—6

CLAVIGRAPHISTE demandé, jeune homme ou jeune fille, ayant quelques notions de tenue des livres et de clavigraphie. Connaissance de bon anglais requise. Ecrire à M. M., 446 "La Presse." 273—4

CONTREMAITRE

Jeune homme demandé, parlant les deux langues, pour prendre la direction de la salle des machines pour la confection des blouses de dames. Doit être capable de guider les aides. Ecrire à G., 559 "La Presse." 274—2 F

CONFISEURS — On demande confiseurs avec expérience dans les "boiled goods," "Jap," crème et le marsh-mallow. Emploi permanent et bons gages. The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster, Saint-Henri. 271—7

CONDUCTEUR—On demande un bon conducteur d'express. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 Notre-Dame Ouest. 274—2

CHAUFFEUR DEMANDE — Une maison de gros demande un bon chauffeur capable de réparer les tuyaux. S'adresser 324 Notre-Dame Ouest. 274—1

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier dans les réparations. S'adresser Z. Laurier, 1096 Saint-Jacques ouest. 274—1

COUTURIERS, COUTURIERES — On demande un apprenti, des couturiers et couturières dans les habits. S'adresser L. N. Grignon, 62 Boulevard Saint-Laurent. 274—1

COUTURIER — On demande un bon couturier dans les habits de pratique pour prendre charge d'une boutique. J. A. Larue, 61 Sainte-Catherine Est. 274—6

COUTURIER — On demande un bon couturier, place permanente, bons gages. S'adresser J. D. Normandeau, 831 Notre-Dame ouest. 274—1

COUTURIERS demandés immédiatement, deux bons couturiers. S'adresser à Jos. Dragon et Cie, 332 rue Saint-Joseph, Lachine. 274—2

COUTURIER — On demande un bon couturier pour travailler à la pièce, et un autre pour les réparations. S'adresser J. B. Dupont, 263 Sainte-Catherine Est. 274—1

CHARRETIER — On demande un homme comme charretier dans un clos de bois et charbon. S'adresser 58 rue Dorion. 274—1

CHARRETIER — On demande charretier d'expérience pour une épicerie. Se présenter avec références, chez Raymond Frères, 395 Boulevard Saint-Laurent. 274—1

CHARPENTIER-MENUISIER — On demande un homme sobre et compétent pour lever une petite bâtisse et d'autres ouvrages. Gages courants. S'adresser à Geo. H. Labbé et Cie, 348 avenue Delorimier. 274—1

CHARPENTIERS MENUISIERS — On demande des charpentiers et menuisiers. S'adresser C. Gagnon, 476 Drolet. 274—1

COMMIS — On demande deux bons commis d'expérience dans les marchandises sèches, au numéro 3562 Notre-Dame, Saint-Henri. 273—2

COMMIS Bar, 10 ans d'expérience, sobre, honnête, demande position. Fournira meilleures références. Français et anglais. S'adresser à E. A. B., 529 Centre. 273—3

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la marchandise sèche, pour tenir le département des Modes, à la verge, dans une manufacture. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 273-2

COMMIS — On demande un bon jeune homme comme commis dans un magasin de tapisserie et papeterie. Références exigées. Parlant les deux langues. E. A. Martineau, 341 rue Notre-Dame Ouest. 273—2

COMMIS — On demande deux commis d'expérience dans magasin marchandises sèches. S'adresser 202 Mont-Royal. 273—2

COMMIS — On demande un bon commis de bar. S'adresser 24 Lagauchetière Est. 274—1

COMMIS épicier demandé, possédant l'anglais et le français, ayant de bonnes références. S'adresser 2229 Saint-Laurent. 274—1

COMMIS — On demande un commis épicier non marié pour ouvrage général. E. Gariépy, 522 avenue Colonial, coin Rachel. 274—1

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien d'une couple d'années d'expérience. S'adresser Dr J. Leduc, carré Chaboillez. 274—1

COMMIS DE BAR—On demande un commis de bar et un garçon de table, connaissant le travail du bar, à l'Hôtel Côté, près du terrain des Shamrocks, de 18 à 22 ans. Prendre chars rue St Laurent Pho., Est, 1878. 274-1

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans la ferronnerie. S'adresser avec références, au No 316 Saint-Laurent. 274—1

COMMIS — On demande un jeune homme pour ouvrage général dans une épicerie. S'adresser J. R. Thérien, 747 Saint-André, coin Roy. 274—1

COMMIS d'expérience demandé dans l'épicerie, références exigées. S'adresser 771 Lafontaine, coin Plessis. 274—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour commerce de détail dans la chaussure. S'adresser Grocer's Exchange. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. 274—1

DISTRIBUTEUR — On demande un "driver" d'expérience pour vendre des sucreries. L. Martineau et Cie, 225 rue Dorion, Montréal. 269—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

DISTRIBUTEUR d'expérience demandé, pour faire la livraison, sachant parler les deux langues. S'adresser à Leduc, boucher, 1046 Saint-Laurent. 274—1

EBENISTES compétents, trois, demandés, 2 bons finisseurs et un bon tourneur. S'adresser, mentionnant gages, Canada Wood Mfg. Co., Ltd., Farnham, Qué. 274—6

EBENISTES, machinistes finisseurs de mécanismes de pianos et accordeurs, demandés. Ecrire à C., 459 "La Presse". 274—6

FINISSEURS de cuivre demandés. Emploi permanent à de bons hommes. Canadian Gen'l Electric Co. Limited, Peterboro. 272—3

FORGERON — On demande un bon forgeron d'expérience. S'adresser à Léopold Brodeur, Saint-Hyacinthe. 274-1

FORGERON DEMANDE — On demande un forgeron pour escalier en fer et croix d'église, et aussi un apprenti. S'adresser 256 Craig Est. 274—1

GARDIENS de nuit demandés. Ils devront être recommandables et sobres. Ecrire D. E., 555 "La Presse." 274—1

GARCON — On demande un jeune garçon parlant les deux langues, pouvant répondre au téléphone, pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser 706 New-York Life Bldg. 270—6

GARCON demandé pour faire les messages et chauffer les fournaises. S'adresser 141 Bleury. 272—6

GARCONS, trois ou quatre, âgés de 14 ans et plus, demandés. S'adresser J. Esplin, 126 rue Duke. 273—n

GARCON — On demande 2 garçons pour se rnedre utiles dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser à Mme Marchand, 305 rue Dame Ouest. 273-2

GARCON — On demande un jeune garçon comme messager et pour se rendre utile dans un magasin de tailleur. S'adresser 204 Bleury. 274—1

GARCON demandé pour le cuisine, au Café Balmoral, 334 Notre-Dame Ouest. 274—1

GARCONS de cloches parlant les deux langues, demandés. Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier. 274—1

GARCON d'environ 15 ans, parlant anglais, demandé pour salles d'exposition de meubles. S'adresser à Castle and Son, 568 rue Sainte-Catherine Ouest. 274—1

GARCON de bureau demandé, sachant la clavigraphie. S'adresser J. J. Beauchamp, avocat, 66 Notre-Dame Est. 274—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour ouvrage général. 90 Est Lagauchetière. 274—1

GARCON demandé pour la chambre de tréfilage. Gages $4.50 par semaine. Emploi constant. S'adresser immédiatement à 94 rue Mill. The Montreal Rolling Mill Co. 274—1

GARCON demandé, de 15 ou 16 ans, pour épicerie, ayant de bonnes références. S'adresser 356 Beaudry. 274—1

GARCON — On demande un garçon de cuisine pour laver la vaisselle. S'adresser 75 Ste Catherine Ouest. 274-1

GARCON demandé avec de bonnes références. S'adresser pharmacie Lecours et Décary, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. 274—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour faire les commissions. S'adresser au "Nationaliste," 20 rue Sainte-Thérèse. 274—1

GARCON — On demande un garçon désirant apprendre un métier consistant à travailler le bois. Référeces exigées. S'adresser chez Robin Frères, 135 rue Carrière. 274-1

GARCON — On demande un bon garçon ayant déjà travaillé dans les cuisines et capable de chauffer les fournaises, etc. 81 avenue Union. 274—1

GARCON actif demandé comme messager. Excellente occasion d'apprendre un métier. S'adresser Canada Newspaper Syndicate, 65 Dalhousie. 274—1

GARCONS — On demande deux garçons forts, de 15 à 18 ans, pour ouvrage permanent en dehors. S'adresser après 4 heures, au No 709 Berri. 274—1

GARCONS forts demandés. S'adresser 151 Craig Ouest. 274—1

HOMMES — On a besoin de 100 hommes Canadiens-français, pour les chantiers d'Ontario. Gages $26 à $35. Satisfaction garantie. L. E. Charlebois, 567 Saint-Paul. 272—6

HOMMES — On demande 1,000 hommes pour les chantiers, départ 4 fois par semaine. S'adresser Nap. Mathieu ou A. Labelle, 22 rue Bonsecours. 272—6

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons $3, $4, $5. 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 267—12

HOMMES demandés pour les chantiers, West North Bay, Wahnapital, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 271—6

HOMMES — On demande trois hommes d'expérience pour travailler dans les poêles d'acier. Ouvrage à l'année pour hommes compétents, chez P. Paradis, 276 Craig Est, en ville. 273—2

HOMMES demandés pour représenter Pépinières Internationales. Accessoires, y compris caisse d'échantillons gratis. Plusieurs bonnes vacances. La nouvelle saison commence. Le meilleur traitement garanti, remises régulières, plus hauts gages. Pour conditions écrire à Luke Brothers Company, Montréal. 270—mjs—n

HOMME — On demande, à l'Hôtel Cecil, rue Saint-Gavriel, un homme d'expérience pour ouvrir les huitres. 274—1

HOMME — On demande, pour la campagne, un homme pour prendre soin de deux chevaux et se rendre généralement utile. S'adresser à M. Longtin, 634 Notre-Dame Ouest. 274—1

HOMME — On demande un homme pour laver la vaisselle, pas d'ouvrage le dimanche, bons gages. 307 Saint-Jacques. 274—1

HOMME, ayant de l'expérience dans les réparations des poêles d'occasion, demandé. S'adresser 463 Boulevard Saint-Laurent. 274—1

HOMMES, des bons, demandés, pour vendre nos lumières. Devront parler les deux langues. Bon salaire. Diamond Light and Heating Co., 308 Craig Ouest. 274—1

HOMMES demandés dans un atelier de construction : des riveteurs (riveters), des poinçonneurs, des boulonneurs, (bolters), et des poseurs (laying out men). Seuls des ouvriers de première classe devront se présenter. Pour réponse, s'adresser au No S. F. 4, The Locomotive and Machine Co., of Montreal, Limited, Montréal. 25,27,28,1

HOMME demandé pour travailler dans la salle d'expédition des meubles. Un pouvant surveiller une chaudière à vapeur. Bons gages, emploi constant. Ecrire à R. S., 457 "La Presse." 274—1

HOMME demandé pour conduire une scie circulaire Diamond. De préférence un ayant de l'expérience. S'adresser à John Quinlan and Co., 7 avenue Hillside, Westmount. 274—1

JEUNES HOMMES demandés dans le département du calendrage. S'adresser au contremaître, à 7 p.m. Toilet Laundry Co, 290 rue Guy. 272—3

JEUNE HOMME, 24 ans, possédant instruction commerciale, incluant sténographie anglaise et française, demande position dans maison de commerce. Références de première classe. Ecrire Cam., 582 "La Presse." 272—3

JEUNES GENS pour apprendre la télégraphie afin de se rendre capables d'occuper des positions dans les stations de chemins de fer. Cour jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 22.25.27

JEUNE HOMME ou jeune fille, connaissant les amateurs de musique de la partie Est, demandé pour prendre des souscriptions pour les concerts de la Symphonie à l'Académie. Voir M. Veitch, Chambre 469, Edifice Temple. Phone Main 4734. 273—2

JEUNE HOMME demandé pour laver les bouteilles. S'adresser à M. Robin, aux entrepôts de la maison F. X. St Charles, rue Saint-Gabriel. 273—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 4

PHARMACIE

R. A. Taschereau

717 rue St Antoine, WESTMOUNT.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour aider à la livraison. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 Notre-Dame Ouest. 274—1

JEUNE HOMME demandé pour le nettoyage d'une salle. Références exigées. $4.00 par semaine et chambre, 310 Sainte-Catherine Ouest. 274—1

JEUNE HOMME fort et actif, parlant les deux langues, pour ouvrage général du magasin et de l'office, dans magasin de foin et grain. 663 Saint-Paul. 274—1

JEUNE HOMME intelligent, parlant anglais et français, demandé pour prendre la direction d'un entrepôt de ferronnerie en gros. Un connaissant la réception et la livraison — checking out — des marchandises préféré. Seules des personnes abstèmes doivent se présenter. Ecrire donnant références, âge et salaire attendu, à C. D., 552 La Presse". 274—1

JEUNE HOMME. — On demande un jeune homme pour servir la table et se rendre généralement utile dans la maison. Références exigées. S'adresser 36 rue Hutchison. 274-2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme sachant parler l'anglais et le fançais, pour ouvrage général dans une épicerie. Inutile de se présenter ne sachant l'anglais. Devra se présenter après 7 heures du soir, A. J. Rouleau, 605 Demontigny Est. 274—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 14 a 15 ans, possédant une bonne instruction, comme apprenti typographe. S'adresser au No 421 rue Saint-Paul. 274—1

JOURNALIERS — On demande 25 journaliers compétents, pour travailler à l'angle des rues des Conseillers et Sainte-Catherine. 274—1

JOURNALIERS — On demande 10 bons journaliers. S'adresser sur les lieux demain matin, entre 7 et 8 heures, coin avenue Fairmont et rue Hutchison, Montréal Annexe. 274—1

JOURNALIERS. — On demande des journaliers au coin des rues Rivard et au No 1765 Labelle. 274-1

MOULEURS en cuivre, ou mouleurs en fer demandés pour travailler le cuivre, aussi des "core-makers." Position stable et les meilleurs gages. Boutique libre. S'adresser à la Robert Michell Co., Ltd., avenue Bel-Air, Saint-Henri. 258—n

MEUBLIERS — On demande de bons meubliers, S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 Notre-Dame Ouest. 274—2

OPERATEURS — On demande des opérateurs dans les manteaux et costumes pour des ouvriers de 1ère classe. S'adreser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 273-6

ON DEMANDE un bon faiseur d'habits, — coats — pour prendre charge d'une boutique, ouvrage permanent, W. J. Harrington, coin Centre et Wellington. 274—1

POSEURS-FINISSEURS — On demande des bons poseurs-finisseurs. Forgerons dans les voitures, chez Bérard et Major, 35 Ste Catherine, Ouest. 274-1

POSEURS — On demande de bons poseurs d'appareils à eau chaude expérimentés. J. C. Lafrance, 233 Chambord. 274—1

POSEUR — On demande un poseur. Bons gages, place permanente. S'adresser à E. Lalonde, forgeron, 1496 Hôtel de Ville. 274-1

PRESSEUR — On demande un presseur dans les manteaux. M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 264—n

PRESSEUR D'HABITS — On demande immédiatement un presseur dans les habits de pratiques. S'adresser à Rudolph, 69 Boulevard Saint-Laurent. 274—1

POLISSEURS de pianos. Position stable, excellents gages. Ecrire O. O., 425 "La Presse." 273—3

POLISSEURS de meubles ou voitures compétents demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs, Bons gages. Ecrire à B., 550 "La Presse". 274—6

POLISSEURS de pianos compétents demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à A., 551 "La Presse". 274—6

PEINTRES — On demande de bons peintres chez Art. Laurin et Cie, 73 St Charles-Borromée. 274—1

PEINTRES — On demande de bons peintres, chez Art. Laurin et Cie, 73 St Charles-Borromée. 274—1

PEINTRES de première classe demandés. S'adresser mercredi matin, à 7 heures, 407 Saint-André. 274—1

PEINTRES — On demande cinq bons peintres chez Colas et Charest, 508 Boulevard Saint-Laurent. 274—1

PEINTRES — On demande deux peintres de maison au No 301A rue Montcalm. S'adresser ce soir, entre 6 et 7 heures. 274—1

PEINTRE et tapissier demandé au No 861 rue Saint-Denis. Inutile de se présenter sans être bien compétent. V. M. Boutillier. 274—1

PLOMBIERS — On demande de bons plombiers. Ouvrage permanent. S'adresser 1405 avenue des Erables, à Delorimier. 274—1

PLOMBIER — On demande un bon plombier "steamfitter," bons gages, ouvrage permanent. S'adresser 2023 Saint-Jacques, Saint-Henri. 274—1

PLOMBIER demandé immédiatement. 1317 Ontario Est. N. Saint-Georges. 274—1

PHOTOGRAPHE d'expérience demandé, avec références, pour poser des vues. On demande aussi un garçon actif et intelligent. S'adresser 360 Saint-Denis, coin Ontario. 273—2

REPASSEURS de linge de fantaisie demandés pour ouvrage fin. Toilet Laundry Co. 290 rue Guy. 273-6

REPRESENTANTS — Si vous êtes sans emploi, désirez-vous améliorer votre position, employer vos loisirs à un ouvrage agréable, payant jusqu'à $25 par semaine ? Demandez notre offre spéciale. Cie Déry et Fils, Montréal. 213—mjs—n

REMBOURREUR — On demande un bon rembourreur, capable de prendre charge d'une boutique ; ce doit être un ouvrier de première classe, ponctuel et sobre. Ecrire à B. C., 456 "La Presse." 274—1

SELLIER demandé, capable de faire les sellettes canadiennes de travail. S'adresser chez E. N. Heney Co., 333 rue Saint-Paul. 269—6

TAILLEURS

Trois tailleurs très expérimentés demandés pour Ottawa. Prix payés : habit sac — coat — à parement simple, $4.50 ; à parement double, $5.00 ; pardessus, $6.00 ; doublés en soie, $6.50 ; habits de gala — dress — $8.00 ; redingotes — frock — $8.00 — S'adresser The Gault Bros Co., Ltd., département des lainages. 274—2 F

TAILLEUR — On demande un tailleur de première classe en fourrure, chez H. R. Jos. Asselin, manchonnier, 1930 rue Saint-Jacques. Saint-Henri. 274-1

VOITURIER pour travailler le bois demandé, chez Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 274—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ASSORTISSEUSES et contrôleuses — checkers — d'expérience demandées. Elles devront parler anglais. Toilet Laundry Co. 290 rue Guy. 273—3

BLOUSES

Opératrices demandées pour faire des blouses de dames. Emploi permanent et meilleurs gages payés. Fil gratuit. S'adresser immédiatement, Mlle Moore, 4 rue Lemoine, deuxième étage. 264—12 F

CAISSIERE demandée pour magasin de chaussures devra savoir couramment l'anglais et le français, références et expérience nécessaires. Se présenter au Boston Shoe Store, coin Ste Catherine et Mansfield. 273-n

COUTURIERES demandées dans les pantalons de pratiques, aussi une faiseuse de boutonnières. Bons gages payés. Place permanente. S'adresser à 392 Saint-Jacques, quatrième étage ; déménagera bientôt au centre de la ville. 269—6

COUTURIERES — On demande des couturières de première classe. G. Stephenson, 67 Beaver Hall. 274—1

COUTURIERE — Vous trouverez une bonne couturière dans la lingerie en s'adressant 83 Beaudry. 274—3

COUTURIERE DEMANDEE — Jeune fille demandée avec un peu d'expérience dans les habits d'hommes. S'adresser 204 Bleury. 274—1

COUTURIERE — Toute personne qui désire avoir une dame couturière, pour faire de la couture à son domicile, pourra s'adresser au No 328 avenue Laval. Tout ouvrage général garanti. 274—1

COUTURIERES — On demande trois bonnes couturières au département de tailleur pour hommes. S'adresser à M. Loiselle, Henry Morgan and Co. 274—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière bien recommandée. S'adresser à Mme Richard, 59 rue Sherbrooke Ouest. 273—2

CUISINIERE — On demande au No 34 rue Sherbrooke ouest, une cuisinière bien recommandée. 272—6

CUISINIERE, une bonne demandée, ainsi qu'une fille de table. Elles devront fournir des références. S'adresser à 832 Dorchester Ouest. 273—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre, famille de 4 seulement. S'adresser 63 Drummond. 274—1

Collets

On demande deux opératrices pour poser les collets des chemises molles, aussi dix opératrices pour les autres parties des chemises. Emploi permanent et meilleurs gages. Fil fourni gratuitement. S'adresser à Mlle Parent, 4 rue Lemoine, 3e étage. 269—12 F

DEMOISELLE — On demande une demoiselle pour se rendre généralement utile dans une librairie. Ecrire S., 455 "La Presse." 274—2

EMPAQUETEUSES et plieuses de blouses et costumes-blouses de dames demandées. Beaucoup d'ouvrage et bons gages. S'adresser à M. Barry, à The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 274—3

FAISEUSES de blouses compétentes demandées, capables de prendre charge du département. Les plus hauts gages payés. Aussi retoucheuses et apprenties immédiatement. S'adresser à Mlle Snider, avenue du Collège McGill. 274—1

FEMME de journée demande emploi, ainsi qu'une bonne repasseuse. S'adresser 172 Lagauchetière Est. 272—3

FEMMES et filles demandées pour ouvrage général dans un hôtel. S'adresser 12 Carré Papineau. 273—6

FEMME — On demande une femme pour ouvrage général dans restaurant. S'adresser 201 Duluth, coin Rivard. 274—1

FEMME — On demande une femme pour ouvrage général, dans un restaurant. S'adresser au Café Dupéré, 17 Côte Saint-Lambert. 274—1

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre au No 324 rue Saint-Denis. Références exigées. 273—2

FILLES

Demandées pour apprendre à travailler les fourrures. Redmond Co., Ltd, 4 rue Sainte-Hélène. 25.27.29 F

FILLES demandées pour la chambre du calandrage. Toilet Laundry Co, 290 rue Guy. 273—3

FILLES — On demande deux jeunes filles pour servir dans un restaurant de tempérance. S'adresser 33 Vitré Ouest. 274—1

FILLE — On demande une fille de chambre, au New-York Restaurant, No 517 Saint-Jacques. 274—1

FILLE — On demande une fille d'expérience pour servir la table. Hôtel Russell, 532 Saint-Jacques. 274—1

FILLES DE TABLE

demandées dans notre nouvelle salle de thé. Références exigées. S'adresser à John Murphy, Limited, rue Sainte-Catherine Ouest. 274—1 F

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle. Bons gages, 170 Saint-Charles Borromée. 274-1

FILLE de salle demandée, bonne fille, Canadienne-française, comprenant l'anglais, avec expérience, pour prendre charge des salles, couchera à la maison, bons gages pour personne capable, Maison Parisienne, 81 avenue Union. 274—6

FILEUSE — On demande une fileuse pour cylindre, de première classe. Bon salaire. S'adresser Canada Tag and Label Ptg. Co., Ltd., 309 Notre-Dame ouest. 274—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les manteaux, pour Dame bons salaire. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 273-6

FINISSEUSES de manteaux de dames demandées. Hart Manufacturing Co., 13 Notre-Dame Est. 274—1

FINISSEURS DE FOURRURES

demandés immédiatement. The Redmond Co. Ltd, 48 rue Sainte-Hélène. 25-27-29—F

FINISSEUSE — On demande une bonne finisseuse dans les casques en fourrure, aussi un jeune garçon comme apprenti. S'adresser M. Vineberg and Co., 532 Saint-Paul. 274—1

FINISSEUSES demandées pour la fourrure, chez Z. Ginchereau, rue Sainte-Catherine, coin Beaudry. 274—1

INSTITUTRICES — La commission scolaire de Sainte-Anne de Stukely, demande une institutrice pouvant enseigner l'anglais et français, classe d'une trentaine d'élèves. Salaire $150. S'adresser G. E. Paradis, secrétaire-trésorier, Lawrenceville, Qué. 273—5

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée pour école élémentaire. Salaire $150. S'adresser à Jules Roger, secrétaire-trésorier, à Notre-Dame du Lans. 274—6

JEUNE FILLE demandée, sténographe, clavigraphiste, connaissant bien l'anglais. Ecrire Boîte Poste 1088, indiquant expérience et salaire demandé. 274—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour prendre soin des enfants et aider au ménage. S'adresser 1136 Saint-André. 274—1

JEUNES FILLES — On demande quatre jeunes filles pour département d'étiquettage. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 274—1

LAVEUSES et des repasseuses demandées. S'adresser 935 Saint-Dominique. 274—1

MODISTE — On demande une première modiste et des prépareuses dans les chapeaux. 1184 Saint-Jacques. 274—1

MODISTE — On demande une modiste d'une couple d'années d'expérience. 640 rue Berri. 274—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

LAVEUSES — On demande immédiatement de bonnes laveuses et repasseuses, emploi permanent, bons gages, 274 St André. 274—1

MODISTES — On demande deux modistes d'expérience dans robes et manteaux. S'adresser 137 Sainte-Elisabeth. 274—2

MODISTES — On demande des modistes, et aussi une fille respectable pour faire l'ouvrage de la maison. Devra parler anglais. S'adresser 97 rue Université. 274-1

ON DEMANDE une employée d'expérience dans les voiles et garnitures de robes. On paiera un bon salaire à une personne compétente. La Cie Hamilton Co., Limitée. 232—n

OPERATRICES demandées pour travailler aux habillements de garçonnets et robes d'enfants. Emploi constant. Fermé le samedi après-midi. John P. Black and Co., Ltd, angle des avenues Mont-Royal et Clarke. 265—24

OPERATRICES expérimentées demandées pour la confection des jupes, engagement à la semaine ou au morceau. Bons gages. Nous servons à chaque employé un bon diner chaud à la manufacture même. Il nous reste encore une dizaine de machines neuves à distribuer. American Costume Mfg Co, 88 McGill. 273—6

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES chemisières expérimentées demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 251—26

OPERATRICES

$7.00 à $10 par semaine peuvent facilement être faits dans la lingerie pour dames. Nous payons les meilleurs gages de la ville. Les commençantes sont payées à la semaine tout en apprenant. Nous fermons le samedi à 1 heure p.m. John P. Black and Co. Ltd., 123 Vitré Ouest. 273—7 F

OPERATRICE compétente demandée pour jupes tailleur, S'adresser à Wm Saint-Pierre, 41 et 43 avenue Union. 270—6

OUVRIERES demandées dans les départements d'overalls, chemises et pantalons. Ouvrage à l'année. Bons gages. Aussi une faiseuse de boutonnières. Montreal Shirt and Overall Co, 1446 Hôtel de Ville. 268—mjs—n

ON DEMANDE 75 opératrices de chemises et blouses sur machine à coudre. Ayant revisé nos prix, nous sommes en état de payer les plus hauts gages et de donner un travail constant. S'adresser immédiatement à 10 rue Saint-Pierre. 268—11

Piqueuses de Collets

On demande immédiatement plusieurs piqueuses de collets, aussi filles pour empeser et cirer. Emploi constant garanti. S'adresser à M. Powers, à The Standard Shirt Co, 213 avenue Delorimier. 273—4 F

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses à la buanderie Queen's Jubilee, 585 avenue Laurier, Mile-End. 270—6

REPASSEUSE de blouses expérimentée demandée. S'adresser Troy Laundry Co, Ltd., 35 Chemin du Bas de Lachine, Verdun. 274—2

Salopettes et Pantalons

On demande 40 opératrices pour faire des salopettes — overalls,—blouses—smocks—et de pantalons. Emploi permanent. Fil gratuit. Meilleurs gages payés. S'adresser The Standard Shirt Mfg Co, Ltd., 213 avenue Delorimier. 264—12 F

SAUCEUSES — On demande, sauceuses de chocolats et bonbons. Emploi permanent et bons gages. The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster, Saint-Henri. 271—7

STENOGRAPHE et clavigraphiste demandée pour travail de bureau. Elle devra bien écrire le français et bien savoir l'anglais. Ecrire, donnant références, à A., 440 "La Presse." 273—2

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'expérience dans les chapeaux. Bon salaire, engagement pour un an. S'adresser H. B. Orkin, 308 Boulevard Saint-Laurent. 268—n

VENDEUSES de chapeaux, rubans, etc., demandées ; aussi prépareuses et bon garçon fort pour commissions. The Fair, 511 rue Sainte-Catherine Ouest. 274—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante pas de lavage. S'adresser de midi à 2 heures, 203 Sainte-Catherine Est, J. B. Dupont. 259—n

SERVANTE DEMANDEE — Bonne servante pour hôtel de campagne. Ouvrage général, place à l'année. Devra s'adresser par lettre ou téléphone Bell à L. Charlebois, Pointe-Claire. 269—6

SERVANTE générale demandée immédiatement, personne âgée. S'adresser 115 Saint-Paul, avec de bonnes références. 270—6

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références. Lavage en dehors. Bons gages pour servante compétente. S'adresser No 820 Saint-Denis, après 11 heures du matin. 270—6

SERVANTES — Cuisinière et fille de chambre demandées pour une famille de 2 personnes, pas de lavage. Références demandées. S'adresser 810 Dorchester Ouest. 270—6

SERVANTE — On demande une servante au No 347 Rachel. 272—n

SERVANTE — On demande une fille de chambre avec références, pour petite famille. S'adresser 446 Sherbrooke Est. Tél. Est 1338. 272—3

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. Gages $10.00 par mois, S'adresser 116A Champ de Mars. 273—6

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage. S'adresser rue Lamontagne, No 355 Hampton Court, Appartement No 31. 271—6

SERVANTE — On demande une servante générale de première classe, bons gages. S'adresser immédiatement 106 rue Mance, Annexe. 271—6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage, ni repassage. 957 Saint-Denis, coin Rachel. 271—n

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant bien faire la cuisine, 4 personnes, on garde une autre fille, références exigées. 27 Carré Saint-Louis. 271—6

SERVANTE — On demande une servante générale. Références exigées, famille de 3 personnes, pas d'enfants, 998 Saint-Denis. 273-6

SERVANTE GENERALE demandée. Pas de lavage. Meilleurs gages. Références. 460 avenue Elm, Westmount. 273—3

SERVANTE — On demande une bonne servante, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 405 Saint-Hubert. 273—2

SERVANTE générale demandée, pour famille privée. S'adresser 899 rue Saint-Denis. 273—2

SERVANTE — On demande une servante au No 147 Cherrier. Bons gages payés. Pas de lavage. 273—6

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Pas de lavage. Bon chez-soi. 32 avenue Chesterfield, Westmount. Tél. Westmount 62. 274—1

SERVANTE générale compétente demandée immédiatement. Elle devra savoir la cuisine ordinaire. Bons gages à la personne voulue. Se présenter au No 21 rue Sainte-Famille. 274—1

SERVANTE bien recommandée pour petite famille, pas de lavage et très bon salaire sera payé. S'adresser 250 Est rue Sainte-Catherine. 274—2

SERVANTE — On demande une servante à 141 rue Mitcheson. 274—1

SERVANTE générale demandée, propre et respectable, au No 825 rue Saint-Urbain. De bons gages seront payés. 274—1

SERVANTES, deux bonnes demandées ; une comme servante générale et l'autre comme garde-malade. S'adresser 8 rue Sainte-Famille. 274—1

SERVANTE générale demandée, S'adresser 349 rue Jeanne d'Arc. 274—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, petite famille paisible, pas de lavage, bons gages. S'adresser 1244 rue Saint-Denis. 274—6

SERVANTE demandée, famille de deux personnes, bons gages, références exigées. S'adresser dans l'avant-midi, 619 Saint-André, près Sherbrooke. 274—6

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, avec références. S'adresser 1334 Saint-André. 274—1

SERVANTE DEMANDEE — Jeune fille pour famille de trois personnes, pas d'enfants. Devra coucher chez elle. Pas de lavage. 208 Saint-André. 274—1

SERVANTE demandée et une cuisinière, au No 57 rue Saint-Denis. 274-1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, bons gages. S'adresser 39 Saint-Christophe. 274—1

SERVANTE générale demandée, capable de faire la cuisine ordinaire. Certificats requis. S'adresser R. 30, librairie Chapman. 274—1

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, cuisine ordinaire, pas de lavage. Salaire élevé. 911 Saint-Denis. 274—2

SERVANTES — On demande deux filles de chambre, une qui sait coudre. S'adresser immédiatement à l'hôtel Riendeau. 274—1

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, pas de lavage. S'adresser au No 140 rue Visitation. 274—3

SERVANTE demandée au No 1854 Boulevard Saint-Laurent, ville Saint-Louis, en face de l'église. 274—2

SERVANTE générale sachant faire la cuisine demandée, au No 394 rue Sherbrooke Est. On garde une fille de chambre. 274—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour petite famille. 329A Sanguinet. 274—1

SERVANTE générale, pas de lavage. Salaire $12 par mois. S'adresser 52 carré Saint-Louis. 274—2

SERVANTE — Jeune fille demandée, 14 à 16 ans, pour prendre soin d'un enfant et aider au ménage. S'adresser à 24 rue Cherrier. 274—1

SERVANTE — Jeune fille demandée pour le ménage, bons gages, bon chez soi. Pas de lavage, 452 Demontigny Est, entre Saint-Christophe et Saint-André. 274—1

SERVANTE — On demande une servante à 194 rue Bishop. Pas d'enfants ni lavage. 274—1

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage. Personne de moyen âge préférée. Gages $4.00 par semaine. S'adresser 20 Chemin Sainte-Catherine, Outremont. 274—2

SERVANTE — On demande une servante compétente, pour deux personnes, très peu d'ouvrages avec une peu d'instruction, bon gages, références de ville exigés. Adresse, No 146 Ste Catherine Ouest. 274-1

SERVANTE demandée pour petite famille, gages 10 à 13 piastres par mois pour une personne capable et fiable. Avec les meilleures références. 1157 Saint-Jacques. 274—1

SERVANTE — On demande une servante, lavage en dehors. S'adresser 892A Cadieux. 274—1

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 1111A Saint-Denis. Bons gages. Pas de lavage ni repassage. 274—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés à la campagne, article de première nécessité, pour cultivateurs, agents, fromagers, cultivateurs, etc., qui avez des loisirs, écrivez tout de suite, très payant. National S. Co. Dépt. A., boîte 912, Montréal. 262—24

AGENTS DEMANDES — Représentants actifs, ville, campagne, pour "The Paul Gas Machine," correspondance ou entrevue entre 8 et 10 heures a.m. Harrison A. Demers, 965 Sainte-Catherine Est. 270—6

AGENT DEMANDE — Homme sobre, honnête, actif, pour solliciter dans la ville. Bon salaire. S'adresser 986 rue Saint-Laurent. 274—1

AGENTS demandés, expérience non requise. Nous vous enseignerons les moyens de vous faire vite une clientèle régulière. Mieux qu'un compte de banque. Ecrire sans tarder. Alfred Tyler, London, Ontario. 274—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec 4 à 500 piastres, par une maison vendant marchandises très payantes. Quelqu'un qui a expérience en affaires serait préféré. Ecrire W., 454 "La Presse." 274—1

LAVAGES DEMANDES

JEUNE FEMME demande une couple de lavages de famille, chez elle. Prix modéré. S'adresser 606 avenue Delorimier. 274—1

ON DEMANDE

MENAGE — On demande un ménage français, belge ou allemand, sans enfants, pour travailler à la campagne, la femme comme cuisinière, l'homme pour les travaux de ferme. Pas de lavages. Gages $35.00 par mois, nourriture et logement. S'adresser Baron de Champlouis, Danville, Qué. 274—8

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, magnifiques chambres meublées, améliorations les plus modernes, famille privée, prix modéré. S'adresser 144 Visitation. 272—7

A LOUER, chambres meublées, lumière Auer, poêle à gaz si demandé. S'adresser à 473 Ontario Est, coin Saint-André. 274—2

A LOUER — Magnifique chambre meublée, améliorations modernes, téléphone, lumière électrique, 50E avenue Laval, face carré Saint-Louis. Prix modéré. 274—3

BELLE grande et petite chambres meublées à neuf, avec améliorations modernes, bonne pension, belle localité, près du carré Saint-Louis. S'adresser 483C Saint-Denis. 273—2

BELLES chambres meublées à louer, grandes et petites, 249 Dorchester Est, place centrale, près Saint-Denis. 272—3

BELLES chambres meublées à louer, famille privée, localité tranquille. 318 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 274—3

CHAMBRE à louer, très belle chambre garnie, confortable et bien éclairée, système de chauffage, étage du bain, lumière Auer. Prix modéré. S'adresser 415 rue Saint-Denis. 272—3

CHAMBRES meublées, simples et doubles, lumière Auer, eau chaude avec usage de la cuisine. On parle anglais et français, 751 Cadieux. 272—3

CHAMBRE meublée à louer, convenable pour petit ménage, pas d'enfant, 102 rue Ontario Est. 270—6

CHAMBRE garnie à louer à l'étage du bain, avec gaz, garde-robe, famille privée, 591 Notre-Dame Ouest. 271-13

CHAMBRES à louer, deux belles chambres garnies à louer. S'adresser 520 rue Saint-Laurent. 273—3

CHAMBRE meublée à louer, famille privée, sans enfant, étage du bain, eau chaude, pour monsieur seulement. Prix modéré, 295 Saint-Denis. 271—6

CHAMBRE meublée à louer, avec garde-robe, bain, w.c. et gaz, famille sans enfants, prix modéré. 166A Montcalm, près de Sainte-Catherine. 25.27.29

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER — Deux bonnes chambres doubles et simples des plus confortables, étage du bain. Tél. Bell, prix modéré, 470 Notre-Dame Est, près Saint-André. 274—1

CHAMBRES sur le devant, meublées ou non, avec toutes les améliorations modernes et usage du téléphone. 416A Mont-Royal, près Saint-Hubert. 274—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRE en avant, garnie, à louer, sur étage du bain, pour une ou deux personnes, 322 Sainte-Catherine Est. 274—2

CHAMBRE meublée à louer, convenable deux ou trois personnes, poêle à gaz, eau dans la chambre, possession immédiate. 116 Dorchester Est. 274—3

DEUX chambres meublées sur le devant, communiquant l'une dans l'autre, véritable chez-soi, lumière Auer, usage du gaz, pour cuisine, garde-robe, famille française privée. 576 Saint-Laurent, prix très bas. 273—2

DEUX CHAMBRES garnies pour couple marié ou deux messieurs, avec pension, dans famille française. 128 avenue Laval, près carré Saint-Louis. 25,29

GRANDE chambre en avant, dans une maison privée, gaz, cuisine si désiré, 186 Ontario Est, en face du Mont Saint-Louis. 272—4

GRANDES chambres à louer, seules ou séparées, gaz, bain, meublées ou non. 1409 des Erables. Près chez McCready et usines Angus. 274—6

JOLIES chambres garnies à louer, chauffées à l'eau chaude, bain, w. c., lumière Auer, usage du téléphone. Prix modéré. 124 Saint-Denis. 272—3

SALON et chambre meublés à louer, avec pension, ameublement neuf, améliorations modernes, tapis de velours, gazeliers et cheminée. Téléphone. Famille privée. 325 Sherbrooke Est, près Saint-Denis. 272—3

309B SAINT-DENIS — Grande chambre meublée, sur le devant, étage du bain, garde-robe, améliorations modernes, déjeuner et souper si désiré. 273—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Belle grande chambre sur le devant, garnie ou non garnie avec usage de cuisine, très belle localité. 213 avenue Mont-Royal. 272—3

A LOUER, chambre simple, devant, garde-robe, maison tranquille, pas d'enfants, messieurs seulement, possession immédiate, $7.00, 3 minutes gare Viger. 127 Berri. 272—3

A LOUER, 2 ou 3 chambres sur le devant, dans famille privée. 47A Chambord. 274—1

BELLE chambre simple, très confortable, avec lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée. 308 Saint-Denis. 272—3

BELLE grande chambre sur le devant, avec gaz, bain. S'adresser 222 Saint-Christophe. 274—3

BELLE chambre avec deux gardes-robes, pas d'autre pensionnaire, pension si désirée. Famille privée. 341 Saint-Denis. 274—1

CHAMBRES à louer, avec usage du salon double et poêle à gaz, etc., très belle place pour un dentiste ; ça vient d'être réparé. Se présenter au No 379 rue Saint-Antoine. 272—3

CHAMBRES spacieuses, famille privée, pas d'enfant. Localité tranquille, couple marié ou messieurs. Usage téléphone. S'adresser 366 Saint-Hubert. Tél. Est 4249. 2272—3

CHAMBRE à louer dans une famille privée, pas d'enfant. S'adresser à 363 rue Richmond. 273—3

CHAMBRE — A louer, grande chambre meublée récemment, sur le devant, à l'étage du bain ; convenable pour deux messieurs, loyer $12 par mois. S'adresser entre 7 et 8 p.m., à 292 Parc Lafontaine. 272—3

CHAMBRE SALON à louer avec garde-robe, une autre petite en arrière, une personne qui aura son piano aura sa chambre à très bas prix. No 128 Ave Papineau, près Ste Catherine. 273-2

GRANDE chambre à louer, non meublée, avec garde-robe, 198 Sainte-Elisabeth, $6 par mois, famille privée, possession immédiate. 274—1

JOLIES chambres, vue magnifique, fenêtre donnant sur le carré Viger, localité centrale. Lumière Auer. 69A avenue Viger — Dubord. 274—3

MAGNIFIQUE chambre double à louer, sur étage du bain, avec pension, au No. 153 Boulevard Saint-Laurent. 272—3

MAGNIFIQUES chambres à louer, doubles et simples, au No 57 rue Saint-Denis, près carré Viger. 274—3

479 SAINT-DENIS — Grandes chambres à louer, avec les améliorations modernes, pour messieurs ou couple marié, dans une famille privée. 274—3

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez excellente pension avec chambres de première classe améliorations les plus modernes, usage téléphone. 259 Sherbrooke Est. 254—24

CHAMBRES ET PENSION— Belles chambres nouvellement meublées, sur l'étage du bain, dans une famille privée, 500 Rachel, coin Saint-Laurent. 272—3

CHAMBRE ET PENSION — Deux messieurs trouveront belle chambre et bonne pension. 75 avenue de l'Hôtel de Ville. 272—3

CHAMBRE et pension. A louer, belles chambres avec pension première classe. S'adresser 444 Saint-Denis, près Sherbrooke. 272—3

CHAMBRE et pension dans une famille privée, magnifique salon double faisant deux chambres à coucher ou une chambre et un boudoir, pour messieurs ou un couple, pas de jeunes enfants, toutes les améliorations modernes. Lumière électrique, téléphone, sur la rue Berri, près Sainte-Catherine. S'adresser par lettre à O. P., 643 "La Presse." 273—6

CHAMBRE ET PENSION — Superbes grandes chambres, toute la maison meublée à neuf. Grande salle à manger. Prix spécial pour famille désirant prendre les repas. 492 Saint-Denis, près du carré St Louis. S'adresser Mme Lucas. 274—6

GRANDE chambre à louer, étage du bain, garde-robe, bonne pension pour deux messieurs ou couples mariés. 93A Hôtel de Ville. 274—3

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 271—6

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES par un jeune couple marié sans enfant, travaillant tous les deux, dans une famille privée de préférence. On s'occupera de l'entretien de la chambre et on la meublera en partie. Ecrire à E., 449 "La Presse." 274—1

PENSION — Un Américain désire chambre et pension ordinaire dans petite famille dans une maison chaude. S'adresser en anglais avec détails, à Cam., 554 "La Presse." 274—1

PENSION DE TABLE

PENSION DE TABLE — On trouvera une bonne pension de table, et une chambre. 72 Saint-Denis. 272—3

PENSION DE TABLE — On demande des pensionnaires de table, maison privée de première classe. S'adresser 64 Saint-Hubert. 273—4

MAISONS A LOUER

A LOUER — 2 logements de 8 pièces, améliorations modernes, 581-585 Moreau, aussi magasin rue Houlé, coin Wolfe. S'adresser J. Jobin, 567 Saint-André. 269—6

A LOUER — Un plain-pied sur la rue Parc Lafontaine, 8 pièces, richement meublées, occasion splendide pour un jeune couple. S'adresser chez Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 269—6

A LOUER, prix très modéré, logements 4 pièces et passage, bain, w.c., gaz. S'adresser 1253 Des Erables, Delorimier. Possession immédiate. 269—6

A LOUER, rue Amherst, un plain-pied de quatre chambre au 1er étage. Possession le 1er octobre. S'adresser par téléphone Westmount 1716. 274—1

MAISONS A LOUER

A LOUER — 943 Saint-Denis, plain-pieds 8 pièces, fournaise à eau chaude, plombage à jour, bain émaillé, etc. S'adresser Clefs à 943a Saint-Denis. Tél. Main 2223. Est. 749. 273—6

A LOUER, bas de maison de 5 pièces, w. c. e. bain sur même plancher. Possession immédiate. 937 Berri. 274—1

COTTAGES A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262, 1264 et 1266 rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

5 LOGEMENTS A LOUER, x Saint-Henri, près des chars et des manufactures, à $8.00 par mois. S'adresser 4167 Notre-Dame. 272—6

LOGEMENT — A louer, 166 rue Frontenac, joli logement de 6 pièces, neuf et moderne. $12.00. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est. 274—6

MAISON à louer, rue Saint-Denis, No 1726, 7 chambres, fournaise à eau chaude, possession immédiate, loyer $15.00 par mois. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 270—6

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, 3e étage, améliorations modernes, bain et w.c., 7 pièces, bien éclairé. 404 et 406 Gain. S'adresser 406 Gain. M. H. Brodeur. 273—2

PLAIN-PIED à louer, 888 rue Saint-Hubert, magnifique plain - pied, en haut, 8 pièces, $22.00 ; toutes les accommodations modernes. John James Browne and Sons, 207 Saint-Jacques. 270—6

PLAIN-PIED de 8 pièces, améliorations modernes, très bonnes conditions pour bon locataire, possession 1er octobre. S'adresser sur les lieux, 884 Saint-Denis. Téléphone Est 1369. 271—6

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1530, 1536, 1542, 1544 rue Saint-Denis. S'adresser F. Tremblay et Cie. 400 William. Phone Main 2012. 273—6

PLAIN-PIEDS, modernes, 8 et 7 pièces, pas de chambres noires, lumière électrique et gaz, fournaise, toutes les commodités. S'adresser à N. Nolin, No 677 avenue du Parc, ville Saint-Louis, Annexe. Phone Est. 1271. 273—6

MAISONS MEUBLEES A LOUER

A LOUER, maison meublée, contenant 6 pièces, prix modéré. S'adresser 439 Clark. 274—2

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE, de cinq ou six pièces, ou cottage, avec écurie, dans le haut de la ville, pour le premier d'octobre. S'adresser 544 Mont-Royal. 271—6

LOGEMENT DEMANDE —Jeune couple français, marié, désire louer un logement moderne, de 3 ou 7 pièces, de 15 à 25 piastres, dans le centre. On désire pouvoir acheter bon marché les appareils d'éclairage et tapis. Ecrire à G., 453 "La Presse." 274—1

MAGASINS A LOUER

A LOUER — Beau magasin, 1421 et 1423 rue Sainte-Catherine, entre Iberville et Frontenac, $60 par mois, ou serait divisé si préférable. Pour détails et permission de visiter, adressez : F. R., boîte postale 996 Montréal. 265—14

MAGASIN A LOUER, 1854 Sainte-Catherine Est, 26 x 60, grande cave, bon centre pour n'importe quel sorte de commerce. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 274—6

NOUVEAU MAGASIN à louer, 369 Boulevard Saint-Joseph, de la rue Saint-Denis, vitrine "plate-glass," cave en ciment, $10 par mois. S'adresser à 495 avenue Grosvenor. Tél. Mt. 83. 274—1

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, dans le nouvel édifice Lindsay, salles d'échantillons, studios pour artistes, musiciens, etc., etc. S'adresser à C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest. 268—5

TRES BEAU BUREAU A LOUER, 1210 pieds, deux grandes voûtes à l'épreuve du feu, une 9 x 5 et 9 x 7, premier plancher, suite 16, 107 Saint-Jacques, édifice Alliance. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux. 270—6

MAGNIFIQUE bureau à louer, au-dessus de la Banque d'Epargne, 502 Sainte-Catherine Est ; très bien éclairé et chauffé; prix très modéré. S'adresser A. Langlois, 564 Saint-Paul. 271—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demie-journée ; samedi après-midi, 50c. James M. Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 268—26

ON DEMANDE A ACHETER

FOIN — On demande mille tonnes de foin timothée, à bord des chars, aux points d'expédition, pour novembre, décembre, janvier et février. Recevra soumissions en bloc ou par char. Les prix doivent accompagner les soumissions. Adresse : W. A. Major, agent, 117 square Youville, téléphone Main 1658. 274—1

ON DEMANDE à acheter fixtures de magasin de merceries, telles que stands nickelés pour chemises et chapeaux, tabourets et comptoirs vitrés. A. Langlois, 564 Saint-Paul. 271—6

RAISIN — Je demande 30,000 livres de raisin sauvage. Avis à ceux qui peuvent en récolter. Plus haut prix payé. S'adresser 166 Christophe-Colomb, Gord. Courville, fabricant de vin. 274—6

VIOLON CONTREBASSE — On demande à acheter un violon contre-basse d'occasion. Envoyez une carte à S. F. Robins, 520 rue Rivard. 274—1

A VENDRE OU A LOUER

EPICERIE et étal de boucher ainsi que logement à vendre ou à louer. S'adresser à 175 Van Horne. 269—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, boutique pour fabrication des hardes faites, et son matériel ; aussi voiture de famille et harnais en parfait ordre. S'adresser 590 Notre-Dame Est. 272-6

A VENDRE, à prix réduits, boîtes à dessin, couteaux de cuisine, marque française, cages d'oiseaux, articles de pêche. Spécialités, "Email Stransky." Thomas Wilson Co., coin Dorchester et Saint-Laurent. 272—6

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE, boutique barbier, 3 chaises grand stand, 16 pieds. Bonne place pour un barbier. Cause de vente : n'étant pas barbier. Conditions faciles. 490 Rachel. 270—5

A VENDRE — Environ 200 caisses vides de 22 pouces de long par 16½ de large et 14 de profondeur. Ces caisses sont absolument propres et magnifiques; couvercles cloués et complets. S'adresser immédiatement par lettre à A. B., 444 "La Presse." 273—2

A VENDRE, une scierie bien établie, avec limites à bois et un bon commerce local d'environ un million de pieds coupés durant l'hiver. Ecrire à Cam., 442 "La Presse." 273—6

AMEUBLEMENT — Maison meublée à vendre, 4 pièces, transport du bail, occasion. 181 Craig Est. 269—6

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement neuf : salon, boudoir, salle à dîner, cuisine, 7 chambres à coucher, fixtures, tapis, bail. Adresse, 50E avenue Laval, face carré Saint-Louis. 270—6

A VENDRE

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement neuf: salon, boudoir, salle à dîner, cuisine, 7 chambres à coucher, fixtures, tapis, bail. Adresse, 50E avenue Laval, face carré Saint-Louis. 274—6

BOULANGERIE à vendre, maison, cottage, grand jardin, jolies dépendances, grosse clientèle. Cause de vente : Maladie. Adresse, P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, comté Laval. 272—6

CHAUDIERE et engin de 25 forces à vendre, 1 an d'usure, aussi une chaudière neuve de 6 forces. S'adresser 65 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. Tél. Bell Ouest 1433. 274—6

CLIENTELE de lait de 40 gallons à vendre, cheval et voiture. S'adresser à la barrière de la Longue-Pointe. 274—1

ENGIN — A vendre, engin à gaz et pétrole, de 10 forces, à sacrifice, 8 mois d'usage. On peut le voir fonctionner au No 870 Saint-Dominique. 272—6

ETAL de boucher à vendre, pour cause de maladie, conditions faciles. S'adresser 270 des Carrières. 274—6

ECURIE A VENDRE — Magnifique écurie de louage et de pension, avec le roulant et une propriété. Un des meilleurs sites de Montréal. Clientèle de 15 ans. Une occasion. S'adresser à L. Giroux, notaire, 52 Saint-Jacques. 274—1

IMPRIMERIE pour jobs à vendre, matériel neuf, comptant ou à terme. S'adresser chambre 43, bâtisse des Tramways. 272—6

MAGNIFIQUE ameublement de maison à vendre, 10 pièces meublées, toutes chambres louées. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser entre 5 et 7 heures, 237 Saint-Urbain. 272—6

MAISON de pension de première classe à vendre, avec toutes les améliorations modernes. Bonne condition. S'adresser 74 Saint-Denis. 270—6

MEUBLES — A vendre, bureau, lavabo, couchette émaillée, sommier, matelas payé $35, poêle à gaz portatif, trois feux, presque neuf. Vendra à réduction. 237 Visitation. 272—6

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts, vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 269—6

PHAMACIE à vendre, dans un des endroits les plus fréquentés de la ville, commerce augmentant rapidement. Ecrire à E. E., 411 "La Presse." 272—6

POELE de cuisine Prowse, fournaise Québec, plusieurs longueurs de tuyau de poêle, presque neuves, chaises, tables, tapis, vaisselle, etc., à vendre à bon marché à un acheteur immédiat. 1847 Notre-Dame Est. 273—2

POELE en acier, avec pierre à vendre, machine à coudre, et carrosse d'enfants à vendre. 922 Sainte-Catherine Est. 274—6

TUBES en caoutchouc à vendre. Grand assortiment de toutes sortes pour maison, jardin, tuyau pour vapeur ou feu, avec ou sans les appareils d'assemblage. A très bon marché. Dominion Machinery Co. — Mullins. — 37 square Papineau. 272—6

VIN — A vendre, 300 gallons vin à grand sacrifice, pour le tout, $30, pour être vendu immédiatement. S'adresser 42 rue Delorimier. Tél. Bell Est 4250. Aussi propriété rapportant $300 pour être vendue $1,700, dont $700 comptant. 274—1

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été. $1.75 le gros voyage, livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—n

COMBUSTIBLES, slabs, bois franc sciés, fendus, bois corde, charbon, toute sorte grain, moulée, avoine, foin et prix défiant toute compétition. Verdon et Maillé, 62 Fairmont. Marchands, 1868. 264—24

COMBUSTIBLE—Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 227—50

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00, bois franc, $1.60; bois franc fendu, $2.00 le voyage; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 258—m.j.s,n

COMBUSTIBLES — Slabs, bois franc, scié, fendu, charbon, bois corde de toutes sortes, grain, foin, aux plus bas prix. A. Petitgrew et Cie, coin Mont-Royal et Cadieux. Tél. Marchands 1870. 270—m,j,s—n

SLABS sciées, $1.00 le voyage; bois franc, $1.00 demi-corde; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1296. 138—144

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE

6 magnifiques manteaux en mouton de Perse ; grandeurs assorties, à sacrifice ; $50.00 chacun si on les vend cette semaine. 39 rue Saint-Hubert. 273—4 F

IMPORTANT

Si vous avez besoin de fourrure venez donc visiter notre assortiment. Nous avons le plus beau choix de manteaux en mouton de Perse du Canada, et nos prix, comme nos patrons, défient toute concurrence. Nous pouvons vous satisfaire quel que soit votre goût. Vous n'avez pas besoin d'acheter pour visiter notre assortiment. Nous sommes à votre disposition. Voyez nos paletots fourrés et garnis. McComber et Cummings, 576 rue St Paul. 25.27.29 F

FOURRURES

Le plus bel assortiment ; mouton de Perse, chat sauvage, vison, martre, doublures de rat musqué. Commandes et réparations. Attention spéciale. Boudreau et Bélanger, 152 Notre-Dame ouest, vis-à-vis S. Carsley. 25.29 F

FOURRURES — A vendre, à sacrifice, magnifique manteau en mouton de Perse; aussi pardessus pour hommes en chat sauvage, autre doublé en fourrure, manchon, étole en vison. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Faut vendre, 39 Saint-Hubert. 273-6

Vieilles Fourrures

refaites et remises comme de belles fourrures neuves. Mme A. Roy et Cie, 344 Rachel. Téléphone Est 1666. 25.27.29 F

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

MAGNIFIQUE piano d'occasion, prix régulier, $400.00, réduit $250.00 ; plusieurs pianos neufs très réduits, pour cause d'agrandissement. S'adresser A. Cordeau, 1646 Sainte-Catherine Est. 271—6

ORGUE A VENDRE — D'un intérêt spécial pour les musiciens et élèves. Un orgue bien fait, clavier pour la pratique, avec deux claviers et pédales, 5 octaves, caisse en chêne solide. Un instrument tout à fait nouveau pour faire du progrès dans la musique d'orgue à tuyaux. Prix $175.00. Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir examiner le clavier, chez Layton Bros., 144 rue Peel. 20.22.25

PIANOS à bon marché. Neufs ou d'occasion, comptant ou à crédit. The Leach Piano Co., Limited, succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est, près Sanguinet, magasin de musique Yon. 270—6

PIANOS — A vendre, pianos droits Mason et Risch neufs, de l'exposition de Toronto au comptant ou $10.00 par mois. La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Sainte-Catherine ouest.

PIANO A VENDRE — $185.00 comptant achètent un magnifique piano droit — ayant servi un an, — d'un célèbre fabricant, 3 pédales, garanti comme un neuf. Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Sainte-Catherine ouest. 270—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO A VENDRE — $145 comptant achètent un piano droit Heintzman. Il faut vendre immédiatement, le propriétaire ayant besoin d'argent. S. T. 549 "La Presse." 270—6

PIANO A VENDRE — $175 achètent un piano droit n'ayant servi que 8 mois et ayant coûté $350. Il faut vendre immédiatement. F. Fernet, magasin de meubles, 392 avenue Mont-Royal, près Saint-André. 270—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Voitures neuves, victorias privées, rockaways, surreys, runabouts, voitures à deux sièges pour poney, express, etc. Aussi plusieurs voitures de seconde main. La Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 269—6

A VENDRE — Gladstone d'hiver et d'été, express 2 chaudières à goudron, plusieurs outils de ferblantier, sleigh Vulcana, vieux harnais, gravois des champs. Nap. Turcot, 1558 Boulevard Saint-Laurent. 271—6

A VENDRE — Magnifique cheval, sain, sans défaut, très bon pour la route, boghei avec bandages en caoutchouc, harnais. Tout presque neuf. Bon marché. S'adreser 892 Beaubien. 274-1

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 265—24

CHEVAUX — A vendre, chevaux, harnais d'express neuf et de seconde main, un bon boghei piano box, aussi un bon express couvert pouvant servir pour tabac ou sucrerie. Crédit ou comptant. Belle chance pour un commençant. 80 Marie-Anne. 270—6

CHEVAUX A VENDRE — P. Vandelac et Cie, 83 Place Jacques-Cartier, annoncent à leurs clients et au public qu'ils viennent de recevoir un char de chevaux légers et pesants, qui seront vendus mardi, 25, et les jours suivants. 273—6

CHEVAL — A vendre, un beau jeune cheval, de 6 ans ; garanti sain et bon coureur. Convenable pour carrosse. S'adresser 287 Lagauchetière Est. 274—1

DEUX VICTORIAS de charretiers, deux express pour épicier et un boghei de famille, à vendre, en parfait ordre. D. Dion, 32 rue Sainte-Monique. 272—6

EXPRESS A VENDRE — A prix réduit, 1 express à lait neuf, 2 express de livraison, légers, 1 gladstone et 2 boghels concord. Jos. Bonhomme, 955 Saint-Jacques. 272—6

DEUX CHEVAUX de 1,300 et 1,400 livres à vendre. 448 rue Sainte-Catherine Est. 273—3

EXPRESS d'été et d'hiver, à vendre, neufs et de seconde main, pour bouchers et épiceries ; aussi sleigh léger de promenade. Frappier et Meloche, 614 Lagauchetière Est. 272—6

JUMENT de valeur à vendre, à bas prix, aussi automobile, bon marché, ou échangera. S'adresser 792 Sainte-Catherine Est, Marchands, 898. 272—6

JUMENT — A vendre, une jument ambleuse blonde et un cheval de travail. Bon marché. 302 Amherst. 274—1

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples — bob sleighs, — 2 voitures basses — fload. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 273—6

SLEIGH de livraison à vendre, couvert, pour marchand ou épicier, seulement quelques jours de service ; a coûté $125. Vendra $70. Aussi sleigh gladstone tout neuf, coûte $150. Vendra aussi $70. S'adresser 4 Bloomfield. 274—1

VICTORIA neuve à vendre, et de seconde main, aussi carrioles pour un bon marché. Adressez-vous chez Lacas, 240 Cadieux. Bell Est, 1059. 274—6

CHIENS A VENDRE

BON CHIEN de garde, doux aux enfants, à vendre, 56 rue Cadieux. 273—3

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, au prix de l'évaluation municipale, pour un prompt acquéreur, une belle propriété tinie première classe, $6,500, 3 logements, localité centrale. S'adresser 677 Dorchester Est. 273—6

SAINT-DIDACE — Belle propriété à vendre, à Saint-Didace, comté Maskinongé, avec bonnes conditions. Maison deux étages, toutes les commodités d'une maison de ville, ainsi que cuisine, (rallonge), magasin, back-store, hangar, grande écurie neuve, 53 places de chevaux à louer; située en face de l'église et du couvent à la fourche de 3 chemins; belle place de commerce, grande vente générale chaussure, vaisselle, ferronnerie, grocerie. Les propriétaires se retirent d'affaires pour cause de santé. Profitez-en. Adressez-vous à Romuald Desrochers, marchand de Saint-Didace, comté Maskinongé, Qué. 273—6

POUR régler une succession, avis aux bouchers, boulangers, voituriers, menuisiers, Nos 223-223½-225-227 rue Plessis, à deux pas de la rue Sainte-Catherine, deux boutiques et quatre logements, terrain 40 x 113, plus ou moins. Prix $6,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

PROPRIETES A VENDRE — Nos 126, 128, 130 Dufferin, magasin et trois logements. Aucune offre raisonnable refusée. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 270—6

A SAINTE-JULIE DE VERCHERES — A vendre, une salle publique de 75 pieds de longueur par 34 pieds de largeur, deux étages, au centre du village avec terrain avoisinant cette bâtisse, pourrait servir pour manufacture. Conditions faciles. Titre parfait. S'adresser sur les lieux, à Léon Malo. 270—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—n

A VENDRE, à la Pointe-aux-Trembles, terrain avec maison de bois, l'eau dans la maison, faisant face au fleuve et au chemin public ; environ quatre-vingt cinq mille pieds de terrain ; possession immédiate. S'adresser 976 Craig Est. 272—6

LOTS A VENDRE — A Saint-Lambert, Qué., 3 beaux lots, 50 x 115, rue Notre-Dame, 5 minutes de la station G. T. R. et deux minutes du fleuve. S'adresser boîte poste 20, Saint-Lambert, Qué. 270—6

MAISON à vendre, Nos 92, 94 rue Christophe-Colomb. Terrain 26 x 100. Prix $3,600. S'adresser 388 Rachel. 270—6

618-620 rue Saint-Timothée, à deux pas de la rue Sherbrooke, trois logements, loyer $294. Prix $2,600. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

COIN rues Dorchester et Sainte-Elisabeth, Nos 156-158 Dorchester Est, Nos 72-74-74A-76 Sainte-Elisabeth. Magasin, deux logements, aussi trois plain-pieds nouvellement construits. Prix $12,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 270—6

PROPRIETE A VENDRE — Propriété en pierre de taille, 4 étages No 103 Saint-Hubert. Prix $6,300. Eus. Lalberté, notaire, 502 Sainte-Catherine Est, Tél. Bell 3307 Est. 272—6

PROPRIETE A VENDRE — Nos 218 et 220 rue Knox, deux logements, chance exceptionnelle. S'adresser sur les lieux. 274—6

PROPRIETE à vendre à Saint-Henri, rue Delisle, bois et brique, solage en pierre, cinq logements, bonne maison, loyer $35.50 par mois. Pour informations s'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 274—2

PROPRIETE à vendre, à Sainte-Cunégonde, beau coin, rue commerciale, établie au commerce d'épicerie depuis longtemps, 6 logements w.c., dans tous les logements, loyer $90.00 par mois. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 274—2

PROPRIETE à vendre, rue Saint-Antoine, maison en brique solide, façade en pierre, trois logements, terrain 110 x 30 pieds, prix $5,500. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 274—2

PROPRIETES A VENDRE

VENTE A SACRIFICE DE MAISONS POUR CAUSE DE DEPART — Quatre beaux cottages, pour $2,100 chacun, loyer $20 par mois. Conditions $1,000 comptant, balance payable $10 par mois. Par ce moyen, votre maison se paye par elle-même, vous donnant en plus un revenu de $10. Aussi une maison en bois aux mêmes conditions, $1,400 ; deux autres maisons en bois pas finies et louées, près de la rue Notre-Dame. S'adresser 4167 Notre-Dame. 272—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter dans la partie Est, une propriété de 3 à 4 mille piastres. S'adresser à S. Leduc, 257 Beaudry. 273—6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter propriété pour une épicerie, dans Montréal, Hochelaga ou Maisonneuve, transaction de préférence avec le propriétaire. Ecrire R., 353 "La Presse." 274—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires, 62 rue St Jacques. Tél. Main 1404.

LECTEURS DE "LA PRESSE", pour l'achat d'un restaurant licencié, d'un hôtel, d'une épicerie, ou pour tout autre genre de commerce, consultez toujours Johnson et Grace. Pour une bonne propriété payante, passez au bureau ou écrivez pour nos listes. Nous avons toujours un grand nombre de propriétés donnant un revenu d'au moins 10 pour cent.

RESTAURANTS LICENCIES : Rue Sainte-Catherine, recettes $300 par semaine, $10,000, $4,000 comptant.

Rue Saint-Laurent, recettes $350 par semaine, prix $12,000, $5,000 comptant.

Rue Ontario, recettes $300 par semaine, prix $10,000, $3,000 comptant.

Rue Notre-Dame, recettes $200 par semaine, prix $7,500, avec un bon stock de boissons et cigares.

A VENDRE, une boulangerie dans un joli village, comprend la propriété, le roulant chevaux, voitures d'été et d'hiver, le tout pour $1,500, $300 comptant.

PLUSIEURS EPICERIES LICENCIES et non licenciées. Deux bonnes maisons de pension dans le centre de la ville.

UNE BELLE GRANDE TERRE, près Montréal, 125 arpents, 110 arpents cultivés et en parfait ordre, 15 arpents en bois, dépendances de première classe. Prix $4,000, $2,000 comptant.

A VENDRE, la seule licence transférable qu'il y a actuellement dans toute la ville de Montréal, est à vendre à nos bureaux.

A VENDRE, une jolie salle à dîner, rue Saint-Laurent, près Craig. Bonne clientèle. A vendre à sacrifice.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 272—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, un magasin de cigares, fruits et bonbons, très bien garni, dans la meilleure partie de la rue Saint-Laurent. Possession immédiate. Conditions faciles ou bien on louera le magasin pour 5 ans. Chance exceptionnelle. L. Harris, 75 Saint-Laurent. 273—6

$40,000.00 d'affaires par année. Place d'avenir à l'acquéreur. Un commerce de bois, charbon, glace avec propriétés, glacières, terrains, dépendances à vendre pour cause de mortalité. Le roulant comprend tombereaux, charrettes à bois, d'hiver et d'été, attelages simples et doubles, 4 chevaux, engin à gazoline, 6 forces, scies rondes, aussi voitures et l'outillage complet pour emmagasiner la glace, voitures de livraison, etc., etc. Pour renseignements, s'adresser à Alexandre Brissette, aqueduc, Longueuil, P. Q. 270—6

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires, 62 rue St Jacques. Tél. Main 1404.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques — A vendre, restaurant licencié, 2341 rue Saint-Jacques, réparé à neuf. Place d'avenir, situé près du Grand-Tronc-Pacifique, et des usines du Pacific Canadien récemment établies, qui emploient à peu près 30,000 hommes, Bail de 7 ans. A vendre à bonnes conditions, vendra aussi la propriété, qui comprend 11,000 pieds de terrain, belle écurie. Avis : Acheteurs de restaurants licenciés! si vous avez l'intention d'acheter une place d'avenir, il serait de votre avantage d'aller visiter ce restaurant. Pour toutes informations s'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 273—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, tout neuf, avec toutes les améliorations modernes. Pour informations, s'adresser à Auguste Dumoulin, Labelle, comté Labelle, P. Q. 270—8

HOTEL à vendre, près de la gare Québec Southern Railway, coin des rues Héloïse et Désaulniers, tout meublé. Conditions faciles. S'adresser à Jacque Turcotte, Saint-Hyacinthe. 271—6

HOTEL à vendre à l'Epiphanie, station du Canadian Northern, à la Jonction de Saint-Jacques. Conditions faciles. Licence et propriété en bon état. On échangera contre propriété de ville ou campagne. Chance exceptionnelle pour un prompt acquéreur. Pour informations, s'adresser à Alcide Bertrand, prop. 272—15

HOTEL à vendre, rue Craig, valant $15,000 pour $8,000. $3,000 comptant. Faut vendre pour des raisons graves. S'adresser à Charles Lebeau Bâtisse de "La Presse," chambre 19. 274—1

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, un magasin de ferronnerie, situé rue Sainte-Catherine Est. Belle place d'affaires, vendra à 70 cents dans la piastre. Conditions faciles à un prompt acheteur. S'adresser à 1395 Notre-Dame Est. 272—6

A VENDRE, magasin de bonbons et cigares, rue Notre-Dame ouest, bonne place, loyer $10.00 par mois, avec logement. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 274—2

MAGASIN de tabac et librairie à vendre, pour cause de mortalité, commerce établi depuis 36 ans. 922 Sainte-Catherine Est. 270—6

MAGASIN tabac, cigares, à vendre, ayant bonne clientèle, pour tabac haché et en feuilles, faisant de bonnes affaires, place avantageuse pour personne voulant s'établir. S'adresser 544 Mont-Royal. 271—6

MAGASIN de ferronnerie à vendre, peintures, poêles, fournaises, etc., bonne place d'affaires, établie depuis plusieurs années. S'adresser No 410 Sainte-Catherine, entre Saint-Hubert et Saint-Christophe. 273—6

RESTAURANT — A vendre, bon restaurant de tabac et bonbons, librairie, étal ; le seul du quartier, près du Parc Delorimier, des usines du Pacifique, des abattoirs, de la manufacture McCready ; avec les meilleures recettes de petite bière de Montréal, pouvant garantir de $15 à $25 de salaire par semaine, un petit loyer. De plus, nous donnerons une position comme vendeur en dehors à celui qui achètera, s'il le préfère. Ecrire D. D., 543 "La Presse." 270—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, petite épicerie, cause de maladie, très bonne place d'affaires, bonne pour deux personnes, petit loyer, très bon marché. S'adresser 1078 Cadieux. 271—6

CHANCE exceptionnelle pour une personne qui veut se mettre dans le commerce. Epicerie licenciée, coin de rue. Petit loyer, Bail pour deux ans, recettes $300 à $400 par semaine. Etablie depuis 40 ans. Vendra au prix de l'inventaire. Bonne raison de vente. S'adresser immédiatement par lettre, P. Thomas, 263 Amherst. 274—6

EPICERIE — A vendre, épicerie, stock environ $300, loyer $12 par mois, avec logement. S'adresser 788 Berri. 270-6

EPICERIE non licenciée à vendre ; l'acheteur pourra avoir sa licence ; loyer bas, chauffé par le propriétaire, rare chance pour personne désirant s'établir. S'adresser immédiatement 368 Maisonneuve. 272—6

EPICERIE à vendre, non licenciée, loyer $8.00 par mois, logement compris, pour cause d'abandon 562 Saint-Hippolyte, entre Rachel et Marie-Anne. J. A. Guilbault. 272—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, non licenciée, coin de rues, avec logement, écurie, un bail pour trois ans. Cause de vente: changement de commerce. S'adresser au No 312 Panet. 273—6

EPICERIE licenciée à vendre, stock environ $2,000. M. Lynch, 114 Fulford. 274—2

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE — Près village New-Glasgow, une des meilleures des environs, bien outillée, tous instruments agricoles, bâtiments en parfait ordre. S'adresser 213, Bâtisse Banque des Marchands. 269—6

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état à $25 comptant. United Typewriter Co. Ltd. Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 262-26

MATERIAUX de CONSTRUCTION

BOIS de construction d'occasion à vendre, 10 x 10, 3 pouces, 1 pouce et voliges. A bon marché à un prompt acheteur. Wilcock, 25 rue des Communes. 274—2

MATERIAUX DE CONSTRUCTION — Brique à vendre, prompte livraison. Prix modérés. J. Décarie Fils, rue Saint-Ambroise. Téléphone Bell Westmount 80. 274—6

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot. Phone Est 936. Carrières Limoges, avenue Laurier. 255—24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Ste Catherine Est. Installation électrique et réparations de tous genres. Tél. Bell Est 4846. 272—6

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité : découpage de clefs Yale Corbin, Sergent et Green Leaf ; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 272—6

GARNITURES DE VOITURES

GARNITURES, bourrures de voitures, couvertures pour automobiles et autres voitures. Harnais faits sur commande et réparés. D. Dowell et Cie, 102 rue Saint-Henri, coin Saint-Maurice 257—24

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

BARGE à vapeur "Lancaster" à vendre, en parfait état, soixante-dix pieds de long, vingt pieds de large, cinq pieds de profondeur, cylindre, moteur 10 x 10, file neuf milles à l'heure. S'adresser à John Lafavre, South Lancaster, Ont. 271—6

YACHTS à gazoline à vendre. Vous qui cherchez un bargain j'en ai un beau, valant $800.00, pour $550.00, un de $450.00 pour $275.00. L. A. Fortier, 313 Boulevard Saint-Laurent. 272—6

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 256—26

JAMBONS

JAMBONS — Demandez à votre épicier et boucher, le jambon Brunswick, préparé avec les meilleures viandes fumées, spécialement pour lunch. Ce jambon porte un label enregistré. Méfiez-vous des imitations. V. Castonguay, seul propriétaire. 268—12

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS—M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

FERRONNERIE ET TAPISSERIE

TOUTES sortes d'articles en fer pour menuisier; job de tapisserie, 2¼ cents en montant; poêles, $12.00 en montant; fournaises assorties. André Leroux, 780 Notre-Dame Ouest. 265—26

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 258—24

EAU DE JAVELLE

L'EAU DE JAVELLE de Cormond, fabriquée par J. Paquin, 915 Berri, est reconnue pour la meilleure eau des ménagères. Demandez-la toujours à votre épicier. Tél. des Marchands 2015. 269—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits des messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 273—6

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 273—6

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir ; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours ; clavigraphie ; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn 468 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up. 3005. W. T. Moon, princ. 257—26

PECHE ET CHASSE

ARTICLES de sport : fusils, carabines, munitions, habits de chasse, attirail pour le fusil, coussins de nuit, articles sportifs. T. Costen and Co., 48 Notre-Dame Ouest. 250—24

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 273—6

OEUFS ET VOLAILLES

VOLAILLES A VENDRE — Mille volailles, bien engraissées, prix les plus bas du marché aux commerçants seulement. S'adresser Benoît Casgrain, Ferme Modèle, Varennes, P. Q. Correspondance sollicitée. 272—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co. 266 Saint-Laurent. 265—26

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

MODES D'AUTOMNE

EXPOSITION de la haute nouveauté d'automne, au New-York Millinery Parlor, 78A Saint-Denis, coin Lagauchetière, le 26 et les jours suivants. Les dames sont cordialement invitées. 273—6

GRANDE EXPOSITION de la haute nouveauté d'automne, samedi, le 29 et les jours suivants. Les dames sont cordialement invitées. Madame N. Lefebvre, 233 Maisonneuve, près Sainte-Catherine. 272—6

MODES D'AUTOMNE — Mme A. Rowland, de New-York, 941B Saint-Denis. Grande ouverture de modèles de New-York, samedi, le 22, et les jours suivants. M. C. Ives, gérant. 269—6

MODES D'AUTOMNE — Mme C. B. Desrochers, 940 Saint-André, invite sa clientèle à venir visiter son ouverture de modes de chapeaux, qui aura lieu lundi, 24 septembre, et les jours suivants. Vous y trouverez un grand choix d'importations. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 270—6

MLLE P. DORAIS, 769 Sainte-Catherine Est. — Grande ouverture de modèles parisiens, les 27, 28, 29 septembre et les jours suivants. Pas de circulaires. 272—6

SALON EUROPEEN. — Grande ouverture de modes qui aura lieu mardi le 25 et les jours suivants, au salon Européen. Madame F. Forget 310H Rachel, invite sa nombreuse clientèle à venir visiter son salon de modes. Nous avons les modèles les plus exquis dans les chapeaux importés des meilleures maisons européennes et parisiennes, toutes commandes seront exécutées avec soin et promptement. 273-2

THE CRESCENT MILLINERY, 647 rue Sainte-Catherine Ouest. — Mme D. Dearden invite les dames à assister à son exposition de modes d'automne, mercredi et jeudi, 26 et 27 septembre. L'étalage comprendra tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus chic. Prompte attention apportée aux commandes. 274—2

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissée soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti fait par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 270-6

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS — Gros et détail. Grand choix de moulures à cadres et la plus grande variété d'images au plus bas prix. L. Wisintainer, Manufacturier. 72 Boulevard Saint-Laurent. 253—26

ASSURANCE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur résidences, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000.00. Conditions avantageuses. Ecrivez ou voyez Isidore Crépeau, agent d'assurance. Chambre 4, Bâtisse "New York Life" Phone Main 2367. 254—26

SECRETS DE FAMILLE

SECRETS DE FAMILLE. — 1409 des Erables. Mme Sottiaux fait disparaître, sans opération, loupes, bosses ou tumeurs qui viennent sur la tête et sur toutes les parties du corps ; kistes, verrues. Consultations gratuites. 254—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 256—26

MONTREAL CARPET BEATING Co. — Nouveaux numéros, 125 et 127 Lagauchetière Ouest, angle Chenneville. Montréal, l'établissement le plus considérable et le mieux outillé de la ville. Téléphone Main 716. 267—26

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 261—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas et laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 267—24

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 Drummond, arrivant de Paris, fera son ouverture de modes mardi, 25 du courant. Vous trouverez les plus hautes et dernières créations de Paris. 269—26

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — M. W. Clermont, anciennement No 251 Saint-Laurent, est maintenant à son nouveau magasin, No 300 Saint-Denis, avec stock complet de chapeaux, fourrures et tailleur. 269—6

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Maurice Chaput alias Isaac Sheppard, acrobate, ex-employé du cirque Forepaugh, employé de théâtres, est recherché par sa femme, née Alphonsine Desrosiers. Description : homme blond, yeux bleus, délicat. Les personnes l'ayant connu depuis 189[illegible] sont priées d'adresser toutes informations à sa femme, Mme Isaac Sheppard, Sault Montmorency, village Saint-Grégoire, Qué. 270—6

INFORMATIONS DEMANDEES — Mascouche. Si messieurs Pierre Magnan et James Peter King vivent encore, ils sont invités à venir à Mascouche, chez M. le notaire J. P. Mathieu, pour affaire importante, et s'ils sont morts, que leurs héritiers légaux les remplacent. 271—6

ENTREPRENEURS

ENTREPRENEURS — Vous trouverez, au No 6 avenue Paxton, de bons ouvriers entrepreneurs de tout genre d'ouvrage en bois. 274—1

BENZINE

BENZINE pour les peintres, teinturiers ou buanderies, 22c par 5 gallons, au magasin. Gazoline au même prix. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. Tél. Est, 4644. 274—6

PERDU

CHAPEAU — Perdu, un chapeau, oublié devant le No 254 Rivard, venant de chez Dupuis Frères. Récompense promise en le rapportant à 254 Rivard. 274—1

CHIEN — Perdu, un chien scotch-terrier, couleur fil de fer, répondant au nom de "Pitou." La personne qui le détient est priée de le ramener au gardien du carré St Louis. 274—6

CHIEN — Perdu ou volé, coin des rues Mont-Royal et Pontiac. La personne qui l'a en sa possession est connue, et si le chien n'est pas ramené au No 13 rue Pontiac, dans les 24 heures, la personne sera poursuivie selon les rigueurs de la loi. 274—1

CHIEN — Perdu, lundi, à la Pointe Saint-Charles, un chien — Coach Dog — portant collier et licence 2010, noir et blanc. Ramener à la pharmacie Bernard, 304 Hibernia. Tél. Main 1867. Après cet avis celui qui le détiendra sera poursuivi. 274—1

CHIENNE — Perdu, dimanche après midi, rue Dorchester entre Saint-Dominique et Cadieux, jeune chienne Fox-terrier, blanche, marquée jaune autour des yeux, nom Bijou, donner renseignements 208 St Charles Borromée, récompense. 274-1

PAQUET — Perdu, en suivant les rues Bleury Milton, Shuter, Sherbrooke Peel, un paquet contenant 12 verges soie 12 verges chiffon, 3 verges broderie. Bonne récompense à qui le rapportera à 141 rue Bleury. 274—1

PERDUE — La personne qui a trouvé une boîte renfermant un collier et perle, voudra bien remettre au No 48 square Victoria. Récompense. 274—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie contenant un chapelet et une somme d'argent, sur la rue Rachel, à partir de l'église Saint-Jean-Baptiste à l'avenue Esplanade. S'adresser au No 41 avenue Esplanade. 273—2

A suivre sur la page 9

UNE PLANTE METEOROLOGIQUE

Un savant viennois se sert de la liane à réglisse pour prédire les phénomènes

24 JOURS D'AVANCE

Cette plante montre le district où se produira le cataclysme indiqué par

LES TACHES SOLAIRES

New-York, 24 — Le professeur Joseph F. Nowack, baron de Friedland, de Vienne, qui est en ce moment ici, prétend qu'à l'aide des observations faites sur une plante qui croît à Cuba et qu'on appelle aux Antilles, la Liane à Réglisse (Abrus percatorius nobilis) on peut prédire vingt-quatre à vingt-huit jours à l'avance le temps qu'il fera, les désordres sismiques et les explosions d'air qui peuvent en résulter.

De ces observations le professeur Nowack dit qu'il peut publier des chartes indiquant les lignes de ces phénomènes ; des chartes générales quotidiennes indiquant les positions et les mouvements des centres barométriques pour les 24 jours suivants ; des tableaux quotidiens indiquant, 48 à 72 heures à l'avance le temps qu'il fera dans un rayon de 40 à 60 milles.

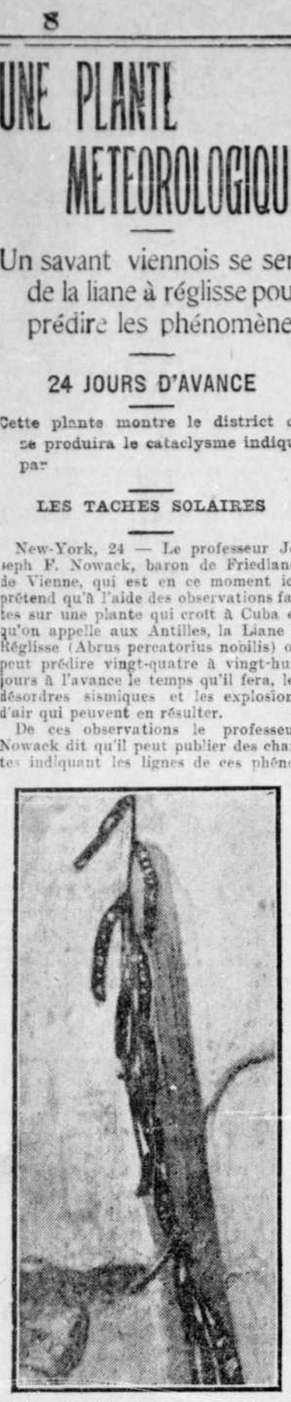

La liane à réglisse, qui permet de prédire 24 jours d'avance, les phénomènes atmosphériques et météorologiques.

Le professeur Nowack, qui a été appelé à New-York par M. J. Pierpont Morgan, attend 2,400 pieds de cette plante de la Havane par le "Mexico," qui doit arriver demain. Il en mettra mille dans les serres du jardin botanique de Broux.

Les prédictions du temps qu'il fera ne peuvent être faites par un regard jeté à la plante. Il faut en faire un examen systématique combiné à l'observation des taches solaires et à celle des températures et des vents dominants du monde entier.

C'est en 1886, que le professeur Nowack découvrit que la liane à réglisse, si on la cultive dans des conditions spéciales, est excessivement sensible aux influences électriques et magnétiques et que cette sensibilité ressemble à celle de l'aiguille aimantée. Il trouva que, sous les influences climatériques, les feuilles et les vrilles avaient des mouvements étranges.

"Ainsi, dit-il, s'il apparaît dans le soleil une tache assez grande pour avoir quelque influence sur la terre, les vrilles de la liane dont l'extrémité se dirige vers le district affecté ont des mouvements de haut en bas plus ou moins rapides. De la rapidité de ces mouvements, de leur direction, de la couleur des vrilles, l'observateur peut déterminer la nature, la force et la position des désordres qu'on trouvera sur un point de la terre dans 24 jours, temps où la tache solaire aura fait sa première rotation autour du soleil."

Voici quelques-unes des prédictions faites par M. Nowack, à l'appui desquelles il peut fournir des documents.

La tempête du mois d'août 1903, dans la mer du Nord, qui causa le naufrage de 26 vapeurs et de 64 voiliers fut prédite quatre semaines à l'avance.

Le terrible tremblement de terre de San Salvador, Amérique Centrale, le 9 septembre 1891 ,dans lequel 20,000 personnes perdirent la vie.

Le désastre de la Martinique, le 8 mai 1902 ; les tremblements de terre de San-Francisco et de Valparaiso.

M. Nowack prédit aussi un tremblement de terre à Mexico pour l'année 1910.

Il a reçu du gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie une subvention pour la continuation de ses recherches sur la Liane à Réglisse.

EN CONVENTION

Les démocrates de l'Etat de New-York se choisiront aujourd'hui des candidats.

Buffalo, 25. — La journée s'annonce superbe pour la grande convention des démocrates de l'Etat. Plus de 450 délégués sont présents. Ils se réuniront dans les anciens arsenaux du 74e régiment de Buffalo.

Leur but est de choisir des candidats pour les postes de gouverneur, lieutenant-gouverneur, secrétaire, contrôleur, "attorney-général", trésorier et ingénieur de l'Etat.

Les noms placés en tête de la liste sont ceux de W. R. Hearst, du juge Gaynor, de l'avocat Jérôme et du congressiste Wm. Sulzer, de New-York.

ENTRE BEAUX-FRERES

M. Pierre Leclerc, plombier, de la rue Saint-Laurent Nord, asisgne devant les tribunaux son beau-frère, M. A. Bouthilier, manufacturier, de la rue Sanguinet, pour répondre à une action en dommages de $1,000. Cette action est le résultat de difficultés de familles à propos de la possession de la succession de feu Pierre Leclerc. Me J. L. Perron C.R., est l'avocat du demandeur.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements fatalement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2377. DEMANDE. — Collectionneur. — A-t-il déjà été question d'abolir la vente des alcools au Canada ?

REPONSE — Il a été mainte fois question d'abolir la vente des alcools au Canada. L'honorable M. Foster proposa aux Communes une résolution à cet effet en 1882, et sir Wilfrid Laurier, en 1898, soumit la question à un plebiscite qui donna le résultat suivant : Pour la prohibition, 278,-389 ; contre, 264,683.

2378. DEMANDE. — Art. Ptr. — Pourriez-vous me dire quelle est la meilleure abréviation du mot manufacturier, bien que ce mot ,dit-on ,ne soit pas français ?

REPONSE — L'anglais abrège les mots qui semblent trop longs ; le français ne fait ou, mieux, ne doit faire rien de semblable. Il n'y a pas d'abréviation "meilleure," puisqu'il n'y en a pas de "bonne."

2379. DEMANDE. — Sincère. — Y a-t-il au Canada une loi qui punit le blasphème et dans quel cas est-elle appliquée ? Est-ce un vol que de perdre une heure et même une demi-heure quand on est engagé.

REPONSE. — Il y a une loi au Canada qui punit le blasphème et elle est appliquée quand le caractère de ce blasphème est tellement révoltant qu'il donne lieu à une plainte contre celui qui s'en est rendu coupable.

Pour un salarié, perdre volontairement une heure ou une demi-heure est certainement, au regard de la loi morale, un acte répréhensible. Les théologiens sont mieux placés que les journalistes pour vous dire si c'est un vol ; interrogez sur ce point votre directeur de conscience.

2380. DEMANDE. — No 1100 — Est-ce en vertu d'une loi ou d'une coutume que les voitures se rencontrent à droite dans les rues de Montréal ?

REPONSE. — C'est en vertu d'une loi.

2381. DEMANDE. — Chevelure. — Est-ce vrai que la moelle de boeuf fait croître les cheveux ? Quel est son mode d'emploi ? En même temps, pouvez-vous me dire s'il y a un procédé pour friser les cheveux ou plutôt pour les onduler seulement ?

REPONSE. — La pommade à la moelle de boeuf se trouve dans les traités de recettes, elle se fait avec un tiers de moelle, un sixième de graisse de boeuf et un tiers et un sixième de graisse de porc.

Le mélange doit être fait dans cette proportion quelle que soit la quantité de pommade que l'on veut préparer. Ces graisses doivent être pilées et fondues séparément, puis mêlées ensemble toutes chaudes au parfum à son gré. Il n'y a que l'expérience qui puisse renseigner sur la valeur de cette pommade.

2382. DEMANDE. — Curieux. — J'ai déjà entendu parler de la bataille de Missiquoi ; quand est-ce qu'a eu lieu cette bataille et à propos de quoi ?

REPONSE. — Il s'agit d'un engagement plutôt qu'une bataille, puisque cette dernière appellation est réservée aux combats qui pourraient être décisifs, et que l'engagement de la baie de Missisquoi ne fut qu'une petite affaire, somme toute. Il eut lieu le 6 décembre 1837.

2383. DEMANDE. — Colonist. — De quand date l'entrée du Vermont comme Etat distinct dans l'Union Américaine ?

REPONSE. — De 1791.

2384. DEMANDE. — Clericus. — Quand est-ce qu'a eu lieu définitivement le règlement de la question des biens des Jésuites à Québec ?

REPONSE. — C'est le 5 novembre 1889 que l'honorable M. Mercier a distribué à qui de droit les $400,000 représentant la valeur des biens des Jésuites.

2385. DEMANDE. — Aimé L. — Quelle est la signification du mot "calfater" ? Et quel jour de la semaine était le 18 décembre 1885 ?

REPONSE. — "Calfater" signifie garnir d'étoupe et de poix les fentes et les trous d'un navire. Le 18 décembre 1885 était un vendredi.

2386. DEMANDE. — Scrap Book. — Quand est-ce que c'est — date exacte — que l'honorable M. Huntingdon a fait éclater en chambre, à Ottawa, le scandale dit du Pacifique ?

REPONSE. — C'est le 2 avril 1873 que l'honorable M. Huntingdon a porté ses accusations contre le cabinet de sir John Macdonald, en rapport avec le contrat du Pacifique.

LA NOUVELLE LOI DE NATURALISATION

ELLE SERA MISE EN VIGUEUR LE 27 DU COURANT ET SERA TRES SEVERE, AUX ETATS-UNIS.

Les journaux français de la Nouvelle-Angleterre font, depuis quelques mois, une campagne très active pour engager les Canadiens à se faire naturaliser. La naturalisation de nos compatriotes établis aux Etats-Unis est une question vitale ; tous ne le comprennent malheureusement pas, et c'est pourquoi les nôtres ne sont pas toujours en mesure de commander là où ils le pourraient, d'être les maîtres au lieu d'être serviteurs. Le mouvement a cependant pris une allure des plus encourageantes, depuis que la vaillante presse franco-américaine a entrepris la lutte.

Voici quelques détails sur les formalités à remplir, d'après la nouvelle loi, pour devenir citoyens américains :

Après le 1er septembre, la déclaration d'intention de devenir citoyen des Etats-Unis, c'est-à-dire la formalité nécessaire pour obtenir les premières lettres, se lisait en partie comme il suit :

1.———âge——— years, occupation ———, do declare on oath (affirm) that my personal description is : Color ———, complexion ———, heign ———, Weight ——, color of hair ———, color of eyes———, other visible distinctive marks———; I was born in———, on the ——— day of ——— Anno Domini———; I now reside at———; I emigrated to the United States of America from——— on the vessel———; my last foreign residence was———.

It is my bona-fide intention to renonce forever all allegiance and fidality to any foreign prince potentate state or soveringthy and particularly to———, of which I am now a citizen (subject) ; I arrived on or about the ———of———, Anno Domini——; I am not an anarchist ; I am not a polygamist, nor a believer in the pratice of polygamy ; and it is my intention in good faith to become a citizen of the United States of America and to permanently reside therein, So help me God.

(Original signature of declarant) ———,

Subscribed and sworn to (affirmed) before me, this———day of———, Anno Domini.

(Official character of attestor).

Ce document sera la forme officielle de la déclaration d'intention de devenir citoyen de ce pays.

Le paragraphe 8 de la déclaration d'intention se rapporte à la déclaration d'après laquelle le postulant affirme qu'il n'a pas d'idées subversives ; qu'il n'est pas ennemi des gouvernement organisés et qu'il renonce à toute allégéance envers son ancien souverain.

Le paragraphe 9 se rapporte à la déclaration d'après laquelle le postulant doit affirmer s'il sait parler l'anglais.

Le paragraphe 10 dit que le postulant doit déclarer depuis combien de temps il réside aux Etats-Unis, s'il a résidé dans ce pays, sans interruption depuis au moins cinq ans avant la demande de naturalisation et les localités où il a demeuré.

Le paragraphe 11 se rapporte aux demandes de naturalisation qui auraient pu être faites précédemment par le postulant et les motifs pour lesquels ces demandes n'auraient pas été favorablement accueillies.

La demande de naturalisation doit être accompagnée de la déclaration d'intention et du certificat du département du Commerce et du Travail, tel que requis par la loi.

La demande de naturalisation doit être signée par le postulant, qui prêtera le serment requis devant le greffier du tribunal.

A cette demande doit être jointe la déclaration écrite des deux témoins du postulant, affirmant que celui-ci demeure depuis cinq ans consécutifs aux Etats-Unis ; qu'il réside dans l'Etat, le Territoire ou le district dans lequel la demande est faite, depuis... ans et qu'il remplit les conditions prescrites pour devenir citoyen de ce pays.

La première formalité, c'est-à-dire la déclaration d'intention, d'après la nouvelle loi, doit précéder la naturalisation de deux ans au moins.

Cette formalité n'est pas nécessaire quand le postulant a 18 ans seulement. Pas moins de deux ans et pas plus de sept ans après le postulant peut faire sa demande de naturalisation. Si ce dernier a fait une déclaration d'intention d'après l'ancienne loi, il ne sera pas requis de signer de sa propre main la demande de naturalisation.

Dans le cas contraire, il devra signer cette demande.

La section 8 de la loi est celle qui contient le plus de clauses. Cette section se rapporte à la connaissance de l'anglais et se lit comme il suit :

"Aucun étranger ne pourra dorénavant être naturalisé ou admis comme citoyen des Etats-Unis, s'il ne sait parler l'anglais. Toutefois cette condition ne s'applique pas aux étrangers qui sont physiquement dans l'impossibilité de la remplir, s'ils ont les autres qualités nécessaires pour devenir citoyen des Etats-Unis. Et pourvu également que les conditions indiquées dans cette section ne s'appliquent à aucun étranger qui aurait, avant l'adoption de cette loi, déclaré son intention de venir citoyen des Etats-Unis.

Pourvu également que les conditions requises dans cette section ne s'appliquent pas aux étrangers qui déclareront plus tard leur intention de devenir citoyens des Etats-Unis et qui s'établiront sur les terres publiques du pays et se seront conformés de toutes façons aux lois relatives à ces établissements".

Les droits à percevoir par le greffier du tribunal devant lequel est faite la déclaration d'intention et pour un duplicata de ce document sont de $1. Pour la préparation et l'enregistrement de la demande de naturalisation et les dernières formalités, les droits sont de $2 ; pour l'ordre final et la remise du certificat de naturalisation, s'il est accordé $2 de plus.

La moitié du montant de ces droits revient au greffier ; l'autre moitié est versée à la caisse du bureau d'immigration et de naturalisation.

Les personnes qui se rendront coupables d'avoir fabriqué de faux papiers de naturalisation seront passibles d'un emprisonnement de dix ans et d'une amende de $10,000 ; celles qui auront aidé à la reproduction des plaques d'impression, des documents ou à les photographier, seront condamnés à $10,000 d'amende ou à dix ans de travaux forcés, ou les deux.

Le fait seul de posséder des blancs de certificats de naturalisation dans le but de s'en servir frauduleusement sera considéré comme un grave délit et puni de cinq ans de travaux forcés et $1,000 d'amende.

Le non versement de la moitié des droits de naturalisation dans les trente jours, pendant lesquels ils doivent être payés ou l'abstention de rendre un compte exacte de l'argent perçu en droits de naturalisation, sera puni de $5,000 d'amende, ou cinq ans de prison ou les deux.

Toute personne qui aura sciemment procuré de faux papiers de naturalisation à des étrangers sera passible d'une amende de $5,000 ou de cinq ans de prison ou les deux.

La même peine sera appliquée à ceux qui auront fait de fausses déclarations au sujet des conditions à remplir pour obtenir la naturalisation.

NOCES D'OR A SAINT-ISIDORE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Isidore de Prescott, Ont., 25—Mardi, le 18 septembre, la paroisse de Saint-Isidore de Prescott, Ontario, a été témoin d'une magnifique fête, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de Monsieur Camdie Parent et de son épouse, âgés respectivement de 72 et 73 ans. L'église, pour la circonstance, était décorée comme dans ses jours des plus belles fêtes.

C'est vers les 9 heures que les heureux jubilaires firent leur entrée dans l'église, suivis de leurs dix enfants et de leurs 43 petits-enfants.

Les paroissiens assistaient nombreux à cette touchante cérémonie.

Une grand'messe fut chantée.

Dans la journée, un banquet magnifique réunit les divers membres de la famille, et un grand nombre d'amis.

Le banquet fut donné sous une grande tente, près de la maison, sous de beaux arbres.

Citons les enfants des heureux jubilaires :

Narcisse, St Isidore de Prescott ; Dosithé, Boston ; Georgiana, St Isidore de Prescott ; Napoléon, Ottawa ; Edouard, St Isidore de Prescott ; Philippe, Fitchburg, Mass., E. U. ; Alfred, Woonsocket, E. U. ; Amanda, St Isidore de Nicolet ; Herméline, St Isidore de Prescott ; Philias, St Isidore de Prescott

Tous étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs nombreux enfants

Citons ensuite : Dosithé Parent et Délia Parent, fille de Napoléon Parent, d'Ottawa ; et les petits-enfants des jubilaires, qui servirent comme garçons d'honneurs et filles d'honneur.

Dolphis Parent, frère du jubilaire et son épouse, St Isidore ; M. et Mme Bourgon, St Isidore ; M. et Mme Fabien Bourgon, St Isidore ; Léon Bourgon, neveu, St Isidore ; Mme veuve J. B. Lalonde, grande tante des jubilaires; M. et Mme Lalonde, M. et Mme France Lalonde, M. et Mme Alexandre Lalonde, M. et Mme Léon Rose, M. et Mme François Renault, Polycarpe Léger, St Isidore ; Mme veuve Beaudry, M. Pierre Sicotte, St Isidore ; Mme veuve Jos. Martin, Jos. Parent, maître de poste, St Isidore ; M. et Mme Alexandre Ménard, St Isidore, M. et Mme Groux, Mlle Anna Bourgon, Elise Lalonde et Valma Lalonde, etc.

M. l'abbé J. O. Bou'et, curé de la paroisse, se leva ensuite et dans un discours bien approprié, fit l'éloge des jubilaires, les félicita de ce joyeux anniversaire et leur souhaita encore une longue vie, afin d'être la joie de leurs nombreux enfants.

UN MANIAQUE DANGEREUX

Suite de la première page

cherchent à se protéger contre leurs attaques de folie irrégulière.

Au cours de la semaine dernière, des élèves du couvent Saint-Basile (rue Mont-Royal) ont été poursuivies, trois ou quatre fois, par un de ces fous, et peu s'en est fallu que deux ou trois des fillettes, affolées de terreur, ne prissent le lit à la suite de la crainte mortelle qu'elles avaient éprouvée de se voir ainsi harcelées par cet étranger à mine rébarbative.

Lundi encore, le vieux les attendait. C'est rue Marie-Anne, près de la rue St André, qu'il se tient d'ordinaire. Armé d'un fusil à boucher, que les enfants ont pris pour un coutelas, il se promène de long en large en attendant que les écolières passent par cet endroit. C'est alors qu'il les poursuit de ses offres, de ses promesses, de ses menaces.

Samedi dernier, quatre élèves du couvent Saint-Basile, enfants d'un lieutenant de police, d'un facteur, d'un mécanicien, et d'un agent placier revenaient chez elles, rue Boyer, en passant par les rues Saint-André et Marie-Anne. Elles rencontrèrent l'encombrant personnage, près de la rue Mentana ; il leur fit encore des avances et il les poursuivit quelque temps, voyant qu'elles refusaient de l'écouter.

Le lieutenant de police s'émut de la répétition si fréquente de ces scènes et chercha à trouver le coupable. Sans doute que celui-ci avait jugé prudent de se cacher, où sa famille avait trouvé le moyen de le calfeutrer dans un coin de la maison ; car le bonhomme fut introuvable.

C'est un de ces misérables qui a commis l'affreux meurtre du Boulevard Saint-Paul le 3 avril dernier, dans les circonstances terrifiantes que l'on sait. Il ne faut pas attendre qu'un nouvel attentat semblable soit commis pour songer à débarrasser le quartier de ce maniaque.

Les parents d'un tel personnage devraient se faire un devoir de l'interner dans un asile d'aliénés afin de lui éviter un internement plus déshonorant et pour eux et pour lui.

Un officier de police disait hier soir à notre représentant, au sujet des plaintes de ce genre :

"Il ne faut pas trop blâmer la police, si de tels personnages sont laissés en liberté dans les rues. Il arrive très rarement que les fous, comme ce vieux dont vous me parlez, commettent leurs attentats lorsqu'un homme se trouve en vue dans le voisinage. Il est très difficile de les prendre sur le fait et, bien souvent, la seule chose qui nous reste contre eux est de les traduire en justice sous prévention de voies de faits simples ou de vagabondage. La plupart du temps, malheureusement, les parents des fillettes qui ont été poursuivies ou insultées par ces aliénés, refusent de laisser venir leurs enfants en cour pour déposer contre le prévenu et la police ne peut faire à elle seule la preuve de ces causes difficiles. Le public devrait comprendre que, si la police a le devoir de le protéger, il a, lui aussi, le devoir de faciliter la tâche de la police. Dans les causes de ce genre, il arrive plus souvent qu'autrement que les parents ne veulent pas être déshonorés, disent-ils, par la comparution, même comme témoins, de leurs enfants en cour. Il est déjà assez désagréable d'être attaqués sur la rue, ajoutent-ils, sans qu'on se donne un surcroit d'ennuis en allant à la Cour.

"Vous voyez si ce raisonnement est peu logique. D'un côté on nous demande d'arrêter un homme; de l'autre, on nous refuse le témoignage qui ferait condamner le coupable ou, du moins, qui ferait cesse sa conduite répréhensible. On ordonne souvent même aux fillettes de ne pas dire un seul mot même à la police de ce qui s'est passé, sous peine de châtiments corporels.

"Vous pouvez être certain que l'individu de la rue Marie-Anne sera étroitement surveillé par la police du district; mais il faut bien comprendre que les personnes qui ont à se plaindre de la conduite du maniaque doivent nous aider à le faire disparaître."

$10,000 DE DOMMAGES

La "Montreal Light, Heat & Power Company n'est pas satisfaite de l'un de ses entrepreneurs. The Abursen Hydraulic Company, de Boston. Alléguant que ce te dernière n'a pas rempli son contrat à Chambly, la M. L. & P. Co. lui réclame $10,000 de dommages.

ST JACQUES L'ACHIGAN

Mardi soir a eu lieu chez M. Joseph Dugas une joyeuse réunion qui a été le digne couronnement de l'exposition du comté de Montcalm tenue à Montcalm ce jour-là. Etaient présents à cette fête: MM. Jos. Dugas, de Saint-Jacques, directeur; Napoléon Alard, vice-président; Charles Normandin, juge; Ludger Thouin, juge, et Mme Thouin; Nap. Lachapelle, Philias Charpentier, G. A. Bourdon, Delphis Turenne, Philippe Papin, Joe. Dubois, M. et Mme Ouimet, Joseph et Alma Charpentier, E. C. Normandin, fils, Alp. et Dan. Boisjolis.

M. L.-A. Bourdon et Mme Napoléon Lachapelle, ainsi que Mlles Dugas nous ont ravis par leur chant et leur musique.

M. ET MME CAMILLE PARENT, DE SAINT-ISIDORE DE PRESCOTT, QUI VIENNENT DE CELEBRER LEURS NOCES D'OR, AU MILIEU DE LEURS NOMBREUX ENFANTS ET PETITS-ENFANTS. — Photo. Odilon Barry.

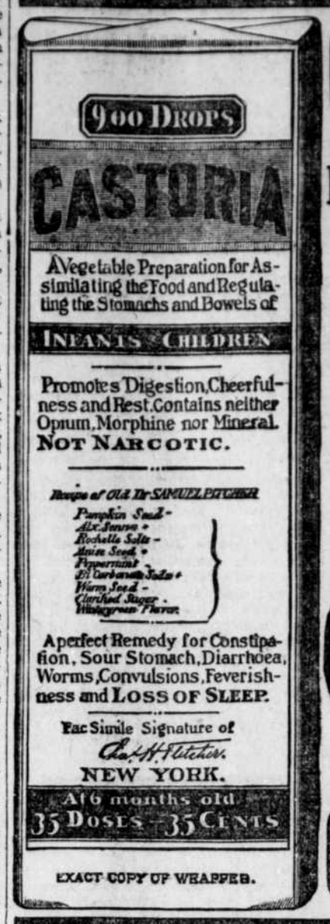

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher.*

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Ce que Signifient les Habits "FASHION-CRAFT" ?

Ils signifient : un choix d'étoffes quasi infini, venant des meilleures fabriques.

Un ajustement tel, que vous vous sentez chez vous dès que vous les avez endossés.

Une mode "up-to-date" sous tous rapports.

Une coupe élégante et expressive ; l'œuvre d'un tailleur artiste.

Et le tout porte une garantie de satisfaction ou la remise de votre argent.

Nous avons changé "notre marque", mais non pas notre adresse.

Les Magasins :

"Fashion-Craft"

231 rue St Jacques.
470 rue Ste Catherine Ouest.
469-471 rue Ste Catherine Est.
ROY & ROY, 178 rue St Jean, Québec.

GRANDE CONVENTION NATIONALE

Suite de la première page

tiste de Harrisville et celle de Mauville faisaient la même démarche.

Au premier janvier 1901, lors du premier rapport officiel fait par la société il y avait 1025 membres et un actif de $1828.91.

En février et mars 1901, les sociétés du Massachusetts qui avaient donné leur tdhéson au plan de fédération purent s'affilier. l'Union ayant été reconnue officiellement par les commissaires d'assurances.

Au premier mai 1901, l'Union St-Jean-Baptiste ouvrit des bureaux permanents à Woonsocket, le travail devenait de plus en plus sérieux et la propagande plus encourageante.

Le deuxième congrès fut tenu à Southbridge, les 22 et 23 juillet 1902. Les progrès avaient été marquants; les rapports officiels établissent qu'à cette époque le nombre des membres était de 3712 et la réserve en caisse de $11,475.99.

Le fait remarquable à ce congrès fut l'adoption des taux du Congrès Fraternel; les directeurs de l'Union comprirent qu'il fallait asseoir la société sur des bases financières solides et suivre une méthode raisonnée. Cette mesure eut l'avantage d'intéresser les hommes d'affaires, ceux qui comprennent la valeur des chiffres; l'Union continua à grandir avec un regain de force et de vigueur.

Le troisième congrès eut lieu en septembre 1904 à Willimantic; par les rapports officiels des directeurs, on constate que l'Union comptait alors 7346 membres et une réserve de $38 297.74.

Le fait le plus notoire de ce congrès fut l'adoption du drapeau Carillon Sacré-Coeur comme le drapeau officiel de la société.

Au 15 juin 1906, l'Union avait près de cent mille dollars et douze mille membres partagés en 172 conseils.

Cette courte esquisse historique démontre que l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique compte maintenant pour quelque chose. Son influence se fait sentir en certains milieux, c'est une force avec laquelle il faut compter.

Le but principal de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique est d'établir entre les Franco-Américains disséminés ça et là, plus de cohésion, une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétères auxquelles ils sont trop souvent exposés.

A LA COUR SUPREME

L'hon. juge Duff, de la Colombie Anglaise, est nommé à ce poste important.

Le gouvernement fédéral a nommé juge de la Cour Suprême du Canada, l'honorable juge Duff, de la Cour Suprême de la Colombie Anglaise.

L'hon. juge Duff est en route pour Ottawa.

L'ENNUI DE NE PAS SAVOIR NI LIRE NI ECRIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Plessisville, 25. — Un procès qui intéressait tous les contribuables de Laurierville, a été plaidé et jugé mardi à Arthabaska. Il s'agissait de la contestation d'élection d'un commissaire d'école. Les contestants alléguaient que le dit commissaire n'était pas suffisamment instruit pour occuper légalement cette charge. Après examen devant M. le juge Mailouin, notre commissaire n'ayant réussi à lire un peu que dans la page 48 du code scolaire et à signer son nom qu'avec difficulté, fut déclaré incapable d'occuper cette place et condamné à évacuer son siège en payant les frais et dépens, qui se montent à peu près à $200.

GRACEFIELD

Nous avons appris avec peine le départ de M. l'abbé Guilbault, pour aller prendre la charge de la paroisse du lac Sainte-Marie. M. Guilbault qui a été vicaire ici pendant près de quatre ans, a su gagner l'estime de tout le monde. Son successeur n'est pas encore connu. Il remplacera au lac Sainte-Marie M. l'abbé Lemay, qui a été nommé à la cure de Notre-Dame de la Salette.

—Mme Lynck est partie pour une promenade de quelques jours à Ottawa et à Rockland. Mme D'Autigny est ici, l'hôtesse de sa soeur, Mme Sainte-Marie.

—On a abattu un ours de forte taille au beau milieu d'un champ, à deux milles du village.

—M. Alphonse Legault, du lac Sainte-Marie, était de passage ici ces jours derniers.

OU EST OMER DAVIAU ?

Mme Joseph Daviau, de Longueuil, déplore depuis dimanche dernier la disparition de son fils Omer, âgé de 16 ans seulement, et son inquiétude est grande comme bien l'on pense, étant donné toute l'affection qu'elle lui porte.

Il y a quelques mois Mme Daviau, qui est seule pour voir aux besoins de la famille, décidait de mettre le jeune Omer en apprentissage chez M. Desaulniers, de Saint-Bruno, un brave et honnête citoyen. Le jeune homme donnait dans les premiers temps parfaite satisfaction à son patron. Il y a environ trois semaines, cependant, il eut un petit différend avec lui et résolut dès ce jour, croit-on, de changer de localité. Quelques jours après, en effet, il pliait bagage et partait de chez M. Desaulniers en disant qu'il s'en allait à Richmond, tout cela sans prévenir sa mère.

Le jeune Omer Daviau, disparu depuis quelques jours, et qui laisse sa mère dans la plus vive inquiétude.

Dimanche dernier, Mme Daviau envoyait un autre de ses fils à Saint-Bruno pour savoir des nouvelles ; mais quelle ne fut pas la surprise de ce dernier en apprenant de la bouche même de M. Desaulniers que son frère était parti depuis environ trois semaines.

Vu son jeune âge sa mère craint qu'il ne lui soit arrivé quelques malheurs et elle serait très reconnaissante à quiconque voudrait bien lui en donner des nouvelles par l'entremise de "La Presse". Elle voudrait ravoir son fils pour le garder cette fois, près d'elle.

COUR D'ASSISES

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

Le procès des Chinois menace de s'éterniser. Toute la séance de l'avant-midi a été consacrée à l'audition de quatre témoins de la Couronne qui n'ont jeté aucune lumière sur la cause.

Les avocats de la défense voulant contredire les témoins par la production des notes sténographiques prises à l'enquête en Cour des magistrats, on est obligé d'assigner le sténographe qui a pris ces notes et lui faire lire partie des dépositions données en Cour d'enquête. Cette procédure prend un temps considérable, et bientôt toutes les banquettes de la salle d'audience sont vides. Les curieux n'en ont pas eu pour leur trouble.

EXPOSITION A ST BARNABE

Trois-Rivières, 25. — L'exposition du comté de Saint-Maurice sera tenue à Saint-Barnabé, jeudi, le 27 de septembre courant.

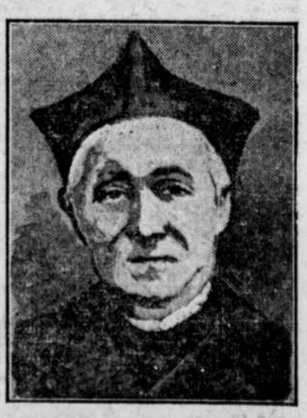

Le R. P. Wernz, S. J., le nouveau général de l'Ordre des Jésuites.

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

PERDU

PORTE-MONNAIE-TRONC perdu, hier soir, partie Est, un tronc de la banque d'Epargnes, aussi un porte-monnaie contenant chapelet, clefs et compte. Récompense 57 Hôtel de Ville. 274—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, le 24, dans les chars Saint-Denis, ou en débarquant, Place d'Armes, porte-monnaie contenant onze dollars. Récompense au No 803 Berri. 274—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, vendredi soir, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, un porte-monnaie en cuir vert, contenant du petit change et des papiers. Récompense à celui qui le rapportera au No 675 rue Dorchester Ouest, 3ième plancher. 274—1

PORTEFEUILLE — Perdu, samedi soir, entre la rue Windsor et la rue Saint-Jacques, Montréal, de 6 à 7 heures du soir, un grand portefeuille contenant 5 passes du C. P. R. et d'autres papiers importants. Remettre contre bonne récompense à Alfred Bélanger, Windsor Hotel, Valleyfield. 274—1

SACOCHE — Perdue, sacoche en cuir vert foncé monture d'argent, contenant de l'argent, chapelet blanc, deux petits livrets et plusieurs papiers. Prière de s'adresser 334 Richmond. 274—1

SACOCHE — Perdue, une sacoche brune, à partir de la rue Ontario et Saint-Christophe jusqu'à la rue Saint-André. Prière rapporter 238 Sainte-Elisabeth, chez Emile Auclair. Récompense. 274—1

TROUVE

TROUVES — Des moutons sont réfugiés sur la ferme Viau, Longue-Pointe ; ils seront livrés sur paiement des dommages. Si non réclamés d'ici à trois jours, ils seront vendus. 274—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — Jeune artiste française, très sérieuse, demande emprunt, non d'un prêteur, mais d'un particulier. Yolande de Verneuil, poste restante, Montréal. 270—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse." 262—26

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, sur propriétés de la cité et des banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 273—6

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 267—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 242—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bâtisse en construction, Corporations municipales et Religieuses, 4½, 5, 5½ et 6 pour cent—suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New York Life". 254—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux modéré. Conditions faciles. S'adresser A. Rivest, notaire, 225 Maisonneuve. Tél. E. 2068. 273—6

PRETS aux Corporations Municipales, Scolaires, sur hypothèques, débentures; intérêt relativement bas et à des conditions avantageuses. Oscar Hébert, notaire, 806, Bâtisse New York Life, Montréal. 252—24

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêt, 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence 135 Drolet. Main 424. 256—27

OUVERTURE DES MODES

The Modern Parisian Millinery Opening, 446 Boulevard Saint-Laurent. Ouverture vendredi, le 28 septembre, et les jours suivants. Les dames et demoiselles sont cordialement invitées. 274—2

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 2—n

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.

P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—ImMjsn

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 4381 — C. L. Letang et al., demandeurs, vs E. Coursol et vir., défenderesse. Le sixième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 1 12e avenue, en la ville de Lachine, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. J. Johnston, H. C. S. Montréal, 25 septembre 1906 274—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15904 — A. Lalonde, demandeur, vs E. Moss, défendeur. Le quatrième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 900 rue Demontigny Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en billots de boucher, balances - viande, etc. Conditions : argent comptant. H. A. Cinq-Mars, H. C. S. Montréal, 25 septembre 1906. 274—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2805. — Montreal Light Heat and Power Co., demandeurs, vs. G. H. McDougall, défendeur. Le 4ième jour d'octobre 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 18 rue Church, dans le village de Verdun, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, etc. Conditions : argent comptant. Joseph Roy, H. C. S. Montréal, 24 septembre 1906. 274—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11396. —Montreal Light Heat and Power Company, demanderesse, vs. S. Glenfield, défendeur. Le 6ième jour d'octobre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 32 rue Shearer, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Joseph Roy, H. C. S. Montréal, 24 septembre 1906. 274—1

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—8

BONNES NOUVELLES POUR J. W. WALKER — Si vous lisez ceci, venez chez votre tante, Mme B. W. Burnham, Saratoga, N. Y., E. U., ou écrivez-lui immédiatement. 273—6

C'EST LE TEMPS

de faire réparer vos fourrures. Madame André Roy et Cie, 344 Rachel. Tél. Est 1666. 25,27,29 F

DIVERS — Masseur parisien, traitement homéopathique pour douleurs, hydropisie, rhumatismes, guérison certaine. Prix modérés. Se rend à domicile. Ecrire T. De Villard, 307 rue Saint-Denis. 274—1

MME BRISEBOIS est maintenant au No 1170 Saint-Hubert, avis aux dames et demoiselles d'en prendre note. 269-8

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whisky, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Can. 258—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue. L. G. 255—26

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et Notre-Dame de Pitié, pour faveur obtenue. J. E. P. L. 274—1

REMERCIEMENTS à sainte Anne pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M. G. 274—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine, pour faveur obtenue. Les personnes se recommandant à lui avec confiance sont certaines d'être exaucé, c'est la quatrième que j'obtiens. T. 274—1

SOUMISSIONS demandées pour nivelage de 3 arpents de terrain, à Villeray. S'adresser pour informations, au No 2387 Saint-Hubert. Les soumissions devront être remises jeudi soir le plus tard. S'adresser à Aimé Venne, 2387 Saint-Hubert, Montréal. 274—1

MEUBLES ET POELES

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché au comptant et par paiements faciles chez

LANDE BROS, 234 Boulevard St Laurent près Dorchester. 252—ImMjvn FF

N'attendez Pas Trop Tard

pour faire réparer vos fourrures. Mme A. Roy et Cie, 344 Rachel. Tél. Est 1666. 25,27,29 FF

Si vous désirez prendre un lunch de première qualité à 5c, 10c et 15c et servi on ne peut plus rapidement, allez chez

GARDNER

No 320 Boulevard St Laurent. 209-mjs n

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15707. — J. Labranche, demandeur, vs De Annie Perrault, défenderesse. — Le quatrième jour d'octobre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 27 rue Sainte-Agathe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. X. Pauze, H. C. S. Montréal, 25 septembre, 1906. 274—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2752. — Dame Margaret Watson et al., demandeurs, vs. R. W. Withycomb, défendeur. Le 5ième jour d'octobre 1906, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 11 rue Saint-Sacrement, chambre 22, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en pupitres, tables, etc. Conditions : argent comptant. Joseph Roy, H. C. S. Montréal, 24 septembre 1906. 274—1

FEU PHILIAS LEBOEUF

C'ETAIT UN BON OUVRIER, ET SA MORT EST PUREMENT ACCIDENTELLE.

Une enquête a été tenue, ce matin, sur le cadavre de Philias Leboeuf, qui le 15 du mois courant avait été frappé par un convoi du Pacifique Canadien à Hochelaga.

Leboeuf a survécu pendant plusieurs jours à ses blessures et dimanche dernier il rendait son âme à Dieu à l'Hôpital Notre-Dame, où il avait été transporté peu après l'accident.

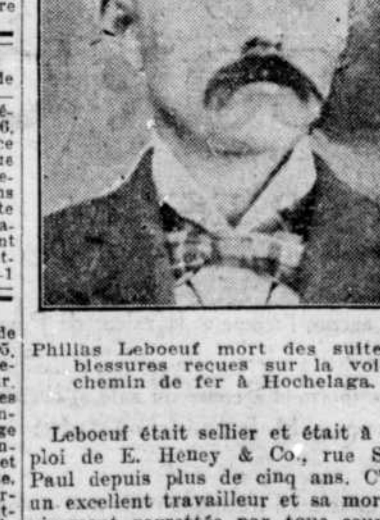

Philias Leboeuf mort des suites de blessures reçues sur la voie du chemin de fer à Hochelaga.

Leboeuf était sellier et était à l'emploi de E. Heney & Co., rue Saint-Paul depuis plus de cinq ans. C'était un excellent travailleur et sa mort est vivement regrettée par tous ceux qui l'ont connu.

Le malheureux Leboeuf n'a pas de parents à Montréal; on prétend que quelques-uns des membres de sa famille demeurent à Winoosk; Vt., et d'autres à Saint-Casimir, comté de Portneuf.

Depuis quelques mois, le défunt demeurait chez M. Emilien Emard, au numéro 324, rue Craig-Est.

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

CORBILLARD

Un très joli corbillard neuf à vendre à très bonnes conditions, Termes très faciles pour fabriques désirant avoir leur propre corbillard. S'adresser 992 rue Ste Catherine Est. 672-n FF

A SA DERNIERE DEMEURE

LES FUNERAILLES DE L'EX-ECHEVIN ROY ONT EU LIEU CE MATIN AU MILIEU D'UN CONCOURS IMMENSE DE PARENTS ET D'AMIS A L'IMMACULEE CONCEPTION.

Les funérailles de l'ex-échevin Roy, ce matin, ont été les plus imposantes qui aient eu lieu dans la paroisse de l'Immaculée Conception jusqu'à présent. L'église était remplie comme au jour des grandes solennités religieuses et la foule recueillie est restée jusqu'à la fin du service funèbre disant une dernière prière pour le repos de l'âme de celui qui occupait une si grande place dans l'affection et la reconnaissance de ses co-paroissiens et de ses concitoyens.

Une foule immense se pressait sur le parcours du cortège funèbre, de la maison du défunt jusqu'à l'église, rendant ainsi un dernier témoignage d'estime à celui qui avait été un bon citoyen, un bon père de famille et un fervent chrétien.

Le cortège était précédé d'un détachement de quarante hommes de police sous le commandement du capitaine Bellefleur et des lieutenants Fafard et Bannon, puis venaient ensuite la garde Pie X avec son drapeau endeuillé et la fanfare A. F. O. A., qui exécuta des marches funèbres durant le parcours.

L'église de l'Immaculée Conception était ornée de ses plus riches tentures de deuil. Les membres de la Garde Pie X formaient la garde d'honneur autour du catafalque.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. Roy. Le service funèbre a été célébré par le Rév. Père Proulx, curé de la paroisse, assisté des Révérends Pères Martineau et Gras, comme diacre et sous-diacre.

Une messe harmonisée a été chantée par le choeur de la paroisse sous la direction de M. Saucier, maître de chapelle et l'ex-échevin Hébert tenait l'orgue.

Plusieurs membres du clergé assistaient au choeur. C'est le Révérend Père Rottot qui a officié au cimetière de la Côte-des-Neiges, où a eu lieu l'inhumation.

Conduisaient le deuil : Le fils du défunt, Edouard, son frère Eusèbe, son beau-frère, A. Sigouin, ses oncles, F. et A. Delorme, ses cousins, Pierre et L. J. Forget, et ses neveux.

Les porteurs des coins du poêle étaient : L'honorable juge E. Lafontaine, MM. les échevins Proulx et Lévesque, et MM. Onésime Martineau, W. Gravel, J. F. Bisaillon, C. R., L. Villeneuve et L. DeGuise.

Nous avons remarqué dans le cortège MM. Henri Foucreau, B. Foucreau, E. Coulombe, T. Gauvreau, A. Rémillard, E. Chaussé, l'ex-échevin Vallières, D. Lalonde, O. Chevalier, l'ex-échevin Ouimet, J. Renaud, Dr Charette, A. Gaudet, O. Charbonneau, J. Messier, N. Jarry, avocat, T. David, J. B. Vanier, E. Moreau, Ed. Paquette, Dr M. Ouimet, Sainte-Thérèse, L. N. Rivet, le notaire F. Villeneuve, de Sainte-Anne des Plaines, Albert Hurtubise et Antoine Sanscartier, de la Côte des Neiges, G. Bougie, le notaire Perreault, P. Bédard, A. Houle, J. Décarie, Dr L. A. Lacombe, L. Jodoin, A. Black, A. Comte, A. Laflamme, F. Themens, N. Bisson, F. Jubinville, S. Parizeau, E. Archambault, Saint-Vincent de Paul, F. Maisonneuve, de Terrebonne ; F. Bénard, etc., etc.

DANS LA TOMBE

Paris, 25 — Le duc de Fitz-James est mort hier au château de Montjustain, département de la Haute-Saône.

Edouard-Antoine Sidoine, sixième duc de Fitz-James, était né à Paris en 1828. Sa famille descend indirectement des Stuarts d'Ecosse.

LES JOURNALISTES DE WOONSOCKET

Woonsocket, R. I., 25. — Les journalistes franco-américains se sont réunis, hier soir, et siègent en convention encore cet avant-midi. Des résolutions très importantes vont être adoptées sur la défense des droits de nos compatriotes. Presque tous les journaux de la Nouvelle Angleterre sont représentés. Plus de cent délégués sont arrivés ce matin. Il en arrive par tous les trains. Je n'ai pas encore entendu parler anglais sur la rue ou dans les hôtels. Au nombre des délégués se trouvent beaucoup d'hommes de professions. La lutte pour le poste de médecin général est corsée, les deux candidats sont le Dr De Grandpré et Dr Daudelin, de Worcester. Il est probable que M. F. Batineau de Southbridge sera élu à la présidence aux élections demain. Dans leurs résolutons, les journalistes demandent le redressement de certains griefs au sujet de la nomination d'un délégué et des curés dans les diocèses ou les Canadiens sont en majorité, et à ce propos, ils sollicitent une enquête que le délégué apostolique fera, espère-t-on, le plus tôt possible. Au nombre des délégués se trouve l'abbé Chagnon, curé de Champlain.

LA PASSERELLE DE "LA PRESSE"

Il est enfin décidé que nous aurons la passerelle de "La Presse" au commencement du printemps prochain. Les matériaux sont prêts, et tout l'ouvrage qui pouvait se faire aux usines est terminé. Comme la saison est trop avancée, les matériaux resteront chez les entrepreneurs pendant l'hiver.

La terrasse-observatoire du parc Mont-Royal sera terminée cet automne et livrée à la ville. Les travaux marchent rapidement sous la direction de l'architecte, M. J. O. Marchand.

MORT DU DR E.-A. HUOT

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Granby, 25. — Dr Ernest A. Huot, de Granby, est décédé hier à l'âge de 30 ans et 3 mois, après une maladie de qautre semaines. Né à Marieville le 23 juin 1876, il étudia au collège de Marieville, puis passa à l'Université Laval. Reçu médecin en 1900, il pratiqua d'abord à Dunham, un an, puis alla s'établir à Granby.

Il était président de l'Union Saint-Pierre, membre de la Saint-Joseph, et organisateur d'une Cour de Chevaliers de Colomb. Il épousa en 1902, Mathilde Bélisle, de Saint-Thomas de Pierreville. Triste coïncidence, son unique enfant est morte lundi dernier.

Les funérailles auront lieu à Granby, jeudi à 9.30 heures a.m. Après le service, les restes seront transportés à Marieville pour y être inhumés.

IL ASSOUVIT SA FUREUR DANS LE SANG DES SIENS

Suite de la dernière page

Templeton-Est, près de Hull, et la résolution de la jeune femme de se retirer avec ses enfants chez ses parents n'était pas de nature à pousser Savignac à commettre le crime dont il est l'auteur.

Le docteur Ballantyne déclare à midi qu'il croit que Mme Savignac se rétablira promptement de ses blessures. Les deux projectiles qui ont perforé les intestins ont été extraits et la malade repose bien.

L'état de Mme Mitchell est de beaucoup plus grave. Un des projectiles s'est logé dans l'estomac, et jusqu'ici les chirurgiens n'ont pu le découvrir ; l'autre balle a fracturé l'épaule gauche et s'est logée dans le bras.

SUR LES TRACES DU FUGITIF

Une cinquantaine de citoyens de bonne volonté, armés jusqu'aux dents se sont joints aux policiers pour faire la chasse à l'homme. On a fouillé en vain tous les recoins du bosquet vers lequel Savignac dirigea ses pas après son crime. La police croit que le criminel a pu sauter sur un convoi de fret du Pacifique Canadien, lequel est passé à travers la localité de Janeville la nuit dernière. De cette façon, le fugitif aurait gagné du terrain et sa capture sera plus difficile.

Les anciens amis de Savignac persistent à croire qu'il se suicidera, à moins que dans sa fuite il n'apprenne que ses victimes ne sont pas mortes.

Tel que nous l'avons déjà dit, Savignac possède

UNE BONNE EDUCATION

Il possède la langue juive à un haut degré de perfection. Depuis son arrivée à Ottawa, alors qu'il conduisait un hôpital privé pour les ivrognes et les ivrognesses, rue Albert, on le rencontrait fréquemment dans les grands hôtels du quartier, tels que le Russell et le Grand Union, où il était favorablement accueilli. Il ne faisait aucun usage immodéré de boisson, et son système de cure contre l'alcool était prisé des médecins d'Ottawa.

Votre correspondant s'est souvent rencontré avec Savignac et celui-ci n'a jamais donné aucune preuve de mauvais caractère. C'était, pour se servir de l'expression populaire, un aimable causeur et un respectable citoyen.

DES FRASQUES

On raconte qu'un jour ayant été traduit en correctionnelle, par un de ses employés qui lui réclamait une balance de salaire, Savignac fit une grande colère et s'adressant aux reporters, il leur défendit sur un ton autoritaire de publier cet incident dans leurs journaux.

Savignac évitait de parler de ses antécédents, surtout de sa carrière d'évangéliste protestant. On ignorait même à Ottawa qu'il eût abjuré la religion de ses parents. A ses intimes, il disait qu'il avait résolu de se mêler de ses propres affaires, à Ottawa, et qu'il ne se souciait guère des sectes religieuses. Il ne pratiquait aucune religion et faisait bon commerce avec les protestants et les catholiques. Un de ses frères habite l'ouest canadien. Il ne parlait jamais de ses père et mère, ayant été désavoué par eux lorsqu'il abandonna la religion catholique. On ignore même s'ils vivent encore. Le jeune fils de Savignac a été recueilli temporairement par la famille Thomas, de Janeville, et le bébé par Mme Wolfe, propriétaire de l'immeuble habité par la famille Savignac.

L'ETAT DE Mme MITCHELL

Ottawa, 25—A une heure, cet après-midi, un message téléphonique de l'hôpital protestant nous apprend que l'état de Mme Mitchell est désespéré. Les chirurgiens ont vainement tenté d'extraire le projectile logé dans l'estomac et l'empoisonnement du sang est inévitable à moins qu'une seconde opération, cet après-midi, soit complète. Mme Mitchell n'est pas en état de donner une déposition "ante mortem", mais Mme Savignac sera bientôt en état de raconter au magistrat de police les détails du drame sanglant. Il est possible qu'elle refuse de dénoncer son mari qu'elle pourrait, d'un seul mot, envoyer à l'échafaud.

Le jeune Willard Savignac est un intelligent garçon, il dit que sa grand'-maman, Mme Mitchell, souvent était la cause de différends domestiques entre ses parents et, qu'hier, M. et Mme Mitchell ont malmené son père au sujet de son projet de départ pour la Floride.

LES INSPECTEURS DES ECOLES

Les 45 médecins seront nommés cet après-midi.

La sous-commission composée des échevins Dagenais, Gadbois et Lévesque, et chargée par la commission d'hygiène de choisir les 45 médecins qu'elle a décidé de nommer inspecteurs des écoles, s'est réunie hier après-midi pour procéder à son travail. Un choix a été fait dans les soixante-quinze demandes qui ont été envoyées à la commission. Après calculs faits, il a été décidé de nommer 28 médecins de langue française et 17 médecins de langue anglaise; ces derniers sont ainsi divisés: 12 pour les écoles protestantes et 5 pour les écoles irlandaises catholiques.

Chaque médecin aura un plus ou moins grand nombre d'écoles à visiter, le nombre des élèves sera pris comme base de la distribution.

La séance a été ajournée à cet après-midi, pour la nomination définitive des inspecteurs.

ASSOCIATION CONSERVATRICE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 25 — Les conservateurs de notre ville viennent de se former en association. Le comité est composé de M. J. G. Laurendeau, président ; M. J. T. A. Gauthier, vice-président, et capt Lefebvre, secrétaire.

LES OBSEQUES DU DR J.-P.-A. HOUDE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 25 sept. 1906: — Les funérailles de J. P. A. Houde, M. V., fils de Chs Ed. Houde, ex-M.P.P., la malheureuse victime de l'accident du chemin de fer I.C.R., ont eu lieu hier matin, à Annaville, et ont été des plus imposantes.

CONTRE LE PACIFIQUE

M. Z. Gauthier, avocat, de Montréal, réclame $200 de dommages du Pacifique pour avoir été insulté, prétend-il, par un des employés de la compagnie.

PAR M. HICKS ET CIE

Avis de Déménagement

Nous informons le public que nous sommes déménagés au

No 472 rue Sainte-Catherine Ouest,

Local auparavant occupé par C. W. Lindsay Co, où nous donnerons une attention spéciale à tous les effets qui nous seront envoyés pour être vendus à l'encan.

Avances libérales faites.

Conditions modérées et prompt compte rendu.

Consignations sollicitées.

M. HICKS and Co.

274—5 Encanteurs.

Succession de Feu T. B. McNAMEE

Nous avons reçu ordre des exécuteurs à la susdite succession, de vendre à l'Encan, sans réserve, tous les Meubles et effets de Ménage contenus dans la résidence

No 85 RUE CATHEDRALE

Comprenant : Grand piano carré Steinway, N. Y., mobilier de salon, recouvert en soie, chaises désassorties, table de centre, dessus en marbre, étagère en bois de rose, les meilleurs tapis Wilton et Bruxelles, gaseliers en cristal et en cuivre, grands miroirs dorés pour manteau de cheminée, véritables statuettes en marbre, horloges en marbre, candélabre en cuivre, lampe de piano, jardinières en cuivre et supports, ornements dispendieux, rideaux en véritable dentelle, portières en soie et lambrequins, corniches dorées, buffet en noyer, table à rallonge et chaises couvertes en cuir, pour salle à manger, cabinet à porcelaine en chêne, canapés, services à déjeuner, à dîner et à thé, argenterie, verrerie, vaisselle désassortie, coutellerie, belles vieilles gravures sur acier, comprenant Railway Station after W. P. Frith, R. A., London Art Union Publications et autres, couchette en cuivre massif anglais avec dais, bureaux et lavabos désassortis, mobiliers de chambre à coucher en noyer et autres, couchettes émaillées, garde-robe en noyer, matelas en crin, bureaux antiques en acajou, services de toilette, chaises et tables désassorties, machine à coudre New Williams, gramophone, bibliothèque en chêne, grand pupitre-table, lot de beaux livres, poêle Jewell en acier, coffre à viande, glacière Prowse, balance, poids, boyau de jardin, ustensiles de cuisine, etc., etc., etc.

Vente à la susdite adresse,

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

Commençant à 10 a.m.,

M. HICKS and Co.,

274—3 Encanteurs.

UNE AUDACE SANS BORNE

Suite de la dernière page

poche et demanda à l'homme de le suivre à la sûreté, pour qu'il pût donner aux autorités une description du voleur.

En entendant ces paroles, le visiteur blêmit et se troubla quelque peu, mais répondit presque aussitôt

D'UNE VOIX FERME:

"C'est bien, allons-y, jamais Montréal ne sera purgé assez tôt de la vermine qui l'"habite."

L'on prit le tramway de la rue Saint-Laurent, et pendant tout le trajet, l'étranger sembla très aimable.

Comme l'on arrivait à la rue Craig, où il y avait une grande foule de piétons et plusieurs voitures allant en tous sens, le prétendu voleur, trompant la surveillance de son compagnon, sauta sur le pavé, et attachant sans doute le plus grnd prix à la vitesse de ses jambes, se mit à détaler

COMME UN LIEVRE

du côté de la rue Vitré, où il engouffra en tempête.

M. Lalonde, le premier moment de surprise passé, se lança sur les traces du fugitif, en criant au voleur, de toutes ses forces.

Sans l'embarras des voitures, M. Lalonde aurait, sans doute, rejoint son homme, car il est très rapide à la course, mais malheureusement, il n'a pu que constater sa disparition subite dans la rue mentionnée plus haut.

M. Lalonde est allé ensuite conter ce qui lui était arrivé à la sûreté, et, le soir, il dut débourser quatre dollars pur rentrer en possession de sa montre d'or qui avait été mise au mont-de-piété.

Il n'a pu encore retrouver d'autre bijou. Il n'est pas probable que le voleur se présente de nouveau aussi bénévolement chez sa victime.

L'OEUVRE DES FLAMMES

UN INCENDIE CAUSE DE SERIEUX DEGATS A OTTAWA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 25. — M. R. L. Borden, chef de l'opposition, est allé aujourd'hui à l'exposition annuelle du comté de Richmond. Le 5 octobre, il adressera la parole aux électeurs de Renfrew-Nord.

—M. Edmond Burke, président de l'association des architectes d'Ontario, est venu à Ottawa pour se consulter avec M. Ewart, architecte du gouvernement, au sujet des plans de l'édifice public qui sera construit rue Sussex.

—La nuit dernière trois maisons en bois de la rue Sussex portant les numéros 128, 130 et 132 et habitées par les familles de David Anderson, chauffeur; Jos. Goodman, journalier, et Arthur Weeks, employé aux usines de carbure, ont été incendiées. Les pertes s'élèvent à $2,500.

—M. Chs Devlin, député de Galway aux Communes anglaises, refuse de nier ou de confirmer la rumeur qu'il doit résigner son mandat pour rentrer dans l'arène fédérale canadienne.

—La saison de navigation sur la rivière Yukon sera close le ou vers le 1er octobre, alors que le dernier steamer laissera Vancouver pour le Yukon.

LE CONSERVATOIRE NATIONAL

2ème année

Une activité de bon aloi règne dans tous les cours de cette vaillante institution. Depuis l'ouverture de cette semaine, les inscriptions affluent chaque jour, et les classes grossies sont sans cesse remaniées, afin que chaque élève soit placé dans les meilleures conditions possibles pour bien profiter des leçons.

Des cours sont aussi donnés le soir afin de permettre à celles et ceux qui sont occupés pendant la journée, d'acquérir une bonne éducation musicale sous la direction des professeurs émérites qui enseignent à l'institution.

MORT TRAGIQUE D'UN PHARMACIEN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 25 — Un bien déplorable et funeste accident est arrivé vendredi après-midi à la pharmacie de M. Carroll Huntington, à Newport, Vt., causant la mort de Harold, fils unique de M. E. A. Cook, procureur de l'Etat.

Harold Cook, qui était employé comme commis à la pharmacie Huntington, venait de charger d'air comprimé le réservoir d'une fontaine à soda quand une explosion se produisit dans le mécanisme de la machine qui vola en fragments, blessant mortellement l'infortuné qui succomba quelques heures après, des suites de l'accident.

Par BENNING, BARSALOU & CO.

140 RUE DUFRESNE

Jeudi 27 Septembre à 10 A. M.

A L'ENCAN

Nous avons reçu intruction des intéressés de vendre tout l'ameublement, consistant en: Mobilier de Salon, Ameublement de Salle à dîner, Ameublement de chambre à coucher, Tapis, Prélarts, Poêles et cuisine complète, le tout en parfaite condition.

BENNING, BARSALOU & Co., LTD,

22, 25, 26 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

N'oubliez pas

d'assister à la

VENTE D'OBJETS MIS EN GAGE

Mardi, Mercredi et Jeudi

25, 26, 27 Septembre

Après-Midi et Soir

A 241 et 243 rue Saint-Jacques.

Vente à 2 et 7 p.m.

RAE & DONNELLY,

274-3 Encanteurs.

LA BOURSE

New-York, 25 septembre. — Le marché ouvrit à peu près au niveau de la clôture de la veille, mais il y avait évidemment un désappointement de ne pas voir de nouveau le secrétaire Shaw venir au secours du marché financier. Aussi la liste commença bientôt à fléchir, mais le déclin ne fut pas long, et fut suivi d'un recouvrement qui ramena les prix bien au-dessus des cours d'ouverture.

Les agents à commission ont bien peu d'ordres à remplir et les affaires sont plutôt entre les mains des Professionnels.

La situation politique a été cause de faiblesse dans les stocks de franchise locale. L'Anaconda et le Cuivre ont marqué une grande force dans l'espérance d'une augmentation de dividende dans l'Anaconda.

Ventes du Pacifique Canadien 10.-800 parts.

A. MONTREAL.

Le Pacifique suivit à Montréal l'activité et la force qu'il eut à New-York pendant la matinée. Ouvert à 178 3-5, comparé à 176¾ hier, il monta jusqu'à 180 1-8 et ferma à 180. Il y eut 1310 parts vendues sur notre place.

Cette force du Pacifique est due à son mérite intrinsèque et aussi aux perspectives de ses actionnaires qui entrevirent un dividende en stock pour les "land-holdings" de la Compagnie. La valeur de ces terres a une valeur très considérable, qui rend la situation des actionnaires plus solide que celle de tout autre chemin de fer en Amérique. Le North Star est à 24 pour 1,000 parts, son boom semblable fini. Les bons du steel sont toujours très fermes à 83¾.

Le reste du marché est tranquille.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heuers p. m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut R. S. C.	...	......	BANQUES		
Bell Tél	150	148⅝	B.B.N. Am.	......	142
B.C.Pk A. A.	82	80	B. Com.....	182	131
" B	82	80	B. Dom.....	.....	...
Can. Con....	...	.....	East Town.	.....	....
Can-Pacific.	180⅛	180	Hamilton ..	.....	.....
New Pacific	..	....	B. Hocne...	160	153
Det. E. R.	95	94¾	B-Imperial.	236	230
D. Coal Com	70¼	70	B. Merc.....	180	174
" Pfd..	.....	.....	B. Molson.	225	.....
D.I.&S.Com	29⅞	29⅝	B. Mont.....	260	252
" Pfd.	79	78	B.Nationale	......	.
Duluth Com	20	19	B. N. Scot..	291	285
" Pfd..	40	37	N. S. new...	.	......
Hal E. R.	108	102	B. Ontario..	.. .	....
Hav. E.R...	... ..	...	E. Ottawa..	.	......
" Pfd..	90	85	B. Québec..	144	142½
Illinois Tr P	94½	93⅝	B. Royal..	......	235
Int. C. Com.	....	.....	Royal New.	......	...
" Pfd.	....	....	B.Sovereing	138	137½
L.Wds Pfd.	117	112	B.Standard	...	...
" Com.	100	95⅝	B. Toronto.	....	......
L. Paps ..	....	......	B. Union ...	.....	156½
" Pfd...	111	108	COTTONS		
Mack. Co C.	72¾	72¼	Can. C.C.Co.	66	58
" Pfd..	71⅝	71¼	Mont. Cot ..	132	129½
Mex. L.&P.	54	53½	TextileCom	104	102¾
MinnStPaul	153	152	BONDS		
M.L.H.& P	95	94¾	Bell Tel	109	100
M.S.R	278	277	Can.Col. Cot	......	96
Loan & M.	....	....	D. Coal	101¼	100
Mont. S. W.	....	....	Dom. Cot...	97½	95
" Pfd..	.....	..	Dom.I.Steel	84	83⅝
M. Tél. Co..	172	167	Halifax T...	... ...	100
N. O. T. & L.	31	29½	Hav. E. Ry	......	...
N.S.S.& Co	73	66	Lake W	116	104
" Pfd..	. . .	..	L. Paper....	. ...	...
N.W. Land.	....	....	Mex. E.L.Co	77½	76⅝
North Star.	..	....	Mex.L.H.P.	80	79½
Ogil. Mil.Co.	......	...	M.L.H.& P.	103	103
Ogil. Pfd....	126	123	M. St Ry ...	.. .	104½
R. & O. N.C.	84	82	N.S.S.	.....	109
RioJan L. P	42	40	N. S. Con...	108½	101
Sao Paulo..	. .		Ogil. Mil. Co.	1 8	115
St John E.R	.....	....	Price Bros .	.	104
Toledo E.R.	34	32	R. & O.N.C.	......	.....
Tor. S.R....	118	116½	Rio de Jan	77½	77
Trinidad El	.....	..	Sao Paulo ..	95⅝	94½
T.C.E.R....	125½	115	Textile S. A	94	91
Win. E. R...	.....	....	" " B.	95	91
West India	. ....	47	" " C.	94	91
W. Hotel. .	....	101	" " D.	95	91
... .		.....	Win. E.. ..	....	......

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Packers Pfd. — 50 à 80.
Rio Bds. — $19,000 à 77.
Iron. — 5 à 29¾, 100 à 29¼.
Telephone. — 50 à 147.
Rio. — 52 à 40 7-8.
Bk. Mont. — 6 à 254.
Iron Pfd. — 5 à 77.
Iron Bds. — $3000 à 83 5-8.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Macaky Pfd — 15 à 72.
Détroit — 20 à 94.
Coal — 25 à 70 5-8, 25 à 70½.
Iron Pfd — 2 à 78.
Mackay — 25 à 72¾.
Iron Bds — $7,000 à 83¾.
Union Bk — 5 à 157.
Téléphone — 2 à 147.
North Star — 1000 à 24.
Power — 140 à 95, 1 à 95¼.
Rio Bds — $1,000 à 77.
Mer. Bk — 6 à 175.

E. B. Osler, M.P., . . . Président. Wilmot D. Mathews, . Vice-Président.
Clarence A. Bogert . . . . . Gérant-Général

THE DOMINION BANK

Actif total $42,000,000

Succursale de Montréal : 162 rue Saint-Jacques

Les comptes des maisons d'affaires et des particuliers sont acceptés à des conditions libérales. On offre aux exportateurs et importateurs de toute catégorie des facilités spéciales. L'Echange domestiques et étranger acheté et vendu aux meilleurs taux. Les lettres de crédit pour le commerce et les voyageurs émises et négociables dans le monde entier.

DEPARTEMENT DE L'EPARGNE. — L'intérêt alloué sur toute somme de $1.00 en montant, et calculé chaque semestre. Pas d'avis pour retirer les dépôts.

J. HAYDN HORSEY, gérant. (1)

PAR MARCOTTE FRERES

Avis de Faillite

In Re

Dame A. E. VERONNEAU,

267 rue Ste Catherine Ouest, Montréal.

Vente à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, vendredi, 28 septembre 1906, à midi :

Stock de nouveautés et articles de fantaisie.	$1,553.85
Mobilier.	117.80
	$1,671.65

Le magasin sera ouvert le 27 du courant, KENT ET TURCOTTE, 97 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 273—3

PAR FRASER FRERE

Mobilier de Maison d'Occasion de toute description, Tapis, Literie, Prélarts, Poêles, etc., etc.

à vendre à notre encan régulier de semaine, à nos spacieuses salles de vente, 453 rue Saint-Jacques,

Vendredi, le 28 Septembre

A 10 heures a. m.,

Pour vente privée tous les jours, meubles neufs, couchettes en fer et en cuivre, matelas, tapis, prélarts, etc., etc. Grande valeur pour du comptant.

FRASER BROS,

22,25,27 Encanteurs.

701 RUE ST LOUIS

Près de l'Avenue du Parc, Annexe

Vente à l'encan de beaux meubles de ménage, à la résidence ci-dessus,

Jeudi après-midi, le 27 septembre

comprenant : un piano droit R. S. Williams aussi bon que neuf, cabinet de musique, mobilier de salon, chaises et tables désassorties, tableaux, rideaux de dentelle, tapis carrés, ornements, buffet et chaises de salle à manger, en chêne, vaisselle et verrerie, bibliothèque et canapé, bureaux et lavabos désassortis en chêne, lits en fer, matelas Ostermoor et en crin, etc. Tout à vendre sans réserve, car le propriétaire part de la ville.

Vente à 2.30.

FRASER FRERES,

274—2 Encanteurs.

PAR T. W. FOSTER

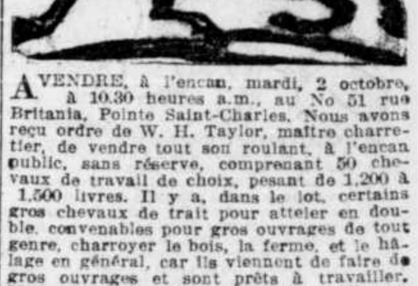

A VENDRE, à l'encan, mardi, 2 octobre, à 10.30 heures a.m., au No 51 rue Britania, Pointe Saint-Charles. Nous avons reçu ordre de W. H. Taylor, maître charretier, de vendre tout son roulant, à l'encan public, sans réserve, comprenant 50 chevaux de travail de choix, pesant de 1,200 à 1,500 livres. Il y a, dans le lot, certains gros chevaux de trait pour atteler en double, convenables pour gros ouvrages de tout genre, charroyer le bois, la ferme, et le halage en général, car ils viennent de faire de gros ouvrages et sont prêts à travailler. Harnais simples et doubles des meilleures sortes, lorries en acier simples et doubles, dont quelques-uns sont neufs de cet été, express doubles et simples, aussi deux chevaux de promenade avec harnais et boghels, tarpaulins, cables, chaînes, et un gréement complet d'écurie, avec plusieurs autres articles trop nombreux pour que nous puissions les énumérer ici. La vente commencera à 10 heures 30 a. m. précises. Prenez les tramways de la rue Saint-Etienne, qui vous conduiront directement au lieu de la vente.

T. W. FOSTER and Co, Encanteurs, 605 rue Saint-Paul.

Pour plus de détails, téléphonez Main 3265. 271—9

PRETS SUR IMMEUBLES

avec intérêt aux taux courant et à conditions faciles de paiement. Prix bas. Pas de délais.

Montreal Loan & Mortgage Co.

mn-a 141 Notre-Dame-Ouest, coin St Jean.

MICHAUD FRERES & CIE

Exportateurs de Grains.

Bureau : 91 RUE ST FRANCOIS-EXAVIER

MONTREAL. mjnFFa

Essayez les marques de plumes suivantes

Pour écriture courante, commerciale, la Grand Tronc No 80 — 0.50c la grosse.

Pour en-têtes et écriture de fantaisie, la plume Conical Point No 206— $1.00 la grosse.

Ecriture gothique la plume Letellier No 4. — 0.75c la grosse.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

210 RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL. 306—mjs.

Sov. Bk — 12 à 137¼.
Bk Com. — 35 à 181¼.
Iron — 25 à 29¼.
Can. Pac. — 300 à 178 5-8, 25 à 178¼, 25 à 178¾, 25 à 178 7-8, 25 à 178 1-8, 12 à 179½, 75 à 179¼, 100 à 179¾, 225 à 180, 200 à 180 1-8, 25 à 180, 25 à 179 7-8, 25 à 179¾, 110 à 180.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car F.	43⅜	43½	Kan.& Tex.	38½	38
" prf.	......	......	" prf.	.... .	......
Am. C. Oil.	35	34¾	Ls.& Nash..	148½	148⅜
Am.Loc.Co.	75	74½	Mann.Elev.	......	....
A.L.Copper	114⅞	115¾	Miss. Pac...	97¼	97½
Am.Smel.C	154⅝	154⅝	Metrop. Tr.	......	......
" prf.	......	..	Norf. & W.	93½	93¾
A.Sug.R.Co	136½	136¾	MStP&StM	......	......
A. T. & S.F.	......	.....	" prf.	......	.....
" prf.	......	......	N.Y.C.& H.	141	141½
Balt.& Ohio	123¾	122½	N.Y.O.&W.	49¼	49½
" prf.	......	. ...	Nat.Lead C.	79½	79¾
B. R. T.....	78	77½	Pac. Mail..	38¾	38½
C. & Al. Co.	......	......	Penn. R. R.	142¼	141¾
Can. Pac....	178¾	180⅛	P.Steel com	......	......
Can. South.	. . ..	......	People's G.	. ..	. ...
Ches.&Ohio	63	63	Pl. & Read.	149¾	148¾
C. & N. W..	209	209	" I prf.	......	....
C.M.& St P.	177⅜	176½	" II prf.	... .	......
C.R.I.& Pac	.. ..	......	R. Island,c.	27½	27
" prf.	......	. ....	South R. c..	36¾	36½
C. G. N. Y..	137½	137½	" prf.	......	. ...
Col. F.& I...	56½	56½	South Pac..	96⅞	96¾
C.C.C.&S.L.	. ....	.....	Ten.C.& I..	.....	.....
D.Lack &W	.. ..	. ...	Texas Pac..	38¾	38¾
Del. Hud...	225½	226½	Twin City..	...	. ...
Det. U. Ry..	......	.....	U. S. L. C..	. ....	...
D.& R.G.Co	.....	...	" prf.	......	.....
" prf.	......	... ..	U.S.S.Com..	45⅝	45¾
D.S.S.& At.	19¼	19⅝	" prf.	106⅝	106¾
" prf.	35½	40½	U.S.Rub. c..	54⅞	54¾
Erie Rail...	47¾	47¾	" prf.	.....	.....
" II prf.	.....	......	U. Pac. C...	187¼	187¼
" I prf.	......	......	" prf.	.....	...
Great Wet..	....	......	Wabash.....	20	.... .
Gen. Elec ..	166¾	166¾	" prf.	.....	.....
Hoc. Valley	......	.. . .	West U.Tel.	......	......
Ill. Cent....	174	174	Wis. C.com.	. .	......

W. H. Scroggie's
ST CATHERINE ST
UNIVERSITY ST
VICTORIA ST

Scroggie's THE STORE THAT GUARANTEES CUSTOMERS ABSOLUTE Satisfaction

Hotels et Maisons de Pension ! Nous vous Fournirons de Toiles

Nous faisons une spécialité de fournir les hôtels, maisons de pension, restaurants, etc., et nous passons des contrats à des prix plus bas que nulle part ailleurs, pour l'approvisionnement complet de toiles, literie, serviettes, etc., et nous vous donnons l'avantage de retourner les marchandises qui ne seront pas satisfaisantes.

La qualité, la durée et la modicité des prix distinguent cette vente.

Il y a, pour vous attirer ici, des centaines d'occasions.

Cette semaine nous avons acheté un assortiment considérable de serviettes de table ourlées en pure toile, de 3 différentes grandeurs :

17 x 17 pouces. Prix de vente, la douzaine. 85c
19 x 19 pouces. Prix de vente, la douzaine. $1.25
22 x 22 pouces. Prix de vente, la douzaine. $1.50

Aussi 500 douzaines d'essuie-mains en toile, avec bouts frangés et ourlés, bordure rouge ou bordure unie ; grandeur 18 x 36 pouces. Prix de vente, 9½c chacun ; la douzaine. $1.10

C'est le temps de la flanelle et de la flanellette. Il y a beaucoup d'avantages à faire affaire avec le magasin qui possède les variétés les plus considérables, car cela signifie les prix les plus bas. Mercredi, nous offrirons 20 pièces de flanellette Saxonne pesante, toute blanche et environ 30 pièces dans les couleurs telles que rose, bleu pâle et rouge. C'est une valeur surprenante ; 30, 32 et 34 pouces de large ; se vendant régulièrement à 15 cents. Notre prix mercredi, la verge. 10c

VENTE DE TAPIS D'AUTOMNE

Nous recevons de nouveaux tapis tous les jours.

L'assortiment ne comprend que de nouvelles marchandises. Vu que ce rayon est nouveau, nous n'avons pas de marchandises qui ont vieilli en magasin à vous offrir. Tout est ce qu'il y a de plus nouveau tant sous le rapport du style que sous celui des modèles et des dessins ; toutes les meilleures sortes importées.

Vous avez besoin pour quelques-unes de vos chambres de nouveaux tapis ? Eh bien ! Voilà une excellente chance qui se présente rarement. Les prix et les marchandises se passent de tout commentaires.

La liste suivante n'indique que les merveilleuses chances offertes aux ménagères économes, d'économiser de l'argent.

TAPIS — Les Meilleures Valeurs de la Ville

TAPIS AXMINSTER

Les meilleures sortes anglaises et écossaises ; notre assortiment est maintenant complet. Les magnifiques dessins vont vous épater.

TAPIS ANGLAIS ROYAL WILTON

Nous exposons une magnifique variété de tapis anglais Royal Wilton.
VENEZ LES VOIR.

Velours Wilton—Offre spéciale pour Mercredi

Magnifiques marchandises de splendide qualité. Nous offrirons cette ligne spéciale, mercredi, à, la verge. $1.00
VENEZ LA VOIR.

UN ETALAGE PRINCIER DE MANTEAUX DE SORTIE POUR DAMES

Les créations exquises maintenant réunies dans notre rayon des manteaux, méritent votre plus sérieuse attention. C'est une exposition où brillent les conceptions les plus belles et que nous offrons comme élégantes premices de cette saison dans le royaume de la mode.

Il suffit de jeter un regard sur ces superbes manteaux pour les admirer et les désirer.

Naturellement, vous allez vous joindre à la foule des admirateurs réjouis qui viendront ici demain, quand même vous n'auriez pas besoin d'acheter maintenant.

Manteau en tweed de 45 pouces de longueur, dos Empire, avec plis plats, devant à boutonnières cachées ; poignets de fantaisie, empiècement et manches doublées. Prix. $13.50

Longs manteaux lâches en tweed de fantaisie à grands carreaux, bande en biais au bas du dos, collet de velours, poignets retournés, corps et manches doublés. Prix $16.50

Manteau en tweed de fantaisie, 50 pouces de long, dos très lâche, grandes manches, collet incrusté de velours $19.50

Manteau fauve, en drap castor de bonne qualité, poignets et collet de fantaisie incrustés de velours, empiècement et manches doublés de serge croisée, dos lâche. Prix $16.50

Plusieurs autres styles exclusifs, tissus les plus nouveaux ; un ou deux seulement de chaque style. $15 à $50.

MAGNIFIQUES DENTELLES

Assortiment considérable de jolies dentelles à environ moitié prix. Nombre de splendides dessins et jolis modèles de dentelles valenciennes et orientales.

Une occasion d'acheter à très bon marché, juste au moment où vous avez besoin de jolies garnitures pour votre nouveau costume d'automne.

Imitation de dentelle torchon et dentelle valenciennes, de 1 à 2 pouces. Valeur régulière 5 cents la verge, 10 verges pour . . 35c

1,000 verges de dentelle valenciennes et orientales, 3 à 6 pouces de large. Valeur régulière, 15 cents la verge. A vendre, mercredi, à, la verge 7½c

Imitation de dentelle torchon sur cartes de 6 verges chacune. Valeur régulière, 15 cents la carte. A vendre, mercredi, à 3 cartes pour 25c

Dentelle et insertion orientales blanches et écrues. Valeur régulière jusqu'à 25 cents la verge. A vendre, mercredi, à, la verge . 10c

Offres du 3e Etage

COUVERTURES DE MEUBLES ET DRAPERIES

On peut renouveler les meubles usés et remplacer les vieilles draperies, en assistant mercredi, à la vente de couvertures de meubles, draperies et stores, tous de couleurs et dessins artistiques.

Couvertures de meubles, 50 pouces de large, nuances les plus nouvelles. Notre prix régulier, $1.05. Mercredi 85c

Silkoline, 36 pouces de large, couleurs non changeantes, dessins d'Orient et à fleurs. Mercredi, la verge. 15c

Portières en tapisserie, 42 pouces de large, 3 verges de long. Notre prix régulier, $3.25. Mercredi . $2.89

Rideaux de fenêtre, 37 pouces x 6 pieds, vert pâle, vert foncé et crème. Prix. 25c

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — L'"Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'en perçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 58 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement.

Purifie et Embellit la peau. Le meilleur cosmétique ne le fera.

N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez vous les damnés, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse".
Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.-Y. 28 mjsn

NOUVELLES DE SAINT-DENIS

Changements ecclésiastiques — L'enseignement des clercs de Saint-Viateur — Deux commencements d'incendie

Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Denis de Richelieu, 25 — M. l'abbé J.-A. Monfet, l'un de nos vicaires, nous a laissés pour aller exercer son ministre à Saint-Pie. Les paroissiens l'ont vu partir avec regret, car durant les deux années qu'il a passées au milieu de nous, il avait conquis l'estime et l'affection de tous. La paroisse de Saint-Denis gardera longtemps son souvenir.

M. l'abbé J.-E. Lemonde le remplace. Qu'il soit le bienvenu.

—M. Wilfrid Bousquet, président des commissaires d'écoles du village, vient de signer un contrat avec la communauté des Clercs de Saint-Viateur, par lequel cette communauté s'engage à prendre la direction de l'école modèle des garçons de ce village, pour cinq ans.

C'est une bonne nouvelle que tous les contribuables sont fiers d'apprendre.

MM. les commissaires ont eu une heureuse idée de faire un tel engagement.

—Il y a eu deux commencements d'incendie durant la semaine, l'un à la tannerie de M. Diogène Chevalier, l'autre chez M. Magloire Janson. Fort heureusement le feu a pu être contrôlé à temps. Les dommages ne sont pas considérables.

—Durant l'orage, samedi soir, la foudre est tombée sur la maison de M. Georges Brodeur et a causé quelques dommages, à l'intérieur.

LA REVOLTE A CUBA

LE PRESIDENT CEDERAIT A TOUTES LES DEMANDES DES REVOLUTIONNAIRES.

La Havane, 25. — La victoire du parti révolutionnaire semblait certaine, hier soir, à l'issue d'une longue conférence entre les chefs insurgés et les commissaires américains.

Les membres du comité révolutionnaire déclarent que MM. Taft et Bacon sont d'accord avec eux et rédigeront aujourd'hui un projet de paix basé sur les réclamations des libéraux. Ce projet sera discuté au Presidio, dans une réunion à laquelle les membres du comité sont convoqués.

Le secrétaire Taft a communiqué au président Palma le résultat de sa conférence avec les libéraux.

L'opinion générale est que M. Palma restera à son poste, mais devra réorganiser son cabinet et ordonner de nouvelles élections.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

MARIAGE CIMON-JODOIN

Le mariage de Mlle Marie Antoinette (Xinette) Jodoin de cette ville à M. H. Cimon, avocat, de Fraserville, a été célébré ce matin à l'église Saint-Louis de France, en présence d'une foule sympathique et distinguée. Les deux jeunes époux comptent en effet un grand nombre d'amis parmi les membres de la société montréalaise.

C'est le révérend Père Garceau qui a donné la bénédiction nuptiale et qui a célébré la messe du mariage.

La mariée, tout à fait gentille en son costume de drap marron avec écharpe de plume blanche et chapeau en velours bleu-ciel, était accompagnée à l'autel de son parent, le docteur Valois. M. le juge Cimon servait de témoin au marié, son cousin.

Pendant l'office divin, un choeur d'amis se fit entendre. De magnifiques solos furent rendus par Madame Desmarais, Mlle McMahon, M. Ed. Cholette et M. Loranger.

M. et Mme Cimon sont partis immédiatement pour Québec d'où ils se rendront à Fraserville, lieu de leur demeure.

Les cadeaux de noces, nombreux et choisis avec goût, témoignent de l'estime en laquelle sont tenus les nouveaux mariés.

CRAMPES GUERIES

Je souffrais des crampes depuis longtemps et plusieurs médecins me traitaient, mais leurs remèdes semblaient impuissants à me soulager. Je me procurai trois bouteilles d'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler et je fus guéri. C'est le seul remède que je puis recommander. Je ne voudrais pas m'en passer à la maison.
A. DEMERCHANT.
Bath, Ont.

INTESTINS FAIBLES GUERIS

Après une grave attaque de fièvre typhoïde, mes intestins restèrent très faibles, et je ne trouvai rien pour me soulager jusqu'au moment où je commençai à prendre l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler. C'est un plaisir réel pour moi de le recommander à tous ceux qui souffrent de maux d'intestins.
Mme JNO. M. STEWART.
Little Current, Ont.

CHOLERA GUERI

C'est avec plaisir que je recommande l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler. L'été dernier, j'eus une grave attaque de choléra et une bouteille m'a guérie.
Mlle G. Le Brosse.
North Bay, Ont.

DYSENTERIE GUERIE

Je souffrais beaucoup de dysenterie; je pris l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler et il m'a complètement guéri. Nous en avons constamment sous la main et nous ne pouvons nous en passer: il nous a épargné bien des notes de médecins.
E. M. ADAMS,
Stanbridge Est, Ont.

Refusez les substitutions.—Prix 35c.—Elles sont dangereuses.

DIARRHEE ET CRAMPES

Il me fait plaisir de vous dire ce que l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler a fait pour moi. J'étais prise de diarrhée et de crampes terribles à l'estomac. Je me procurai une bouteille de votre remède et il m'en a fallu que quelques doses pour faire disparaître mon mal. A l'avenir j'en aurai toujours à la maison prêt à m'en servir.
Mme M. JACKSON,
Normandale, Ont.

DENTITION DES BEBES

Depuis que ma mère a connu les merveilleuses qualités curatives de l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler, il y en a toujours à la maison. Elle dit qu'il agit toujours comme par magie, surtout quand il est donné à l'époque de la dentition.
ESTELLA IRWIN,
Delta, Ont.
yw

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

S. G. Mgr Duhamel — L'oeuvre des cambrioleurs — Commencement d'incendie — Un témoin retrouvé — L'héritage de Mme Beckett — Visite pastorale — L'assaut commis sur St Martin — Au Palais de Justice de Hull — A la Cour Suprême — Un jeune qui promet — A St Jean-Baptiste d'Ottawa — Autour d'un scandale — Un visiteur distingué — Empoisonneur de chiens — En correctionnelle — Nouvelles religieuses.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 25. — Mgr Duhamel est parti pour Québec où il assistera à une réunion de la section catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

— Des cambrioleurs se sont introduits chez M. Major, ancien hôtelier sur le chemin de Chelsea, et ont enlevé une roue de fortune appelée "slot machine" dans laquelle il y avait une somme d'environ $40.

— Un commencement d'incendie a causé quelques dommages à l'hôtel des Monnaies en construction, rue Sussex. Le feu a commencé dans un tas de déchets sur lequel un fumeur imprudent avait jeté un cigare allumé.

— Le chef de la Ronde a mis la main sur le nommé Roy Reid qui a été assailli et battu par deux individus. Reid témoignera contre les nommés Hough et McClermont, arrêtés sous soupçons.

— Mme Beckett, une des victimes de l'incendie de l'hôtel Gilmour, avait une police de $10,000 d'assurances dans la Cie Equitable. Cette police était faite au bénéfice de la Cie Caverhill et Kissock, de Montréal, et de M. Wilson, d'Ottawa.

— Monseigneur l'archevêque Duhamel a fait à l'église Sainte-Famille, paroisse d'Ottawa Est, sa visite annuelle. Dimanche prochain Monseigneur ira chez les Capucins, à Hintonburg.

— Peter Doyle, William Deslauriers et Magloire Dumoulin, les trois jeunes gens prévenus d'avoir volé et battu Alexandre Saint-Martin, de Hull, sur le pont Interprovincial, il y a une quinzaine de jours ont comparu devant le magistrat de police O'Keefe. Saint-Martin est sorti de l'hôpital hier.

— Hier, à la Cour Supérieure de Hull, devant M. le juge Rochon, M. Wilfrid Sainte-Marie a fait motion au nom de M. Barnabé Emond, hôtelier de l'endroit, pour invalider un règlement de tempérance voté par les électeurs et ratifié par le conseil municipal du canton de Hincks, dans le mois de juillet dernier. M. Fortier a soutenu la prétention du conseil. Jugement a été réservé.

— Il y aura cinq causes pour contestation d'élections lors du prochain terme de la Cour Supérieure. La première sur la liste est celle de M. Dan Gallery, de la division électorale de Sainte-Anne de Montréal. On ne croit pas que la cause de la contestation de l'élection de l'hon. M. Fielding sera plaidée vers le 5 octobre.

— Le constable Law, de la police du Pacifique Canadien, a arrêté à Mechanicsville un jeune garçon âgé d'une quinzaine d'années, prévenu d'avoir lancé des pierres sur un convoi du Pacifique Canadien et d'avoir blessé à la tête le conducteur Baskin.

— A l'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, le Révérend Père Jacques, curé, parlant de l'assistance aux écoles, a dit que bien qu'il y ait 720 familles catholiques, dans la paroisse, il n'y a que 717 enfants fréquentant les écoles, c'est-à-dire moins de un par famille. Le Révérend Père a reproché aux parents de retirer leurs enfants trop tôt des écoles.

— L'enquête du comité spécial sur l'incident du contrat de la bibliothèque Carnegie n'avance pas bien rapidement. Jusqu'ici, on a découvert qu'en janvier dernier, lorsque le contrat était entre les mains du greffier de la cité, la signature de M. Kennedy, l'entrepreneur de l'édifice, était sur le contrat.

— Le général H. Finn, brigadier inspecteur de la milice en Australie, visitera le Canada sous peu. Une circulaire du département de la Milice du Canada recommande aux officiers des divers districts de bien vouloir faire une cordiale réception au distingué visiteur.

— Hier après-midi, le recorder Goyette, de Hull, a rendu jugement dans la cause de Leduc vs Lacasse, de Saint-André Avellin, prévenu d'empoisonnement de chiens.

Lacasse a été trouvé coupable, et a été condamné à $50 d'amende, $20 de dommages et les frais qui sont considérables. A défaut de paiement, trois mois de prison. Lacasse a donné avis qu'il portera ce jugement en cour d'appel.

— Le magistrat Goyette a entendu le plaidoyer de Mtre Cousineau, contre le représentant du ministère public dans la cause du nommé Berry, accusé d'avoir battu sa femme, le printemps dernier à l'Ile Manitoulin. Jugement a été réservé. M. Cousineau allègue défaut de juridiction. Le tribunal était prêt à procéder dans la cause du grand connétable Groulx, représentant le ministère public, contre Perry, pour obstruction d'un cheval d'un joueur de Wakefield sous de faux prétextes, mais il manquait à l'appel deux témoins, les nommés Thomas Perron, père et fils. Le shérif Wright a émané contre ces derniers, des mandats de cour. L'accusation de pratique illégale de la médecine contre Berry, n'a pas encore été portée régulièrement devant le tribunal.

—On annonce les changements suivants dans le diocèse d'Ottawa :

Le Révérend Père Lemay, de la paroisse du lac Sainte-Marie, sur la Gatineau, a été transféré à Notre-Dame de la Salette, et le Révérend Père Guilbault, vicaire à Gracefield, a été nommé curé au lac Sainte-Marie. Le Révérend Père Lortie, de Notre-Dame de la Salette, sera le nouveau curé de la paroisse de Curran, en remplacement du Révérend Père Major, qui est sérieusement malade.

A la basilique, le chanoine Campeau, succède au chanoine Plantin, comme directeur de la congrégation des Dames de Sainte-Anne. Monsieur l'abbé Brunet devient directeur de la congrégation des Enfants de Marie, et monsieur l'abbé Carrière prend charge de la congrégation des hommes à la chapelle de la rue Murray. Le chanoine Plantin continuera comme chapelain de l'hôpital de la rue Water.

A NOTRE-DAME DE GRACES

LA QUESTION D'ECLAIRAGE SERA REGLEE LUNDI PROCHAIN — LE CREDIT MUNICIPAL RECOIT ORDRE D'AGIR POMPTEMENT — EMPRUNT TEMPORAIRE — REGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION.

La question d'éclairage préoccupe beaucoup les contribuables de la Ville de Notre-Dame de Grâces et le conseil est bien décidé de la régler lundi prochain.

Hier, à l'assemblée du conseil, le comité d'éclairage, auquel a été adjoint l'échevin Alphonse Descaries, a reçu mission de s'enquérir auprès de la compagnie "Montreal, Light, Heat and Power", à quel prix elle s'engagerait à éclairer la ville.

Ses conditions seront comparées à celles de la compagnie de Westmount, et le conseil prendra une décision finale afin qu'un système d'éclairage soit posé cet automne.

Le maire et le secrétaire ont été autorisés à faire un emprunt temporaire de $4,000, remboursable au premier novembre.

La question du tunnel de la rue principale a été rayée de l'ordre du jour jusqu'à ce que le Pacifique Canadien produise un plan officiel de son projet.

Les trottoirs seront construits comme d'habitude, par les employés de la corporation.

Le Crédit Municipal Canadien reçoit ordre de terminer d'ici à quinze jours la conduite d'eau qu'il a commencé à poser, rues Prudhomme, Maréchal et St Charles, si non, la ville les fera faire aux frais de la compagnie. Les contribuables de ces rues se plaignent amèrement de ce retard.

Le Crédit Municipal est autorisé à poser une conduite d'eau, rue Sherbrooke, entre les rues Island et Vieux Verger.

Il a été résolu de payer le compte de Mtre Jérémie Décarie, M. P. P., aviseur légal et d'augmenter le salaire du secrétaire-trésorier.

Il a aussi été résolu de faire respecter le règlement de construction qui prohibe la construction en bois et fixe l'alignement des maisons à 15 pieds des rues, allant de l'est à l'ouest, et à 10 pieds des rues allant du sud au nord.

Cette séance a été tenue sous la présidence du maire Trenholme.

La séance précédente avait eu lieu sous la présidence du pro-maire Vaillant, et non Vaillancourt, comme il a été publié par erreur.

La prochaine séance aura lieu lundi prochin.

CANDIDATS A L'ACADEMIE

M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, a donné, lors de la dernière séance, lecture d'une lettre d'un candidat au fauteuil de M. Rousse. Ce candidat est le fin lettré, le critique honnête René Doumic, auteur des "Portraits d'écrivains". M. Doumic est parisien et naquit en 1840. Il sera le benjamin des collègues d'Astier-Réhu.

"L'Echo de Paris" annonce en outre que selon une coutume contre laquelle rien ne saurait prévaloir, un maître du Barreau doit avoir sa place à l'Académie. On croit l'élection de Mtre Barboux assurée.

DEMIS DE SES FONCTIONS

North Bay, Ont., 25 septembre. — Le Pacifique a démis de ses fonctions l'ingénieur Thurlow, de l'express No 2, qui a causé la collision d'Azilda. Cette action du Pacifique est curieuse, si on se rappelle que cet ingénieur a été exonéré de tout blâme par le coroner.

Echos Mondains

Madame P. V. Lussier, bienfaitrice du Couvent d'Hochelaga, Lady Lacoste, et un grand nombre d'autres dames amies des religieuses, honoraient hier, de leur présence, les Révérendes Soeurs de Jésus-Marie, à l'occasion des funérailles de la vénérée Mère Marie du Saint-Rosaire, supérieure générale de la communauté.

× × ×

M. et Mme Louis Barbeau sont de retour à la ville et ont pris leurs quartiers d'hiver, au No 990 rue Sherbrooke.

× × ×

M. Jules DuChastel de Montrouge, est parti pour aller rendre visite à ses parents à Vancouver.

× × ×

Mlles Laroeque sont rentrées en ville après un séjour aux Montagnes Blanches.

× × ×

Mlles Alice Bissonnette et Alma Giroux ont quitté leur famille pour entrer dans la communauté des Révérendes Soeurs de la Providence, d'Holyoke, Mass.

× × ×

M. Raoul Labrosse, de St Eugène, Ont., est parti ces jours derniers, pour continuer ses études de droit à Toronto.

× × ×

Le Docteur Saint-Aubin, bien connu dans les comtés de Joliette et de Wolfe, s'embarquera le 11 octobre pour Paris, où il va perfectionner ses études médicales.

× × ×

Le Dr, Mme et Mlle G. Mignault, de la rue Bleury, partent ce soir pour un voyage à Québec et à l'Ile Verte.

× × ×

Les amies de Mlle Lucia Desmarais se sont réunies chez elle samedi soir pour lui offrir leurs souhaits de bonheur à l'occasion de son prochain mariage.

× × ×

Mlle Minette Mignault, de Montréal et Mlle Marie-Louise Lavergne, d'Arthabaska, sont parties pour un long voyage dans l'ouest.

× × ×

Mlles Flore et Arthémise Ledoux accompagnées de Mlle Berthe Chubert, sont allées à Dorval, dimanche, et ont été les hôtes de M. George Brunette.

× × ×

Mlles Alice et Aurore Bigué, M. Eugène Lanouette, de Ste Anne de la Pérade, et Mlle Angélina Bellefeuille, de Valois, étaient de passage à Valois, vendredi dernier, les hôtes de Mlle Louisa Quesnel.

× × ×

M. H. S. Howard, directeur des Postes, et sa famille sont de retour de Vaudreuil, et occupent leur demeure, 297 rue Prince Arthur.

× × ×

M. et Mme L. N. Miller, de Montréal, sont de passage à Campbellton, à l'Hôtel Albion.

× × ×

Mademoiselle Marie-Louise Cyr, de Ste Thérèse de Blainville, est de retour chez ses parents, après un séjour de quelques semaines à Montréal.

× × ×

M. Hercule Lapointe, jr., est en visite à Québec, l'hôte de M. Louis Boivin.

× × ×

Mlle Léona Bessette, de Chicopee Falls, est en promenade à Montréal, chez son amie, Mlle Marie-Louise Monty, de la rue Sainte-Catherine-Est.

× × ×

Mlle Joséphine Lafrance, de Québec, est en visite chez M. P. A. Boudreault, C. R., de la rue Berri, 485.

× × ×

Charmante soirée musicale, chez M. Poirier, du Parc Lafontaine, ces jours derniers. Remarqué parmi les invités, Mme Joseph Lévesque, Mlles M. Laplante, S. Scott, H. Poirier, G. Laplante, A. Royal, A. Poirier, M. Dugal, B. Dessaint, B. Poirier, E. Laplante, H. Poirier, D. Jeannand, L. Cantin, V. Jeannard, J. Giroux, B. Lachance, J. Moore, B. Latourelle, E. Brousseau, F. Poirier, MM. E. de la Chapellière, E. Robert, E. Pépin, D. Mongrain, A. O Piché, E. Quevillon, H. Roussin, E. Rochon, W. Lalonde, A. Milot, L. Houle, O. Milot, D. Robitaille, L. Latourelle, J. Lévesque, Max. Deslauriers.

Le piano était tenu par M. O Milot.

× × ×

Une joyeuse soirée avait lieu le 22, à la demeure de M. et Mme Hiram Higgins, de la Côte St Paul, à l'occasion du dixième anniversaire de leur mariage. Au nombre des personnes présentes, on remarquait : M. et Mme B. Higgins, M. et Mme McGovern, M. et Mme Davis, M. et Mme McClory, M. et Mme C. L. Higgins, M. et Mme Hearn, Mlle J. Higgins, M. G. Eddington, Mlle H. Rousseau, Mlle E. Higgins, M. H. Laraway, Mme A. Higgins, M. Mannahan, M. Baxter, M. E. Higgins, de Dawson, M. et Mme A. A. Brown, Mme Rousseau, Mlle A. Higgins, M. H. McCorkill, M. et Mme R Hamilton, M. Privy, Mlle L. Barr, M. Taylor, Mlle G. Higgins.

× × ×

Monsieur Arthur Pelletier, de Shawinigan Falls, était de passage à Terrebonne, dimanche, en visite chez Mlle F. Lafortune.

× × ×

Mme Zénon Pépin, de la rue Saint-Jacques Ouest, est de retour d'un voyage à Québec et les endroits environnants.

× × ×

Mlle Donalda Madore, de St Henri, est partie pour une promenade de quelques semaines à la Pointe-aux-Trembles de Québec. Elle visitera Lévis, Ste Anne de Beaupré et Québec.

× × ×

M. et Mme Rosario Jodoin, ainsi que mademoiselle Paula Lamoureux, sont partis, hier, pour New-York, Boston et les principales villes de la Nouvelle-Angleterre.

× × ×

Une jolie réunion d'amis avait lieu dimanche soir, chez M. F. X. Bertrand de la rue St-André, à l'occasion du 21e anniversaire de son fils Henri. On a présenté au héros de la fête, une magnifique montre d'or avec chaîne et breloque.

La soirée a été des plus agréable.

× × ×

Mlle Rose Lacroix, de la rue St-André, est de retour d'un voyage à St-Jean d'Iberville, Farnham, St-Alban et Ste-Sabine.

× × ×

Madame Georges Labelle, de la rue Saint-André, et Mlle M. Labelle, sont de retour de Verchères, où elles ont passé l'été en villégiature.

Mort d'un acteur.

New-York 25 — Cornelius B. Cammeyer, largement connu dans le monde des théâtres sous le nom de Neil Grey, est mort samedi dans sa demeure à Brooklyn.

Dans le cours de sa carrière artistique, Neil Grey a joué avec Booth, Barrett, Fechtel, Charlotte Cushman, Miss Neilson et Mme Fiske.

A QUEBEC

DESERTEUR PINCE — LE HOCKEY REMUNERATEUR — EN COUR DE REVISION — CHASSE ILLICITE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 25.—Un soldat du "Royal Sanadian Regiment", en garnison à Québec, était en amour avec une jeune Anglaise de dix-huit ans, récemment arrivée de son pays. Il résolut de laisser là son régiment et de s'en aller chercher fortune ailleurs en compagnie de sa dulcinée, sans attendre que le terme de son engagement fût expiré. C'est pourquoi il s'embarquait samedi soir à Lévis à bord d'un convoi à destination des Etats-Unis. Mais les autorités militaires, qui avaient eu vent de la chose, n'ont pas permis au soldat de fuir. Au moment où le train allait partir, un détachement de soldats survint et s'empara de lui, pendant que la jeune fille pleurait à chaudes larmes. Le jeune déserteur sera traduit en cour martiale.

—Le hockey est un sport qui paie plus que les beaux-arts au Canada. Un homme de l'ouest est actuellement à Québec, en train d'embaucher nos meilleurs joueurs de hockey pour les amener à faire partie d'un club de l'ouest. On dit qu'un de nos bons joueurs a succombé à la tentative de l'or et qu'il nous quittera bientôt pour aller jouer le hockey en professionnel, dans la ligue Canadienne-Américaine. Ce monsieur de l'ouest offre des salaires considérables.

—Le terme d'automne de la Cour de Révision s'est ouvert ce matin à 10h. 30. Les causes du district de Québec seront entendues aujourd'hui, et celles des autres districts commenceront à être entendues demain.

Il y a une cause du district de Kamouraska, deux de Trois-Rivières, une de Chicoutimi, une de Saguenay et une d'Arthabaska. La Cour de Révsion rendra des jugements le 28, dernier du terme.

—Un personnage distingué de Paris, le commandant Dutey, est à Québec. L'hon. M. Gouin a donné un lunch en son honneur, samedi, au club de la Garnison.

—Pour avoir abattu une mère chevreuil, au lac Ste Anne, comté de Montmagny, un médecin de cette ville a été condamné à $100 d'amende et aux frais.

—Nous apprenons la mort du Dr Louis Télesphore Eugène Rousseau, décédé dimanche à Saint-Casimir, comté de Portneuf. Le Dr Rousseau a succombé, après quelques jours de malade seulement. Il était âgé de 62 ans. Le Dr Rousseau était le père de M. le Dr Rousseau, de cette ville, de M. Maurice Rousseau, avocat et ancien maire de Montmagny, de M. Léon Rousseau, notaire de Montmagny, de M. C. Rousseau, électricien, de Montréal, de Mme Henri Gadbois, de Saint-Casimir.

En secondes noces, le Dr Rousseau avait épousé Mlle Talbot, de Montmagny qui lui survit.

—Imposante cérémonie à l'église paroissiale de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette dimanche soir. Il s'agissait de la bénédiction de trois cloches pour les écoles nouvelles. Deux de ces cloches ont été données par M. Cyr. Delage, M.P.P., et l'autre par M. Geo. Elie Amyot, candidat libéral, pour le fédéral. La cérémonie a été présidée par Mgr O. E. Mathieu, du séminaire de Québec. Après la cérémonie religieuse la foule s'est portée vers la salle publique, où M. Delage donna une conférence sur l'instruction publique.

Milan, 24 — Le congrès international des Chambres de Commerce s'est ouvert ici, hier. La première séance a été consacrée à la discussion de la question des zones neutres pour le commerce en temps de guerre.

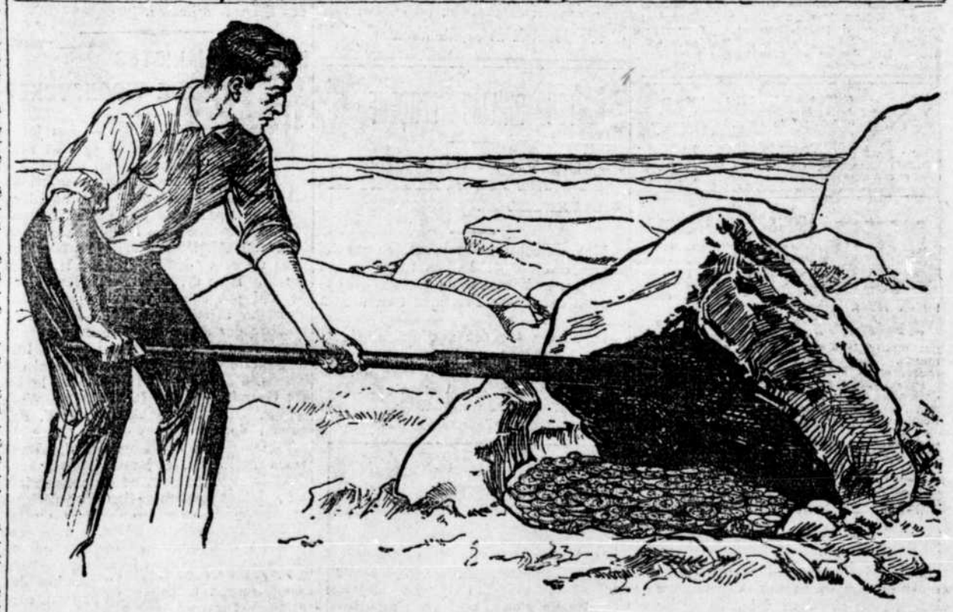

LE TRESOR CACHÉ

L'OR EST LA

Soulevez le roc.

Il est beaucoup de gens qui ignorent encore l'arome et la valeur de Postum Food Coffee, parce qu'il leur a été servi imparfaitement bouilli.

Si le père, la mère, la soeur ou le frère souffrent à cause du café et cherchent à revenir à la santé et reprendre leur place dans le monde, faites votre quote-part, M. le cuisinier ou madame la cuisinière et voyez à ce que Postum soit BIEN PREPARE, et cela est facile.

Soit que vous le mettiez dans le pot pour qu'il trempe toute la nuit et ensuite le faire bouillir durant 10 ou 12 minutes, ou bien mettez-le dans le pot avec gros comme un pois de beurre pour empêcher qu'il renverse et faites-le bouillir pendant 15 minutes. Alors vous avez du Postum et non ce breuvage faible ordinaire trop souvent préparé sans soin.

Vous qui avez été mal servi, lisez ceci aux femmes à la maison et demandez que l'on vous traite bien. Si le café congestionne votre foie, ruine vos nerfs et votre estomac et nuit à l'accomplissement de vos travaux, abandonnez-le tout à fait et prenez Postum.

Postum renferme les éléments que la nature tient en réserve pour la reconstruction de la matière grise dans les cellules nerveuses.

Soulevez le roc et cueillez le trésor. Il est là, et "il y a une raison."

POSTUM

ww

INTERESSANTE REUNION DE FAMILLE

La famille Bouchard, dont plusieurs membres résident aux Etats-Unis, se réunit chez les frères Jules et Napoléon Bouchard à Ville-Marie.

GROUPE DE LA PLUPART DES MEMBRES DE LA FAMILLE BOUCHARD, QUI SE SONT REUNIS, CES JOURS-CI, A VILLE-MARIE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ville-Marie, 24. — Une intéressante réunion de famille vient d'avoir lieu à Ville-Marie. Nous voulons parler de la famille Bouchard, dont les membres nombreux sont venus de toutes parts pour se rencontrer chez les frres Jules et Napoléon Bouchard qui habitent e Témiscamingue depuis 18 ans.

Le groupe que nous publions se compose, de gauche à droite, comme suit: Hélène Bérubé, Napoléon Bouchard, Agnès Bouchard, Zumas Bouchard, Louis Bouchard, Félix Giroux, Dorila Bouchard, Jules Bouchard, Marie Bouchard et Edmond Giroux.

M. Jules Bouchard est âgé de 46 ans tandis que son frère Napoléon est âgé de 36 ans.

Dorila Bouchard, 50 ans, et Zumas Bouchard, 48 ans, sont entrepreneurs à Chicago où ils résident depuis 27 ans.

Leur frère, A'exandre Bouchar, a appris trop tard la nouvelle de la réunion pour pouvoir arriver à temps. Agé de 51 ans, Alexandre demeure à Québec.

Leur soeur, Marie Bouchard, 54 ans, est mariée à M. Félix Giroux, âgé lui-même de 57 ans. Elle est l'aînée de la famille.

M. Zumas Bouchard était accompagné de sa femme, Agnès Bouchard, âgée de 44 ans, et M. Dorila Bouchard avait avec lui son fils, Louis Bouchard, âgé de 21 ans.

Mme Marie Larouche, 34 ans, nièce du Rév. Père C.-A. M. Paradis, est l'épouse de M. Napoléon Bouchard, tandis que Mme Hélène Bérubé, 36 ans, est la femme de M. Napoléon Bouchard.

La famille Bouchard, ainsi que la famille Giroux, sont originaires de L'Ange-Gardien, de Montmorency.

Les frères Bouchard ont fait ensemble des excursions de chasse et de pêche et c'est bien à regret qu'on dut enfin se quitter.

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE COMMERCIAL DE MELLE GRAHAM

109 RUE METCALFE, (4 queiques portes de la rue Ste Catherine)

COURS. — Sténographie (Anglaise et Française). — Clavigraphie, Tenue des livres, Calligraphie, Arithmétique, Anglais et Français.

Avantages exceptionnels pour les élèves français. — Une institutrice diplômée de McGill, donne un cours d'anglais suffisant pour rendre les élèves **rapidement capables** de remplir des positions dans les maisons anglaises, ou pour apprendre parfaitement l'anglais.

OUVERT ACTUELLEMENT

Les élèves peuvent s'inscrire en tout temps. — Situations garanties.
Classes du soir, 3 Septembre. Phone Main 1714. n-m-j-s

International Business College

198 Ste Catherine ouest.

COURS DU SOIR

Enseignement individuel. Tél M. 309
271—n **CAZA et LORD, Directeurs.**

The Montreal Business College

46 RUE UNIVERSITE Angle Ste Catherine

Enseignement individuel du soir les lundis, mercredis et vendredis, à partir du 1er octobre. Absolument aucun travail de classe. Admission d'un nombre restreint seulement. Retenez vos sièges dès maintenant.

5 PROFESSEURS DE STENOGRAPHIE.

Trois pour la dernière méthode de Sir Isaac Pitman, et deux pour le français et l'anglais par le même système. Clavigraphie au clavier et semi-vue et correspondance. Comptabilité par les systèmes "Budget" et à feuilles détachées, arithmétique et calligraphie.

Le progrès est la base la meilleure et la plus solide du succès dans l'enseignement et ce collège en a été la preuve depuis 42 ans. Une visite est sollicitée.

Venez, écrivez ou téléphonez Uptown, 151, pour avoir un prospectus.

Adresse : J. D. DAVIS, principal. 261-26

ECOLE DE PHARMACIE LAVAL
UNIVERSITE LAVAL

Les cours commenceront le 1er octobre. Les inscriptions des élèves sont reçues dès maintenant au bureau du Directeur, à l'Université, de 9 heures à 10¼ heures a. m., et de 2 heures à 3½ heures p. m., ou à la Pharmacie Laurence, 395 rue Saint-Denis, ou par poste.

Les étudiants sont invités à faire la visite des salles, toutes les après-midi de 2 à 4 heures.

A. J. LAURENCE,
272—7 Secrétaire-Directeur.

LES CLASSES DES BEAUX ARTS DE W. RAPHAEL

Pour dessin et peinture, seront ouvertes le 3 octobre. Pour détails s'adresser au Studio, 2204 rue Sainte-Catherine — ancien numéro. 270—6

LES CANADIENS DE BRIDGEPORT, CONN.

Historique de la paroisse de Saint-Antoine, l'une des plus florissantes de toutes les paroisses canadiennes-françaises de l'Etat du Connecticut.

La paroisse canadienne de Saint-Antoine de Bridgeport, Etat du Connecticut, bien qu'elle ne compte que seize années d'existence, est certainement l'une des plus belles et des plus prospères de toute la Nouvelle-Angleterre. C'est en 1890, en effet, qu'elle fut érigée en paroisse française, et depuis sa vitalité, comme telle, s'est affirmée de jour en jour, sans le moindre signe de faiblesse.

L'église actuelle, dont nous publions aujourd'hui même une excellente photographie, fut commencée en juillet 1894, et fut terminée en 1902. C'est le 15 juillet 1894 qu'eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire à laquelle présida Mgr Tierney, évêque de Hartford. M. l'abbé Chs Edouard Brunault, actuellement professeur de philosophie au collège de Nicolet, prononça, à cette occasion, un sermon qui fut très admiré. M. Bunault était, à cette époque, curé d'Holyoke, Mass.

L'église Saint-Antoine est agréablement située sur la Colorado Avenue, West-End. Elle est bâtie sur un terrain superbe, tout sur le bord de la mer. Les alentours en sont magnifiques et ne manquent jamais de soulever l'admiration des touristes, tant du Canada que des Etats-Unis. Tous les citoyens de Bridgeport qui parlent le français appartiennent à cette église. La population canadienne est de 12,000 âmes. Bon nombre de nos compatriotes occupent des positions enviables, et tous sont en parfaite harmonie avec la population d'origine américaine ou étrangère.

La paroisse canadienne de Bridgeport possède une école, tenue sur un excellent pied, et dirigée par les Soeurs du Saint-Esprit, de France. Nos lecteurs peuvent voir, sur notre gravure, un groupe d'élèves, tant filles que garçons, avec leurs professeurs. Cette école est très prospère et rend à nos compatriotes des services incalculables. Ici, comme ailleurs, les Canadiens sont les seuls soutiens de cette école, qu'ils font subsister de leurs seuls deniers, tout en fournissant leur large quote-part de la subvention aux écoles publiques.

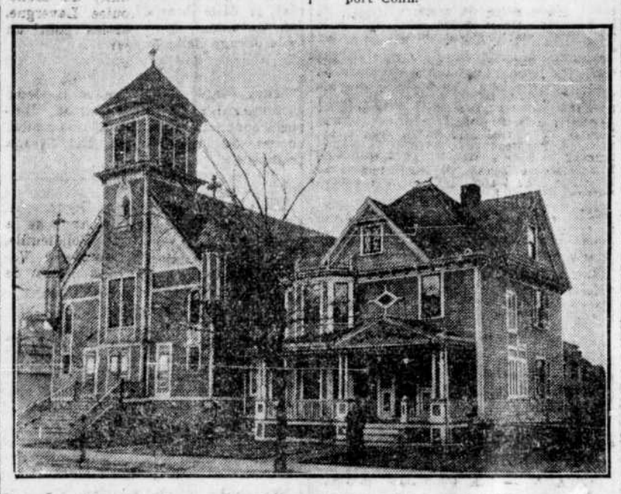

L'EGLISE SAINT-ANTOINE, LA SEULE PAROISSE CANADIENNE-FRANCAISE DE BRIDGEPORT, CONN.

M. LE CURE J. L. DESAULNIERS, ET UN GROUPE DE SES PARENTS.

me cela se pratique d'ailleurs, partout aux Etats-Unis. Et, ce sera toujours un titre de gloire, pour les Canadiens-français des Etats-Unis, de tenir fermement à l'existence d'une école séparée, bien que cela soit une charge très lourde à supporter. Venus, pour la plupart des vieilles paroisses de la province de Québec, ils tiennent à y continuer ici les us et coutumes de la terre natale.

M. l'abbé Eugène Cartier, de New-Haven, Conn., fut le fondateur de la paroisse et son premier curé, bien qu'il résidât à New-Haven.

En 1896, la population continuant à augmenter, Mgr de Hartford nomma M. l'abbé J. E. Senesac premier curé résidant à Bridgeport. Après dix-huit mois de durs labeurs, M. Senesac abandonna sa cure et fut remplacé par M. l'abbé Joseph L. Desaulniers, alors curé de Voluntown, Conn., le 1 janvier 1897.

M. l'abbé Desaulniers est encore le curé de Saint-Antoine de Bridgeport. Il naquit à Yamachiche, le 13 mai 1862, du mariage de Louis L. Desaulniers avec Eloïse Pothier, le premier, cousin germain de F. L. Desaulniers, pendant de longues années député de Saint-Maurice au Parlement d'Ottawa, et la dernière, aussi cousine germaine du même M. Desaulniers, en plus tante de l'hon. M. Aram J. Pothier, ancien lieutenant-gouverneur du Rhode-Island.

Les familles Desaulniers et Pothier comptent parmi les plus honorables du comté de Saint-Maurice.

M. le curé Desaulniers fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Nicolet, et fut ordonné prêtre le 17 juillet 1887, par feu Mgr Gravel, 1er évêque du diocèse de Nicolet. Il exerça le saint ministère, d'abord à Saint-François du Lac, pendant trois années consécutives. A la demande de Mgr McMahon, évêque de Hartford, il fut nommé vicaire à Putnam, Conn., où il exerça son zèle, avec grand succès, pendant cinq ans.

En 1896, il fut appelé à la cure de Voluntown, et de là, l'année suivante, transféré à l'importante cure de Bridgeport, où il est encore, en 1906. C'est depuis son arrivée parmi nous que M. Desaulniers fit terminer l'église de Saint-Antoine et se fit bâtir une très belle résidence curiale. Il fonda aussi l'école paroissiale et contribua largement aux embellissements des alentours. Il a le grand bonheur de voir la paix et l'harmonie la plus entière règner parmi ses bons paroissiens.

Le nombre des Canadiens va toujours grossissant, à Bridgeport, et, avant peu d'années, ils formeront l'un des centres les plus importants et les plus considérés de l'Etat du Connecticut.

La ville de Bridgeport est coquettement située sur les bords du Long-Island, à un pas de New-York. Sa population est de 92,000 âmes, bien que la ville ne compte que 52 ans d'existence. Bridgeport a justement été surnommé la ville des parcs "Park-City", à cause du grand nombre de ses places publiques. Des milliers d'étrangers y viennent, par bateaux et chemins de fer, admirer la cité rendue célèbre par le fameux Barnum ! ! Avant tout, la ville est industrielle et manufacturière. A part l'industrie du coton, qui est surtout remarquable, on y voit presque toutes les autres industries. Les gages des travailleurs sont très élevés et, ce qui n'est pas généralement remarqué dans d'autres villes, tous les Canadiens y gagnent leur vie fort honorablement et très aisément.

Bon nombre de compatriotes sont même parvenus à des postes et à des charges lucratives. Mentionnons, entre autres, et pour n'en citer que quelques-uns : M. Napoléon Bissonnette, représentant à la Législature de l'Etat, et employé municipal, sur le comité des taxes ; MM. Bissonnette, Guilmette et Labrecque, constructeurs; A. Commette, Savard, Garant, marchands et commerçants. Plusieurs compatriotes sont propriétaires de splendides résidences, en ville, etc.

En somme, l'avenir est aux Canadiens, dans nos centres. L'arrivée, parmi nous, de plusieurs familles canadiennes, parle éloquemment en faveur de Bridgeport. L'ouvrage est toujours très abondant; seule la main d'oeuvre fait un peu défaut. Il y aurait encore ici place pour des centaines de braves Canadiens-français.

Il y a, dans la paroisse, plusieurs sociétés florissantes. Citons, entre autres : L'"Union St Jean-Baptiste", les "Dames de Ste Anne", la "Société des Enfants de Marie", un "Cercle Littéraire et Dramatique".

Dans le groupe que nous reproduisons, on peut reconnaître M. le curé Desaulniers, photographié avec plusieurs de ses parents, lors d'une récente visite qu'il fit à Nicolet, en juillet dernier. Le groupe se compose du père et de la mère de notre curé, de M. et Madame Edouard de Chatillon, Madame Aram Pothier, de Woonsocket ; M. F. L. Desaulniers, de Montréal, Mlle Victoria L. Desaulniers, Madame Lasnier et le jeune enfant de M. de Chatillon.

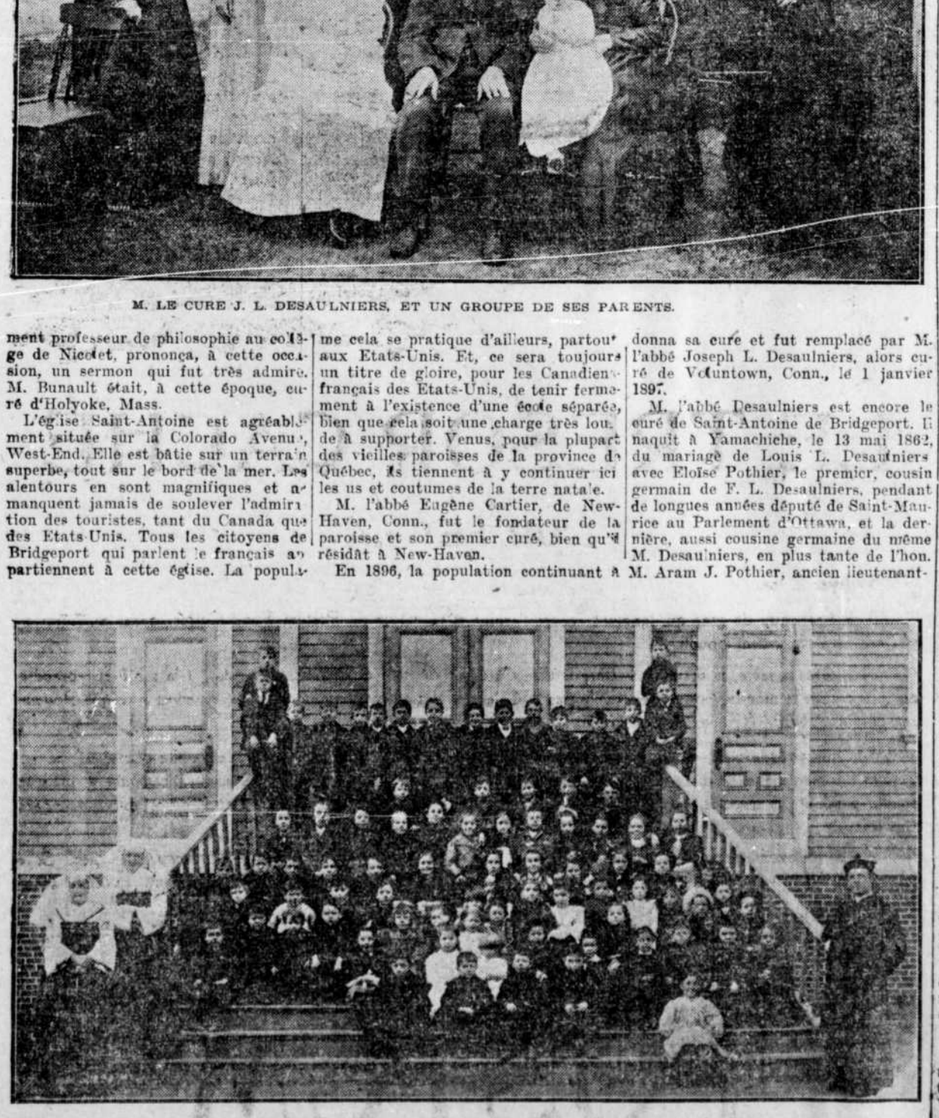

L'ECOLE FRANCAISE DE BRIDGEPORT CONN., SOUS LA DIRECTION DES SOEURS DU SAINT-ESPRIT, ET UN GROUPE DES ELEVES, QUI LA FREQUENTENT.

M. l'abbé Joseph L. Désaulniers, curé de la paroisse Saint-Antoine de Bridgeport Conn.

Saint-Pétersbourg, 25. — Le gouvernement est bien décidé à sévir contre tous les 211 signataires du manifeste de Viborg. Tous ceux de ces derniers qui occupaient des postes publics ont été à cet effet congédiés.

The John Murphy Company Limited

Mardi, 25 Sept. 1906.
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

LOIS DE LA MODE

Il fut un temps où Montréal prenait rang dans le cortège de la mode comme simple suivante.

Ce temps-là est passé. Cette ville peut maintenant, en toute justice, être rangée au nombre des dirigeants de ce corps si changeant.

Elle fait autorité sous ce rapport. Le costume accepté de cet automne, par exemple, diffère gracieusement de ceux des deux dernières saisons en ce qu'il est de longueur à la hanche et de chic coupe militaire.

Ces costumes sont d'une élégance à ravir et donnent à celles qui les portent un air bien campé qu'on ne saurait s'attendre de trouver dans aucun autre genre. Ils sont la chose, cet automne, et ont supplanté pour de bon le costume à long manteau, ou bien encore le boléro cour. ***Nous en avons un assortiment considérable depuis..... $25.00***

2000 VERGES DE TOILE A ESSUIE-MAINS

Pure Toile—Pas un brin de coton.

En matière de toile à essuie-mains comme en toute autre chose nous voulons que le public sache ***qu'il peut compter*** sur la marchandise que nous lui vendons. Lorsque nous disons que notre toile à essuie-mains est pure toile, vous pouvez prendre ***notre parole.***

Mardi nous mettrons en vente 2,000 verges de toile grossière à essuie-mains, bordée, de 17 pouces de large, valant 8½c la verge

à la verge..... 6c

The John Murphy Company Limited

FEU M. A. ARCHAMBAULT

IL EST SOUDAINEMENT ENLEVE A L'AFFECTION DES SIENS — C'ETAIT UN EPICIER BIEN CONNU.

Le commerce de Montréal vient de perdre un de ses membres distingués dans la personne de M. Alphonse Archambault, épicier.

M. Archambault a été frappé de mort subite, hier après-midi, vers une heure et demie, en se rendant au marché et alors qu'il passait à l'angle des rues Saint-Jacques et Aqueduc, dans sa voiture.

M. Archambault avait quitté son établissement, pendant l'avant-midi, et avait assisté à un encan de fruits où il avait fait de nombreuses emplettes.

Le défunt qui n'était âgé que de 42 ans, s'occupait de commerce depuis de nombreuses années, et dirigeait depuis 13 ans une importante épicerie, à l'angle des rues Sainte-Marguerite et Saint-Jacques, à Saint-Henri.

M. Alphonse Archambault, épicier, décédé subitement, hier après-midi.

M. Archambault avait assisté aux funérailles d'une de ses jeunes nièces, enfant de M. Joseph Berthiaume, dimanche dernier, et avait passé l'après-midi de ce même jour chez son beau-frère, M. Olivier Deschamps, ancien constable du poste No 4 et maintenant hôtelier à Saint-Laurent.

Le regretté défunt laisse son épouse dont la douleur fait peine à voir, et sept jeunes enfants qui pleurent amèrement la mort de leur excellent père.

Une des soeurs de feu M. Archambault est religieuse, Soeur Sainte-Rita, de Longueuil.

Le coroner a disposé du corps sans jury, attribuant la mort à des causes naturelles.

Le corps de M. Archambault qui avait été d'abord envoyé à l'Hôpital-Général, est maintenant exposé à la résidence mortuaire, No 2047 de la rue Saint-Jacques.

MORT D'UN SEPTUAGENAIRE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Ile Perrot, 25. — L'un des principaux citoyens de l'Ile Perrot vient de mourir dans la personne de M. Osias de Repentigny, décédé hier après-midi, à sa demeure, à l'âge de 70 ans.

Le regretté défunt fut successivement marguillier, conseiller et membre de la commission scolaire de cette municipalité.

Il laisse une veuve et huit enfants. Les funérailles auront lieu jeudi prochain, à l'église paroissiale de l'Ile Perrot.

COMMENT LES CORS VIENNENT

En portant des chaussures trop serrées, on est sûr d'en récolter un grand nombre, mais il est facile de s'en débarrasser à l'aide de l'Extracteur de Cors de Putnam. Rien d'aussi sûr et d'aussi inoffensif que le Putnam. N'en employez pas d'autre. (10) w

VICHY — CELESTINS — LA SEULE VERITABLE

162-m

AUX ASSISES CRIMINELLES

LA CAUSE DES CHINOIS NE SE TERMINERA PROBABLEMENT PAS AVANT UNE COUPLE DE JOURS — LE CAS DE LA FEMME DOBUCK.

A l'ouverture de la séance de la cour criminelle, hier après-midi, Mtre Alban Germain a déclaré que n'ayant pu obtenir la manifestation officielle des faits qui l'avaient autorisé à faire une objection à la charge de Mtre Lafortune, aux jurés, lors du procès de la femme Dobuch, il retirait son objection. Mtre Germain a déclaré que rien dans son objection ne pouvait mettre en doute l'honorabilité de Mtre Lafortune.

La preuve de la couronne dans la cause des Chinois accusés de conspiration s'est ensuite continuée, elle se terminera probablement cet avant-midi.

La défense a déclaré qu'elle ferait entendre une dizaine de témoins, ce qui signifie encore deux jours d'enquête.

Quong Lee et Wong Ham disent que Lee Johnson n'était pas au Canton Club lors de la descente de la police.

Dong Hing qui a été arrêté au Canton Club, déclare qu'il était dans l'établissement depuis quatre heures de l'après-midi, et que Lee Johnson n'y est pas entré.

Quong Lee explique comment se joue une partie de fan-tan. Pour faire la partie, il faut trois joueurs, un tient le bâton et un autre est caissier. On dépose quatre pièces de monnaie, et le jeu commence. De vingt à vingt-cinq personnes peuvent se joindre aux joueurs primitifs. Il y a 7 p.c. de retenue sur le montant du gagnant. Ce percentage est versé entre les mains de celui qui tient le bâton (le brasseur). Le propriétaire pour être remboursé doit se fier absolument à l'honnêteté du brasseur et des joueurs; le caissier peut garder tout l'argent déposé au cours d'une partie de fan-tan.

Quong Lee s'y entend en la matière; car il a été condamné pour avoir tenu une maison de jeu.

QUES PAR Mgr A.-X. BERNARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 25. — Les changements ecclésiastiques suivants viennent d'être ordonnés par Sa Grandeur Mgr Bernard:

M. J. A. Maufet, de Saint-Denis, vicaire à Sainte-Pie.

J. E. Lemonde, de Saint-Pie, vicaire à Saint-Denis.

J. L. Larose, desservant à West Shefford, vicaire à Marieville.

J. L. Boisvert, de Marieville, vicaire à l'Ange Gardien de Rouville.

A. V. Langelier de Saint-Athanase, vicaire à Farnham.

P. A. Trudeau, de Sorel, vicaire à Saint-Athanase.

T. A. Phaneuf, du Séminaire, vicaire à Granby.

Teintures Diamond

Faites spécialement pour teindre facilement et avec succès à la maison

Les TEINTURES DIAMOND sont les seules teintures en paquets préparées spécialement pour teindre facilement et avec succès à la maison. Elles recolorent les plumes, les écharpes, les cravates, les blouses, les manteaux, les ceintures en soie, les robes, les jupes, les bas et autres articles de toilette changés. Il est tout aussi facile de teindre un vêtement changé — petit ou grand — avec les TEINTURES DIAMOND, que de le laver avec du savon, et les couleurs ne changent jamais au lavage ou au soleil. Les femmes intelligentes et économes épargnent plusieurs dollars chaque année en faisant usage des Teintures Diamond, qui rendent les vieux tissus aussi jolis que des neufs.

Ceux qui se servent de teintures en paquets voudront bien se rappeler que des imitations communes et d'aucune valeur de Teintures Diamond sont offertes en vente par certains marchands. Chaque fois que vous achetez des teintures ne manquez pas de demander les "Diamond". Refusez toutes les autres sortes si vous voulez vous éviter du trouble et économiser de l'argent. Ecrivez à Wells et Richardson Co., Limited, Montréal, P. Q., et demandez le nouveau livre de directions, la Cuisinière Diamond Dye et le livret illustré intitulé "Diamond Dye Longjohns' Winter and Summer Sports ; envoyés gratuitement à une adresse quelconque.

25,29 k

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 143-n

FETHERSTONHAUGH & BLACKMORE

BREVETS D'INVENTION

Edifice Liverpool & London & Globe, Montréal aussi à Toronto - Ottawa - Winnipeg - Washington
Demandez notre livre sur les brevets "THE PROSPECTIVE PATENTEE. 7-mjsa

AU COUVENT D'HOCHELAGA

La retraite annuelle des élèves du couvent d'Hochelaga vient de se terminer. M. l'abbé Dupuis, aumônier des Dames du Sacré-Coeur, en a été le prédicateur. Le Pensionnat d'Hochelaga compte, cette année, 200 élèves. La Révérende Soeur Damase est la directrice de l'Institution.

CONSULTATIONS GRATUITES

Concernant spécialement maladies des voies digestives, maladies de la peau Aussi produits pharmaceutiques les plus purs. Dr R. Prud'homme, pharmacien, 1024 Boulevard Saint-Laurent, près rue Roy. n—mjs

TRISTE ETAT D'UNE SOCIETE

Dénonciation d'un scandaleux état de choses en Angleterre.

LUTTE VIOLENTE

Du clergé et des révérends gentlemen contre la dégoutante façon dont quelques nobles se conduisent.

LES FEMMES ET LE JEU

Londres, 25. — Il se fait en ce moment une lutte violente contre ce que l'on appelle "les péchés mignons de la haute gomme" et le révérend Townsend s'est rallié aux défenseurs de cette cause en inaugurant la campagne par un discours énergique, même violent, à une réunion des églises libres.

Dans ce discours, il a attaqué sans considération pour le groupe aristocratique, les partisans du jeu. Il compara ce vice à un cancer qui peu à peu dévorait le bien-être des familles et démontra que le mal était déjà grand dans le pays.

Que l'on aille sur les bords de la Tamise, dans les résidences qui la bordent, et là, le dimanche on verra les gens du meilleur monde, la noblesse quoi, qui s'occupe à jouer. Chose pénible à constater, les jeunes filles sont nombreuses qui perdent de lourdes sommes sur ce tapis vert et l'on remarque que la plus grande partie de ces salons sont tenus par de vieilles duègnes qui se font un paravent de leur écusson et attirent les demoiselles inexpérimentées pour vider leur trousse : ces écus mal acquis servent à redorer des blasons éclaboussés par la misère honteuse et souvent malhonnête.

Le savant docteur n'exagère rien, déclare la chroniqueuse la plus autorisée d'Angleterre ; elle écrit, citant des cas d'observation personnelle :

"Un homme, m'a déclaré que dans un de ces salons du grand monde que le docteur Townsend attaquait, hommes et femmes, s'amusaient au jeu de "Saute Mouton"'. L'hôtesse était cependant une dame archi-blasonnée et se prêtait de bonne grâce à ce jeu scandaleux".

"Un autr cas : une jeune fille me disait, avec une naïveté impardonnable, qu'tant à veiller dans un salon au "Smart set", un homme s'approcha d'elle et lui demanda : laissez-vous porter, mademoiselle. Je désirerais savoir si vous pesez beaucoup.

Comme la jeune fille refusait, il ajouta : "Si vous ne consentez pas, je vais vider mon whiskey-soda sur votre toilette blanche". Elle s'obstina et ce fait, ce palefrenier titré vida, comme il l'avait dit, son whiskey-soda sur les vêtements de la jeune fille. Il n'y eut paraît-il que quelques rires discrets pour corriger l'impertinent".

L'on voit par ces exemples que la campagne inaugurée par le révérend Père Vaughan et encouragé par le docteur Townsend n'a rien que de très justifiable et n'est pas exagérée.

$999 POUR DEUX DOIGTS

M. David Wachkelik réclame $999 de dommages du Pacifique, pour deux doigts qu'il a perdus en travaillant aux usines Angus, au mois de juin dernier.

Hémorroides Guéries

Des centaines de gens souffrant des hémorroides ont été promptement guéris par le merveilleux Remède Pyramid contre les hémorroides et un plus grand nombre sont guéris tous les jours.

Un paquet d'essai gratuit est envoyé à toute adresse afin de prouver son remarquable pouvoir curatif.

Maintenant que le Remède Pyramid contre les hémorroïdes a été découvert et qu'il a été prouvé qu'il donne un soulagement rapide et une guérison sûre, il n'y a pas de raison de se soumettre à une opération.

Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes donne-t-il un soulagement immédiat ? Guérit-il? Essayez un échantillon et convainquez-vous-en comme des milliers de personnes l'ont fait avant vous. Puis allez chez votre pharmacien acheter une boite de 50c et complétez la guérison.

Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes agit d'une manière si certaine et si rapide qu'il est à la fois agréable et étonnant.

Prenez, par exemple, le cas de M. Geo. B. Bender, 28 rue Diversey, Chicago. Voici ses propres paroles :

"J'ai souffert pendant 14 ans d'hémorroïdes internes et externes. J'avais acheté toutes sortes de remèdes pour les hémorroïdes, mais je n'en retirai aucun soulagement avant d'avoir lu votre annonce dans l'"American" et avoir demandé un échantillon, que vous m'avez envoyé. Je l'ai employé. J'achetai une boîte de 50c de votre remède Pyramid contre les hémorroïdes et une boîte de l'Onguent Pyramid. J'ai suivi fidèlement les directions et aujourd'hui je m'en suis procuré une autre boîte de 50 cents.

Messieur, pour parler franchement, je dois vous dire que je me sens très bien après avoir employé une boîte de 50c et mes douleurs sont complètement disparues, je crois sincèrement qu'il est le meilleur et le plus efficace remède contre les hémorroïdes du monde entier. Je conseillerais à tous ceux qui souffrent d'essayer le Remède Pyramid contre les hémorroïdes car c'est le meilleur que j'aie jamais employé. Il donne une guérison certaine. Je vous suis très reconnaissant pour l'échantillon que vous m'avez envoyé.

Le Remède Pyramid cotre les hémorroïdes est un bienfait pour ceux qui souffrent des hémorroïdes et j'en parle avec connaissance de cause.

Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes a promptement et facilement guéri les cas d'hémorroïdes les plus graves. Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes fait cicatriser les plaies et les ulcères, enraye l'inflammation et chasse toutes douleurs ou brûlement.

Convainquez-vous-en à nos frais. C'est tout ce que nous vous demandons de faire.

Envoyez votre nom et votre adresse à Pyramid Drug Co., 53 Pyramid Building, Marshall, Michigan, et vous recevrez gratuitement par le retour du courrier un paquet d'essai gratuit.

EN L'HONNEUR D'UN SAVANT

La profession médicale offre un banquet au Dr Charles Monod.

ENTENTE CORDIALE

Laval et McGill se donnent la main, pour réhausser l'éclat de la fête hier soir.

SANTES ET DISCOURS

La profession médicale a offert hier soir un banquet au Dr Charles Monod, le distingué professeur à la faculté de médecine de Paris. Les convives étaient au nombre de cent cinquante et des toasts furent portés au roi Edouard et à la France ; ce fut une manifestation d'entente cordiale car des médecins des deux langues étaient présents.

Après la santé du roi, l'honorable M. Tarte porta le toast à la France. Il repassa en quelques mots l'histoire des Canadiens-français chez qui le souvenir et l'admiration de leur mère-patrie voisine, sans diminuer l'un et l'autre sentiment, avec la loyauté envers l'Angleterre.

M. Kleczskowski, consul-général de France, répondit avec l'éloquence et le tact qui le distinguent oujours.

"Tous ceux à qui je m'adresse ce soir, dit-il, ont l'éducation scientifique et la culture générale qu'il faut pour les metre à même de se faire, de la France, une idée raisonnable et juste. Comprendre la France à distance n'est pas toujours facile. Avec son esprit alerte et vif, avec la mobilité qui est une des formes de sa vivacité naturelle, le peuple francais offre aux regards de l'observateur des aspects changeants et très divers ; ses aptiudes sont si variées qu'elles semblent parfois se contredire, si même elles ne se neutralisent pas."

Puis l'orateur fait l'éloge de la vitalité française.

Le Dr E. P. Lachapelle porta la santé du Dr Charles Monod et montre comment l'entente cordiale est depuis longtemps réalisée au Canada. Il fait l'éloge du professeur Monod et de son fils le Dr Fernand Monod.

Le Dr Monod se leva ensuite au milieu d'un tonnerre d'applaudissements :

"Je ne me suis jamais, dit-il, trouvé

Le Dr Charles Monod, l'hôte du banquet donné hier soir par la profession médicale.

à pareille fête. Aussi m'excuserez-vous si, me défiant d'avance de l'émotion qui m'étreint en ce moment, j'ai confié au papier les quelques mots que j'ai à coeur de vous adresser.

"Par tendance naturelle et aussi par une certaine répugnance à me voir encensé de mon vivant d'une façon qui me semble devoir être réservée aux morts, — qui ne peuvent plus protester, — j'ai toujours évité les banquets que mes élèves, aux diverses étapes de ma carrière, ont eu la bonne pensée de m'offrir.

"Et voilà que ce banquet redouté et si souvent refusé, je le trouve ici sur la terre hospitalière du Canada. J'aurais mauvaise grâce de ne pas ajouter aussitôt que, tant est grande l'humaine faiblesse, j'en suis fort heureux."

Après avoir remercié les orateurs précédents des paroles élogieuses qu'ils ont prononcées, l'orateur dit pourquoi il est venu au Canada. Il y ramène son petit-fils et vient revoir son fils qui est chez nous depuis cinq ans.

"Je n'exagère pas, continue-t-il, et ne cède pas à la tentation de prononcer une banale parole de politesse en affirmant que Paris ne possède pas un seul hôpital comparable à votre Victoria. Cet aveu ne me coute pas autrement et ne m'humilie pas pour mon pays. Vous me permettrez en effet de dire qu'il y a à cette situation des circonstances atténuantes. Vous avez le bénéfice des villes jeunes qui, avec l'espace, l'argent et l'acquis des expériences faites par d'autres, avec la bonne volonté de bien faire et l'intelligente application de leurs ressources, arrivent du premier coup presque à la perfection."

Le Dr Monod encourage ensuite les jeunes à voyager, à aller dans les grandes villes puiser aux sources de la science. Il les invite cordialement à diriger leurs pas vers la France. A côté du Paris qui s'amuse, dit-il, il y a le Paris qui travaille.

En terminant il porte la santé des deux grandes universités qui sont l'honneur du Canada: Laval et McGill.

Le Dr J. D. Cameron répond en français à la santé de l'université McGill et le Dr Eugène Saint-Jacques, à celle de l'université Laval. Le Dr R. Boulet prit la parole au nom de la Société Médicale de Montréal et le Dr F. G. Finley, au nom de la Société Médico-Chirurgicale.

Après la santé du club Lafontaine, le Dr Fernand Monod dit aussi quelques mots.

Le docteur E. P. Lachapelle présidait, ayant à sa droite le professeur Monod, le consul général de France, Kleczskowski, l'abbé Curotte, secrétaire général de l'université Laval, Charles Marcil, vice-président de la Chambre des Communes; Honoré Gervais, député, représentant la faculté de droit; juge Robidoux, président de l'Alliance Française; l'hon. Dr Lanctôt, Godfroy Langlois, directeur du "Canada", Jules Helbroner, rédacteur en chef de "La Presse", président de l'Union Nationale Française, chevalier de la Légion d'Honneur; le Dr L. J. Lemieux, député de Gaspé; le Dr Dagenais, conseiller municipal, maire suppléant; le Dr W. Gardner, doyen de la faculté de médecine de McGill; le Dr Azarie Brodeur, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien interne des hôpitaux de Paris; le Dr Fernand Monod, ancien prosecteur de la faculté de Paris; Dr Coyteux Prévost, Ottawa; Dr L. P. Normand, président du 3ème congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

A sa gauche, Sir William Hingston, l'hon. J. I. Tarte, le baron d'Halewyn, vice-consul de France.

Les professeurs suivants de l'université Laval et McGill: J. B. A. Lamarche, L. D. Mignault, L. E. Desjardins, A. A. Foucher, Séverin Lachapelle, Thomas Roddick, Armstrong Shepherd, Lafleur, J. D. Cameron, James Bell, James C. Cameron, A. D. Blackader, Ruttan, Birkete, F. G. Finley, Starkey, John Elder. Les docteurs E. P. Benoit, I. Cormier, J. H. Chalifoux, H. Jeannotte, James Barclay, J. A. LeDuc, O. F. Mercier, J. A. Leblanc, J. N. Roy, Ridley Mackenzie, Bligh Campbell, McCarthy Stirling, E. Dupont, H. Saint-Georges, Alphonse Mercier, Henri Lanier, L. A. Eberts, Alfred Bazin, W. Dorion Gordon Byers, G. E. Larin, J. H. Brossard, G. H. Desjardns, O. Mazuret Ed. Plamondon, J. P. Decarie. Damien Masson, François de Martigny, G. T. Moreau, B. E. Bourgeois, C. A. Daigle, Georges Beauchamp, J. E. Bousquet, A. Ricard, H. Hervieux, Rodolphe Boulet, L. S. Gravel, Albert Lassalle, D. Rivet, G. Maillet, U. Bérard, A. E. Garrow, H. D. Hamilton, W. F. Hamilton, Chréien Zaugg, L. J. V. Cléroux, A. Lesage, Henri Masson-DuHamel, T. Parizeau, G. Dion, A. H. Desloges, J. W. Meunier, Henri Desmaris, J. A. Mirault, Adelstan de Martigny, Joseph Nolin, J. H. Martel, Donald Hingston, James C. Cameron, Springle, C. C. Gurd, F. R. England, A. A. Bernard, N. Brisset, A. Marien, J. O. Kennedy, William James Derome, A. R. Marsolais, C. A. Dugas, McTaggart, Arthur Beauchamp, E. Dubeau, J. I. Desroches, E. Paquette, St-Aubin, J. A. H. St Denis, Colonel Aubry, Chapman, E. P. Chagnon, Dr Gadbois, conseiller municipal, F. Riley, L. N. Delorme, Camille Bernier, J. W. Warren, A. Ethier, J. A. Rouleau, R. Laurier, J. A. D'Amour, gouverneur du collège des médecins et chirurgien représentant la Société Médicale d'Ottawa; St Pierre, représentant la Société Médicale de Trois-Rivières; Savard, représentant la Société Médicale de la Beauce; Z. Rhéaume, représentant la Société Médicale de Valleyfield, le colonel Aubry, de la rue Saint-Antoine; les docteurs Saint-Pierre, de Blois ee Bourgeois, de Trois-Rivières; D. Gray, de Montréal; Mazurette, de L'Avenir, etc., etc.

VERITABLE BOUCHERIE

UN MALHEUREUX INCONNU EST ASSASSINE ET DEPECE, A NEW-YORK.

New-York, 25 — Un meurtre épouvantable vient d'être découvert. Dans une excavation creusée pour établir les bases d'une nouvelle brasserie au numéro 464, de la 36ième rue Ouest, un gardien a trouvé le cadavre mutilé d'un homme enveloppé dans un morceau de toile brute et un vieux tapis de table en toile cirée. La tête et les membres étaient enlevés. Un peu plus loin, les deux jambes coupées au genou et les bras du malheureux furent trouvés enveloppés dans un journal portant la date du 10 septembre et attachés par une bande d'étoffe provenant d'une jupe de femme. Malgré toutes les recherches la police n'a pas encore retrouvé la tête et les cuisses.

Le tronc porte trois blessures faites avec un poignard, l'une un peu au-dessus du coeur, la seconde à l'épaule gauche et la troisième au sein droit.

Le docteur Weston qui a examiné le cadavre dit que c'est celui d'un Italien ou d'un Syrien.

La police a été jusqu'ici impuissante à éclaicir le mystère qui entoure cette affaire.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

ST ANTOINE DE RICHELIEU

Un accident est arrivé, lundi dernier en bas du village. Un des employés de M. Gustave Mansea conduisait une voiture chargée de foin. En passant dans un endroit où le chemin est étroit, le cheval se mit à reculer et tomba en bas de la côte de la rivière et se tua dans sa chute. Le cheval était évalué à $150.

— Mme et M. le Dr Lactance Archambault, de Cohoes, sont venus visiter leurs parents.

— Mlle Gracia Prince, de Battleford, Manitoba, est en promenade chez son oncle M. Jacques Cartier.

— Mlle Maria Dorais, de Saint-Ours, est en visite chez M. Louis Dorais.

ST AUGUSTIN DE PORTNEUF

Ces jours derniers, un violent orage, accompagné de foudre, s'est abattu sur notre paroisse. La foudre a incendié toutes les granges de M. Prisque Drolet, du 3e rang de la paroisse. Les pertes sont évaluées à $1200 M. Drolet a perdu toutes ses voitures et sa récolte.

—M. le curé Godin, est absent pour une quinzaine, en visite chez des confrères.

—Toutes les classes sont ouvertes dans cette paroisse. Chez les Frères de la Doctrine Chrétienne et chez les Dames de la Congrégation, les élèves sont en grand nombre.

—La récolte est à peu près terminée. en général, elle est au-dessous de la moyenne dans cette paroisse.

HUNTINGDON

Samedi, il y a eu un commencement d'incendie à la manufacture de portes et de châssis de M. Hunter. Le feu a été allumé par des jeunes garçons qui se cachaient pour fumer des cigarettes.

Grâce à la bonne organisation de nos pompiers, le feu a été éteint promptement. Les dommages sont de $200.

—Notre exposition, cette année, a été une des plus belles qui aient jamais été tenues par la société d'agriculture. Toutes dépenses payées, il est resté $500 de profits.

L'ordre le plus parfait a régné tout le temps qu'a duré l'exposition et l'on doit en féliciter particulièrement notre maire et le président de la société d'agriculture, qui s'étaient assuré les services de deux excellents policiers, MM. Kinley et Boissonnault.

—M. Benjamin L'Arche, de Valleyfield, charretier de boissons douces pour la "Crystal Boiling Co." de Valleyfield, était à Huntingdon avec une charge de liqueurs douces, lorsqu'il tomba malade.

Un médecin appelé pour le soigner le déclara très malade et incapable de retourner chez lui. On téléphona à sa famille et son bourgeois de Valleyfield envoya un autre employé de son établissement pour ramener chevaux voiture et charge.

M. L'Arche est hors de danger mais souffre encore beaucoup. Il pourra retourner chez lui par chemin de fer, dans une couple de jours.

—M. Georges Robert, du rang du Six, et M. B. Girouard, ont perdu toutes leurs patates ainsi que l'herbe de leurs prairies, à la suite de feux de forêts.

M. Brisson souffre de grands dommages aussi.

—M. E. W. Morgan, gérant de la banque Eastern Township, d'Ormstown, était parmi nous ces jours-ci.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

A LA VILLE SAINT-LOUIS

Le Conseil décide d'acheter une nouvelle pompe à incendie, hier soir,

AU PRIX DE $4,500

L'éclairage de la ville et le règlement concernant la construction.

AFFAIRES DE ROUTINE

Son Honneur le maire Gélinas a présidé, hier soir, une très intéressante réunion du Conseil de Saint-Louis du Mile-End. Les échevins présents étaient MM. Neville, Jubinville, Turcot, Godon, Chalifoux, Gagnon et Desjardins.

Plusieurs questions importantes avaient attiré les francs tenanciers dans l'enceinte municipale, mais celle qui primait toutes les autres était l'achat projeté d'une pompe à incendie, question qui est sur le tapis depuis plus de six mois, et que les édiles sont enfin parvenus à décider. Dans cette question, comme l'ont expliqué M. le maire et les échevins, le Conseil n'a pas voulu aller à la vapeur afin d'être bien sûr de rencontrer le voeu unanime des contribuables.

A la demande de certains intéressés, le creusage des égouts sur les rues Saint-Charles et de Gaspé, plus haut que la voie ferrée, sera discontinué. On prétend que les canaux sont inutiles dans cette partie de la ville soeur.

La question de la construction temporaire sur les rues Waverley et Saint-Urbain, plus haut que la rue Bernard, est de nouveau discutée. M. l'échevin Turcot dit que les citoyens qui habitent cette partie de la ville se plaignent que des étrangers construisent de simples hangars qu'ils habitent ensuite, ce qui enlève beaucoup de prix à la propriété voisine pour laquelle il faut payer de lourdes taxes.

L'inspecteur des bâtisses, M. Adolphe Reeves, a déclaré hier soir que quand il accorde des permis, il stipule que les hangars ne devront, pour aucune considération, servir d'habitation.

Plusieurs citoyens sont entendus sur cette question, puis les édiles donnent l'ordre à M. Reeves de mettre en vigueur le règlement qui veut que dans cette partie de la ville, les maisons soient construites à au moins deux étages.

M. Jos. Brisebois, au nom de quelques intéressés, demande que la pose des conduites d'eau soit faite sur la rue Clermont. Comme c'est une rue privée, M. Brisebois offre de la céder à la ville en échange des travaux demandés.

M. le maire Gélinas et le secrétaire, M. Vincent, sont autorisés à signer le contrat qui mettra la ville de Saint-Louis en possession de cette rue.

On discute ensuite plusieurs affaires de routine, le creusage d'égouts, les vidanges, etc., puis le Conseil s'occupe de la proposition de la Montreal Light Heat and Power Coy qui offre de remplacer les reverbères à gaz par des lampes électriques incandescentes de 32 chandelles. La Montreal Light, Heat and Power Coy demande $22 par année par lampe, et veut avoir $10 pour faire l'installation de chaque lampe électrique.

Les édiles ont chargé le secrétaire de n'offrir que 5 dollars pour faire ce travail. Si un arrangement a lieu, toute la ville sera éclairée à l'électricité.

Le Conseil de Saint-Louis avait chargé M. Vincent de se rendre à London, Ont., auprès de la Canadian Fire Engine Coy, pour examiner les pompes, s'enquérir des prix et du coût des réparations dont a besoin la vieille pompe.

M. Vincent a fait son rapport, hier soir, et a soumis aux édiles les prix demandés par la compagnie qui a fait trois propositions comme suit :

1o. Pour réparations à la vieille pompe, d'après spécifications, $2,000.

2o. Pour une nouvelle pompe, en donnant la vieille en échange, $4,500.

3o. Pour une autre nouvelle pompe, toujours en donnant la vieille en échange, $5,000.

La compagnie dit que d'après elle, la proposition No 2 est préférable pour la municipalité. La pompe dont on parle dans cette proposition est présentement à l'exposition de Halifax, et sur demande du Conseil, la compagnie s'engage à l'expédier immédiatement à Saint-Louis, où on en fera l'essai.

M. l'échevin Jubinville dit que l'année dernière, en compagnie du chef, il a vu fonctionner cette pompe, près du canal de Montréal et qu'elle lui a semblé parfaite.

M. le maire Gélinas a vu une pompe exactement semblable en opération à London, Ont., et elle lui a paru excellente sous tous rapports.

M. l'échevin Turcot propose alors que la municipalité fasse l'achat de la pompe de $4,500. Il déclare que le conseil a tout fait pour prouver au public qu'il prend ses intérêts, mais qu'il n'est plus possible de retarder cette transaction. Il propose donc que Saint-Louis offre $4,500, payable en 5 ans, avec intérêt de 5 p.c.

M. l'échevin Desjardins se range pleinement de l'avis du M. Turcot et seconde sa motion.

M. le secrétaire a été autorisé à télégraphier à la Canadian Fire Engine Coy, pour lui doner les conditions et lui demander d'expédier la pompe au plus tôt.

M. le maire dit qu'il espère que le public comprendra et appréciera la décision prise par le conseil. Il fallait sans faute en venir à une décision, car les assurances commençaient à montrer les grosses dents et menaçaient d'augmenter les taux.

Donc, tout est bien qui finit bien. Saint-Louis aura prochainement, jeudi peut-être, une machine très perfectionnée pour combattre l'incendie, et les citoyens, mis à l'abri de l'inquiétude dans laquelle ils vivaient depuis de longs mois, pourront dormir sur leurs deux oreilles.

La séance s'est ajournée à vendredi soir.

LES MANUFACTURIERS CANADIENS

Les membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens qui ont pris part à l'excursion organisée par l'Association sont arrivés hier à Vancouver. Vendredi ils étaient à Banff et dimanche ils ont fait une excursion au lac Louise près de Loggan.

La ville de Vancouver se propose de leur donner un banquet auquel assistera le gouvereur général du Canada, Lord Grey.

L'ANNEXION DE MAISONNEUVE

Le Conseil siégeant en comité, hier soir, nomme trois délégués pour

ENGAGER LES POURPARLERS

La première condition qui sera exigée de la ville de Montréal est onéreuse.

DEMARCHES IMMEDIATS

Le jour où la ville de Maisonneuve fera partie du "Greater Montréal" est proche; car elle a maintenant son comité d'annexion qui entamera incessamment les premières négociations avec le comité d'annexion de Montréal. Ce comité a été formé, hier soir, à une séance du Conseil, siégeant en comité, sous la présidence du pro-maire M. Alex. Michaud. Etaient présents: les échevins T. Trudel, A. Désilets, R. Fraser et H. Ricard.

M. Trudel a pris le premier la parole en se déclarant prêt à porter devant le comité d'annexion de Montréal les requêtes des nombreux citoyens de Maisonneuve, qui demandent fortement l'annexion et il a suggéré qu'à cet effet, un comité d'annexion soit formé.

MM. Ricard et Fraser proposent immédiatement que ce comité soit composé du maire W. Reed et des échevins A. Michaud, président du comité des finances, et T. Trudel, président du comité des chemins.

M. Désilets est d'opinion que tous les membres du conseil devraient faire partie du comité. "Il n'y a peut-être pas d'heure plus solennelle pour Maisonneuve que l'heure actuelle" dit M. Désilets, "et je crois que personne, à part M. Michaud, n'est au courant de l'exacte position financière de Maisonneuve, et qu'il importe que, tous les membres en fassent une étude sérieuse afin d'être plus en état de se présenter avec connaissances de cause devant le comité d'annexion de Montréal.

"M. Trudel croit que pour aller vite en affaires, il ne faut pas laisser traîner les choses indéfiniment, il vaut mieux ne pas être trop nombreux et y aller rondement.

"Le comité se présentera devant le comité de Montréal, et lui exposera la demande des contribuables et la réponse de Montréal sera communiquée immédiatement au conseil de Maisonneuve, où elle deviendra un fait public, a-t-il dit.

"C'est alors que chacun discutera en détail les conditions du contrat", ajoute M. Fraser.

M. Désilet propose en amendement que le comité d'annexion se compose du maire et des échevins Michaud, Ricard, et Fraser, afin que chaque quartier soit au moins représenté par un membre.

M. Michaud dit que: "la première condition que devra imposer Maisonneuve, c'est celle-là même que demandent les requérants en tête de leur requête, savoir: que Montréal donne la garantie qu'elle dépensera dans Maisonneuve d'ici à trois ans un montant égal à celui que pourrait avoir la ville de Maisonneuve par son pouvoir d'emprunt, qui atteindra bientôt $400,000 à $500,000.

La discussion se continue, et l'amendement de M. Désilets tombe, faute de secondeur, et la propostion principale est adoptée à l'unanimité, savoir qu'un comité composé du maire Reed et des échevins Michaud et Trudel, avec pouvoir de s'adjoindre M. Ecrement, secrétaire, et L. J. S. Morin, aviseur légal, reçoive mission de rencontrer le comité d'annexion de Montréal pour lui exposer la demande des contribuables, lui exposer l'état financier de Maisonneuve, tout spécialement son pouvoir d'emprunt, s'assurer les garanties que Montréal dépensera un montant égal à celui de ce pouvoir d'ici à trois ans, et le comité devra faire rapport au conseil du résultat de ces premières démarches.

L'ECLAIRAGE A LA POINTE AUX TREMBLES

Le coquet village de la Pointe aux Trembles sera bientôt éclairé à l'électricité.

Après être entré en pourparlers à ce sujet avec différentes compagnies d'éclairage, M. le maire Achille Dubreuil a jugé que le moyen le plus certain d'avoir l'éclairage à bon marché était de former une compagnie d'éclairage électrique qui tiendrait ses usines à la Pointe aux Trembles même et fournirait la lumière nécessaire pour l'éclairage.

Tous les autres membres du conseil sont entièrement de cet avis et le projet sera bientôt réalisé. Dès la prochaine séance du conseil, un projet de règlement lui sera soumis à ce sujet.

Dans le cours de la semaine, le conseil a tenu deux assemblée spéciales pour considérer une requête des contribuables demandant la construction d'un canal de la rue Notre-Dame jusqu'au bord de l'eau, soit une longueur de cinq cent soixante pieds.

Le conseil ayant reconnu la nécessité de ce canal, il en fera commencer incessamment les travaux de construction. Le canal aura de 5½ à 7½ pieds de profondeur et servira à l'égouttement des propriétés d'un grand nombre de contribuables.

LE TELEGRAPHE EN TEMPS DE GUERRE

Gand, 25 — L'Institut de droit international, à sa séance d'hier, a discuté la question de la télégraphie sans fil. Chaque Etat, quand sa sécurité est en jeu, a le droit d'intercepter le passage de messages aériens au-dessus de son territoire. Une telle mesure ne saurait toutefois être adoptée sans qu'un avis en soit au préalable, donné aux gouvernements étrangers.

SAINT-HUBERT

Depuis quelques jours est venu pour résider à Saint-Hubert, M. l'abbé Prieur. Ce vénérable prêtre partagera le ministère de notre curé.

—Il fait toujours plaisir à "La Presse" de signaler quelque progrès dans un comté. Aujourd'hui, grâce à deux citoyens de Saint-Hubert, M. A. Guertin et M. François Robert, les voyageurs qui passeront sur le chemin de Chambly, constateront les distances, qui sont marquées de mille en mille, depuis Richelieu jusqu'au Saint-Laurent. C'est un avantage pour le public voyageur.

—M. L. P. Tremblay nous a quittés jeudi pour aller terminer ses études philosophiques au Grand Séminaire de Montréal.

Un Médecin disait que j'étais consomptif, l'autre que j'avais une maladie de cœur. Je m'acheminais vers la tombe

AUSSITOT QUE J'EUS PRIS LES PILULES MORO, JE ME SUIS SENTI RENAITRE.

M. Jos. Maillet, de Richibucto, N. B., proclame bien haut qu'il a été sauvé par les PILULES MORO.

Le proverbe anglais dit : "l'ami qui reste fidèle dans l'adversité est le seul véritable." Le remède qui guérit dans la maladie est le meilleur de tous les amis également.

C'est pourquoi il faut choisir un remède aussi soigneusement que l'on choisit un ami. Il faut bien se rendre compte de son cas, de sa maladie avant de se décider.

Aussi, donnons-nous en entier les témoignages qui nous sont envoyés par les malades que nous avons guéris. Nous indiquons tous les symptômes de leur affection, afin que chacun puisse juger par soi-même, s'étudier et voir par analogie si notre remède lui convient.

Il est bien certain que ce qui fait du bien à l'un dans un cas doit forcément aussi, dans le même cas, faire du bien à un autre.

Il y a d'ailleurs des remèdes qui découlent du bon sens aussi bien que de la médecine et dont chacun peut, sans peine, comprendre la portée.

Prenez le cas présent de Jos. Maillet, un travailleur, de parents robustes, mais monumentalement épuisé par le travail et la mauvaise nourriture des chantiers. Vous voyez de suite quel est son état interne.

La machine humaine, comme une machine quelconque, s'encrasse à force de fonctionner. De là la nécessité de la dépurer comme on ramone une cheminée, comme on décrasse une chaudière. A un moment donné il faut nettoyer le corps de tous les résidus de combustion qui sont tombés dans le sang qu'ils encombrent, qu'ils empoisonnent, et c'était là la cause, la seule cause de tous les malaises, de toutes les infirmités dont se plaignait M. Maillet.

Malheureusement on ne peut pas plus pénétrer à l'intérieur de la machine humaine qu'on ne peut la démonter pièce par pièce, à la façon d'un fusil et ni le racloir, ni la brosse, ni le balai ne sont de mise ici. Force est donc de procéder avec elle un peu comme on procède quand il s'agit de désincruster une chaudière, c'est-à-dire qu'il faut y introduire des substances susceptibles, par leur seule présence ou leur action chimique, de neutraliser ou de dissoudre les saloperies qui entravent et altèrent la circulation, la respiration, l'expectoration et d'en précipiter l'évacuation par les voies naturelles.

C'est là le rôle des Pilules Moro et si vous voulez voir si elles réussissent dans cette oeuvre, vous n'avez qu'à lire la lettre suivante qui en dit long :

Richibucto Village, N. B.
17 Avril 1906.

Messieurs,

J'ai repris mon travail depuis longtemps et c'est ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt pour vous remercier comme j'aurais dû le faire. Car je vous dois ce qui est plus précieux que n'importe quoi, la santé. Où serais-je maintenant, si je n'avais pas eu la bonne fortune de m'adresser à vous? Quand on pense qu'un médecin m'avait condamné comme consomptif et que l'autre m'avait déclaré atteint d'une maladie de coeur incurable !

Vous avez été les premiers à me donner bon espoir, vous m'avez remonté le moral et vos bonnes Pilules m'ont guéri.

Je n'hésite pas à dire à tout le monde que c'est un remède incomparable, et ceux qui m'ont vu dans l'état où j'étais autrefois et qui me voient aujourd'hui, peuvent rendre le même témoignage. Un an avant de vous écrire j'avais eu une inflammation de poumons que je croyais parfaitement guérie lorsque tout à coup mes forces commencèrent à diminuer graduellement, tellement que, pendant six mois, je dus quitter l'ouvrage absolument. Je crachais du sang en quantité effrayante, j'avais des points dans l'estomac et j'étais toujours en transpiration. Je maigrissais à vue d'oeil, c'est alors que le médecin m'a dit que j'étais consomptif, mais je ne l'ai pas cru parce que mes parents sont vivants, tous bien portants.

J'ai plutôt cru que c'était dû à la fatigue et à la mauvaise nourriture des chantiers.

Après cela je souffrais de maux de tête et de maux de gorge. J'avais toujours la gorge pleine d'humeurs. Les vomissements seuls me soulageaient. Mais les yeux étaient souvent embrouillés, alors les médecins m'ont dit que j'avais une maladie de coeur.

Enfin, je vous ai écrit, heureusement pour moi, car du train dont j'allais, ces gens-là m'auraient laissé mourir.

Vous m'avez ordonné un bon traitement que j'ai compris tout de suite et que j'ai bien appliqué. J'ai pris les Pilules Moro, grâce auxquelles j'ai vu disparaître graduellement tous mes malaises. Mes nuits se passaient dans l'insomnie, je toussais constamment, je n'avais pas d'appétit, je crachais le sang, je ne pouvais pas travailler et voilà que maintenant je dors bien, je mange bien, je travaille bien, plus de toux, plus de crachement de sang.

C'est un vrai miracle et personne ne pourra dire que ce n'est pas aux Pilules Moro que je dois la vie. Tant que je n'en ai pas pris, je m'acheminais chaque jour vers le tombeau.

Aussitôt que je prends des Pilules Moro, je renais à la vie, au travail et au bien-être.

Vous pouvez publier tout cela sans crainte et si je peux persuader à quelqu'un qui souffre comme moi de suivre mon exemple, j'aurai sûrement fait une bonne action dont je me réjouirai. Je le proclame bien haut, j'ai été sauvé par les Pilules Moro.

Votre dévoué,

JOSEPH MAILLET,
Richibucto Village, N. B.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

P. et C.

LA TEMPERATURE

LE THERMOMETRE A DESCENDU DE 64 DEGRES A 43 DEGRES EN 18 HEURES.

En dix-huit heures le thermomètre a fait une chute de 21 degrés et à 3 heures lundi, nous n'avions que 11 degrés au-dessus du point de congélation. C'est bien l'automne qui nous est arrivé. Les feuilles tombent mélancoliques des arbres gris et le vent souffle âpre du nord.

Voici l'enregistrement de l'hôtel de ville :

	Thermo.	Hygro.
Samedi.		
3 h. p.	61	64
7 h. p. m.	63	88
11 h. p. m.	62	94
Dimanche.		
3 h. a. m.	62	94
7 h. a. m.	63	88
11 h. a. m.	64	67
3 h. p. m.	61	55
7 h. p. m.	54	61
11 h. p. m.	46	84
Lundi.		
3 h. a. m.	43	83
7 h. a. m.	51	52
11 h. a. m.	52	47

On remarquera qu'en 36 heures l'humidité a diminué de 50 pour cent.

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les confiscations suivantes ont été faites la semaine dernière par les inspecteurs des aliments.

Aux abattoirs : 1 veau, 1 mouton, 6 foies, 150 livres de viandes meurtries.

Aux marchés : boeuf, 882 livres ; veau, 745 livres; porc, 361 livres; mouton, 312 livres; volailles, 163 livres ; saucisses, 207 livres; foies, 83 livres; rognon, 84 livres.

Aux magasins : fruits, 525 livres; légumes, 150 livres; poisson, 374 livres; divers 550 livres.

L'inspecteur du pain a délivré des permis pour la construction de trois boulangeries.

DE LIVERPOOL A HONG KONG

Les malles anglaises parties de Liverpool le 24 août dernier sont arrivées hier matin à Hong-Kong, après une traversée de 29 jours, 7 heures et 35 minutes.

Le "Empresse of China" est arrivé à Hong Kong dimanche matin, à 9 hrs et a délivré les malles anglaises après une traversée de 29 jours, 7 heures et 35 minutes, soit en 4 heures et 25 minutes de moins que le temps alloué par les autorités postales.

Le premier essai du transport des malles de Liverpool à HongKong sous les auspices du C.P.R., est des plus satisfaisants.

Le trajet autour de la moitié du globe s'est fait sans incident et sans nuire au travail ordinaire de la route.

Les malles orientales ont quitté Liverpool vendredi le 24 août à 7 heures p.m., à bord de l'"Empresse of Ireland", qui est arrivé à Québec à 2.10 a.m., heures, le vendredi suivant.

Les malles ont ensuite été transportées à travers le continent, à bord de "L'Overseas Limited" qui est arrivé juste à temps le mardi suivant, à 6 heures a.m., pour être mises à bord de l'"Empress of China", qui est arrivé à Hong Kong 4 ½ heures et demie en avant du temps prévu.

La distance parcourue était près de 13,000 milles.

CETTE ACTION DE $50,000

La semaine dernière, nous annoncions que le Royal Trust avait intenté une action de $50,000 contre M. Antoine Robert. M. Robert est passé à nos bureaux, pour nous déclarer que l'action a été prise en son absence et qu'il entend contester l'action.

M. Robert nie que le Royal Trust ait en aucune façon droit de le poursuivre. En justice pour le défendeur qui pourrait souffrir des dommages par le fait qu'il serait ainsi poursuivi, nous publions sa déclaration.

Sang Pauvre

L'expérience est-elle quelque chose pour vous ? Alors que pensez-vous de la Salsepareille d'Ayer qui existe depuis 60 ans. Depuis soixante ans elle guérit la pauvreté du sang, la faiblesse nerveuse, la débilité générale! Nous voudrions que vous en parliez à votre médecin. Demandez-lui qu'il vous dise franchement ce qu'il pense qu'il accomplira dans votre cas. Puis faites comme il vous dira.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes!

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

GUILMETTE — A Montréal, le 20 septembre 1906, au No 2595 rue Notre-Dame, l'épouse de M. Xavier Guilmette, un fils, baptisé Joseph-Xavier-Armand.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Martineau, cousins de l'enfant.

GENDRON — A Montréal, le 24 septembre 1906, au No 393 rue Notre-Dame Ouest, l'épouse de M. Albert Gendron, un fils, baptisé des noms de Joseph-Antoine-Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Gendron, grands-parents de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 42 ans, 11 mois et 3 jours, Alphonse Archambault, épicier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 2047 rue Saint-Jacques, Saint-Henri, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

BERTHIAUME — En cette ville, le 22 du courant, à l'âge de 2 mois et 6 jours, Marie-Léontine Berthiaume, fille de Joseph Berthiaume, 66 rue Saint-Pierre, Saint-Henri.

Funérailles privées.

CIMON — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 51 ans, Louis Cimon, garde-moteur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. H. Gagnon, No 249 rue Logan, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE REPENTIGNY — A l'Ile Perrot, le 24 septembre 1906, à l'âge de 70 ans, Osias de Repentigny.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

GOUGEON — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 53 ans, Marie-Dupuis, épouse d'Antoine Gougeon.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 62 rue Rose de Lima, Saint-Henri, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 273—2

FAUCHER — Au village Turcot, le 24 du courant, à l'âge de 56 ans, Arthur Faucher, bourreur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 26 rue Saint-Jean-Baptiste, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 60 ans, 9 mois, Charles Gravel.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 557 avenue Coloniale, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN — Lundi, le 11 septembre 1906, est décédée à Saint-Paul, Ile aux Noix, Dame Marguerite Moquin, veuve d'Antoine Gosselin, à l'âge de 79 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Paul de l'Ile aux Noix, mercredi, le 19 septembre courant, à 9 heures a. m.

PICOTTE — A la ville Saint-Louis, le 24 du courant, à l'âge de 4 ans, 10 mois, Dorsina, enfant de Joseph Picotte.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 596 Boulevard Saint-Joseph, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Saint Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

DUFORT — Une messe de requiem sera chantée le 26 du courant, à 8½ heures, à l'église Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de Ephimie Mercier, épouse de feu Raymond Dufort.

Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE ANNIVERSAIRE

TURBIDE — Jeudi, le 27 du courant, sera chanté à l'église Saint-Pierre, rue Visitation, le service anniversaire de Marie L'Ecuyer, épouse de J. E. Turbide.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pour la table, ayez le SEL DE TABLE WINDSOR. Chaque grain est un cristal parfait. Absolument pur, propre et ne prend jamais en pain. [78] o

L'EGLISE ET L'ESPAGNE

Leurs différends seraient sur le point d'être réglés.

Madrid, 25 — On annonce que le gouvernement espagnol en est venu à une entente avec le Vatican, au sujet des projets de lois sur les associations. Le Concordat de 1905 serait pratiquement maintenu.

LA POPULARITE DE STRATHCONA

Londres, 25 — L'"Aberdeen Mail", parlant de lord Strathcona, dit que ce vieux gentilhomme à l'oeil perçant et aux cheveux tout blancs, a soulevé l'enthousiasme de la population d'Aberdeen.

Celle-ci partage son admiration entre Sa Seigneurie et son nouveau collège, la première, l'une des personnalités les plus remarquables du monde, l'autre peut-être le plus bel édifice de l'univers.

Mlle Berthe Sauvage, une grande artiste que le public a entendue hier soir.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

AU THEATRE NATIONAL

Au théâtre National, le spectacle est très substantiel, on joue les six tableaux dramatiques du "Frisson de l'Aigle," écrits par le vaudevilliste Paul Gavault. Cela dure consubstantiellement jusqu'à la grosse demie après onze heures. La pièce appartient à l'épopée Napoléonienne et l'enthousiasme latent que comporte la grande légende se communique si facilement au bon public que l'ostentation tapageuse des applaudissements qui en résulte détermine ce que l'on peut conventionnellement appeler un bon succès. L'interprétation ne manque pas de justesse car plusieurs des artistes jouent consciencieusement sans donner dans la pitrerie.

Pour notre part — les artistes me pardonneront — nous n'avions jamais été plus convaincu qu'hier soir du grand talent de Gavault comme vaudevilliste. Cette impression a trois causes : l'audition de nombreux vaudevilles qu'il a écrits, l'opiniâtre besoin que le public avait de trouver Boutreux et le duc de Ravigo drôlatiques et enfin l'interprétation comique volontaire ou involontaire de Boutreux, du duc de Ravigo, Baron l'asquier, Larose, etc. Avouons que parmi ces personnages plusieurs des interprètes ayant une nature, un tempérament de comiques, il était impossible de les trouver épiques dans les grandes scènes. Concluons donc : la plus grosse impression du public fut celle du rire et le spectacle comportait un drame. De deux choses l'une, ou l'auteur s'est trompé, ou les interprètes ne donnent pas la note du diapason voulu par Gavault : nous nous arrêtons à la dernière hypothèse et la croyons juste.

Néanmoins, la pièce est bien défendue par la troupe à part quelques exceptions près et que nous venons de signaler sans malice. Ainsi Pasque, le grognard, est réellement la cheville ouvrière du succès et le rôle est adroitement joué. Il en est de même de Mallet dont la dignité personnelle de l'interprète servit un peu de paravant aux têtes à vaudeville qui l'entouraient. Rateau joua avec chaleur des scènes pleines de joliesse; il avait à causer pour ce fait avec une Pauline ravissante de jeunesse. La courte apparition de l'impératrice Marie-Louise plait beaucoup ; le personnage était conventionnellement bien. La baronne Pasquier était en beauté hier soir.

Le déploiement scénique n'est pas excessif ; le tableau de la retraite de Russie est un noble effort vers le bien. Somme toute, nous croyons que la pièce est née viable et que le succès est assuré à la direction.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Cette agréable farce qu'est le "Député de Bombignac," de Bisson, a été jouée hier soir aux Nouveautés, au grand plaisir de l'auditoire et c'est beaucoup la preuve qu'une thèse d'adultère n'est pas nécessaire, puisque l'auditoire était celui de tous les lundis.

De la pièce elle-même, il n'est guère nécessaire de parler, puisque, question d'ingéniosité mise à part, l'intrigue n'intéresse que par l'invraisemblance des situations dans lesquelles se trouvent les personnages. Avec Bisson, les rôles sont naturellement tout faits, et c'est à l'acteur à en tirer profit.

Faisons d'abord cette remarque, que la troupe s'est montrée hier soir sous son véritable jour : plus apte à jouer le vaudeville que la comédie, à certaines exceptions près. La pièce a donc été mieux interprétée que celles des semaines précédentes.

Ce n'est cependant pas la perfection. Il semble admis que dans ce genre, l'acteur peut charger son rôle, mais il y a la manière, comme on dit dans le "Prince d'Aurec." C'est cette manière qu'il faut trouver. L'est-elle ? "That is the question."

Pinteau porte, de Coquelinesque tradition, un toupet semblable à une victorieuse crête et la tradition est observée. Mais Pinteau doit à son toupet d'être plus drôle que son toupet. Ici, c'est le toupet qui est plus drôle que Pinteau ; c'est une charge toute physique, une caricature plastique, pourrait-on dire. Passons des Vergettes, qui glousse, qui glousse, comme un petit coq, et arrivons à la marquise de Cernois. Oh ! cette belle-mère, Bisson l'a créée inénarrable, l'artiste n'en tire que des colères factices, du ferblanc qui voudrait être du nickel. C'est d'un manque de naturel qui grince comme une scie qu'on aiguise.

Pour les autres rôles, un bon point mérité.

L'institution des entr'actes par les artistes de la troupe ne pourrait-elle par être abolie, sans que le théâtre en chutât ? Le public s'y amuse, mais il pourrait s'en passer ; les artistes n'y trouvent qu'une fatigue quand ils n'y risquent pas le ridicule. Et cependant, ce n'est pas leur faute. Il faut qu'ils viennent débiter, "nolens volens," leur petit boniment. C'est le billet de service, et gare l'amende.

Comme ses camarades, Mlle Guérin a dû s'exécuter hier soir, et elle a chanté. Elle n'entendait peut-être pas l'accompagnement du piano et elle a perdu l'intonation. Le trac l'a prise et la mémoire s'en est allée rejoindre la justesse ; ce fut un désastre.

En justice pour les artistes, qu'on cesse de les exposer ainsi aux rires de l'auditoire, et à bien d'autres choses. Car il doit en être d'un intermède comme d'un rôle. Si l'acteur refuse d'y prendre part, l'amende ; s'il obéit et fait un four, l'amende. Le public, dans ces cas, renoncerait bien volontiers à sa distraction du premier entr'acte.

LE OUIMETOSCOPE

Le Ouimetoscope est aussi populaire que jamais et l'assistance hier après-midi et hier soir était fort nombreuse. Cet empressement du public à se rendre au Ouimetoscope est justifié d'ailleurs par les intéressantes vues animées que l'on y voit. Le programme de cette semaine est fort varié. Il y a des scènes touchantes, et d'autres comiques.

L'histoire de Robinson Crusoé, qui fait défiler devant nous toutes les aventures du pauvre solitaire et de vendredi, a beaucoup plu aux visiteurs. Victimes de l'Ouragan renferme une série de tableaux d'une grande beauté.

AU THEATRE "HIS MAJESTY"

Les admirateurs de Shakespeare se délecteront cette semaine, à aller entendre l'interprétation des principales pièces du grand tragédien, par Robert Mantell, et sa troupe, au théâtre de Sa Majesté.

Cependant, ceux qui ont déjà apprécié Robert Mantell sur notre scène montréalaise, regretteront d'être obligés de payer plus cher qu'ils ne l'ont fait dans le passé pour entendre de nouveau cet artiste vieilli.

Bien que l'âge commence à amoindrir les ressources de Mantell, on doit toutefois reconnaître qu'il a vigoureusement vécu hier soir, le rôle du Roi Lear, qu'il interprétait. Son jeu a maintes fois soulevé des applaudissements.

Mlle Marie Booth Russell et M. Francis McGinn, méritent une mention spéciale pour l'habileté incontestable avec laquelle ils ont évolué sur la scène.

Une bonne partie du reste de la troupe fait piètre figure, étant absolument inférieure.

ACADEMIE DE MUSIQUE

C'est une farce qui se joue à l'Académie cette semaine : "The Arrival of Kitty". Comme pièce de grandes scènes, "L'Arrivée de Kitty" aurait peu de succès ; mais il y a des choses drôles, très drôles. C'est plutôt un succès personnel pour les artistes que pour l'auteur.

Dans son travesti, M. Hal Johnson a été véritablement étonnant ; il a eu les honneurs de la soirée, honneurs qu'il a partagés d'ailleurs avec Mlle Eveleen Dunmore, "Kitty" la vraie, dont l'adorable voix a fait l'admiration de tous.

Presque tous les artistes ont beaucoup de talent ; ce sont surtout des danseurs excentriques remarquables.

La représentation est excellente ; mais ce genre détonne un peu sur une scène dont la réputation passée a été grande.

THEATRE FRANCAIS

On nous donne, cette semaine, au Français, du bon et beau mélodrame, "The Master Workman" est à l'affiche. Cette pièce a fait salle comble hier soir. Elle mérite amplement les applaudissements qui en ont souligné les plus belles situations.

C'est un drame de la vie réelle qui se déroule là sous les yeux du spectateur. Contrairement à la grande majorité des mélodrames américains, "The Master Workman" a pour lui la vraisemblance.

Les situations saisissantes, les coups de théâtre éminemment dramatiques n'y manquent pas. Et le tout est rendu avec beaucoup de naturel et de vérité par les artistes de la troupe, à qui le public a fait hier soir, par moments, de véritables ovations.

Les décors et les costumes ont été admirés. La pièce est d'une haute moralité.

THEATRE ROYAL

La compagnie qui amuse les habitués du Théâtre Royal, cette semaine, a nom "Broadway Girls" ; mais elle nous ferait mal juger les beautés de Broadway, si nous pouvions croire en avoir sous les yeux de véritables échantillons. Cette compagnie est du genre burlesque. Le mot pourrait s'employer autrement sans que la réputation de la compagnie en puisse souffrir.

Le corps de ballet est assez bien agencé et les costumes sont nouveaux, mais les voix sont pénibles à entendre. De nombreux dialogues où nous saluons au passage de vieilles plaisanteries dont nos ancêtres raffolaient, une séance de gymnastique assez bien réussie et deux ou trois choeurs où l'harmonie fait défaut. En somme, le programme est plutôt maigre, mais a cependant fait salle comble.

LE KINETOSCOPE

Le Kinétoscope est en train de se faire une réputation très enviable. L'on y donne chaque semaine un programme de vues animées capable de satisfaire les plus difficiles. La variété ne manque pas. Certaines vues portent à rire, d'autres à pleurer. Il y en a qui instruisent. En un mot, l'on peut passer quelques heures très agréables en allant faire une visite au Kinétoscope.

PARC RIVERSIDE

En dépit du temps froid et plutôt désagréable, le public continue d'accourir au Parc Riverside comme aux beaux jours d'été. Ce fait n'a rien d'étonnant car le programme qu'on nous donne là chaque semaine vaut la peine qu'on fasse des sacrifices considérables pour le voir. La partie de vaudeville comprend cinq à six numéros des plus intéressants. Les différents artistes ont été applaudis comme ils le méritaient.

Les vues animées qui composent la seconde partie du programme ont aussi été fort goûtées.

AU PARC SOHMER

Il y avait foule aux deux représentations de dimanche au parc Sohmer. La température était idéale, et le programme des plus intéressants.

Plusieurs numéros venaient directement de New-York.

Les deux soeurs Wood, charmantes soubrettes, ont beaucoup plu à leur nombreux auditoire dans leurs chansonnettes et danses.

Beauvais, l'équilibriste, a fait preuve de beaucoup de souplesse et d'agilité ; son saut périlleux à la fin de son acte, a surtout été applaudi.

Comme danseur sur fil de fer, El-Nino Eddy a des rivaux, mais peu d'égaux. Son acte est bien fait et gracieux à la fois.

Les Garsons ont donné une jolie exhibition de force et d'entraînement sur le double trapèze.

L'acte de Delmore et Oneda, équilibristes sur perche, a été un des plus intéressants numéros au programme. Mademoiselle Oneda a été très gracieuse dans son jeu d'équilibre.

Les deux Rossley ont été fort applaudis surtout dans leurs danses écossaises qui ont été très bien rendues.

L'excellente musique du parc, sous la direction de M. Ernest Lavigne, a rendu à la perfection plusieurs morceaux choisis de son répertoire.

JOLI CONCERT AU COLLEGE STE BRIGIDE

Un très joli concert organisé par Mlle J. Proux, institutrice, a eu lieu hier soir dans la salle du collège Sainte-Brigide, 203 rue Maisonneuve. Ce concert était au profit de l'église de Rosemount et a obtenu un succès très flatteur. Le public a eu l'occasion d'entendre et d'applaudir une brillante artiste, Mlle Berthe Savage, qui a remporté les plus grands honneurs au McGill. Elle possède une très belle voix de contralto, pure, colorée, et pleine de sentiment. Elle a charmé son public, hier soir, et a remporté un vrai triomphe. Elle chantera ce soir encore, car le concert sera répété. Il est à espérer que les amateurs de belle musique voudront aller entendre cette brillante artiste qui a obtenu en juin dernier le prix de Lord Strathcona et qui doit par suite aller étudier trois ans à Paris.

Le concert se composait de trois opérettes : "Princesses manquées," "La Bohémienne" et "Méprise."

Les interprètes étaient Mlles Berthe Savage, Albina Mitchell L. et Cécile Benoit, Gertrude Bourgeault, Corinne Renaud, Aurore Vigeant, Thérèse Lalumière, Béatrice Brazeau, Rose Vallée, Joséphine Dussault, Béatrice Bourgeault, A. Charbonneau, C. Delorme, E. Poitevin, E. Caron, G. Dupré, M. Jolette, A. Boucher, A. Sanschagrin, E. Sarrasin, E. Poitevin, Bénard, Alexina Desrochers, Lucienne Guernon, et c., etc.

Il y eut en outre une récitation par la petite Jeanne Dalbec, six ans, et musique par Madame Doucet, piano ; Mlle Yon, violon ; Mlle Mélinas, mandoline.

L'orchestre fut très satisfaisant.

M. PLAMONDON A QUEBEC

Les deux seuls concerts que doit donner notre compatriote, le ténor Plamondon, avant son retour en Europe, auront lieu le premier octobre au Monument National ici, et le quatre à l'Auditorium de Québec. Les nouvelles qui nous arrivent de cette ville annoncent un empressement extraordinaire de la part du public désireux d'applaudir ce grand artiste si aimé de la population parisienne. On y répétera le même programme qu'à Montréal.

Nous sommes heureux de voir la vieille ville de Champlain se mettre au même diapason que nous pour rendre hommage à Rodolphe Plamondon, le "ténor classique par excellence."

CET HERITAGE DES GAGNON

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Sainte-Anne des Plaines, 25 — "La Presse" a parlé à diverses reprises d'un nommé François Gagnon, mort aux Etats-Unis et qui aurait, paraît-il, laissé une belle fortune.

Ces articles excitent partout l'attention des Gagnon, qui sont nombreux en Canada.

On dit que ce François Gagnon était fils de Mathurin Gagnon et de Marie Laprise, qu'il avait une soeur nommée Clémentine, mariée aux Etats-Unis avec un nommé Herman Guild.

Clémentine Gagnon serait née dans la province de Québec, vers 1808. Elle a à Concord, New-Haven, une petite-fille qui désire savoir : 1er. Combien Mathurin aurait laissé d'enfants ; 2., Où ils ont été baptisés ; 3e. Si François Gagnon est bien le frère de Clémentine, fille de Mathurin.

Il y a quelques années, dit-elle, un prêtre de Québec, nommé Dionne, mort depuis quelques années, étant en voyage pour sa santé, a rencontré le dit François Gagnon, et a constaté qu'il avait une belle fortune. Peut-être quelques-uns des parents de ce prêtre pourraient-ils donner des renseignements sur la famille de François Gagnon. Une récompense est offerte à celui qui pourra établir les parentés de François Gagnon avec Mary Luscumb, petite-fille de Clémentine Gagnon. S'adresser à Mary Luscumb, chambre 3, édifice Luscumb, Concord, New-Haven.

ACCIDENT DE CHASSE

Sault Sainte-Marie, 25 — Un enfant de 13 ans, Jean Kendrick, a été tué, hier, au cours d'un accident de chasse aux environs de Farentarus, près du Sault Sainte-Marie, Ont.

L'enfant chassait avec un de ses amis, Ernest Quigley, âgé de 16 ans. En faisant un faux pas, Quigley appuya sur la gachette de sa carabine et le jeune Kendrick reçut toute la décharge en pleine poitrine. La mort a été instantanée.

L'EXPOSITION DE CHAMBLY

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Saint-Hubert, l'exposition agricole du comté de Chambly.

L'hon. M. Weir, ministre des travaux publics dans le gouvernement provincial, ainsi que Messieurs les députés Geoffrion, Perrault, Blanchard, Cherrier y assisteront. Tout fait prévoir un succès éclatant.

LE MOYEN D'EN SORTIR

Un changement de nourriture a amené le succès et le bonheur

Une fille ambitieuse mais délicate, après avoir manqué de suivre ses classes à cause de sa nervosité et de l'hystérie, a trouvé dans Grape-Nuts la seule chose qui pût la remettre et lui donner la paix et la santé.

"Depuis mon enfance, dit-elle, je n'étais pas forte. Etant désireuse d'apprendre coûte que coûte, j'allai finalement au High School, mais je dus abandonner bientôt mes études à cause de ma faiblesse nerveuse et de l'hystérie.

La nourriture me fatiguait, je maigrissais et me décourageais. Je ne pouvais jouir de l'événement social le plus simple, car je souffrais constamment de nervosité en dépit de toutes sortes de remèdes.

Cette condition misérable se prolongea jusqu'à ce que j'eus vingt-cinq ans. Alors, je commençai à m'intéresser aux lettres de celles dont le cas était semblable au mien et qui avaient été guéries en mangeant Grape-Nuts.

"J'y avais peu de confiance, mais je m'en procurai une boîte et après le premier repas, j'éprouvai un singulier sentiment de satisfaction que ne m'avait jamais procuré encore aucune nourriture ordinaire. Je dormis et reposai mieux cette nuit-là et en quelques jours, je commençai à être plus forte.

"J'éprouvais une sensation nouvelle de paix et de tranquillité. En quelques semaines, à ma grande joie les maux de tête et la nervosité me quittèrent et je revins à la joie et à l'espérance. Je repris mes études et plus tard, j'enseignai dix mois avec aise; naturellement j'employais Grape-Nuts tous les jours. Il y a maintenant quatre ans que j'ai commencé à faire usage de Grape-Nuts. Je suis maîtresse d'une maison heureuse et l'ancienne faiblesse n'est jamais reparue." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison." Lisez le petit livre : "The Road to Wellville" dans les paquets. ww

Nouveau Tablier

Le tablier est d'une nécessité absolue pour la femme de ménage. Ce vêtement de fait, protège la ménagère contre la poussière et toutes autres incommodités de la maison. Celui, dont le modèle est représenté ici, est unique dans son genre avec ses poches et son haut devant. La garniture au bas de la jupe est particulièrement commode et attrayante à la fois. Le bas et le haut sont d'un seul morceau. La confection en est très facile. Pour grandeur moyenne il faut 2 3-8 verges d'un tissu de 36 pouces.

6753. — Grandeurs, 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 6753

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de taille.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron No 6753 vous sera adressé quelques jours après.

DUPUIS FRERES

Notre Première Journée d'Ouverture

A ETE UN VERITABLE SUCCES

UNE FOULE NOMBREUSE ET ENTHOUSIASTE ENCOMBRE NOS VASTES SALLES D'ETALAGE

Notre exhibition de chapeaux et coiffures d'Automne pour Dames et Fillettes est l'une des plus riches et des plus intéressantes expositions du genre à Montréal. En plus des modèles importés de Paris et de New-York nous exhibons une très grande variété de chapeaux de notre propre confection. Le choix est pour ainsi dire illimité et nos prix sont toujours les plus modérés. Nos lignes spéciales de chapeaux garnis à $5.00, $7.50 et $10 dans toutes les formes nouvelles, représentent des valeurs vraiment exceptionnelles et sont tout ce qu'il y a de désirable pour une première coiffure d'Automne.

DUPUIS FRERES

Le Grand Magasin à Rayons de l'Est,

441 à 449 rue Ste Catherine Est

MONTREAL.

TELEGRAPHIE

Les volontés du Kaiser.

Berlin, 25 — Il y a quelque temps, dans une des allocutions qu'il adresse si souvent à ses soldats, Guillaume II leur disait que si l'ordre leur était donné de tirer sur leurs parents, leur devoir serait d'obéir.

Dans une récente réunion socialiste, un orateur nommé Buechel rappela ces paroles du souverain et il engagea ses auditeurs à élever leurs enfants de telle façon qu'une fois sous les drapeaux, ils refusent d'obéir à un ordre semblable. Buechel fut arrêté pour avoir prononcé des paroles contraires à la loi. Dans le procès qui a fait suite à cette arrestation, le tribunal a acquitté l'accusé en disant que ses paroles n'avaient rien de criminel.

L'affaire Stensland.

New-York, 25 — Paul O. Stensland, le banquier défalcataire de Chicago, est arrivé ici hier, à bord du steamer "Prinz Adalbert". Le prisonnier a été conduit immédiatement aux quartiers généraux de la police. Il partira aujourd'hui pour Chicago.

Harry Olsen, qui a ramené Stensland du Maroc, a déclaré que l'ex-président de la banque de l'avenue Milwaukee, lui a fait une confession complète pendant la traversée.

D'autre part, Théodore Stensland, fils du prisonnier, a déclaré que son père s'avouera coupable de la plus grande partie des faits qui lui sont reprochés. Cependant, il niera avoir commis aucun faux, et fera des révélations compromettantes pour plusieurs financiers éminents de Chicago.

Révérend assassin.

Knoxville, Tennessee, 25 — Au grand étonnement du shérif de Newport, comté de Coke, Tennessee, le Rév. William Roberts s'est rendu chez lui, en lui annonçant qu'ayant tué un nommé "Grip" Cate d'un coup de fusil, il venait se constituer prisonnier.

Le révérend et Cate étaient depuis longtemps ennemis et ne manquaient jamais de s'insulter lorsqu'ils se rencontraient. Samedi après-midi, le révérend revenait de faire récolte à des enfants, lorsque, passant près d'un bois, il aperçut Cate qui chassait et qui lui cria : "Sauvez-vous ou je tire sur vous !" Le révérend ne se fit pas prier pour obéir et s'enfuit à toutes jambes, mais arrivé chez lui l'idée lui vint qu'il devait se venger. Il prit alors un fusil et se dirigea vers le bois, où il rencontra de nouveau Cate. Il épaula son arme et, avant que son ennemi ait eu le temps d'en faire autant, il lui logea une demi-douzaine de chevrotines dans la poitrine ; puis, sans s'occuper aucunement de sa victime, il alla quelques jours plus tard trouver le shérif pour lui dire ce qui s'était passé.

Le "Home Rule"

Dublin, 25 — Dans un discours prononcé à Grange County, Limerick, M. John Redmond a rappelé que les membres du gouvernement, à l'exception de deux ou trois ont dit qu'ils présenteraient, l'an prochain, une loi sur l'autonomie irlandaise mais, "J'ai été informé, dit-il, que l'intention du gouvernement est de nous accorder ce qu'ils appellent un "home rule administratif." Or, ni moi, ni mes collègues, n'avons été consultés sur cette mesure. Le peuple irlandais demande aujourd'hui ce qu'il a toujours demandé. Ce qu'il lui faut c'est l'autonomie pleine et entière avec un parlement librement élu et un gouvernement exécutif directement responsable vis-à-vis du parlement."

Au tour de la justice.

Madrid, 25 — Le procès des personnes accusées de complicité dans l'attentat anarchiste qui s'est produit le jour du mariage des souverains espagnols commencera aujourd'hui.

On annonce que le procureur général du roi demandera la condamnation à mort de Ferrer, directeur d'une école à Barcelone, qui, croit-on, a aidé Moral dans ses préparatifs criminels et qui, avec M. José Nakens, rédacteur du journal "El Motin," de Madrid, a caché l'assassin et facilité sa fuite après l'explosion de la bombe. Ce fonctionnaire demandera en outre une condamnation à neuf ans de prison contre M. Nakens.

Le sol tremble.

Palerme, 25 — Les tremblements de terre continuent. Ils sont particulièrement violents à Termini, Trabia et Castelaccia. Les autorités ont fait évacuer plusieurs maisons qui menacent ruine. Un des résultats du phénomène est l'accroissement en nombre et en température des sources d'eau chaude de Termini.

CETTE INONDATION A SAINT-HENRI

Le tuyau de la "Montreal Water and Power Co.", rue Notre-Dame, quartier Saint-Henri, qui s'était rompu dimanche soir, a été réparé hier, et l'aqueduc fonctionne maintenant comme auparavant.

LE BLE NATUREL, "SWISS FOOD," supérieur à la farine d'avoine pour la saison d'été, c'est le blé naturel roulé prêt à cuire. Déjeuner et souper fortifiants, légers, 15 cents le paquet de 3 livres. 10

COMME DE VRAIES BETES SAUVAGES

UN PERE ET SES DEUX ENFANTS VIVENT A L'ETAT SAUVAGE DANS L'ILE DE VANCOUVER — ON FERA UNE ENQUETE.

Vancouver, 25 — M. James McCormick, de Toronto, qui est de retour d'une excursion dans l'île Vancouver, raconte une histoire vraiment étonnante.

En visitant la partie nord de l'île, il a vu dans un vieux chantier abandonné, un homme et deux enfants qui vivaient comme des bêtes sauvages. Les enfants, deux petites filles âgées respectivement de dix et six ans, sont élevées comme des animaux. Elles n'ont jamais connu ce qu'étaient des chaussures et des bas et ne portent que des haillons. Elles n'ont jamais su ce qu'était un bain et elles sont, ainsi que leur père, dans un état de malpropreté dégoûtante.

A l'approche d'un étranger, les enfants se sauvent tout effrayés et ce n'est qu'après beaucoup de misère que M. McCormick a réussi à prendre une photographie de l'aînée des enfants. La mère est morte depuis quelques années et a été enterrée près de la demeure de cette triste famille. Dans la misérable masure, il n'y a ni meubles, ni ustensiles. Tous couchent et mangent par terre.

La police provinciale sera informée de ce cas de misère et des mesures seront prises pour secourir ces enfants.

LE DIMANCHE A PARIS

La capitale française respecte de plus en plus la loi du repos hebdomadaire.

Paris, 25 — La capitale la plus gaie du monde se fait, petit à petit, à l'idée de l'observance du dimanche à la façon anglaise. Avant-hier, les magasins et les divers établissements de commerce ont fermé leurs portes en plus grand nombre.

Les ouvriers ont fait des démonstrations hostiles devant les établissements restés ouverts. La police, sur bien des points, a été contrainte de les disperser.

Le propriétaire d'une petit magasin est tombé mort de frayeur en voyant arriver les manifestants.

UNE MESAILLANCE

Un cousin du Kaiser va épouser une actrice.

Berlin, 25 — On annonce le mariage du prince Joachim Albrecht, cousin du Kaiser, avec une actrice du nom de Marie Suizer. Celle-ci est âgée de 40 ans, elle n'est pas jolie.

On croit qu'à la suite de cette mésalliance le prince Joachim sera banni de la cour et de l'armée.

Le mariage aura lieu le 28 octobre.

A SAINT-LEONARD PORT MAURICE

UN MOUVEMENT SE FAIT ACTUELLEMENT POUR RELIER CETTE FLORISSANTE PAROISSE A MONTREAL PAR UNE LIGNE DE TRAMWAYS.

Le conseil municipal de Saint-Léonard Port Maurice, présidé par M. le maire Joseph Léonard, a décidé d'envoyer une délégation auprès de la compagnie des tramways de Montréal ou auprès de la compagnie du Terminal pour obtenir l'établissement d'une voie ferrée électrique qui traverserait le centre de la paroisse à partir de Tétreaultville jusqu'au chemin Papineau en passant par la Côte Saint-Michel.

La nouvelle voie viendrait ainsi en correspondance avec toutes celles de la ville.

Ce projet, considéré de première importance au point de vue du développement de la paroisse Saint-Léonard Port Maurice, excite vivement l'opinion publique et les contribuables espèrent en voir bientôt la réalisation.

Il est aussi question de construire très prochainement un magnifique hôtel de ville dans le centre du village, attendu que Mgr Bruchési peut, d'un jour à l'autre, refuser aux conseillers le privilège de siéger dans le soubassement de la sacristie, comme ils l'ont fait jusqu'ici.

Le nouvel édifice comprendra de vastes salles qui serviront de lieu de réunion pour les sociétés de bienfaisance et pour les assemblées publiques.

LA TAXE DU GRAND TRONC

M. Georges Tremblay, contribuable de Montréal, demande aux tribunaux d'annuler et de déclarer ultra vires la résolution passée en séance spéciale du conseil, le 25 juin dernier, comportant que le terrain coin nord des rues Saint-Paul et McGill et les édifices qui doivent y être érigés, d'une valeur d'environ $236,700 soient portés sur le rôle de cotisation à leur valeur cotisable, mais que pour les fins municipales, la cité ne perçoive de taxe que sur une valeur de $100,000 et ce pendant vingt ans.

M. Trmblay allègue que la valeur de l'immeuble est plus considérable que celle alléguée dans le rapport de la commission des finances base de la résolution ; que le dit immeuble ne sert pas et n'est pas destiné à servir comme ateliers pour la fabrication de chars, engrais etc., tel qu'il est faussement allégué dans le rapport, qui est par suite faux et mensonger et a induit le conseil de ville en erreur ; que cet immeuble est la propriété du Grand Tronc.

M. Tremblay allègue de plus que tous les immeubles de la Cité sont, par la charte, sujets à une taxe foncière de un par cent, et ce, par le règlement No 236 de la ville de Montréal ; et que la ville n'a pas le pouvoir d'exempter un immeuble de la taxe générale.

Mtres Bérard et Brodeur sont les avocats du demandeur.

Pure,
Hygiénique, Rafraîchissante

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE."

TEMPERATURE

Vent modéré du sud-est au sud, beau aujourd'hui et demain.

Montréal, 25 septembre, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	62
Même date l'an dernier	55
Aujourd'hui minimum	52
Même date l'an dernier	40

Baromètre — 8 a. m., 30.42 ; 11 a. m., 30.38 ; 1 p. m., 30.35.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, a passé la journée d'hier à Montréal. Il a reçu de nombreux visiteurs à ses appartements de l'Hôtel des Postes: l'hon. M. J. I. Tarte, M. Rivet, député d'Hochelaga; M. Gladu, député d'Yamaska; M. Jos. Demers, candidat libéral dans Saint-Jean; M. Marceau, M. Breigham, J. M. Fortier, M. Rainville, de Saint-Hyacinthe. L'honorable ministre sera ici toute la journée.

L'hon. M. Lemieux est à Ottawa aujourd'hui.

L'hon. M. Allard sera à Québec aujourd'hui et demain.

—L'hon. M. Prévost a quitté Québec hier pour se rendre à l'Exposition de Chambly.

—L'hon. M. Weir, ministre des Travaux Publics, était hier à son bureau, à Québec. Il a nommé M. W. L. Wright, de Montréal, son secrétaire particulier.

—Il y aura, vendredi prochain, réunion du conseil des ministres à Montréal.

LA CHAIRE DU COMMERCE

Mtre HONORE GERVAIS EST A PREPARER LA CHARTE D'INCORPORATION DE LA NOUVELLE FACULTE DE LAVAL.

Nous apprenons de source certaine qu'il se fait un mouvement très sérieux pour créer une nouvelle faculté à l'université Laval: la faculté du Commerce.

Le Droit, la Médecine, la Pharmacie, la Littérature ont leur place à l'Université et seule la Faculté des Hautes Etudes commerciales manque. Cette lacune sera prochainement comblée.

Après avoir pris des informations auprès de personnes autorisées, nous avons pu faire confirmer la nouvelle par l'un des officiers de la Chambre de Commerce.

Mtre Honoré Gervais, député de la division Saint-Jacques, est l'âme du mouvement. Il s'occupe de hautes études commerciales depuis longtemps et même en ce moment, il est à rédiger une charte d'incorporation à peu près identique à celle de la nouvelle Faculté de Pharmacie, dans le but de l'agréger à l'université Laval. Son travail est à peu près terminé, et quand il soumettra son projet à Ottawa, Mtre Gervais affirme qu'il aura pour l'appuyer les signatures d'une vingtaine de requérants qui sont de hautes personnalités canadiennes. "La Presse" fait des voeux pour le succès de cette belle entreprise.

LES HUITRES ARRIVENT

Les premières consignations d'huitres canadiennes de saison doivent arriver ce soir ou demain matin. La pêche des mollusques est commencée du 22 à Bouctouche, N.B., de dimanche, dans la Nouvelle-Ecosse et d'hier dans l'Ile du Prince Edouard.

Les huitres du bas du fleuve, à part les malpecques se vendent à $5.75 et $7.50 le quart, en sus des taux de transport en gros. Le détail est fort cher.

A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Vendredi soir eurent lieu, à l'Ecole Polytechnique, les élections de conseillers pour les deux sections de première. Les heureux candidats furent M. L. Elz. Godin, élu premier conseiller, et M. Hector Warren, deuxième conseiller.

M. L. Elz. Godin qui a été élu premier conseiller à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Les nombreuses félicitations apportées aux vainqueurs prouvèrent, mieux que le rapport des bulletins, avec quelle joie l'heureuse nouvelle fut accueillie, non seulement chez les confrères, mais chez tous les étudiants de l'école.

LE COMTE DE QUEBEC

Le Dr Neilson, de Sillery, se porte candidat libéral.

Québec, 25. — Le Dr Neilson, de Sillery, non satisfait de la façon dont les choses se sont passées à la convention de samedi, à Québec, a annoncé qu'il se porterait quand même candidat libéral dans le comté de Québec.

LES ETUDIANTS EN MEDECINE

De l'Université Laval ont fait une charmante visite hier

A "LA PRESSE"

La jeunesse étudiante canadienne-française respecte les belles traditions qui lui ont été léguées.

LA PARADE

Les rues du quartier français ont assisté, hier, à la parade annuelle des Etudiants de Laval, section de la Médecine, et ont applaudi, une fois de plus, aux chants joyeux de la jeunesse universitaire qui célèbre son entrée dans la vie militante des études.

Cette parade, drapeaux en tête com-

M. Arsène Godin, président des étudiants en médecine.

me par le passé, a conduit les étudiants aux bureaux des journaux français, et particulièrement à "La Presse".

La visite des universitaires a été charmante.

MM. H. Godin, président et gérant de "La Presse"; Arthur Dansereau, directeur de la rédaction, et P. Arthur Côté, chef du service d'information, re-

M. Alphonse Lagacé, vice-président des étudiants en médecine. — Photo. Dupras et Colas, 267 Sainte-Catherine Est.

curent les disciples d'Esculape et, après quelques paroles de bienvenue prononcées par M. Godin, des rafraîchissements furent servis dans les salons du café Dupéré.

La jeunesse étudiante actuelle tout en respectant les traditions établies par les générations qui l'ont précédée, à l'Université, comprend mieux qu'autrefois la noblesse de la carrière qui s'ou-

M. Gaston Laplerre, secrétaire des étudiants en médecine.

vre devant elle, et elle met en principe, dans sa conduite l'axiome ancien: Noblesse oblige.

Aussi, la démonstration d'hier tout en étant joyeuse et vive, a démontré que nos étudiants de Laval professent un culte pour le caractère respectable de l'institution qu'ils représentent, et personne n'a pu se plaindre de la con-

M. A. Tétreault, trésorier des étudiants en médecine.

duite de cette longue procession qui défila par nos rues.

Nous félicitons donc les étudiants de la démonstration toute flatteuse qu'ils ont faite aux journaux français de Montréal et de l'excellente tenue qu'ils ont gardée pendant le défilé du "bimme" traditionnel.

LE BRIGANDAGE DANS MONTREAL

Un citoyen de la Pointe St Charles est battu et volé par des misérables

AUDACIEUSE AGRESSION

La victime a reçu hier les derniers sacrements de l'église et on s'attend à sa mort.

LA POLICE AUX TROUSSES

Une attaque nocturne a eu lieu samedi soir, rue Farm et la victime, un jeune homme bien connu de la localité, est maintenant entre la vie et la mort à la suite des coups qui lui ont été donnés par les voleurs.

C'est, comme toujours, le vieux truc que les policiers appellent "le coup du père François". Un homme passe tranquille dans la rue quand il est frappé par derrière, aveuglé et fouillé. S'il résiste, on l'assomme et tout est dit. Dans le cas qui nous occupe, les rôdeurs ont poussé l'audace jusqu'à garroter leur victime avec des mouchoirs et des cordes pour arrêter toute poursuite dans le cas où elle sortirait de l'évanouissement où les coups l'avaient plongée.

Samedi soir, à minuit moins vingt minutes, M. John Mines, qui demeure 108 rue Farm, était parti de chez sa mère, épicière 114 rue Farm, pour aller porter un paquet chez une voisine, rue Condé. On sait que les deux rues sont mises en communication par un terrain vacant et c'est en traversant ce terrain que M. Mines fut attaqué. Au moment où il arrivait près de la rue Condé, trois hommes sortirent de l'ombre, se jetèrent sur lui et le terrassèrent. Puis un d'eux le baillonna avec un mouchoir pendant que les deux autres fouillaient dans ses poches et lui enlevaient une somme de $32.00 qu'il avait dans sa poche de pantalon. Puis après l'avoir fouillé comme il faut les voleurs l'attachèrent solidement. Le propre mouchoir de M. Mines servit à lui attacher les mains et une corde enroulée quatre fois autour des chevilles acheva de paralyser ses mouvements.

D'ailleurs M. Mines avait perdu connaissance sous la violence des coups qui lui avaient été portés, et il ne revint à lui qu'au bout d'une heure. Il était une heure trois-quarts quand une femme, qui sortait d'une maison des alentours, entendit des appels. En se traînant sur la figure, M. Mines avait pu se débarrasser partiellement de son baillon, et il appelait d'une voix faible.

La femme se porta à son secours et appela d'autres voisins. Le docteur Vipond fut demandé et fit transporter le malheureux chez lui. Là il constata que M. Mines, en outre d'une grave contusion à la tête causée par un coup de garcette, souffrait de lésions internes très graves provoquées par des coups de pied donnés dans la région du coeur.

Hier soir, M. Mines a été administré par le Révérend Père Flynn, de l'église Sainte-Anne, et sa mort peut se produire d'un moment à l'autre.

Le capitaine Coleman, du poste No 9, a été prévenu, et il fait des recherches pour retrouver les bandits qui se sont peut-être rendus coupables de meurtre. On soupçonne deux individus sortis de prison, la semaine passée et une surveillance de ces hommes a été établie.

La victime de cette criminelle attaque est âgée de 29 ans, est veuf et a deux enfants en bas âge.

ATTAQUE NOCTURNE

LA POINTE SAINT-CHARLES, SEMBLE INFESTEE PAR LES RODEURS.

M. Bernard Hannan, qui demeure rue du Grand-Tronc, a été attaqué et dévalisé, samedi soir, à quelques pas de l'endroit où M. Mines a été lui-même battu et volé.

M. Hannan s'en est tiré avec quelques contusions et la perte d'environ dix dollars, qu'il avait dans sa poche.

La police a été avertie et le capitaine Coleman, du poste No 9, dirige lui-même les recherches.

D'après le témoignage de plusieurs voisins, quatre individus auraient été vus stationnant non loin de l'endroit où ce double crime a été commis. Il est certain qu'on se trouve en face d'une dangereuse bande de rôdeurs qui semble déterminé à dévaliser ceux des citoyens qui rentrent tard.

L'endroit est assez désert et le bruit qu'existe aux environs des aciéries de Montréal, empêche d'entendre les appels des victimes.

Une surveillance spéciale a été établie dans les environs et deux détectives doivent y faire la patrouille tous les soirs.

M. Edouard Champoux, qui a présidé l'élection des étudiants en médecine.

IL ASSOUVIT SA FUREUR DANS LE SANG DES SIENS

Un médecin canadien-français de Janeville, près d'Ottawa, blesse mortellement à coups de revolvers sa jeune femme et sa belle-mère.

Le lâche agresseur voulait se venger de sa compagne de vie qui refusait de s'en aller vivre avec lui en Floride. — Les victimes sont en danger de mort.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 25 — La population d'Ottawa vient d'être plongée dans un grand émoi dont une double tentative d'assassinat est la cause.

La tragédie sanglante, sans précédent dans les annales criminelles de la capitale, s'est déroulée hier après-midi, dans le faubourg de Janeville, une des places de la banlieue située sur les bords de la rivière Rideau.

Le docteur Joseph A. Savignac a blessé mortellement sa femme (née Mitchell), et sa belle-mère, Mme David Mitchell, de Templeton-Est. Les deux femmes sont

EN DANGER DE MORT,

à l'hôpital général protestant.

Il était tard, hier soir, lorsque les autorités policières d'Ottawa ont été informées du crime et elles n'ont pas encore arrêté le docteur Savignac, qui, après avoir mis dans les poches de son gilet

SES DEUX PISTOLETS

encore fumants, est parti vers la campagne, sur le chemin de Russell.

M. David Mitchell, témoin de la tragédie, raconte que le docteur Savignac devait partir hier soir pour la Floride, où il prétendait chercher un héritage de ses parents. Il avait pour cette fin disposé d'une partie de son mobilier, et il devait être accompagné dans son voyage par sa femme et ses deux enfants, Willard, âgé de 10 ans, et Aileen, une petite fille de vingt mois.

Les parents de madame Savignac avaient fait de nombreuses objections à ce projet de voyage, alléguant que l'héritage que réclamait le docteur n'existait que dans son imagination, et que lui et sa famille seraient

EXPOSES A LA MISERE,

sans argent, dans un pays étranger.

Savignac ne voulut pas en démordre d'une semelle, et il déclara catégoriquement que sa famille le suivrait en Floride. La jeune épouse, conseillée par ses parents, résolut de se réfugier chez ceux-ci avec ses enfants, et de laisser son époux faire seul ce voyage. L'affaire fut cachée au docteur qui, joyeux et satisfait, bouclait ses malles et celles de sa famille.

Hier après-midi, les époux Mitchell se rendirent au domicile du docteur Savignac, accompagnés d'une voiture prêposée au transport des marchandises. Cette voiture était conduite par un charretier nommé Sam Poirier.

On profita de l'absence de Savignac pour entasser sur le véhicule les quelques meubles non vendus et les effets de madame Savignac et de ses deux enfants.

LA QUERELLE

Arriva le docteur Savignac qui, d'un coup d'oeil, embrassa la situation. Des pourparlers s'engagèrent et aussitôt la conversation devint acerbe des deux côtés, entre les époux Mitchell et le docteur Savignac.

L'épouse assistait, spectatrice muette, à cette scène. La jeune femme pleurait en silence avec ses enfants sur ses genoux.

Le docteur posa carrément la question à son épouse:

—"Est-il vrai que tu refuses de me suivre avec mes enfants?"

"—Eh bien oui", répondit Mme Savignac avec des sanglots dans la voix. "Je crains pour nos chers enfants que ce voyage soit pour eux une triste expérience à l'école de la misère et des privations, et j'ai résolu de me retirer avec eux chez mes parents, en attendant ton retour."

SCENE DE VIOLENCE

Le chef de famille fit une colère terrible. Il gesticulait en vociférant des insultes à sa femme et aux époux Mitchell.

—"Nos billets de passage sont achetés", disait-il, "je suis le maître chez moi. Je saurai bien paralyser l'influence de la pire des belle-mères!" s'écriait-il en frappant du poing sur les meubles.

Il plaida sur tous les tons pour décider sa femme à le suivre, mais ce fut en vain. La résolution de la malheureuse femme était irrévocable. Cette scène fut close par le départ du docteur Savignac qui, les yeux injectés de sang, menaça de se venger. Il s'éloigna à grands pas vers la ville.

M. Mitchell, sa femme et Mme Savignac aidèrent le charretier à compléter le chargement de sa voiture. Tous étaient sur leur point de départ, lorsque le docteur Savignac fit sa réapparition sur la scène. Il entra chez lui en coup de vent et trouva au rez-de-chaussée, dans la salle d'entrée, sa femme et sa belle-mère, occupées à se coiffer.

LA TRAGEDIE

Sans dire un seul mot, il sortit de ses poches deux pistolets qu'il venait évidemment d'acheter à la ville et levant les armes des deux mains, il fit feu simultanément sur les deux femmes, qui tombèrent à la renverse frappées toutes deux de deux balles chacune.

A ce moment, M. Mitchell et Poirier étaient au premier étage. Ils entendirent le bruit des détonations, mais pour le moment ils crurent que Savignac était en train de briser les meubles à coups de hache. Ils descendirent l'escalier quatre à quatre et rencontrèrent dans le passage le jeune Willard qui s'écria en pleurant que son père avait tué les deux femmes.

M. Mitchell fut frappé de stupeur à la vue des deux corps inertes étendus sur le plancher.

UN ENERGUMENE

Savignac, tenant dans ses deux mains les revolvers encore fumants, était penché au-dessus de ses victimes et avec un ricanement diabolique, il s'écriait sur un ton saccadé:

—"Toi, vieille mégère, ton rôle funeste de belle-mère est expiré, et toi, épouse ingrate, ton désir s'est réalisé: tu resteras ici."

M. Mitchell fit un mouvement vers son gendre pour l'empoigner, mais il fut paralysé par la gueule menaçante des deux armes meurtrières, que Savignac dirigeait sur lui.

—"Qu'avez-vous fait?" dit M. Mitchell d'une voix tremblante.

—"Je suis le maître chez moi, répondit le docteur, et ni vous ni personne ne se mêlera dorénavant de mes affaires".

MENACES DE MORT

—"Je n'ai pas peur de vous, rétorqua M. Mitchell; et pourquoi me feriez-vous du mal, à moi qui ne vous ai rien fait?"

—"Assez, s'écria Savignac, ou je vous tue comme un chien".

Puis il battit en retraite dans le sang de ses victimes, vers la porte de service, qu'il passa à reculons, tenant toujours ses pistolets braqués sur son beau-père. Celui-ci déclare qu'il n'eut pas le courage de s'avancer pour l'arrêter, car en présence des corps inertes de son épouse et de sa fille, qu'il ne pouvait même secourir, il crut que Savignac, fou de colère, était homme à mettre sa menace à exécution.

Poirier n'osa pas non plus franchir l'entrée de la salle du drame et tenant le jeune Willard par la main pour l'empêcher de commettre une imprudence qui aurait pu lui coûter la vie, il assista silencieusement à la dernière scène et vit Savignac qui s'éloignait sur le chemin de Russell, vers un petit bosquet.

TEMOIN MUET

Le bébé des époux Savignac est le seul témoin du drame complet. Enveloppé dans un petit manteau, il était couché sur un sofa, mais cet enfant qui n'est âgé que de vingt mois ne se doute même pas du terrible drame qui s'est déroulé sous ses yeux.

Détail remarquable, l'enfant ne pleura pas durant tout ce temps et longtemps après, lorsqu'une voiture le recueillit, il avait encore le visage éclairé d'un sourire angélique.

Dans sa rage folle, peut-être que Savignac, ivre de crime et de sang, aurait tué son enfant, si celui-ci avait fait le moindre mouvement.

MM. Mitchell et Poirier s'empressèrent auprès des deux victimes, aussitôt Savignac parti. Madame Savignac reprit rapidement ses sens et elle fit quelques pas pour retomber évanouie

DANS LES BRAS DE QUELQUES VOISINES

que M. Mitchell avait appelées à son secours.

L'état de madame Mitchell, plus grave, ne permit pas aux personnes appelées à lui donner les premiers soins de la faire reprendre connaissance.

Le Dr Ballantyne, mandé en toute hâte, fit mander l'ambulance pour transporter les victimes à l'hôpital général protestant. Le transport des blessées eut lieu à la nuit tombante.

Au milieu de l'excitation générale personne n'avait songé à Savignac. Il était près de neuf heures du soir lorsque le chef Hamilton, de la police du comté de Carleton, et le constable Lascelle furent informés du crime.

Ils commencèrent immédiatement des recherches pour capturer Savignac, mais celui-ci avait eu le temps de faire beaucoup de chemin. Peut-être est-il revenu à la ville et est-il monté sur le train de New-York.

LA CHASSE A L'HOMME

Des dépêches donnant une bonne description de Savignac ont été transmises à la police des différents points importants du Canada et des Etats-Unis. Ou Savignac est parti pour la Floride, ou bien il est caché dans les environs de Janeville. Dans ce dernier cas on croit que le malheureux ne se laissera pas prendre vivant.

C'est un homme d'une bonne éducation et lorsqu'il sera revenu de cette crise terrible qui lui a fait commettre un crime, il se rendra compte de la situation et il préfèrera se faire sauter la cervelle plutôt que de monter

A L'ECHAFAUD.

Savignac croit ses victimes mortes et il n'a pas dû reposer sur un lit de roses la nuit dernière. Il se sent traqué comme une bête fauve et ceux qui le connaissent s'attendent d'heure en heure à recevoir la nouvelle qu'il s'est fait justice lui-même en se faisant sauter la cervelle.

Le docteur Joseph A. Savignac est âgé d'environ 35 ans. C'est un homme maigre et de taille moyenne, blond châtain, avec cheveux, moustache et barbe taillés à la française.

Né à Montréal, de parents canadiens-français et catholiques, il quitta le toit paternel pour entrer

AU COLLEGE FRANCAIS PROTESTANT

de la Pointe-aux-Trembles, où il gradua après quatre ans d'études.

Il exerça le ministère en Floride comme pasteur baptiste. Plus tard, on le trouve pasteur d'une église méthodiste à Lowell, Mas., où il termina sa carrière d'évangéliste. Il vint s'établir à Ottawa, il y a une couple d'années, comme médecin spécialiste, et ouvrit à l'angle des rues Albert et Elgin un établissement de bains turcs, où il traitait les alcooliques.

Doué de belles manières il inspira confiance aux citoyens et il faisait, dit-on

D'EXCELLENTES AFFAIRES.

Il y a trois mois, il vendit son établissement à un syndicat local et déménagea avec sa famille dans un chalet appartenant à madame Hester Wolfe, sur le chemin de Russell, à l'extrémité du village de Janeville. Depuis le mois de juin, il s'occupait de vendre du vin médicinal en qualité d'agent d'une compagnie étrangère, mais cette nouvelle occupation ne lui convenait guère et il devint songeur et parlait souvent de quitter le pays pour aller en Floride, où, disait-il, un gros héritage l'attendait.

Dès que Savignac eut abjuré le catholicisme, il fut maudit par ses parents et son existence a été, comme on le voit assez accidentée. A Lowell, Mass., lui et sa famille vécurent

DANS LA PLUS GRANDE MISERE

et c'est justement le souvenir de cette triste expérience que Mme Savignac évoquait pour justifier son refus de suivre son époux en Floride.

Les parents de Mme Savignac sont de riches et respectables cultivateurs de

A suivre sur la page 9

UNE AUDACE SANS BORNES

Un effronté cambrioleur digne de Mandrin et de Cartouche.

PRIS AU PIEGE

Il fait d'abord bonne contenance puis il détale rapidement avec la victime à ses trousses.

AU MONT-DE-PIETE

Les voleurs, de nos jours, par leur audace, nous rappellent les temps lointains illustrés par Cartouche et Mandrin. Il n'y a rien à leur épreuve et la police, trop souvent impuissante à enrayer leurs méfaits, ne peut que, comme le commun des mortels, enregistrer les méfaits sans nombre commis dans notre ville. Pourtant l'on fait bonne garde, et l'oeil vigilant de nos agents est sans cesse ouvert.

Dimanche, le 15 du mois courant pendant la soirée, vers 8 h. 30, alors que M. Ferdinand Lalonde, domicilié au No 912 de la rue Saint-Urbain, était sorti en compagnie de sa mère, les cambrioleurs s'introduisirent par effraction dans son logement en brisant une porte.

Une fois dans la place, les mécréants firent une inspection générale des lieux et finalement se décidèrent à emporter

DEUX MONTRES,

l'une en or et l'autre en argent. Pour être des voleurs l'on n'en est pas moins des hommes, et les sinistres individus se sentant en appétit, se servirent généreusement à même le garde-manger bien garni.

A l'arrivée de M. et de Mme Lalonde, le plus affreux désordre régnait dans la pièce. Les lits avaient été défaits, les tiroirs des meubles, vidés de leur contenu, reposaient tristement sur

Tableau qui se présenta aux regards de M. Ferdinand Lalonde et de sa mère, en revenant à leur domicile.

le plancher parmi les multiples objets qu'ils avaient contenus. Il serait impossible de dépeindre la

DESAGREABLE SURPRISE

éprouvée par les propriétaires en voyant que leur résidence semblait avoir été saccagée par un tremblement de terre.

Après quelques minutes d'inspection sommaire, M. Lalonde constatait, comme nous le disons plus haut, la disparition de ses montres, deux superbes bijoux auxquels il attachait le plus grand prix.

Il raconta à la sûreté le vol dont il avait été la victime et malgré les plus actives recherches, l'affaire allait être classée", comme l'on dit dans les cercles de la police, lorsque la Providence qui dirige tout dans ce bas monde, conduisit le prétendu voleur

VERS SA VICTIME.

Samedi midi, M. Lalonde venait à peine de prendre son dîner, lorsqu'il entendit tout à coup résonner le timbre de la porte d'entrée. Il se hâta d'aller ouvrir et se trouva aussitôt en présence d'un jeune homme paraissant âgé de vingt-deux ans et mis avec assez de recherche.

Sur l'invitation de M. Lalonde, le vi-

Le prétendu voleur offrant à sa victime de lui procurer le moyen de rentrer en possession de sa montre.

siteur prit un siège, et entama ainsi la conversation:

"J'ai lu dans "La Presse", monsieur que vous avez eu, il y a quelques jours, la visite d'audacieux cambrioleurs qui vous ont enlevé deux montres de prix auxquelles vous tenez beaucoup. Par un heureux hasard, me trouvant, hier soir, au "Montagnard", j'ai eu la bonne fortune de me rencontrer avec un homme que je crois être l'un des voleurs. L'individu offrit de me vendre un billet de mont-de-piété, pour lequel il me demanda

QUATRE DOLLARS,

Je les lui donnai, sans hésiter, sachant que vous seriez heureux de me remettre cette somme, plus une gratification que je fixerai moi-même à quatre autres dollars."

M. Lalonde observait attentivement son homme, pendant qu'il parlait, et jugea que ce devait être le voleur lui-même. Aussi, sans laisser rien paraître de ses soupçons, il mit le billet dans sa

A suivre sur la page 9

NAISSANCES

JODOIN — A Montréal, le 21 septembre 1906, au No 1228 rue Cadieux, Ville Saint-Louis, l'épouse de M. Joseph Jodoin, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Emilia-Aline.

Parrain et marraine, M. Emile Joidin et Mlle Léa Laniel, oncle et cousine de l'enfant.

LE CAPITAINE JEAN NAUD

Montréal serait-il menacé de perdre un brillant officier?

A QUEBEC

Se fera bientôt la nomination du chef des pompiers en remplacement de M. Dorval.

CARRIERE REMARQUABLE

Est-ce bien vrai que vous allez bientôt quitter la station de feu No 19 de Montréal pour occuper la position de chef de feu de Québec? — demandait hier un reporter de "La Presse" au capitaine Jean Naud.

M. le capitaine Jean Naud.

"C'est probable", lui a répondu le vaillant capitaine. La démission du chef Dorval, voyez-vous, a été acceptée par le conseil municipal de Québec qui songe maintenant à le remplacer. Or, comme j'ai été sous l'impression que le futur chef serait choisi en dehors des membres de la brigade de Québec, j'ai cru à propos d'offrir mes services. La question sera décidée bientôt."

M. Jean Naud est le fils de l'ex-sous chef Naud de Montréal. Il est né d'une famille de pompiers qui ont bien mérité du pays. Il a lui-même opéré de nombreux sauvetages et rendu des services signalés. Il est l'inventeur d'une valve et de nombreux appareils à combattre les incendies.

Lorsque la ville a construit, il y a à peine un an, la station de feu No 19, elle a jeté les regards sur ses plus brillants officiers, et sans hésiter le poste fut confié au pompier Jean Naud. On savait, qu'avec un tel capitaine le quartier Saint-Denis avait une sentinelle, et un homme capable de protéger sa propriété des citoyens.

La ville de Montréal perdra-t-elle maintenant ce brillant officier qui fait l'orgueil de notre brigade?

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

NAISSANCES

LAREAULT — A Repentigny, le 18 septembre 1906, l'épouse de M. Clovis Lareault, une fille: Marie-Marguerite-Germaine.

Parrain et marraine, M. Narcisse Dufort et sa fille, Mlle Albertine Dufort, grand-père et tante de l'enfant.

LAMOUREUX — A Montréal, le 24 septembre 1906, au No 231 rue Plessis, l'épouse de M. Georges Lamoureux, une fille: Marie-Anne-Mélina.

Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Pigeon, grands-parents de l'enfant.

LACHAPELLE — A Montréal, le 23 septembre 1906, au No 125 Bréboeuf, l'épouse de M. Henri Lachapelle, une fille: Marie-Jeanne-Adélina.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Grenon, cousin et cousine de l'enfant.

MARIAGES

L'HEUREUX - CADIEUX — Hier matin, à l'église Sainte-Hélène, M. Oscar Cadieux, employé du bureau de poste, conduisait à l'autel Mlle Evilina L'Heureux.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Dubuc.

L'heureux couple est parti pour voyage à Ottawa.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

MARQUIS - TRUDEL — Ce matin, M. Léo Marquis, conduisait à l'autel à l'archevêché, Mlle Marie-Louise Trudel.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Piette.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

PLOUFFE - RENAUD — Lundi, le 25 au matin, à la chapelle Sainte-Cunégonde, M. Arthur Plouffe, entrepreneur menuisier, à Mlle Rosalba Renaud.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Gauthier.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

DECES

CHATELOIS — A Lachine, le 24 du courant, à l'âge de 31 ans, Alphonsine Elssonnette, épouse de Trefflé Châtelois.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 201 rue Saint-Joseph, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATEL — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 7 mois, Adrienne-Annette, enfant bien-aimée d'Adélard Chatel, No 293 rue Saint-Christophe.

Funérailles privées.

DUVERT — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 78 ans, 8 mois, Emerantie Dalgle, épouse de feu le Dr John Duvert.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Madame Fournier, No 280 rue Saint-Denis, à 9.30 heures a. m., mercredi, le 26 du courant, pour se rendre au vapeur Chambly, et de là à Saint-Charles Richelieu, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET — A La ville Saint-Louis, le 24 du courant, à l'âge de 5 ans, 7 mois, Eugénie Goulet, enfant bien-timée d'Alexandre Goulet.

Funérailles privées.

HUOT — A Granby, le 24 du courant, à l'âge de 30 ans, et 3 mois, Ernest A. Huot, médecin et chirurgien.

Son service funèbre aura lieu à l'église paroissiale de Granby, jeudi, le 27 à 9½ heures a. m.

Après la cérémonie religieuse, le corps sera transporté par train spécial, à Marieville, où aura lieu l'enterrement.

Parents et amis sont priés d'y assister.